LLI



L'ESPRIT

DE

L'ENCYCLOPÉDIE.

TOME NEUVIEME.

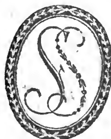
P Q R.

L'ESPRIT
DE
L'ENCYCLOPÉDIE,
OU
CHOIX
DES ARTICLES

Les plus agréables, les plus curieux et les plus piquans de ce grand Dictionnaire.

On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement et fournir à toutes sortes de Lecteurs, et sur-tout aux gens du monde, la matière d'une lecture intéressante.

TOME NEUVIÈME.





A PARIS,
Chez FAUVELLE et SAGNIER, Imprimeurs, rue Pavée-André-des-Arts, n° 28.

AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



L'ESPRIT

DE

L'ENCYCLOPÉDIE,

OU

CHOIX

DES ARTICLES

Les plus agréables, les plus curieux et les plus piquans de ce grand Dictionnaire.

PENSÉE.

La *pensée*, en général, est la représentation de quelque chose dans l'esprit, et l'expression est la représentation de la pensée par la parole.

La *pensée* doit avoir deux qualités essentielles; la première, c'est qu'elle soit vraie, c'est-à-dire qu'elle représente la chose telle qu'elle est. A cette première qualité tient la justesse. Une *pensée* parfaitement vraie est juste.

La seconde qualité est la clarté : peut-être même est-ce la première; car une *pensée* qui n'est pas claire n'est pas proprement une *pensée*. La clarté consiste dans la vue nette et distincte de l'objet qu'on se représente, et qu'on voit sans nuage, sans obscurité; c'est ce qui rend la *pensée* nette. On le voit séparé de tous les autres objets qui l'environnent : c'est ce qui la rend distincte.

Il y a des *pensées* qui ne sont que des lueurs fausses, qui n'ont rien de réel sur quoi elles s'appuient. Il y en

a d'inutiles, qui n'ont nul trait à l'objet qu'on se propose de rendre. Il y en a de triviales, aussi claires que l'eau et aussi insipides. Il y en a de basses, qui sont au dessous de la dignité du sujet. Il y en a de gigantesques, qui sont au dessus : toutes *pensées* qui doivent être rejetées.

Parmi celles qui doivent être employées s'offrent d'abord les pensées communes, qui se présentent à tout homme de sens droit, et qui paroissent naître du sujet sans nul effort. Ensuite viennent les *pensées* qui portent en elles quelque agrément, comme la vivacité, la force, la richesse, la hardiesse, le gracieux, la finesse, la noblesse, etc.

La *pensée* vive est celle qui représente son objet clairement et en peu de traits. Elle frappe l'esprit par sa clarté, et le frappe vîte par sa briéveté. C'est un trait de lumière. Ainsi quand on dit à Médée : Que vous reste-t-il contre tant d'ennemis? Elle répond, *moi :* voilà l'éclair. Il en est de même du mot du vieil Horace, *qu'il mourut.*

La *pensée* forte n'a pas le même éclat que la *pensée* vive, mais elle s'imprime plus profondément dans l'esprit; elle y trace l'objet avec des couleurs foncées; elle s'y grave en caractères ineffaçables. M. Bossuet admire les pyramides des rois d'Égypte, ces édifices faits pour braver la mort et le temps; et, par un retour de sentiment, il observe que ce sont des tombeaux : cette *pensée* est forte. *La beauté s'envole avec la jeunesse;* l'idée du vol peint fortement la rapidité de la fuite.

La *pensée* hardie a des traits et des couleurs extraordinaires qui paroissent sortir de la règle. Quand Despréaux osa écrire :

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui,

il eut besoin d'être rassuré par des exemples et par l'approbation de ses amis. Qu'on se représente le chagrin assis derrière le cavalier, la métaphore est hardie; mais qu'on soutienne la *pensée* en faisant galoper ce personnage allégorique, c'étoit s'exposer à la censure.

La *pensée* fine ne représente l'objet qu'en partie, pour

laisser le reste à deviner. On en voit l'exemple dans cette épigramme de M. de Maucroix.

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose;
Mais toutefois ne pressons rien,
Prendre femme est étrange chose,
On doit y penser mûrement.
Gens sages en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y penser toute sa vie.

La *pensée* naïve sort d'elle-même du sujet, et vient se présenter à l'esprit sans être demandée :

Un boucher moribond voyant sa femme en pleurs,
Lui dit: Ma femme, si je meurs,
Comme en notre métier un homme est nécessaire,
Jacques, notre garçon, feroit bien ton affaire;
C'est un fort bon enfant, sage, et que tu connois:
Epouse-le, crois-moi, tu ne saurois mieux faire.
Hélas! dit-elle, j'y songeois.

A toutes ces espèces de *pensées* répondent autant de sortes d'expressions. De même qu'il y a des *pensées* communes et des *pensees* accompagnées d'agrément, il y a aussi des termes propres et sans agrément marqué, et des termes empruntés, qui ont la plupart un caractère de vivacité et de richesse, pour représenter les *pensées* qui sont dans le même genre; car l'expression, pour être juste, doit être ordinairement dans le même goût que la *pensée*.

Je dis ordinairement, parce qu'il peut se faire qu'il y ait dans l'expression un caractère qui ne se trouve point dans la *pensee*. Par exemple, l'expression peut être fine sans que la *pensée* le soit. Quand Hypolite dit, en parlant d'Aricie,

Si je la haïssois, je ne la fuirois pas:

la *pensée* n'est pas fine, mais l'expression l'est. De même

l'expression peut être hardie sans que la *pensée* le soit, et la *pensée* peut l'être sans l'expression : il en est de même de la noblesse et de presque toutes les autres qualités.

Enfin, si quelqu'un me demandoit quel est le choix qu'on doit faire des *pensées* dans l'élocution, je lui répondrois que c'est tout ensemble le génie et le goût qui peuvent l'en instruire. L'un lui suggérera les belles *pensées*, l'autre les placera dans leur ordre, parce que le goût et le jugement n'adoptent que ce qui peut prendre la teinte du sujet, et faire un même corps avec le reste.

Les *pensées* donnent de l'éclat au discours; mais c'est un des genres d'ornement qui ont le plus d'inconvéniens et de dangers, si l'on n'a pas soin d'en être sobre. Les *pensées*, les maximes, les sentences, ont un air d'autorité qui peut donner du poids au discours, si l'on y met de la réserve, mais qui autrement montre l'art à découvert. Elles sont voisines de la froideur, parce qu'elles supposent communément un esprit tranquille; aussi convient-il que l'orateur, et encore plus le poète, les tourne en sentimens le plus qu'il est possible. Il est plus facile de communiquer ce qu'on sent que de persuader ce qu'on pense. De plus, ces sortes de *pensées* ont un brillant qui leur est propre; et si elles reviennent fréquemment, elles détournent trop l'attention du but principal, et paroissent en quelque sorte détachés du reste de l'ouvrage. Or l'orateur et le poète doivent toujours songer à l'effet total. C'est à quoi ne pensent pas ceux qui ont la dangereuse prétention de tourner toutes leurs phrases en maximes. Plus cette forme est imposante, plus il faut la réserver pour ce qui mérite d'en être revêtu. Celui qui cherche trop les *pensées* risque de s'en permettre beaucoup de communes, de forcées, de fausses même; car rien n'est si près de l'erreur que les généralités. D'ailleurs on ne peut pas avoir, dit fort bien Quintilien, autant de traits saillans qu'il y a de fins de phrases; et, quand on veut les terminer toutes d'une manière piquante, on s'expose à des chutes puériles. Ajoutez que cette manière d'écrire coupe et hache en petites parties le discours qui, sur-tout dans l'éloquence,

doit former un tissu plus ou moins suivi; que ces traits répétés éclairent moins qu'ils n'éblouissent, parce qu'ils ressemblent plus aux étincelles qu'à la lumière, et qu'enfin plus ils sont agréables en eux-mêmes, plus la profusion en est à craindre, parce que les impressions vives sont plus près que les autres de la satiété.

(M. de JAUCOURT.)

PÈRE.

RELATION la plus étroite qu'il y ait dans la nature. « Tu es père, dit le Bramine inspiré : ton enfant est un » dépôt que le ciel t'a confié; c'est à toi d'en prendre » soin. De sa bonne ou de sa mauvaise éducation dé- » pendra le bonheur ou le malheur de tes jours et des » siens : fardeau honteux de la société, si le vice l'em- » porte, il sera ton opprobre; utile à sa patrie, s'il est » vertueux, il fera l'honneur de tes vieux jours. »

On ne connoît jamais bien la joie des *peres* ni leurs chagrins, dit Bacon, parce qu'ils ne peuvent exprimer leurs plaisirs, et qu'ils n'osent parler de leurs peines. L'amour paternel leur rend les soins et les fatigues plus supportables, mais il rend aussi les malheurs et les pertes doublement amères; toutefois si cet état augmente les inquiétudes de la vie, il est mêlé de plaisirs indicibles, et a l'avantage d'adoucir les horreurs et l'image de la mort.

Une femme, des enfans, autant d'ôtages qu'un homme donne à la fortune. Un père de famille ne peut être méchant ni vertueux impunément. Celui qui vit dans le celibat, devient aisément indifférent sur l'avenir qui ne doit point l'intéresser; mais un *père* qui doit se survivre dans sa race, tient à cet avenir par des liens éternels. Aussi remarque-t-on en particulier que les *pères*, qui ont fait la fortune ou l'élévation de leur famille, aiment plus tendrement leurs enfans; sans doute, parce qu'ils les envisagent sous deux rapports également intéressans, et comme leurs héritiers, et comme leurs créatures : il est beau de se lier ainsi par ses propres bienfaits.

Mais que l'avarice et la dureté des *pères* est condamnable et mal-entendue, puisqu'elle ne tourne qu'à leur préjudice! Leurs enfans en contractent une bassesse de sentimens, un esprit de fourberie et de mauvaise conduite qui les déshonore, et qui fait mépriser une famille entière : c'est d'ailleurs une grande sotise d'être avare pour faire tôt ou tard des prodigues.

C'est une autre coutume fort mauvaise, quoiqu'ordinaire chez les *pères*, de mettre, dès le bas âge, entre

ses enfans, des distinctions et des prééminences qui produisent ensuite des discordes, lorsqu'ils sont dans un âge plus avancé, et causent des divisions dans les familles.

Il est honteux de sacrifier des enfans à son ambition par des destinations forcées; il faut seulement tâcher de tourner de bonne heure leurs inclinations vers le genre de vie dont on a fait choix pour eux, quand ils n'étoient pas encore dans l'âge de se décider; mais, dès qu'un enfant a une répugnance ou un penchant bien marqué pour une autre vocation que celle qu'on lui destinoit, c'est la voix du destin, il y faut céder.

On remarque presque toujours dans une nombreuse famille qu'on fait grand cas d'un des aînés, qu'il y en a un autre parmi les plus jeunes qui fait les délices du *père* ou de la mère; et ceux qui sont entre deux se voient presqu'oubliés : c'est une injustice; le droit d'aînesse en est une autre; enfin, les cadets réussissent très-rarement, ou, pour mieux dire, ne réussissent jamais, lorsque, par une prédilection injuste, l'on a, pour l'amour d'eux, déshérité les aînés.

L'obligation naturelle qu'a le *père* de nourrir ses enfans a fait établir le mariage, qui déclare celui qui doit remplir cette obligation; mais, comme les enfans n'acquièrent de la raison que par degrés, il ne suffit pas aux *pères* de les nourrir; il faut encore qu'ils les élèvent et qu'ils les conduisent; déjà ils pourroient vivre, et ils ne peuvent pas se gouverner. Enfin, quoique la loi naturelle ordonne aux *pères* de nourrir et d'élever leurs enfans, elle ne les oblige pas de les faire héritiers. Le partage des biens, les lois sur ce partage, les successions après la mort de celui qui a eu ce partage; tout cela ne peut être réglé que par la société, et par conséquent par des lois politiques ou civiles. Il est vrai que l'ordre politique ou civil demande ordinairement que les enfans succèdent aux *pères*; mais il ne l'exige pas toujours.

(M. de JAUCOURT.)

PERFECTIONNER.

Corriger ses défauts, avancer vers la perfection, se rendre moins imparfait. On se perfectionne soi-même; on perfectionne un ouvrage. L'homme est composé de deux organes principaux; la tête, organe de la raison; le cœur, expression sous laquelle on comprend tous les organes des passions, tels que l'estomac, le foie, les intestins. La tête, dans l'état de nature, n'influeroit presqu'en rien sur nos déterminations. C'est le cœur qui en est le principe; le cœur, d'après lequel l'homme animal feroit tout. C'est l'art qui a perfectionné l'organe de la raison; tout ce qu'est cet organe dans ses opérations, est artificiel. Nous n'avons pas eu le même empire sur le cœur; c'est un organe opiniâtre, sourd, violent, passionné, aveugle. Il est resté, en dépit de nos efforts, ce que la nature l'a fait, dur ou sensible, foible ou indomptable, pusillanime ou téméraire. L'organe de la raison est comme un précepteur attentif, qui prêche sans cesse le cœur; lui, semblable à un enfant, il crie sans cesse, il fatigue son précepteur qui finit par l'abandonner à son penchant. Le précepteur est éloquent; l'enfant, au contraire, n'a qu'un mot qu'il répète sans se lasser; c'est oui ou non. Il vient un temps où l'organe de la raison, après s'être épuisé en beaux discours, et instruit par expérience de l'inutilité de son éloquence, se moque lui-même de ses efforts, parce qu'il sait qu'après toutes ses remontrances, il n'en sera pourtant que ce qu'il plaira au petit despote qui est là. C'est lui qui dit impérieusement : car tel est notre bon plaisir. C'est un long travail que celui de se *perfectionner* soi-même.

(ANONYME.)

PERFIDIE.

La Bruyère dit que la *perfidie* est un mensonge de toute la personne, si l'on peut parler ainsi; c'est mettre en œuvre des sermens et des promesses qui ne coûtent pas plus à faire qu'à violer. On tire ce bien de la *perfidie* des femmes, qu'elle guérit de la jalousie.

(ANONYME.)

PÉRIR.

Rien ne s'anéantit, mais tout change d'état: en ce sens, nous périssons sans cesse, ou nous ne périssons point du tout, puisqu'il n'y a aucun instant dans l'éternité de notre durée où nous différions plus de nous-mêmes que dans aucun autre instant antérieur ou postérieur, et que nous sommes dans un flux perpétuel. Le verbe *périr* est relatif à un état de destruction très-sensible; et l'on dit ce vaisseau a péri sur la côte; les hommes ont une fois péri par les eaux, et on croit qu'ils périront un jour par le feu; les bâtimens inhabités périssent; il a péri par la faim. N'auriez-vous pas honte de laisser *périr* celui à qui vous n'auriez qu'à tendre la main pour le sauver ?

Combien les hommes ne se tourmentent-ils pas pour acquérir les biens périssables de ce bas monde !

(ANONYME.)

PERSÉCUTION.

La *persécution* est la tyrannie que le souverain exerce ou permet que l'on exerce en son nom contre ceux de ses sujets qui suivent des opinions différentes des siennes en matière de religion.

L'histoire ne nous fournit que trop d'exemples de souverains, aveuglés par un zèle dangereux, ou guidés par une politique barbare, ou séduits par des conseils odieux, qui sont devenus les persécuteurs et les bourreaux de leurs sujets, lorsque ces derniers avoient adopté des systêmes religieux qui ne s'accordoient point avec les leurs. Sous Rome payenne, les empereurs persécutèrent la religion chrétienne avec une violence et une cruauté qui font frémir. Les disciples du Dieu de la paix leur paroissoient des novateurs dangereux, qui méritoient les traitemens les plus barbares. La providence se servit de ces *persécutions* pour étendre la foi chez tous les peuples de la terre, et le sang des martyrs devint un germe fécond qui multiplia les disciples de Jésus-Christ.

A peine l'église eut-elle commencé à respirer sous les empereurs chrétiens, que ses enfans se divisèrent sur ses dogmes; et l'arianisme, protégé par plusieurs souverains, excita, contre les défenseurs de la foi ancienne, des *persécutions* qui ne le cédoient guère à celles du paganisme. Depuis ce temps, de siècle en siècle, l'erreur, appuyée du pouvoir, a souvent persécuté la vérité; et, par une fatalité déplorable, les partisans de la vérité, oubliant la modération que prescrivent l'évangile et la raison, se sont souvent abandonnés aux mêmes excès qu'ils avoient justement reprochés à leurs oppresseurs. De là ces *persécutions*, ces supplices, ces proscriptions, qui ont inondé le monde chrétien de flots de sang, et qui souillent l'histoire de l'église par les traits de la cruauté la plus rafinée. Les passions des *persécuteurs* étoient allumées par un faux zèle, et autorisées par la cause qu'ils vouloient soutenir, et ils se sont crus tout permis pour venger l'Etre-Suprême. On a pensé que le Dieu des miséricordes approuvoit de

pareils excès ; que l'on étoit dispensé des lois immuables de l'amour du prochain et de l'humanité pour des hommes que l'on cessoit de regarder comme ses semblables, dès lors qu'ils n'avoient point la même façon de penser. Le meurtre, la violence et la rapine ont passé pour des actions agréables à la divinité ; et, par une audace inouie, on s'est arrogé le droit de venger celui qui s'est formellement réservé la vengeance. Il n'y a que l'ivresse du fanatisme et des passions, ou l'imposture la plus intéressée, qui ait pu enseigner aux hommes qu'ils pouvoient, qu'ils devoient même détruire ceux qui ont des opinions différentes des leurs, qu'ils étoient dispensés envers eux des lois de la bonne-foi et de la probité. Où en seroit le monde, si les peuples adoptoient ces sentimens destructeurs ? L'univers entier, dont les habitans diffèrent dans leur culte et leurs opinions, deviendroit un théâtre de carnage, de perfidies et d'horreurs. Les mêmes droits, qui armeroient les mains des chrétiens, allumeroient la fureur insensée du musulman, de l'idolâtre, et toute la terre seroit couverte de victimes que chacun croiroit immoler à son Dieu.

Si la *persécution* est contraire à la douceur évangélique et aux lois de l'humanité, elle n'est pas moins opposée à la raison et à la saine politique. Il n'y a que les ennemis les plus cruels du bonheur d'un état, qui aient pu suggérer à des souverains que ceux de leurs sujets qui ne pensoient point comme eux étoient devenus des victimes dévouées à la mort, et indignes de partager les avantages de la société. L'inutilité des violences suffit pour désabuser de ces maximes odieuses. Lorsque les hommes, soit par les préjugés de l'éducation, soit par l'étude et la réflexion, ont embrassé des opinions auxquelles ils croient leur bonheur éternel attaché, les tourmens les plus affreux ne font que les rendre plus opiniâtres : l'ame, invincible au milieu des supplices, s'applaudit de jouir de la liberté qu'on veut lui ravir ; elle brave les vains efforts du tyran et de ses bourreaux. Les peuples sont toujours frappés d'une constance qui leur paroît merveilleuse et surnaturelle ; ils sont tentés de regarder comme des martyrs de la vérité les infortunés pour qui la pitié les intéresse ;

la religion du persécuteur leur devient odieuse : la *persécution* fait des hypocrites, et jamais des prosélytes. Philippe II, ce tyran dont la politique sombre crut devoir sacrifier à son zèle inflexible cinquante-trois mille de ses sujets pour avoir quitté la religion de leurs pères, et embrassé la réformation, épuisa les forces de la plus puissante monarchie de l'Europe. Le seul fruit qu'il recueillit fut de perdre pour jamais les provinces du Pays-Bas, excédées de ses rigueurs. La fatale journée de la Saint-Barthélemy, où l'on joignit la perfidie à la barbarie la plus cruelle, a-t-elle éteint la prétendue hérésie qu'on vouloit opprimer? Par cet événement affreux, et ensuite par la révocation de l'édit de Nantes, sous Louis XIV, la France a été privée d'une foule de citoyens utiles : l'hérésie prétendue, aigrie par la cruauté et la trahison, reprit de nouvelles forces, et les fondemens de la monarchie furent ébranlés par des convulsions longues et funestes.

L'Angleterre, sous Henri VIII, voit traîner au supplice ceux qui refusent de reconnoître la suprématie de ce monarque capricieux : sous sa fille Marie, les sujets sont punis pour avoir obéi à son père.

Loin des souverains, ces conseillers intéressés qui veulent en faire les bourreaux de leurs sujets. Ils leur doivent des sentimens de père, quelles que soient les opinions qu'ils suivent, lorsqu'elles ne troublent point l'ordre de la société. Elles ne le troubleront point, dès qu'on n'emploiera pas contre elles les tourmens et la violence. Les princes doivent imiter la divinité, s'ils veulent en être les images sur la terre; qu'ils lèvent les yeux au ciel, ils verront que Dieu fait lever son soleil pour les méchans comme pour les bons, et que c'est une impiété ou une folie que d'entreprendre de venger le très-haut.

(ANONYME.)

PERSONNEL.

Ce qui concerne ou regarde particulièrement les personnes.

Dans les disputes littéraires, il n'entre que trop souvent du *personnel;* aussi distingue-t-on les critiques en critiques réelles et critiques *personnelles*. Les critiques réelles sont celles où l'on ne s'attache qu'à relever les défauts des ouvrages. Les critiques *personnelles* sont celles où l'on s'attaque à l'auteur dont on censure la vie, les mœurs, le caractère, etc. : celles-ci ne se renferment pas toujours dans les bornes d'un badinage léger et permis ; elles ne dégénèrent que trop souvent en fiel et en aigreur, à la honte des lettres, ou, pour mieux dire, de ceux qui les cultivent.

C'est une maxime en morale que toutes fautes sont *personnelles*, c'est-à-dire, qu'elles ne doivent point nuire aux parens ou aux descendans du coupable.

On appelle *personnalités* des mots injurieux adressés à la personne même, ou des réflexions malignes sur les défauts qui sont en elle.

(ANONYME.)

PERSPICACITÉ.

Pénétration prompte et subite. C'est une qualité qui n'accompagne pas toujours la vivacité de l'esprit, quoiqu'elle la suppose. La *perspicacité* s'exerce sur les choses difficiles à démêler.

(ANONYME.)

PERSPICUITÉ.

CLARTÉ, netteté d'idées et de discours. C'est une qualité essentielle d'un auteur ou d'un orateur : sans elle, il fatiguera ceux qui l'écouteront, et ses écrits auront besoin d'un commentaire. Ce mot est emprunté de la transparence, ou de l'air, ou de l'eau, ou du verre.

(ANONYME.)

PERSUADER.

PERSUADER, SUGGÉRER, INSINUER.

L'abbé Girard a parfaitement développé la différence de ces trois mots. On *insinue* finement et avec adresse. On *persuade* fortement et avec éloquence. On *suggère* par crédit et avec artifice.

Pour *insinuer*, il faut ménager le temps, l'occasion, l'air et la manière de dire les choses. Pour *persuader*, il faut faire sentir les raisons et l'avantage de ce qu'on propose. Pour *suggérer*, il faut avoir acquis de l'ascendant sur l'esprit des personnes.

Insinuer dit quelque chose de plus délicat. *Persuader* dit quelque chose de plus pathétique. *Suggérer* emporte quelquefois dans sa valeur quelque chose de frauduleux.

On couvre habilement ce qu'on veut *insinuer*. On propose nettement ce qu'on veut *persuader*. On fait valoir ce qu'on veut *suggérer*.

On croit souvent avoir pensé de soi-même ce qui a été *insinué* par d'autres. Il est arrivé plus d'une fois qu'un mauvais raisonnement a *persuadé* des gens qui ne s'étoient pas rendus à des preuves convaincantes et démonstratives. La société des personnes qui ne pensent et n'agisssent qu'autant qu'elles sont *suggerées* par leurs domestiques ne peut pas être d'un goût bien délicat.

La persuasion est l'état de l'ame considéré relativement à la vérité ou la fausseté d'un fait ou d'une proposition, à sa vraisemblance ou à son défaut de vraisemblance, à sa possibilité ou à son impossibilité; c'est le jugement sincère et intérieur qu'elle porte de ces choses. Après l'examen, on peut être *persuadé* d'une chose fausse; mais celle dont on est convaincu est toujours vraie. La conviction est l'effet de l'évidence qui ne trompe jamais. La persuasion est l'effet des preuves morales qui peuvent tromper. La conviction, non plus que l'évidence, ne sont pas

susceptibles de plus ou de moins. Il n'en est pas ainsi de la persuasion ; elle peut être plus ou moins forte. La persuasion excuse souvent l'action. Les anciens avoient fait de la persuasion une déesse ; c'étoit la patrone des poètes et des orateurs.

(M. de JAUCOURT.)

PERVERSITÉ.

MOT relalif à la corruption de l'esprit ou du cœur, et il en marque le dernier degré. Il est difficile de conserver la pureté des mœurs, l'honnêteté, la droiture, la rigoureuse probité, en vivant avec des hommes pervers, et malheureusement la société en est pleine. Le luxe pervertit bien des femmes.

(ANONYME.)

PESANT, LOURD,

Le mot de *lourd* regarde plus proprement ce qui charge le corps ; celui de *pesant* a un rapport plus particulier à ce qui charge l'esprit. Il faut de la force pour porter l'un, de la supériorité de génie pour soutenir l'autre.

L'homme foible trouve *lourd* ce que le robuste trouve léger. L'administration de toutes les affaires d'un état est un fardeau bien *pesant* pour un seul; mais on dit une *lourde* faute, pour signifier une grande imprudence, une faute qui ne pourroit être faite par un habile homme.

Le mot *pesanteur*, au figuré, se prend en mauvaise part ; il désigne alors une qualité opposée à celle qui provient de la pénétration et de la vivacité de l'esprit.

Rien n'est si propre à délivrer l'esprit de sa pesanteur naturelle que le commerce des femmes et de la cour. La réputation donne plus de poids chez le commun du peuple que le vrai mérite. L'étude du cabinet rend savant, et la réflexion rend sage ; mais l'une et l'autre émoussent quelquefois la vivacité de l'esprit, et le font paroître *pesant* dans la conversation, quoiqu'il pense finement.

(M. de Jaucourt.)

PESTE.

LAFONTAINE appelle la peste

> Un mal qui répand la terreur,
> Mal que le ciel en sa fureur
> Inventa pour punir les crimes de la terre.

Je ne peindrai pas les rigueurs de ces climats, où cette cruelle fille de Némésis, déesse de la Vengeance, descend sur les villes infortunées. Cette grande destructrice est née des bois empoisonnés de l'Ethiopie, des matières impures du grand Caire, et des champs empuantis par des armées de sauterelles entassées et putréfiées en nombre innombrable. Les animaux échappent à sa terrible rage, tandis que l'homme seul lui sert de proie. Elle attire un nuage de mort sur sa coupable demeure, que des vents tempérés et bienfaisans ont abandonnée. Tout alors n'est que désastre. La sagesse majestueuse détourne son œil vigilant; l'épée et la balance tombent des mains de la justice sans fonctions; le commerce ne porte plus ses secours utiles; l'herbe croît dans les rues dépeuplées; les demeures des hommes se changent en des lieux pires que les déserts sauvages; personne ne se montre, si ce n'est quelque malheureux frappé de frénésie, qui brise ses liens et qui s'échappe de la maison fatale, séjour funeste de l'horreur. La porte, qui n'est pas encore infectée, n'ose tourner sur ses gonds; elle craint la société, les amis, les parens, les enfans même de la maison. L'amour, éteint par le malheur, oublie le tendre lien et le doux engagement du cœur sensible; le firmament et l'air, qui animent tout, sont infectés des traits de la mort; chacun en est frappé à son tour, sans recevoir ni soins ni derniers adieux, et sans que personne ordonne son triste cercueil : ainsi le noir désespoir étend son aile funèbre sur les villes terrassées, tandis que, pour achever la scène de désolation, les gardes inexorables, dispersés tout autour, refusent toute retraite, et donnent une mort plus douce au malheureux qui la fuit.

Les annales de l'histoire font mention de deux *pestes* à jamais mémorables, et qui ravagèrent le monde ; l'une quatre cent trente-un ans avant Jésus-Christ, et l'autre dans le quatorzième siècle de l'ère chrétienne. Thucydide, Diodore de Sicile, et Plutarque, nous instruisent fort au long de la première qui parcourut une vaste étendue de pays, et dépeupla la Grèce sur son passage, sous le règne d'Artaxercès-Longuemain ; cette *peste* commença en Éthiopie, d'où elle descendit en Lybie, en Égypte, en Judée, en Phénicie, en Syrie, dans tout l'empire de Perse, et fondit ensuite dans l'Attique, et particulièrement sur Athènes. Thucydide, qui en fut attaqué lui-même, en a décrit expressément les circonstances et les symptômes, afin, dit-il, qu'une relation exacte de cette affreuse maladie puisse servir d'instruction à la postérité, si un pareil malheur arrivoit une seconde fois.

« Premièrement, dit cet historien, cette année fut » exempte de toute autre maladie ; et, lorsqu'il en arrivoit » quelqu'une, elle dégénéroit en celle-ci : à ceux qui se » portoient bien, elle prenoit subitement par un grand » mal de tête, avec des yeux rouges et enflammés, la » langue et le gosier sanglans, une haleine infecte, une » respiration difficile, suivie d'éternumens et d'une voix » rauque. De là, descendant dans la poitrine, elle exci- » toit une toux violente : quand elle attaquoit l'estomac, » elle le faisoit soulever, et causoit des vomissemens de » toute sorte de bile avec beaucoup de fatigue. La plu- » part des malades avoient un hoquet suivi de convulsions » qui s'appaisoient aux uns pendant la maladie, aux autres « long-temps après. Le corps rougeâtre et livide étoit » couvert de pustules, et ne paroissoit pas fort chaud au » toucher, mais brûloit tellement au dedans, qu'on ne » pouvoit souffrir aucune couverture, si bien qu'il falloit » demeurer nu. On prenoit un plaisir infini à se plonger » dans l'eau froide ; et plusieurs qu'on n'avoit pas eu soin » de garder se précipitèrent dans des puits, pressés d'une » soif qu'on ne pouvoit éteindre, soit qu'on bût peu ou » beaucoup.

» Ces symptômes étoient suivis de veilles et d'agitations » continuelles, sans que le corps s'affoiblît, tant que la

» maladie étoit dans sa force; la plupart mouroient au sep-
» tième ou au neuvième jour de l'ardeur qui les brûloit,
» sans que leurs forces fussent beaucoup diminuées. Si
» l'on passoit ce terme, la maladie descendoit dans le bas-
» ventre, et, ulcérant les intestins, causoit une diarrhée
» immodérée, qui faisoit mourir les malades d'épuise-
» ment; car la maladie attaquoit successivement toutes les
» parties du corps, commençant par la tête, et, si on
» en réchappoit, se portant aux extrémités, le mal se
» jetoit, tantôt sur les bourses, tantôt sur les doigts des
» pieds et des mains; plusieurs n'en guérirent qu'en per-
» dant l'usage de ces parties, et quelques-uns même celui
» de la vue : quelquefois revenant en santé, on perdoit
» la mémoire jusqu'à se méconnoître soi-même et ses
» amis.

» La maladie donc, ajoute-t-il peu après, laissant à
» part beaucoup d'accidens extraordinaires, différens dans
» les différens sujets, étoit en général accompagnée des
» symptômes dont nous venons de faire l'histoire. Quel-
» ques-uns périrent faute de secours, et d'autres, quoi-
» qu'on en eût beaucoup de soin; on ne trouva point de
» remède qui pût les soulager, car ce qui faisoit du
» bien aux uns nuisoit aux autres; enfin, la contagion
» gagnoit ceux qui assistoient les malades, et c'est ce qui
» produisit le plus grand désastre. »

Hippocrate, qui s'y dévoua noblement, a fait de son côté une courte description de cette *peste* en médecin, et Lucrèce en grand poète. Artaxercès avoit invité Hippocrate de venir dans ses états traiter ceux qui étoient attaqués de cette cruelle maladie. Ce prince y joignit les offres les plus avantageuses, ne mettant, du côté de l'intérêt, aucune borne à ses récompenses, et, du côté de l'honneur, promettant de l'égaler à ce qu'il y avoit de personnes les plus considérables à sa cour; mais tout l'éclat de l'or et des dignités ne fit pas la moindre impression sur l'ame d'Hippocrate; sa réponse fut qu'il étoit sans besoins et sans desirs, qu'il devoit ses soins à ses concitoyens, et qu'il ne devoit rien aux barbares ennemis déclarés des Grecs.

En effet, dès qu'il fut mandé à Athènes, il s'y rendit, et ne sortit point de la ville que la *peste* ne fût cessée. Il

se consacra tout entier au service des malades, et, pour se multiplier en quelque sorte, il envoya plusieurs de ses élèves dans tout le pays, après les avoir instruits de la manière dont ils devoient traiter les pestiférés. Un zèle si généreux pénétra les Athéniens de la reconnoissance la plus vive. Ils ordonnèrent, par un décret public, qu'Hippocrate seroit initié aux grands mystères de la même manière que l'avoit été Hercule, le fils de Jupiter; qu'on lui donneroit une couronne d'or, de la valeur de mille *statères*, et que le décret qui la lui accordoit seroit lu à haute voix par un héraut dans les jeux publics, à la grande fête des *Panathénées;* qu'il auroit en outre le droit de bourgeoisie, et seroit nourri dans le Prytanée pendant toute sa vie, s'il le vouloit, aux dépens de l'état; enfin, que les enfans de ceux de Cos, dont la ville avoit porté un si grand homme, pourroient être nourris et élevés à Athènes, comme s'ils y étoient nés.

Il ne manqua à la gloire d'Hippocrate que d'avoir eu la satisfaction de compter Périclès parmi les malades auxquels il sauva la vie. Ce grand capitaine, le premier homme de l'état, dont la sagesse et l'habileté avoient soutenu le poids des affaires de la république pendant quarante ans, après avoir perdu tous ses parens de la *peste*, en mourut lui-même entre les bras d'Hippocrate, et malgré tous les secours de son art.

Mais, quelque cruelle qu'ait été la *peste* dont nous venons de parler, elle le fut encore moins par sa violence et par son étendue, que celle qui ravagea le monde vers l'an 1346 de Jésus-Christ. La description qu'en font les historiens contemporains, au défaut d'observateurs médecins qui nous manquent ici, ne peut se lire sans frémir. La contagion fut générale dans tout notre hémisphère. Elle commença au royaume de Cathay, partie septentrionale de la Chine, par une vapeur de feu, dit-on, horriblement puante, qui infecta l'air, et consuma avec une promptitude incroyable deux cents lieues de pays; elle parcourut le reste de l'Asie, passa en Grèce, de là en Afrique, et finalement en Europe, qu'elle saccagea jusqu'à l'extrémité du nord. Ici, elle emporta la vingtième; là, elle détruisit la quinzième partie des habitans; ailleurs,

ce fut la dix-huitième partie, comme en France ; ailleurs même, comme en Angleterre, le tiers ou le quart des habitans : j'en parle ainsi d'après le témoignage des écrivains des deux nations.

La dernière *peste* qu'on ait vue en Europe, est celle de Marseille en 1720 et 1721. Elle enleva, dans cette seule ville, environ cinquante mille personnes ; la mémoire en est encore récente.

Toutes nos connoissances sur cette horrible maladie se bornent à savoir qu'elle se répand par contagion ; qu'elle est la plus aiguë des maladies inflammatoires ; qu'elle est accompagnée de symptômes très-différens et très-variés ; qu'elle se termine par des tumeurs vers les parties glanduleuses qui dégénèrent en abcès ; que cette crise est d'autant plus salutaire qu'elle est prompte ; que ce mal a des temps de décroissement et de diminution, et qu'alors les secours de l'art sont d'une grande utilité ; que la contagion s'adoucit et se détruit par de grands froids ; qu'en conséquence, elle est plus rare et fait moins de ravages dans les pays septentrionaux que dans les pays méridionaux ; qu'elle marche quelquefois seule, mais qu'elle a plus communément pour compagnes deux autres fléaux non moins redoutables, la guerre et la famine ; et, dans ce cas, si elle n'attaque pas les hommes, les bestiaux en sont la victime : voilà les faits dont l'histoire ne fournit que trop de tristes monumens.

Il semble que le meilleur moyen de se garantir de la *peste*, seroit de fuir de bonne heure les lieux où elle règne. Si cela n'est pas possible, il faut tâcher de se séquestrer dans un domicile convenable, bien aéré, y éviter autant qu'on peut toute communication au dehors, vivre sans frayeur, user d'acides, et en particulier de citrons, se gargariser de bon vinaigre, s'en frotter souvent les mains et les tempes, s'en laver le corps, les hardes, etc., purifier l'air des appartemens par la vapeur du bois et des baies de genièvre, user d'alimens opposés à la pourriture, et, pour boisson, des vins blancs acidulés par préférence aux autres. On peut aussi prendre du tabac le matin ; si on ne l'aime point, il faut en parfumer la chambre ; sa fumée purifie grandement l'air. Enfin, il est bon

aussi de se tenir purgé, car c'est un grand préservatif contre la contagion.

Ce ne sont pas les livres qui manquent sur la *peste ;* le nombre en est si considérable, que la collection des auteurs qui en ont fait des traités exprès formeroit une petite bibliothèque. La seule peste de Marseille a produit plus de deux cents volumes qui sont déjà tombés dans l'oubli ; en un mot, de tant d'ouvrages sur cette horrible maladie, à peine en peut-on compter une douzaine qui méritent d'être recherchés.

(M. de JAUCOURT.)

PÉTALISME. (Voyez *Ostracisme.*)

PETIT-MAITRE.

Nom qu'on a donné à la jeunesse ivre de l'amour de soi-même, avantageuse dans ses propos, affectée dans ses manières, et recherchée dans son ajustement. Quelqu'un a défini le *petit-maître* un insecte léger, qui brille dans sa parure éphémère, papillonne, et secoue ses ailes poudrées.

Le prince de Condé, devenu riche et puissant, comblé de la gloire que ses succès lui avoient acquise, étoit toujours suivi d'un nombreux cortége. Les jeunes seigneurs de sa cour furent appelés *petit-maîtres*, parce qu'ils étoient attachés à celui qui paroissoit le maître de tous les autres.

Nos *petits maîtres*, dit M. de Voltaire, sont l'espèce la plus ridicule qui rampe avec orgueil sur la surface de la terre. Ajoutons que par-tout où l'on tolère ces sortes d'hommes, on y trouve aussi des femmes changeantes, vaines, capricieuses, intéressées, amoureuses de leur figure, ayant enfin tous les caractères de la corruption des mœurs et de la décadence de l'amour. Aussi le nom de *petit-maître* s'est-il étendu jusqu'au sexe, taché des mêmes défauts, et qu'on nomme petites-maîtresses.

Quand Rome asservie n'eut plus de part aux affaires du gouvernement, elle regorgea de *petits-maîtres* et de petites-maîtresses, enfans du luxe, de l'oisiveté et de la mollesse des Sybarites : ils étoient, dit Sénèque, fard et cassolette depuis la tête jusqu'aux pieds.

Mais j'aime singulièrement le trait qu'il cite d'un *petit-maître* de Rome, qui, ayant été porté par ses esclaves du bain dans une chaise-à-porteurs, trouva bon de leur demander d'un ton que nous imaginons entendre, *s'il étoit assis*, regardant comme une chose au dessous de lui de savoir ce qu'il faisoit. N'y auroit-il point de nos aimables qui eussent fait paroli à ce *petit-maître* romain? Pour moi, je crois que oui. (Voyez *Maître* (*petit*).

(ANONYME.)

PETITESSE.

On dit la *petitesse* de la taille et la *petitesse* de l'esprit. La *petitesse* de l'esprit est bien voisine de la méchanceté. Il n'y a presque aucun vice qu'elle n'accompagne, l'avarice, l'intolérance, le fanatisme, etc.

Il n'y a rien qui soit absolument grand, rien qui soit absolument petit. L'éléphant est grand à l'égard de l'homme, qui, petit à l'égard de l'éléphant, est grand à l'égard de la mouche, qui, petite à l'égard de l'homme, est grande à l'égard du ciron. Il semble que l'homme se soit établi la commune mesure de tout ce qui l'environne : ce qui est au dessus de lui n'est rien, et il l'appelle *grand*; ce qui est au dessous est moins que rien, et il l'appelle *petit*.

(ANONYME.)

PEUPLE.

Nom collectif difficile à définir, parce qu'on s'en forme des idées différentes dans les divers lieux, dans les divers temps, et selon la nature des gouvernemens.

Les Grecs et les Romains, qui se connoissoient en hommes, faisoient un grand cas du *peuple*. Chez eux, le *peuple* donnoit sa voix dans les élections des premiers magistrats, des généraux; dans les décrets des proscriptions ou des triomphes, dans les réglemens des impôts, dans les décisions de la paix ou de la guerre; en un mot, dans toutes les affaires qui concernoient les grands intérêts de la patrie. Ce même *peuple* entroit à milliers dans les vastes théâtres de Rome et d'Athènes, dont les nôtres ne sont que des images maigres; et on le croyoit capable d'applaudir ou de siffler Sophocle, Euripide, Plaute et Térence. Si nous jetons les yeux sur quelques gouvernemens modernes, nous verrons qu'en Angleterre le *peuple* élit ses représentans dans la chambre des communes, et que la Suède compte l'ordre des paysans dans les assemblées nationales.

Autrefois en France, le *peuple* étoit regardé comme la partie la plus utile, la plus précieuse, et par conséquent la plus essentielle de la nation. Alors on croyoit que le *peuple* pouvoit occuper une place dans les états généraux; et les parlemens du royaume ne faisoient qu'une classe de celle du *peuple* et de la leur. Les idées ont changé; et même la classe des hommes faits pour composer le *peuple* se rétrécit tous les jours davantage. Autrefois le *peuple* étoit l'état général de la nation, simplement opposé à celui des grands et des nobles. Il renfermoit les laboureurs, les ouvriers, les artisans, les négocians, les financiers, les gens de lettres et les gens de lois. Mais un homme de beaucoup d'esprit, qui a publié une dissertation sur *la nature du peuple*, pense que ce corps de la nation se borne actuellement aux ouvriers et aux laboureurs. Rapportons ses propres réflexions sur cette matière, d'autant mieux qu'elles sont pleines d'images et de tableaux qui servent à prouver son système.

Les gens de lois, dit-il, se sont tirés de la classe du *peuple*, en s'ennoblissant sans le secours de l'épée : les gens de lettres, à l'exemple d'Horace, ont regardé le *peuple* comme profane. Il ne seroit pas honnête d'appeler *peuple* ceux qui cultivent les beaux arts, ni même de laisser dans la classe du *peuple* cette espèce d'artisans, disons mieux, d'artistes maniérés qui travaillent le luxe; des mains qui peignent *divinement* une voiture, qui montent un diamant *au parfait*, qui ajustent une mode *supérieurement*; de telles mains ne ressemblent point aux mains du peuple. Gardons-nous aussi de mêler les négocians avec le *peuple*, depuis qu'on peut acquérir la noblesse par le commerce; les financiers ont pris un vol si élevé, qu'ils se trouvent côte à côte des grands du royaume. Ils sont faufilés, confondus avec eux; alliés avec les nobles qu'ils pensionnent, qu'ils soutiennent et qu'ils tirent de la misère : mais, pour qu'on puisse encore mieux juger combien il seroit absurde de les confondre avec le *peuple*, il suffira de considérer un moment la vie des hommes de cette volée et celle du *peuple*.

Les financiers sont logés sous de riches plafonds; ils appellent l'or et la soie pour filer leurs vêtemens; ils respirent les parfums, cherchent l'appétit dans l'art de leurs cuisiniers; et, quand le repos succède à leur oisiveté, ils s'endorment nonchalamment sur le duvet. Rien n'échappe à ces hommes riches et curieux; ni les fleurs d'Italie, ni les perroquets du Brésil, ni les toiles peintes de Masulipatan, ni les magots de la Chine, ni les porcelaines de Saxe, de Sève et du Japon. Voyez leurs palais à la ville et à la campagne, leurs habits de goût, leurs meubles élégans, leurs équipages lestes; tout cela sent-il le *peuple?* Cet homme qui a su brusquer la fortune par la porte de la finance mange noblement en un repas la nourriture de cent familles du *peuple*, varie sans cesse ses plaisirs, réforme un vernis, perfectionne un lustre par le secours des gens du métier, arrange une fête, et donne de nouveaux noms à ses voitures. Son fils se livre aujourd'hui à un cocher fougueux pour effrayer les passans, demain il est cocher lui-même pour les faire rire.

Il ne reste donc dans la masse du *peuple* que les ouvriers

et les laboureurs. Je contemple avec intérêt leur façon d'exister; je trouve que cet ouvrier habite ou sous le chaume, ou dans quelque réduit que nos villes lui abandonnent, parce qu'on a besoin de sa force. Il se lève avec le soleil, et, sans regarder la fortune qui rit au dessus de lui, il prend son habit de toutes les saisons, il fouille nos mines et nos carrières, il dessèche nos marais, il nettoie nos rues, il bâtit nos maisons, il fabrique nos meubles; la faim arrive, tout lui est bon; le jour finit, il se couche durement, et s'endort dans les bras de la fatigue.

Le laboureur, autre homme du *peuple*, est, avant l'aurore, tout occupé à ensemencer nos terres, à cultiver nos champs, à arroser nos jardins. Il souffre le chaud, le froid, la hauteur des grands, l'insolence des riches, le brigandage des traitans, les vexations et le pillage des commis, le ravage même des bêtes fauves, qu'il n'ose écarter de ses moissons par respect pour les plaisirs des puissans. Il est sobre, juste, fidèle, religieux, sans considérer ce qui lui en reviendra. Colas épouse Colette, parce qu'il l'aime; Colette donne son lait à ses enfans, sans connoître le prix de la fraîcheur et du repos. Ils grandissent, ces enfans; et Colas, ouvrant la terre devant eux, leur apprend à la cultiver. Il meurt, et leur laisse son champ à partager également; si Colas n'étoit pas un homme du *peuple*, il le laisseroit tout entier à l'aîné. Tel est le portrait des hommes qui composent ce que nous appelons *peuple*, et qui forment toujours la partie la plus nombreuse et la plus nécessaire de la nation.

Qui croiroit qu'on a osé avancer de nos jours cette maxime d'une politique infâme, que de tels hommes ne doivent point être à leur aise, si l'on veut qu'ils soient industrieux et obéissans? Si ces prétendus politiques, ces beaux génies pleins d'humanité, voyageoient un peu, ils verroient que l'industrie n'est nulle part si active que dans les pays où le petit *peuple* est à son aise, et que nulle part chaque genre d'ouvrage ne reçoit plus de perfection. Ce n'est pas que des hommes engourdis sous le poids d'une misère habituelle ne puissent s'éloigner quelque temps du travail, si toutes les impositions cessoient sur-le-champ: mais, outre la différence sensible entre le changement du

peuple et l'excès de cette supposition, ce ne seroit point à l'aisance qu'il faudroit attribuer ce moment de paresse, ce seroit à la surcharge qui l'auroit précédée. Encore ces mêmes hommes, revenus de l'emportement d'une joie inespérée, sentiroient-ils bientôt la nécessité de travailler pour subsister; et le desir naturel d'une meilleure subsistance les rendroit fort actifs. Au contraire, on n'a jamais vu et on ne verra jamais des hommes employer toutes leurs forces et toute leur industrie s'ils sont accoutumés à voir les taxes engloutir le produit des nouveaux efforts qu'ils pourroient faire, et ils se borneroient au soutien d'une vie toujours abandonnée sans aucune espèce de regret.

A l'égard de l'obéissance, c'est une injustice de calomnier ainsi une multitude infinie d'innocens; car les rois n'ont point de sujets plus fidèles, et, si j'ose le dire, de meilleurs amis. Il y a plus d'amour public dans cet ordre peut-être que dans tous les autres; non point parce qu'il est pauvre, mais parce qu'il sait très-bien, malgré son ignorance, que l'autorité et la protection du prince sont l'unique gage de sa sûreté et de son bien-être; enfin, parce qu'avec le respect naturel des petits pour les grands, avec cet attachement particulier à notre nation pour la personne de ses rois, ils n'ont point d'autres biens à espérer. Dans aucune histoire on ne rencontre un seul trait qui prouve que l'aisance du peuple par le travail ait nui à son obéissance. On ne doit craindre que son égarement, lorsque des factieux, après l'avoir trompé par des promesses chimériques, se servent de lui comme d'un instrument pour exciter des troubles dans l'état et faire réussir leurs projets ambitieux.

Concluons qu'Henri IV avoit raison de desirer que son *peuple* fût dans l'aisance, et d'assurer qu'il travailleroit à procurer à tout laboureur les moyens d'avoir l'oie grasse dans son pot. Faites passer beaucoup d'argent dans les mains du *peuple*, il en reflue nécessairement dans le trésor public une quantité proportionnée que personne ne regrettera; mais lui arracher de force l'argent que son labeur et son industrie lui ont procuré, c'est priver l'état de son embonpoint et de ses ressources.

Chez les Romains, tout ce qui, par l'établissement de Romulus, n'étoit pas sénateur ou chevalier, étoit *peuple*, *plebs*, habitant de la ville ou de la campagne. Le *peuple* de la campagne la cultivoit et tenoit le premier rang : d'où il arriva que, dans les commencemens de la république, les patriciens eux-mêmes, dans le sein de la paix, travailloient à la culture des terres, parce que chacun cultivoit sans déshonneur son propre champ, ou celui qui lui étoit assigné sur les terres romaines.

Une partie du *peuple* qui habitoit la ville exerçoit le trafic, les arts, les différens métiers ; et les plus distingués d'entre eux s'appliquoient au ministère du barreau pour s'élever à la magistrature.

La populace de Rome, qu'il ne faut pas confondre avec le *peuple*, proprement dit, *plebs*, étoient des vagabonds, sans feu ni lieu, toujours prêts à exciter des troubles et à commettre des crimes. Ils se tenoient dans les places publiques, criant qu'on partageât les terres suivant la loi agraire. Pour soulager la ville de ces misérables, on les envoyoit dans les champs publics ; mais une partie les quittoit pour revenir à Rome. C'étoit là que les séditieux, qui ne cherchent qu'à troubler l'état pour envahir les biens des honnêtes gens, ameutoient cette canaille, et s'en servoient à leurs fins, comme des gueux qui n'avoient rien à perdre.

(M. de JAUCOURT.)

PEUR.

Peur, frayeur, terreur. Ces trois expressions marquent, par gradation, les divers états de l'ame plus ou moins troublée par la crainte. L'appréhension vive de quelque danger cause la *peur;* si cette appréhension est plus frappante, elle produit la *frayeur;* si elle abat notre esprit, c'est la *terreur.*

La *peur* est souvent un foible de la machine pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'elle a du péril; la *frayeur* est une épouvante plus grande et plus frappante; la *terreur* est une passion accablante de l'ame, causée par la présence ou par l'idée très-forte de l'effroi.

Quelques exemples tirés de l'histoire romaine vont justifier la distinction qu'on vient de donner de ces trois mots.

Pyrrhus eut moins de *peur* des forces de la république que d'admiration pour ses procédés; au contraire, dans la suite des siècles, Attila faisoit un trafic continuel de la *frayeur* des Romains; mais Julien, par sa sagesse, sa constance, son économie, sa valeur, et une suite perpétuelle d'actions héroïques, rechassa les Barbares des frontières de son empire; et la *terreur* que son nom leur inspiroit les contint tant qu'il vécut.

Auguste armé craignoit les révoltes des soldats; et, quand il fut en paix, il redoutoit également les conjurations des citoyens. Dans la *peur* qu'il eut toujours devant les yeux d'éprouver le sort de son prédécesseur, il ne songea qu'à s'éloigner de sa conduite. Voilà la clé de toute la vie d'Octave.

On lit qu'après la perte de la bataille de Cannes, la *frayeur* fut extrême dans Rome; mais il n'en est pas de la consternation d'un peuple libre et belliqueux qui se trouve toujours des ressources de courage, comme de celle d'un peuple esclave qui ne sent que sa foiblesse.

Le célèbre sénatus-consulte, que l'on voit encore gravé sur le chemin de Rimini à Cézène, par lequel on dévouoit aux dieux infernaux quiconque, avec une cohorte seulement, passeroit le Rubicon, prouve combien le sénat

appréhendoit les desseins de César. Aussi ne peut-on exprimer la *terreur* qu'il répandit lorsqu'il passa ce ruisseau. Pompée lui-même éperdu ne sut que fuir, abandonner l'Italie, et gagner promptement la mer.

La *peur* et la pâleur avoient des autels chez les Grecs et les Romains, afin qu'elles préservassent de l'opprobre et de l'infamie.

(M. de JAUCOURT.)



PHANTOME.

PHANTOME.

SPECTRE effrayant. La même source d'où sont venus les oracles a donné naissance aux *phantômes*. On se forgea des dieux qui n'inspiroient que la terreur et la crainte des maux qu'on les croyoit capables de faire : ayant plus de part à la religion des peuples que la confiance et l'amour de la justice, les esprits s'occupèrent des idées de leurs divinités redoutables, sous des figures monstrueuses, qui ne pouvoient manquer d'altérer l'imagination des enfans. Ces vains *phantômes* les tenoient dans une frayeur terrible, qui duroit quelquefois autant que leur vie.

Mais les poètes ôtèrent aux *phantômes* leur appareil ridicule pour ne les considérer que comme des illusions que les dieux employoient quelquefois à tromper les hommes ; c'est ainsi que, dans Virgile, Junon voulant sauver Turnus, et le tirer de la mêlée où il exposoit témérairement sa valeur, forma d'une épaisse nuée le *phantôme* d'Enée, auquel elle donna les armes, la démarche et le son de voix du prince troyen. Elle présente ce *phantôme* devant Turnus, qui ne manqua pas d'abord de l'attaquer : le faux Enée se sauve, et Turnus le poursuit jusque dans un vaisseau qui se trouvoit au port. Alors la déesse pousse le vaisseau en pleine mer, et fait disparoître le rival imaginaire du prince Rutule.

« Où fuis-tu, Enée, s'écrie-t-il ? n'abandonne pas » l'épouse qui t'est promise. » En parlant ainsi, il poursuit un *phantôme*, l'épée à la main, et ne voit pas que les vents emportent sa fausse joie.

Les histoires d'apparitions et de *phantômes* amusent toujours, même ceux à qui elles font peur. Celle du spectre d'Athènes que Pline rapporte le plus sérieusement du monde, paroît être l'original de tous ces contes de revenans, répétés et retournés en mille manières, attendu que chacun peut raconter à sa fantaisie ce qui n'est jamais arrivé. Quoi qu'il en soit, les mauvais plaisans ne pourront pas dire cette fois que c'est ici une histoire d'esprit, faite par quelqu'un qui n'en a guère. C'est Pline qui parle, et Pline avoit infiniment d'esprit. Ecoutons :

« Le loisir dont nous jouissons, écrit-il à un de ses » amis, vous permet d'enseigner, et me permet d'apprendre. Je voudrois donc bien savoir si les *phantômes* ont » quelque chose de réel, s'ils ont une vraie figure, si ce sont » des génies ou seulement de vaines images qui se tracent » dans l'imagination troublée par la crainte. Ce qui me feroit » pencher à croire qu'il y a de véritables spectres, c'est » ce qu'on m'a dit être arrivé à Curtius-Rufus. Dans le » temps qu'il étoit encore sans fortune et sans nom, il » avoit suivi en Afrique celui à qui le gouvernement en » étoit échu. Sur le déclin du jour, il se promenoit sous » un portique, lorsqu'une femme d'une taille et d'une » beauté plus qu'humaine se présente à lui : la peur le » saisit. *Je suis*, dit-elle, *l'Afrique ; je viens te prédire* » *ce qui doit t'arriver. Tu iras à Rome, tu rempliras les* » *plus grandes charges, et tu reviendras ensuite gou-* » *verner cette province où tu mourras.* Tout arriva comme » elle l'avoit prédit. On conte même qu'abordant à Carthage, et sortant de son vaisseau, la même figure se » présenta devant lui, et vint à sa rencontre sur le rivage. » Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il tomba malade, et que, » jugeant de l'avenir par le passé, et du malheur qui le » menaçoit par la bonne fortune qu'il avoit éprouvée, » il désespéra de sa guérison, malgré la bonne opinion » que tous les siens en avoient conçue. Mais voici une » autre histoire qui ne vous paroîtra pas moins surprenante, et qui est bien plus horrible : je vous la donnerai telle que je l'ai reçue. Il y avoit à Athènes une » maison fort grande et fort logeable, mais décriée et » déserte. Dans le plus profond silence de la nuit, on » entendoit un bruit de fer qui se choquoit contre du fer, » et, si l'on prêtoit l'oreille avec plus d'attention, un bruit » de chaînes qui paroissoit d'abord venir de loin, et ensuite s'approcher. Bientôt on voyoit un spectre fait » comme un vieillard très-maigre, très-abattu, qui avoit » une longue barbe, des cheveux hérissés, des fers aux » pieds et aux mains, qu'il secouoit horriblement. De là, » des nuits affreuses et sans sommeil pour ceux qui habitoient cette maison. L'insomnie, à la longue, amenoit » la maladie ; et la maladie, en redoublant la frayeur,

» étoit suivie de la mort. Car, pendant le jour, quoique
» le spectre ne parût plus, l'impression qu'il avoit faite
» le remettoit devant les yeux, et la crainte passée en
» donnoit une nouvelle. A la fin, la maison fut abandonnée
» et laissée toute entière au *phantôme*. On y mit pourtant
» un écriteau pour avertir qu'elle étoit à louer ou à
» vendre, dans la pensée que quelqu'un, peu instruit d'un
» inconvénient si terrible, pourroit y être trompé. Le
» philosophe Athénodore vint à Athènes : il aperçoit
» l'écriteau, en demande le prix : la modicité le met en
» défiance. Il s'informe : on lui dit l'histoire ; et, loin de
» lui faire rompre le marché, elle l'engage à le conclure
» sans remise. Il s'y loge ; et, sur le soir, il ordonne
» qu'on lui dresse son lit dans l'appartement sur le devant,
» qu'on lui apporte ses tablettes, sa plume et de la lu-
» mière, et que ses gens se retirent au fond de la maison.
» Lui, de peur que son imagination libre n'allât au gré
» d'une crainte frivole se figurer des *phantômes*, il ap-
» plique son esprit, ses yeux et sa main à écrire. Au com-
» mencement de la nuit, un profond silence règne dans
» cette maison comme par-tout ailleurs ; ensuite il entend
» des fers s'entre-choquer, des chaînes qui se heurtent ;
» il ne lève pas les yeux ; il ne quitte point sa plume,
» ne songe qu'à bien affermir son cœur, et à se garantir
» de l'illusion de ses sens. Le bruit s'augmente, s'appro-
» che : il semble qu'il se fasse près de la porte et bientôt
» dans la chambre même. Il regarde, il aperçoit le spectre
» tel qu'on le lui avoit dépeint. Ce spectre étoit debout
» et l'appeloit du doigt. Athénodore lui fait signe de la
» main d'attendre un peu, et continue à écrire comme
» si de rien n'étoit. Le spectre recommence son fracas
» avec ses chaînes qu'il fait sonner aux oreilles du philo-
» sophe. Celui-ci regarde encore une fois, et voit que
» l'on continue à l'appeler du doigt. Alors, sans tarder
» davantage, il se lève, prend la lumière et suit. Le *phan-*
» *tôme* marche d'un pas lent, comme si le poids des
» chaînes l'eût accablé. Mais, après qu'il est arrivé dans
» la cour de la maison, il disparoît tout-à-coup, et laisse
» là notre philosophe, qui ramasse des feuilles et des herbes,
» et les place à l'endroit où il avoit été quitté pour le pouvoir

» reconnoître. Le lendemain, il va trouver les magistrats, » et les supplie d'ordonner que l'on fouille en cet endroit. » On le fait, on y trouve des os encore enlacés dans des chaînes : le temps avoit consumé les chairs. Après qu'on les eut » soigneusement rassemblés, on les ensévelit publiquement ; et, depuis que l'on eut rendu au mort les derniers » devoirs, il ne troubla plus le repos de cette maison. Ce » que je viens de dire, je le crois sur la foi d'autrui ; mais » voici ce que je puis assurer aux autres sur la mienne. » J'ai un affranchi, nommé Marcus, qui n'est point sans » instruction. Il étoit couché avec son jeune frère : il lui » sembla voir quelqu'un assis sur le lit, et qui approchoit » des ciseaux de sa tête, et même lui coupoit des cheveux au dessus du front. Quand il fut jour, on aperçut » qu'il avoit le haut de la tête rasé, et ses cheveux furent » trouvés répandus près de lui. Peu après, pareille aventure, arrivée à un de mes gens, ne me permit plus de » douter de la vérité de l'autre. Un de mes jeunes esclaves » dormoit avec ses compagnons dans le lieu qui leur est » destiné. Deux hommes, vêtus de blanc (c'est ainsi » qu'il le racontoit), vinrent par les fenêtres, lui rasèrent » la tête pendant qu'il étoit couché, et s'en retournèrent » comme ils étoient venus. Le lendemain, lorsque le jour » parut, on le trouva rasé comme on avoit trouvé l'autre, et les cheveux qu'on avoit coupés épars sur le » plancher. Ces aventures n'eurent aucune suite, si ce » n'est peut-être que je ne fus point accusé devant Domitien, sous l'empire de qui elles arrivèrent. Je ne » l'eusse pas échappé s'il eût vécu ; car on trouva dans » son porte-feuille une requête donnée contre moi par » Metius-Carus. De là, on peut conjecturer que, comme » la coutume des accusés est de négliger leurs cheveux » et de les laisser croître, ceux que l'on avoit coupés » à mes gens marquoient que j'étois hors de danger. » Je vous supplie donc de mettre ici toute votre érudition en œuvre. Le sujet est digne d'une profonde méditation, et peut-être ne suis-je pas indigne que vous me » fassiez part de vos lumières. Si, selon votre coutume, » vous balancez les deux opinions contraires, faites pourtant que la balance penche de quelque côté pour me

» tirer de l'inquiétude où je suis ; car je ne vous consulte » que pour n'y plus être. »

La première réflexion qui se présente sur ce récit (car on ne peut pas entendre des histoires de revenans sans en dire son avis), c'est qu'il n'y a qu'un seul fait, celui des cheveux coupés, dont Pline se rende le garant, sans qu'on sache pourquoi; car il ne le rapporte que sur la foi d'un affranchi et d'un esclave; et, quand l'un et l'autre auroient été trompés par la frayeur, ou auroient eux-mêmes trompé leur maître, il n'y auroit rien de merveilleux; cela même est un peu plus facile à supposer qu'il ne l'est de croire qu'un esprit, vêtu de blanc, vienne faire l'office de barbier. Il se présente un autre objet de réflexion : la consultatiou très-sérieuse que Pline demande à son ami, le ton dont il s'exprime, l'apparition du mauvais génie de Brutus rapportée par le grave et judicieux Plutarque, plusieurs endroits du penseur Tacite, nous font voir que de très-grands esprits, des écrivains philosophes, n'ont pas cru les apparitions impossibles. Voilà un beau texte à commenter; mais comme, après avoir parlé long-temps, on pourroit bien n'en pas savoir davantage; comme d'ailleurs ce sujet, selon la manière dont on l'envisage, peut paroître ou trop frivole pour être mêlé à des objets sérieux, ou trop sérieux pour être traité légèrement, ces raisons m'imposent silence, et cet article de Pline finira comme toutes les conversations sur les esprits, où chacun fait son histoire, et écoute celle des autres, sans que personne soit obligé d'en rien croire. J'observerai seulement que, dans une autre lettre, Pline, écrivant à son ami Tacite, commence ainsi : « J'augure (et » cet augure-là n'est pas trompeur) que vos ouvrages » seront immortels. » Assurément la prédiction s'est bien vérifiée jusqu'ici. Je serois tenté d'en conclure que Pline raisonnoit mieux sur les écrits de Tacite que sur les histoires des revenans.

(M. de Jaucourt.)

PHILANTROPIE.

La philantropie est une vertu douce, patiente et désintéressée, qui supporte le mal sans l'approuver. Elle se sert de la connoissance de sa propre foiblesse pour compatir à celle d'autrui. Elle ne demande que le bien de l'humanité, et ne se lasse jamais dans cette bonté désintéressée; elle imite les dieux qui n'ont aucun besoin d'encens ni de victimes. Il y a deux manières de s'attacher aux hommes : la premiere est de s'en faire aimer par ses vertus, pour employer leur confiance à les rendre bons; et cette *philantropie* est toute divine. La seconde manière est de se donner à eux, par l'artifice de la flatterie, pour leur plaire, les captiver et les gouverner. Dans cette dernière pratique, si commune chez les peuples polis, ce ne sont pas les hommes qu'on aime, c'est soi-même.

(M. de Jaucourt.)

PHILIPPIQUES.

NOM que l'on donne aux oraisons ou harangues de Démosthène contre Philippe, roi de Macédoine.

On regarde les *Philippiques* comme les pièces les plus importantes de ce célèbre orateur. Longin cite un grand nombre d'exemples du style sublime qu'il tire de ces oraisons, et il en développe parfaitement les beautés. En effet, la véhémence et le pathétique qui faisoient le caractère de Démosthène ne se produisent nulle part ailleurs avec plus de force que dans ces interrogations pressantes et dans ces vives apostrophes avec lesquelles il tonnoit contre l'indolence et la mollesse des Athéniens. Quelque délicatesse qu'il y ait dans le discours du même orateur contre Leptines, les *Philippiques* l'emportent encore, soit par la grandeur du sujet, soit par l'occasion qu'elles fournissent à Démosthène de déployer son principal talent, celui d'émouvoir et d'étonner.

« M. de Tourreil, dit M. de Chambers, a donné une » excellente traduction des *Philippiques* de Démosthène; » c'est une chose extraordinaire que de voir tant d'esprit » dans une traduction, et de trouver dans une langue » moderne une aussi grande partie de la force et de » l'énergie de Démosthène, et cela dans une langue aussi » foible que la langue française. »

Tel est le jugement que M. de Chambers a porté de la traduction de M. de Tourreil; mais nos meilleurs écrivains en pensent bien différemment.

« On a laissé, dit M. Rollin, dans la dernière traduction » de M. de Tourreil, quoique beaucoup plus travaillée et » plus correcte que les précédentes, beaucoup d'expres- » sions basses, triviales; et, d'un autre côté, le style » en est quelquefois enflé et ampoulé (et il donne des » exemples de l'un et de l'autre); défauts, ajoute-t-il, » directement opposés au caractère de Démosthène, dont » l'élocution réunit en même temps beaucoup de simpli- » cité et beaucoup de noblesse. »

M. l'abbé Massieu, dans des remarques sur la seconde

édition de M. de Tourreil, parle ainsi de ce traducteur : » Le privilége d'entendre M. de Tourreil n'est pas donné » à tout le monde. En beaucoup d'endroits, on doute qu'il » s'entende lui-même. Il quitte le sens pour les mots, et » le solide pour le brillant. Il aime les épithètes qui em- » plissent la bouche, les phrases synonymes qui disent » trois ou quatre fois la même chose, les expressions » singulières, les figures outrées, et généralement tous » ces excès qui sont les écueils des écrivains médiocres. » Il ignore sur-tout la naïveté du langage, etc. ». Seroit-ce toutes ces qualités qui auroient séduit M. de Chambers, et décidé son admiration pour la traduction de M. de Tourreil ?

On a aussi donné le nom de *Philippiques* à quatorze oraisons de Cicéron contre Marc-Antoine. C'est Cicéron lui-même qui leur donna ce titre dans une épître à Brutus, où il en parle ; et la postérité l'a trouvé si juste qu'il s'est perpétué jusqu'à nous.

Les *Philippiques* de Cicéron lui coûtèrent la vie, Marc-Antoine en ayant été si irrité que, dans la proscription qui signala son triumvirat avec Auguste et Lépide, il obtint qu'on lui abandonneroit Cicéron, le fit poignarder, et attacher la tête et les mains de cet orateur sur la tribune aux harangues où il avoit prononcé les *Philippiques*.

Durant la minorité de Louis XV, et sous la régence de M. le duc d'Orléans, il parut contre ce dernier prince un libelle en vers très-injurieux, sous le nom de *Philippiques*, par allusion au nom de Philippe que portoit M. le régent. Plusieurs poëtes furent soupçonnés d'en être les auteurs, mais sur-tout Lagrange, auteur de plusieurs tragédies, qui fut envoyé aux îles de Sainte-Marguerite, et ne s'en sauva que pour s'expatrier. M. de Voltaire en parle ainsi dans son épître sur la calomnie :

Vous avez bien connu, comme je pense,
Ce bon régent qui gâta tout en France :
Il étoit né pour la société,
Pour les beaux arts et pour la volupté ;
Grand, mais facile, ingénieux, affable,
Peu scrupuleux, mais de crime incapable ;

Et cependant, ô mensonge! ô noirceur!
Nous avons vu la ville et les provinces,
Au plus aimable, au plus clément des princes,
Donner les noms.... Quelle absurde fureur!
Chacun les lit, ces archives d'horreur,
Ces vers impurs. appelés *Philippiques*,
De l'imposture éternelles chroniques!
Et nul Français n'est assez généreux
Pour s'élever, pour déposer contre eux.

Ils auront le sort de tous les libelles, ils seront oubliés, et la mémoire du prince qu'ils outrageoient ne périra point.

(ANONYME.)

PHILOSOPHE.

Il n'y a rien qui coûte moins à acquérir aujourd'hui que le nom de *philosophe ;* une vie obscure et retirée, quelque dehors de sagesse, avec un peu de lecture, suffisent pour attirer ce nom à des personnes qui s'en honorent sans le mériter.

D'autres en qui la liberté de penser tient lieu de raisonnement, se regardent comme les seuls véritables *philosophes*, parce qu'ils ont osé renverser les bornes sacrées posées par la religion, et qu'ils ont brisé les entraves où la foi mettoit leur raison. Fiers de s'être défaits des préjugés de l'éducation, en matière de religion, ils regardent avec mépris les autres comme des ames foibles, des génies serviles, des esprits pusillanimes qui se laissent effrayer par les conséquences où conduit l'irréligion, et qui, n'osant sortir un instant du cercle des vérités établies, ni marcher dans des routes nouvelles, s'endorment sous le joug de la superstition.

Mais on doit avoir une idée plus juste du *philosophe*, et voici le caractère que nous lui donnons.

Les autres hommes sont déterminés à agir sans sentir, ni connoître les causes qui les font mouvoir sans même songer qu'il y en ait. Le *philosophe*, au contraire, démêle les causes autant qu'il est en lui, et souvent même les prévient, et se livre à elles avec connoissance : c'est une horloge qui se monte, pour ainsi dire, quelquefois elle-même. Ainsi il évite les objets qui peuvent lui causer des sentimens qui ne conviennent ni au bien-être ni à l'être raisonnable, et cherche ceux qui peuvent exciter en lui des affections convenables à l'état où il se trouve. La raison est à l'égard du *philosophe* ce que la grace est à l'égard du chrétien. La grace détermine le chrétien à agir; la raison détermine le *philosophe*.

Les autres hommes sont emportés par leurs passions, sans que les actions qu'ils font soient précédées de la réflexion : ce sont des hommes qui marchent dans les ténèbres; au lieu que le *philosophe*, dans ses passions mêmes,

n'agit qu'après la réflexion; il marche la nuit, mais il est précédé d'un flambeau.

Le *philosophe* forme ses principes sur une infinité d'observations particulières. Le peuple adopte le principe sans penser aux observations qui l'ont produit : il croit que la maxime existe, pour ainsi dire, par elle-même; mais le *philosophe* prend la maxime dès sa source; il en examine l'origine, il en connoît la propre valeur, et n'en fait que l'usage qu'il lui convient.

La vérité n'est pas pour le *philosophe* une maîtresse qui corrompe son imagination, et qu'il croie trouver partout; il se contente de la pouvoir démêler où il peut l'apercevoir. Il ne la confond point avec la vraisemblance; il prend pour vrai ce qui est vrai, pour faux ce qui est faux, pour douteux ce qui est douteux, et pour vraisemblable ce qui n'est que vraisemblable. Il fait plus, et c'est ici une grande perfection du *philosophe*; c'est que lorsqu'il n'a point de motif propre pour juger, il sait demeurer indéterminé.

Le monde est plein de personnes d'esprit et de beaucoup d'esprit, qui jugent toujours; toujours ils devinent, car c'est deviner que de juger sans sentir, quand on a le motif propre du jugement. Ils ignorent la portée de l'esprit humain; ils croient qu'il peut tout connoître: ainsi ils trouvent de la honte à ne point prononcer de jugement, et s'imaginent que l'esprit consiste à juger. Le *philosophe* croit qu'il consiste à bien juger : il est plus content de lui-même quand il a suspendu la faculté de se déterminer, que s'il s'étoit déterminé avant d'avoir senti le motif propre à la décision. Ainsi il juge et parle moins, mais il juge plus sûrement et parle mieux; il n'évite point les traits vifs qui se présentent naturellement à l'esprit par un prompt assemblage d'idées qu'on est souvent étonné de voir unies. C'est dans cette prompte liaison que consiste ce que communément on appelle esprit; mais aussi c'est ce que le *philosophe* recherche le moins, et il préfère à ce brillant le soin de bien distinguer ses idées, d'en connoître la juste étendue et la liaison précise, et d'éviter de prendre le change en portant trop loin quelque rapport particulier que les idées ont entre

elles. C'est dans ce discernement que consiste ce qu'on appelle jugement et justesse d'esprit : à cette justesse se joignent encore la souplesse et la netteté. Le *philosophe* n'est pas tellement attaché à un systême, qu'il ne sente toute la force des objections. La plupart des hommes sont si fort livrés à leurs opinions, qu'ils ne prennent pas seulement la peine de pénétrer celles des autres. Le *philosophe* comprend le sentiment qu'il rejette, avec la même étendue et la même netteté qu'il entend celui qu'il adopte.

L'esprit philosophique est donc un esprit d'observation et de justesse, qui rapporte tout à ses véritables principes ; mais ce n'est pas l'esprit seul que le *philosophe* cultive, il porte plus loin son attention et ses soins.

L'homme n'est point un monstre qui ne doive vivre que dans les abîmes de la mer, ou dans le fond des forêts : les seules nécessités de la vie lui rendent le commerce des autres nécessaire ; et, dans quelqu'état où il puisse se trouver, ses besoins et le bien-être l'engagent à vivre en société. Ainsi la raison exige de lui qu'il connoisse, qu'il étudie, et qu'il travaille à acquérir les qualités sociables.

Notre *philosophe* ne se croit pas en exil dans ce monde ; il ne croit point être en pays ennemi ; il veut jouir, en sage économe, des biens que la nature lui offre ; il veut trouver du plaisir avec les autres : et, pour en trouver, il en faut faire ; ainsi il cherche à convenir à ceux avec qui le hasard ou son choix le font vivre ; et il trouve en même temps ce qui lui convient : c'est un honnête homme qui veut plaire et se rendre utile.

La plupart des grands, à qui les dissipations ne laissent pas assez de temps pour méditer, sont durs envers ceux qu'ils ne croient pas leurs égaux. Les *philosophes* ordinaires qui méditent trop, ou plutôt qui méditent mal, le sont envers tout le monde ; ils fuient les hommes, et les hommes les évitent. Mais notre *philosophe*, qui sait se partager entre la retraite et le commerce des hommes, est plein d'humanité. C'est le *Crémès* de Térence qui sent qu'il est homme, et que la seule humanité intéresse à la mauvaise ou à la bonne fortune de son voisin.

Il seroit inutile de remarquer ici combien le *philosophe* est jaloux de tout ce qui s'appelle *honneur* et *probité*.

La société civile est, pour ainsi dire, une divinité pour lui sur la terre; il l'encense, il l'honore par la probité, par une attention exacte à ses devoirs, et par un desir sincère de n'en être pas un membre inutile ou embarrassant. Les sentimens de probité entrent autant dans la constitution mécanique du *philosophe*, que les lumières de l'esprit. Plus vous trouverez de raison dans un homme, plus vous trouverez en lui de probité. Au contraire, où règnent le fanatisme et la superstition, règnent les passions et l'emportement. Le tempérament du *philosophe*, c'est d'agir par esprit d'ordre ou par raison; comme il aime extrêmement la société, il lui importe bien plus qu'au reste des hommes de disposer tous ses ressorts à ne produire que des effets conformes à l'idée d'honnête homme. Ne craignez pas que, parce que personne n'a les yeux sur lui, il s'abandonne à une action contraire à la probité. Non, cette action n'est point conforme à la disposition mécanique du sage; il est pétri, pour ainsi dire, avec le levain de l'ordre et de la règle; il est rempli des idées du bien de la société civile; il en connoît les principes bien mieux que les autres hommes. Le crime trouveroit en lui trop d'oppositions, il auroit trop d'idées naturelles et trop d'idées acquises à détruire. Sa faculté d'agir est, pour ainsi dire, comme une corde d'instrument de musique montée sur un certain ton; elle n'en sauroit produire un contraire. Il craint de se détonner, de se désaccorder avec lui-même; et ceci me fait ressouvenir de ce que Velleius dit de Caton d'Utique, qu'il ne faisoit jamais de bonnes actions pour paroître les avoir faites, mais parce qu'il n'étoit pas en lui de faire autrement.

D'ailleurs, dans toutes les actions que les hommes font, ils ne cherchent que leur propre satisfaction actuelle: c'est le bien, ou plutôt l'attrait présent, suivant la disposition mécanique où ils se trouvent, qui les fait agir. Or le *philosophe* est disposé plus que qui que ce soit par ses réflexions, à trouver plus d'attrait et de plaisir à vivre avec vous, à s'attirer votre confiance et votre estime, à s'acquitter des devoirs de l'amitié et de la reconnoissance. Ces sentimens sont encore nourris dans le fond de son cœur par la religion, où l'ont conduit les lumières naturelles de

sa raison. Encore un coup, l'idée de mal-honnête homme est autant opposée à l'idée de *philosophe*, que l'est l'idée de stupide; et l'expérience fait voir tous les jours que plus on a de raison et de lumières, plus on est sûr et propre pour le commerce de la vie. Un sot, dit la Rochefoucault, n'a pas assez d'étoffe pour être bon : on ne pèche que parce que les lumières sont moins fortes que les passions : et c'est une maxime de théologie vraie en un certain sens, que tout pécheur est ignorant.

Le *philosophe* est donc un honnête homme qui agit en tout par raison, et qui joint à un esprit de réflexion et de justesse les mœurs et les qualités sociables.

De cette idée, il est aisé de conclure combien le sage insensible des stoïciens est éloigné de la perfection de notre *philosophe* : un tel *philosophe* est homme, et leur sage n'étoit qu'un phantôme. Ils rougissoient de l'humanité, et il en fait gloire; ils vouloient follement anéantir les passions, et nous élever au dessus de notre nature par une insensibilité chimérique : pour lui, il ne prétend pas au chimérique honneur de détruire les passions, parce que cela est impossible; mais il travaille à n'en être pas tyrannisé, à les mettre à profit, et à en faire un usage raisonnable, parce que cela est possible, et que la raison le lui ordonne.

On voit encore, par tout ce que nous venons de dire, combien s'éloignent de la juste idée du *philosophe* ces indolens, qui, livrés à une méditation paresseuse, négligent le soin de leurs affaires temporelles et de tout ce qui s'appelle fortune. Le vrai *philosophe* n'est point tourmenté par l'ambition, mais il veut avoir les commodités de la vie : il lui faut, outre le nécessaire, un honnête superflu qui puisse le rendre heureux; c'est le fond des bienséances et des agrémens, et il saura toujours en faire un noble usage. Ce sont de faux *philosophes*, qui, par leur indolence et par des maximes éblouissantes, ont voulu persuader que le plus exact nécessaire suffit au *philosophe*.

L'esprit philosophique est un don de la nature, perfectionné par le travail, par l'art et par l'habitude, pour juger sainement de toutes choses. Quand on possède supérieurement cet esprit, il produit une intelligence mer-

veilleuse, la force du raisonnement, un goût sûr et réfléchi de ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans le monde; c'est la règle du vrai et du beau. Il n'y a rien d'estimable dans les différens ouvrages qui sortent de la main des hommes, que ce qui est animé de cet esprit. De lui dépend, en particulier, la gloire des belles lettres; cependant comme il est le partage de bien peu de savans, il n'est ni possible ni nécessaire pour le succès des lettres, qu'un talent si rare se trouve dans tous ceux qui les cultivent. Il suffit à une nation que certains grands génies le possèdent éminemment, et que la supériorité de leurs lumières les rende les arbitres du goût, les oracles de la critique, les dispensateurs de la gloire littéraire. L'esprit philosophique résidant avec éclat dans ce petit nombre de gens, il répandra, pour ainsi dire, ses influences sur tout le corps de l'état, sur tous les ouvrages de l'esprit ou de la main, et principalement sur ceux de littérature. Qu'on bannisse les arts et les sciences, on bannira cet esprit philosophique qui les produit; dès lors on ne verra plus personne capable d'enfanter d'excellens ouvrages; et les lettres avilies languiront dans l'obscurité.

(ANONYME.)

PHILOSOPHIE. *

Ce mot signifie, suivant son étymologie, l'amour de la sagesse. Ayant toujours été assez vague, à cause des diverses significations qu'on y a attachées, il faut faire deux choses dans cet article, 1° rapporter historiquement l'origine et les différentes acceptions de ce terme; 2° en fixer le sens par une bonne définition.

1° Ce que nous appelons aujourd'hui *philosophie*, s'appeloit d'abord *sophie* ou *sagesse;* et l'on sait que les premiers philosophes ont été décorés du titre de *sages*. Ce nom a été, dans les premiers temps, ce que le nom de *bel esprit* est dans le nôtre, c'est-à-dire qu'il a été prodigué à bien des personnes qui ne méritoient rien moins que ce titre fastueux. C'étoit alors l'enfance de l'esprit humain, et l'on étendoit le nom de *sagesse* à tous les arts qui exerçoient le génie, ou dont la société retiroit quelqu'avantage; mais comme le savoir, l'érudition, est la principale culture de l'esprit, et que les sciences étudiées et réduites en pratique apportent bien des commodités au genre humain, la sagesse et l'érudition furent confondues; et l'on entendit par être versé ou instruit dans la sagesse, posséder l'Encyclopédie de ce qui étoit connu dans le siècle où l'on vivoit.

Entre toutes les sciences, il y en a une qui se distingue par l'excellence de son objet; c'est celle qui traite de la divinité, qui règle nos idées et nos sentimens à l'égard du premier Etre, et qui y conforme notre culte. Cette étude, étant la sagesse par excellence, a fait donner le nom de *sages* à ceux qui s'y sont appliqués, c'est-à-dire aux théologiens et aux prêtres. L'écriture elle-même donne aux prêtres chaldéens le titre de *sages*, sans doute parce qu'ils se l'arrogeoient, et que c'étoit un usage universellement reçu; c'est ce qui a eu lieu principalement chez les nations qu'on a coutume d'appeler *barbares*. Il s'en falloit bien pourtant qu'on pût trouver la sagesse chez tous les dépositaires de la religion. Des superstitions ridicules, des mystères puériles, quelquefois abominables; des visions et des mensonges destinés à affermir leur autorité, et à en imposer

imposer à la populace aveugle, voilà à quoi se réduisoit la sagesse des prêtres de ce temps. Les philosophes les plus distingués ont essayé de puiser à cette source : c'étoit le but de leurs voyages, de leur imitation aux mystères les plus célèbres ; mais ils s'en sont bientôt dégoûtés ; et l'idée de la sagesse n'est demeurée liée à celle de la théologie que dans l'esprit de ces prêtres orgueilleux et de leurs imbécilles esclaves.

De sublimes génies, se livrant donc à leurs méditations, ont voulu déduire des idées et des principes que la nature et la raison fournissent, une sagesse solide, un système certain et appuyé sur des fondemens inébranlables. Mais s'ils ont pu secouer, par ce moyen, le joug des superstitions vulgaires, le reste de leur entreprise n'a pas eu le même succès. Après avoir détruit, ils n'ont su édifier ; semblables, en quelque sorte, à ces conquérans qui ne laissent après eux que des ruines. De là cette foule d'opinions bizarres et contradictoires, qui a fait douter s'il restoit encore quelque sentiment ridicule dout aucun philosophe ne se fût avisé. Je ne puis m'empêcher de citer un morceau de M. de Fontenelle, tiré de sa Dissertation sur les anciens et sur les modernes, qui revient parfaitement à ce sujet : « Telle est notre condition, dit-il, qu'il » ne nous est point permis d'arriver tout d'un coup à rien » de raisonnable sur quelque matière que ce soit : il faut, » avant cela, que nous nous égarions long-temps, et que » nous passions par diverses sortes d'erreurs, et par di- » vers degrés d'impertinence. Il eût toujours dû être bien » facile de s'aviser que tout le jeu de la nature consiste » dans les figures et dans les mouvemens des corps ; » cependant, avant que d'en venir là, il a fallu essayer » des idées de Platon, des nombres de Pythagore, des » qualités d'Aristote ; et tout cela ayant été reconnu » pour faux, on a été réduit à prendre le vrai système. » Je dis qu'on y a été réduit ; car, en vérité, il n'en » restoit plus d'autre, et il semble qu'on s'est défendu de » le prendre aussi long-temps qu'on a pu. Nous avons » l'obligation aux anciens de nous avoir épuisé la plus » grande partie des idées fausses qu'on se pouvoit faire ;

» il falloit absolument payer à l'erreur et à l'ignorance le
» tribut qu'ils ont payé ; et nous ne devons pas manquer
» de reconnoissance envers ceux qui nous en ont acquitté.
» Il en est de même sur diverses matières où il y a je ne
» sais combien de sotises que nous dirions si elles n'avoient
» pas été dites, et si on ne nous les avoit pas, pour ainsi
» dire, enlevées. Cependant, il y a encore quelquefois des
» modernes qui s'en ressaisissent, peut-être parce qu'elles
» n'ont pas encore été dites autant qu'il le faut. »

L'ignorance, la précipitation, l'orgueil, la jalousie, ont enfanté des monstres bien flétrissans pour la *philosophie*, et qui ont détourné les uns de l'étudier, ou jeté les autres dans un doute universel.

N'outrons pourtant rien. Les travers de l'esprit humain n'ont pas empêché la *philosophie* de recevoir des accroissemens considérables, et de tendre à la perfection dont elle est susceptible ici-bas. Les anciens ont dit d'excellentes choses, sur-tout sur les devoirs de la morale, et même sur ce que l'homme doit à Dieu ; et, s'ils n'ont pu arriver à la belle idée qu'ils se formoient de la sagesse, ils ont au moins la gloire de l'avoir connue, et d'en avoir tenté l'épreuve. Elle devint donc, entre leurs mains, une science pratique, qui embrassoit les vérités divines et humaines, c'est-à-dire tout ce que l'entendement est capable de découvrir au sujet de la divinité, et tout ce qui peut contribuer au bonheur de la société. Dès qu'ils lui eurent donné une forme systématique, ils se mirent à l'enseigner, et l'on vit naître les écoles et les sectes; et comme, pour faire mieux recevoir leurs préceptes, ils les ornoient des embellissemens de l'éloquence, celle-ci se confondit insensiblement avec la sagesse, chez les Grecs sur-tout, qui faisoient grand cas de l'art de bien dire, à cause de son influence sur les affaires d'état dans leurs républiques : le nom de *sage* fut travesti en celui de *sophiste* ou *maître d'éloquence ;* et cette révolution fit beaucoup dégénérer une science qui, dans son origine, s'étoit proposé des vues bien plus nobles. On n'écouta bientôt plus les maîtres de la sagesse pour s'instruire dans les connoissances solides et utiles à notre bien-être, mais pour repaître son esprit de ques-

tions curieuses, amuser ses oreilles de périodes cadencées, et adjuger la palme au plus opiniâtre, parce qu'il demeuroit maître du champ de bataille.

Le nom de *sage* étoit trop beau pour de pareils gens; ou plutôt il ne convient point à l'homme; c'est l'appanage de la divinité, source éternelle et inépuisable de la vraie sagesse. Pythagore, qui s'en aperçut, substitua à cette dénomination fastueuse le titre modeste de *philosophe*, qui s'établit de manière qu'il a été, depuis ce temps-là, le seul usité. Mais les sages raisons de ce changement n'étouffèrent point l'orgueil des philosophes, qui continuèrent de vouloir passer pour les dépositaires de la vraie sagesse. Un des moyens les plus ordinaires dont ils se servirent pour se donner du relief, ce fut d'avoir une prétendue doctrine de réserve, dont ils ne faisoient part qu'à leurs disciples affidés, tandis que la foule des auditeurs étoit repue d'instructions vagues. Les philosophes avoient sans doute pris cette idée et cette méthode des prêtres qui n'initioient à la connoissance de leurs mystères qu'après de longues épreuves; mais les secrets des uns et des autres ne valoient pas la peine qu'on se donnoit pour y avoir part.

Dans les ouvrages philosophiques de l'antiquité, qui nous ont été conservés, quoiqu'il y règne bien des défauts, et sur-tout celui d'une bonne méthode, on découvre pourtant les semences de la plupart des découvertes modernes. Les matières qui n'avoient pas besoin du secours des observations et des instrumens, comme le sont celles de la morale, ont été poussées aussi loin que la raison pouvoit les conduire. Pour la physique, il n'est pas surprenant que, favorisée des secours que les derniers siècles ont fournis, elle surpasse aujourd'hui de beaucoup celle des anciens. On doit plutôt s'étonner que ceux-ci aient si bien deviné en bien des cas où ils ne pouvoient voir ce que nous voyons à présent. On en doit dire autant de la médecine et des mathématiques : comme ces sciences sont composées d'un nombre infini de vues, et qu'elles dépendent beaucoup des expériences que le hasard seul fait naître, et qu'il n'amène pas à point nommé, il est évident que les physiciens, les médecins et les mathématiciens doivent être naturellement plus habiles que les anciens.

Le nom de *philosophie* demeura toujours vague, et comprit, dans sa vaste enceinte, outre la connoissance des choses divines et humaines, celle des lois, de la médecine, et même des diverses branches de l'érudition, comme la grammaire, la rhétorique, la critique, sans en excepter l'histoire et la poésie. Bien plus, il passa dans l'église; le christianisme fut appelé la *philosophie sainte*. Les docteurs de la religion qui en enseignoient les vérités, les ascètes qui en pratiquoient les austérités, furent qualifiés de phisosophes.

Les divisions d'une science conçue dans une telle généralité, furent fort arbitraires. La plus ancienne et la plus reçue a été celle qui rapporte la *philosophie* à la considération de Dieu et à celle de l'homme.

Les écoles ont adopté la division de la *philosophie* en quatre parties, logique, métaphysique, physique et morale.

2° Il est temps de passer au second point de cet article, où il s'agit de fixer le sens du nom de la *philosophie*, et d'en donner une bonne définition. Philosopher, c'est donner la raison des choses, ou du moins la chercher; car tant qu'on se borne à voir et à rapporter ce qu'on voit, on n' est qu'historien. Quand on calcule et mesure les proportions des choses, leurs grandeurs, leurs valeurs, on est mathématicien; mais celui qui s'arrête à découvrir la raison qui fait que les choses sont, et qu'elles sont plutôt ainsi que d'une autre manière, c'est le philosophe proprement dit.

Cela posé, la définition que M. Volf a donnée de la *philosophie* me paroît renfermer dans sa brièveté tout ce qui caractérise cette science. C'est, selon lui, la science des possibles en tant que possibles. C'est une science; car elle démontre ce qu'elle avance. C'est la science des possibles; car son but est de rendre raison de tout ce qui est et de tout ce qui peut être dans toutes les choses qui arrivent; le contraire pourroit arriver. Je hais un tel; je pourrois l'aimer. Un corps occupe une certaine place dans l'univers; il pourroit en occuper une autre; mais ces différens possibles ne pouvant être à la fois, il y a donc une raison

qui détermine l'un à être plutôt que l'autre ; et c'est cette raison que le philosophe cherche et assigne.

Cette définition embrasse le présent, le passé et l'avenir, et ce qui n'a jamais existé et n'existera jamais, comme sont toutes les idées universelles et les abstractions. Une telle science est une véritable Encyclopédie; tout y est lié, tout en dépend. C'est ce que les anciens ont senti lorsqu'ils ont appliqué le nom de *philosophie*, comme nous l'avons vu ci-dessus, à toutes sortes de sciences et d'arts; mais ils ne justifioient pas l'influence universelle de cette science sur toutes les autres. Elle ne sauroit être mise dans un plus grand jour que par la définition de M. Volf. Les possibles comprennent les objets de tout ce qui peut occuper l'esprit ou l'industrie des hommes. Aussi toutes les sciences, tous les arts, ont-ils leur *philosophie*. La chose est claire : tout se fait en jurisprudence, en médecine, en politique : tout se fait, ou du moins tout doit se faire par quelque raison. Découvrir ces raisons et les assigner, c'est donc donner la *philosophie* des sciences susdites ; de même l'architecte, le peintre, le sculpteur, je dis plus, un simple fendeur de bois, a ses raisons de faire ce qu'il fait, comme il le fait, et non autrement. Il est vrai que la plupart de ces gens travaillent par routine, et emploient leurs instrumens sans sentir quelle en est la mécanique et la proportion avec les ouvrages qu'ils exécutent ; mais il n'en est pas moins certain que chaque instrument a sa raison, et que, s'il étoit autrement, l'ouvrage ne réussiroit pas. Il n'y a que le philosophe qui fasse ces découvertes, et qui soit en état de prouver que les choses sont comme elles doivent être, ou de les rectifier lorsqu'elles en sont susceptibles, en indiquant la raison des changemens qu'il veut y apporter.

Les objets de la *philosophie* sont les mêmes que ceux de nos connoissances en général, et forment la division naturelle de cette science. Ils se réduisent à trois principaux, Dieu, l'ame et la matière. A ces trois objets répondent trois parties principales de la *philosophie*. La première, c'est la théologie naturelle, ou la science des possibles à l'égard de Dieu. Les possibles à l'égard de Dieu, c'est ce qu'on peut concevoir en lui et par lui. Il en est de même des définitions des possibles à l'égard de

l'ame et du corps. La seconde, c'est la psychologie, qui concerne les possibles à l'égard de l'ame. La troisième est la physique, qui concerne les possibles à l'égard des corps.

Cette division générale souffre ensuite des sous-divisions particulières ; voici la manière dont M. Volf les amène.

Lorsque nous réfléchissons sur nous-mêmes, nous nous convainquons qu'il y a en nous une faculté de former des idées des choses possibles, et nous nommons cette faculté l'entendement ; mais il n'est pas aisé de connoître jusqu'où cette faculté s'étend, ni comment on doit s'en servir pour découvrir, par nos propres méditations, des vérités inconnues pour nous, et pour juger avec exactitude de celles que d'autres ont déjà découvertes. Notre première occupation doit donc être de rechercher quelles sont les forces de l'entendement humain, et quel est leur légitime usage dans la connoissance de la vérité : la partie de la *philosophie* où l'on traite cette matière s'appelle *logique* ou l'*art de penser*.

Entre toutes les choses possibles, il faut, de toute nécessité, qu'il y ait un être subsistant par lui-même ; autrement il y auroit des choses possibles de la possibilité desquelles on ne pourroit rendre raison ; ce qui ne sauroit se dire. Or cet être, subsistant par lui-même, est ce que nous nommons *Dieu*. Les autres êtres qui ont la raison de leur existence dans cet être subsistant par lui-même, ont le nom de créatures ; mais, comme la *philosophie* doit rendre raison de la possibilité des choses, il convient de faire précéder la doctrine qui traite de Dieu à celle qui traite des créatures : j'avoue pourtant qu'on doit déjà avoir une connoissance générale des créatures ; mais on n'a pas besoin de la puiser dans la *philosophie*, parce qu'on l'acquiert, dès l'enfance, par une expérience continuelle. La partie donc de la *philosophie* où l'on traite de Dieu et de l'origine des créatures, qui est en lui, s'appelle *théologie naturelle* ou *doctrine de Dieu*.

Les créatures manifestent leur activité ou par le mouvement, ou par la pensée. Celles-là sont des corps, celles-ci sont des esprits. Puis donc que la *philosophie* s'applique

à donner de tout des raisons suffisantes, elle doit aussi examiner les forces ou les opérations de ces êtres qui agissent ou par le mouvement, ou par la pensée. La *philosophie* nous montre donc ce qui peut arriver dans le monde par les forces des corps et par la puissance des esprits. On nomme *pneumatologie* ou *doctrine des esprits* la partie de la *philosophie* où l'on explique ce que peuvent effectuer les esprits; et l'on appelle *physique* ou *doctrine de la nature* cette autre partie où l'on montre ce qui est possible en vertu des forces des corps.

L'être qui pense en nous s'appelle *ame;* or, comme cette ame est du nombre des esprits, et qu'elle a, outre l'entendement, une volonté qui est cause de bien des événemens, il faut encore que la *philosophie* développe ce qui peut arriver en conséquence de cette volonté; c'est à quoi l'on doit rapporter ce que l'on enseigne du droit de la nature, de la morale et de la politique.

Mais, comme tous les êtres, soit corps, ou esprits, ou ames, se ressemblent à quelques égards, il faut rechercher aussi ce qui peut convenir généralement à tous les êtres, et en quoi consiste leur différence générale. On nomme *onthologie* ou *science fondamentale* cette partie de la *philosophie* qui renferme la connoissance générale de tous les êtres; cette science fondamentale, la doctrine des esprits et la théologie naturelle, composent ce qui s'appelle *métaphysique* ou *science principale.*

Nous ne nous contentons pas de pousser nos connoissances jusqu'à savoir par quelles forces se produisent certains effets de la nature; nous allons plus loin, et nous mesurons, avec la dernière exactitude, les degrés des forces et des effets, afin qu'il paroisse visiblement que certaine force peut produire certains effets. Par exemple, il y a bien des gens qui se contentent de savoir que l'air comprimé avec force, dans une fontaine artificielle, porte l'eau jusqu'à une hauteur extraordinaire; mais d'autres plus curieux font des efforts pour découvrir de combien s'accroît la force de l'air lorsque, par la compression, il n'occupe que la moitié, le tiers ou le quart de l'espace qu'il remplissoit auparavant, et de combien de pieds il

fait monter l'eau chaque fois ; c'est pousser nos connoissances à leur plus haut degré que de savoir mesurer tout ce qui a une grandeur ; et c'est dans cette vue qu'on a inventé les mathématiques.

Le véritable ordre dans lequel les parties de la *philosophie* doivent être rangées, c'est de faire précéder celles qui contiennent les principes dont la connoissance est nécessaire pour l'intelligence et la démonstration des suivantes ; c'est à cet ordre que M. Volf s'est religieusement conformé, comme il paroît par ce que je viens d'extraire de lui.

On peut encore diviser la *philosophie* en deux branches, et la considérer sous deux rapports ; elle est théorique ou pratique.

La *philosophie* théorique ou spéculative se repose dans une pure et simple contemplation des choses ; elle ne va pas plus loin.

La *philosophie* pratique est celle qui donne des règles pour opérer sur son objet : elle est de deux sortes, par rapport aux deux espèces d'actions humaines qu'elle se propose de diriger : ces deux espèces sont la logique et la morale. La logique dirige les opérations de l'entendement ; et la morale, les opérations de la volonté. Les autres parties de la *philosophie* sont purement spéculatives.

La *philosophie* se prend aussi fort ordinairement pour la doctrine particulière, ou pour les systêmes inventés par des philosophes de nom qui ont eu des sectateurs. La *philosophie*, ainsi envisagée, s'est divisée en un nombre infini de sectes, tant anciennes que modernes ; tels sont les platoniciens, les péripatéticiens, les épicuriens, les stoïciens, les pythagoriciens, les pyrroniens et les académiciens, et tels sont, de nos jours, les cartésiens et les newtoniens.

La *philosophie* se prend encore pour une certaine manière de philosopher, ou pour certains principes sur lesquels roulent toutes les recherches que l'on fait par leur moyen : en ce sens, l'on dit *philosophie corpusculaire*, *philosophie mécanique*, *philosophie expérimentale*.

Telle est la saine notion de la *philosophie* ; son but est

la certitude, et tous ses pas y tendent par la voie de la démonstration. Ce qui caractérise donc le philosophe et le distingue du vulgaire, c'est qu'il n'admet rien sans preuve, qu'il n'acquiesce point à des notions trompeuses, et qu'il pose exactement les limites du certain, du probable et du douteux. Il ne se paie point de mots, et n'explique rien par des qualités occultes, qui ne sont autre chose que l'effet même transformé en cause; il aime beaucoup mieux faire l'aveu de son ignorance, toutes les fois que le raisonnement et l'expérience ne sauroient le conduire à la véritable raison des choses.

La *philosophie* est une science encore très-imparfaite, et qui ne sera jamais complète; car qui est-ce qui pourra rendre raison de tous les possibles? L'être qui a tout fait par poids et par mesure est le seul qui ait une connoissance philosophique, mathématique et parfaite de ses ouvrages; mais l'homme n'en est pas moins louable d'étudier le grand livre de la nature, et d'y chercher des preuves de la sagesse et de toutes les perfections de son auteur. La société retire aussi de grands avantages des recherches philosophiques qui ont occasionné et perfectionné plusieurs découvertes utiles au genre humain.

Le plus grand philosophe est celui qui rend raison du plus grand nombre de choses; voilà son rang assigné avec précision: l'érudition, par ce moyen, n'est plus confondue avec la *philosophie*. La connoissance des faits est, sans contredit, utile; elle est même un préalable essentiel à leur explication; mais être philosophe, ce n'est pas simplement avoir beaucoup vu et beaucoup lu; ce n'est pas aussi posséder l'histoire de la *philosophie*, des sciences et des arts, tout cela ne forme souvent qu'un chaos indigeste; mais être philosophe, c'est avoir des principes solides, et surtout une bonne méthode pour rendre raison de ces faits et en tirer de légitimes conséquences.

Deux obstacles principaux ont retardé long-temps les progrès de la *philosophie*, l'autorité et l'esprit systématique.

Un vrai philosophe ne voit point par les yeux d'autrui; il ne se rend qu'à la conviction, qui naît de l'évidence. Il est assez difficile de comprendre comment il se peut faire

que des gens qui ont de l'esprit aiment mieux se servir de l'esprit des autres, dans la recherche de la vérité, que de celui que Dieu leur a donné. Il y a sans doute infiniment plus de plaisir et plus d'honneur à se conduire par ses propres yeux que par ceux des autres; et un homme qui a de bons yeux ne s'avisa jamais de se les fermer ou de se les arracher, dans l'espérance d'avoir un conducteur; c'est cependant un usage assez universel: le père Mallebranche en apporte diverses raisons.

1° La paresse naturelle des hommes qui ne veulent pas se donner la peine de méditer.

2° L'incapacité de méditer, dans laquelle on est tombé pour ne s'être pas appliqué dès la jeunesse, lorsque les fibres du cerveau étoient capables de toutes sortes d'inflexions.

3° Le peu d'amour qu'on a pour les vérités abstraites, qui sont le fondement de tout ce qu'on peut connoître ici-bas.

4° La sotte vanité qui nous fait souhaiter d'être estimés savans; car on appelle *savans* ceux qui ont plus de lecture. La connoissance des opinions est bien plus d'usage pour la conversation et pour étourdir les esprits du commun que la connoissance de la vraie *philosophie* qui est le fruit de la réflexion.

5° L'admiration excessive dont on est prévenu pour les anciens, qui fait qu'on s'imagine qu'ils ont été plus éclairés que nous ne pouvons l'être, et qu'il n'y a rien à faire où ils n'ont pas réussi.

6° Un je ne sais quel respect, mêlé d'une sotte curiosité, qui fait qu'on admire davantage les choses les plus éloignées de nous, les choses les plus vieilles; celles qui viennent de plus loin, et même les livres les plus obscurs; ainsi on estimoit autrefois Héraclite pour son obscurité. On recherche les médailles anciennes, quoique rongées de la rouille, et on garde avec grand soin la lanterne et la pantoufle de quelques anciens; leur antiquité fait leur prix. Des gens s'appliquent à la lecture des Rabbins, parce qu'ils ont écrit dans une langue étrangère, très-corrompue et très-obscure. On estime davantage les opinions les plus vieilles, parce qu'elles sont les plus

éloignées de nous; et sans doute si Nembrot avoit écrit l'histoire de son règne, toute la politique la plus fine, et même toutes les autres sciences, y seroient contenues; de même que quelques-uns trouvent qu'Homère et Virgile avoient une connoissance parfaite de la nature. Il faut respecter l'antiquité, dit-on; quoi! Aristote, Platon, Epicure, ces grands hommes se seroient trompés! On ne considère pas qu'Aristote, Platon, Epicure, étoient des hommes comme nous, et de même espèce que nous, et, de plus, qu'au temps où nous sommes, le monde est âgé de plus de deux mille ans; qu'il a plus d'expérience; qu'il doit être plus éclairé, et que c'est la vieillesse du monde et l'expérience qui font découvrir la vérité.

Un bon esprit cultivé, et de notre siècle, dit M. de Fontenelle, est, pour ainsi dire, composé de tous les esprits des siècles précédens; ce n'est qu'un même esprit qui s'est cultivé pendant tout ce temps-là; ainsi cet homme qui a vécu depuis le commencement du monde jusqu'à présent a eu son enfance, où il ne s'est occupé que des besoins les plus pressans de la vie; sa jeunesse, où il a assez bien réussi aux choses d'imagination, telles que la poésie et l'éloquence, et où même il a commencé à raisonner, mais avec moins de solidité que de feu; et il est maintenant dans l'âge de virilité, où il raisonne avec plus de force et plus de lumières que jamais. Cet homme même, à proprement parler, n'aura point de vieillesse; il sera toujours également capable des choses auxquelles sa jeunesse étoit propre, et il le sera toujours de plus en plus de celles qui conviennent à l'âge de virilité: c'est-à-dire, pour quitter l'allégorie, les hommes ne dégénéreront jamais; et les vues saines de tous les bons esprits qui se succéderont, s'ajouteront toujours les unes aux autres.

Ces réflexions solides et judicieuses devroient bien nous guérir des préjugés ridicules que nous avons pris en faveur des anciens. Si notre raison, soutenue de la vanité qui nous est si naturelle, n'est pas capable de nous ôter une humilité si mal entendue, comme si, en qualité d'homme, nous n'avions pas droit de prétendre à une aussi grande perfection; l'expérience du moins sera assez forte pour nous convaincre que rien n'a tant arrêté le progrès des choses,

et rien n'a tant borné les esprits que cette admiration excessive des anciens; parce qu'on s'étoit dévoué à l'autorité d'Aristote, dit M. de Fontenelle, et qu'on ne cherchoit la vérité que dans ses écrits énigmagtiques, et jamais dans la nature; non seulement la *philosophie* n'avançoit en aucune façon, mais elle étoit tombée dans un abîme de galimathias et d'idées inintelligibles, d'où l'on a eu toutes les peines du monde à la retirer. Aristote n'a jamais fait un vrai philosophe; mais il en a beaucoup étouffé qui le fussent devenus, s'il eût été permis. Et le mal est qu'une fantaisie de cette espèce une fois établie parmi les hommes, en voilà pour longtemps; on sera des siècles entiers à en revenir, même après qu'on en aura connu le ridicule. Si l'on alloit s'entêter un jour de Descartes, et le mettre à la place d'Aristote, ce seroit à peu près le même inconvénient.

Si ce respect outré pour l'antiquité a une si mauvaise influence, combien devient-il encore plus contagieux pour les commentateurs des anciens? Quelles beautés, dit l'auteur ingénieux que nous venons de citer, ne se tiendroient heureuses d'inspirer à leurs amans une passion aussi vive et aussi tendre que celle qu'un Grec ou un Latin inspire à son respectueux interprète! Si l'on commente Aristote, c'est le génie de la nature; si l'on écrit sur Platon, c'est le divin Platon. On ne commente guère les ouvrages des hommes tout court; ce sont toujours les ouvrages d'hommes tout divins, d'hommes qui ont été l'admiration de leur siècle. Il en est de même de la matière qu'on traite; c'est toujours la plus belle, la plus relevée, celle qu'il est le plus nécessaire de savoir. Mais, depuis qu'il y a eu des Descartes, des Newton, des Léibnitz et des Volf; depuis qu'on a allié les mathématiques à la *philosophie*, la manière de raisonner s'est extrêmement perfectionnée.

7° L'esprit systématique ne nuit pas moins au progrès de la vérité : par esprit systématique je n'entends pas celui qui lie les vérités entre elles pour former des démonstrations, ce qui n'est autre chose que le véritable esprit philosophique; mais je désigne celui qui bâtit des plans et forme des systêmes de l'univers, auxquels il veut ensuite ajuster, de gré ou de force, les phénomènes. On trouvera quantité de bonnes réflexions là-dessus, dans le second

tome de l'Histoire du Ciel, par M. l'abbé Pluche. Il les a pourtant un peu trop poussées, et il lui seroit difficile de répondre à certains critiques. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien n'est plus louable que le parti qu'a pris l'Académie des Sciences, de voir, d'observer, de coucher dans ses registres les observations et les expériences, et de laisser à la postérité le soin de faire un système complet, lorsqu'il y aura assez de matériaux pour cela; mais ce temps est encore bien éloigné, si tant est qu'il arrive jamais.

Ce qui rend donc l'esprit systématique si contraire au progrès de la vérité, c'est qu'il n'est plus possible de détromper ceux qui ont imaginé un système qui a quelque vraisemblance. Ils conservent et retiennent très-chèrement toutes les choses qui peuvent servir en quelque manière à le confirmer; et, au contraire, ils n'aperçoivent pas presque toutes les objections qui lui sont opposées, ou bien ils s'en défont par quelque distinction frivole. Ils se plaisent intérieurement dans la vue de leur ouvrage, et de l'estime qu'ils espèrent en recevoir. Ils ne s'appliquent qu'à considérer l'image de la vérité que portent leurs opinions vraisemblables. Ils arrêtent cette image fixe devant leurs yeux; mais ils ne regardent jamais d'une vue arrêtée les autres faces de leurs sentimens, lesquelles leur en découvriroient la fausseté.

Ajoutez à cela les préjugés et les passions : les préjugés occupent une partie de l'esprit, et en infectent tout le reste; les passions confondent les idées en mille manières, et nous font presque toujours voir dans les objets tout ce que nous desirons d'y trouver: la passion même que nous avons pour la vérité nous trompe quelquefois, lorsqu'elle est trop ardente.

(ANONYME.)

L'ÉTUDE de la *philosophie* a été, pendant plusieurs siècles, inconnue chez les Romains. Cicéron lui-même dit qu'il seroit difficile de trouver le nom d'un philosophe à Rome avant Lélius et Scipion, formés l'un et l'autre par le philosophe Panétius; que Rome qui avoit longtemps pratiqué la vertu, sans avoir étudié la science de bien vivre, auroit continué de marcher sur la même ligne,

si tous les maîtres eussent été des Panétius, et tous les disciples des Scipion et des Lélius; que la *philosophie*, dont l'avantage est de produire d'heureux effets dans des ames bien préparées, ne contribua point à épurer les mœurs des Romains, ni à encourager le patriotisme, parce que, déjà corrompus par les richesses, ils avoient trop de passions dans le cœur pour saisir le vrai, et se garantir de l'erreur. La plupart embrassèrent avec une sorte d'avidité la doctrine d'Épicure, considérée par Cicéron comme la ruine entière de la morale.

Cet orateur philosophe se montra l'ennemi déclaré d'une *philosophie* qui faisoit consister le souverain bien dans la volupté. Il avoit fait choix, comme l'on sait, d'une des sectes académiques: il y en avoit trois, l'ancienne, la moyenne et la nouvelle. Cicéron embrassa la nouvelle, parce qu'elle obligeoit ses sectateurs à étudier les différentes opinions des philosophes pour se rendre capable de discuter tous les systêmes, dans la vue de trouver la vérité. Cicéron affirme que c'étoit le seul objet de ses recherches. Il consentoit même qu'on eût de lui la plus mauvaise opinion, s'il s'y étoit engagé par un autre motif. Je crois Cicéron sur sa parole, et je suis persuadé qu'il ne fut point philosophe académique pour tout contester, et pour n'oser rien croire; qu'au contraire, il voulut, à ce titre, et comme n'étant lié à aucun systême, être en droit de prendre la vérité où il la trouvoit. Je ne dis rien au hasard: la doctrine de Cicéron est consignée dans ses ouvrages. C'est dans cette source que l'on trouvera les preuves qui constatent qu'en métaphysique et en morale, il avoit adopté les principes, les dogmes, les opinions les plus conformes à la nature et à la saine raison.

Cicéron savoit, et avoit même approfondi tout ce que les philosophes les plus célèbres avoient dit sur la physique; mais persuadé, comme Socrate, que ce qui est hors de nous est plus curieux qu'utile, et qu'il ne s'agit pas, pour être heureux et pour contribuer au bonheur des autres, de rechercher les secrets impénétrables de la nature, d'observer le cours des astres, de fouiller dans les entrailles de la terre, afin de découvrir les ressorts imperceptibles qui produisent dans le monde un si grand

nombre de phénomènes ; Cicéron, dis-je, marchant sur les traces de Socrate, abandonna ces sciences curieuses à quiconque voulut s'y appliquer : pour lui, il fit le sujet principal de ses études et de ses méditations des parties de la *philosophie*, qui ont un rapport direct et nécessaire au bonheur de l'homme, telles que sont la métaphysique et la morale.

La morale est la science qui se propose pour objet de régler les mœurs, c'est-à-dire, d'enseigner aux hommes ce qu'ils doivent faire pour être heureux.

La métaphysique est, comme l'on sait, la partie de la *philosophie* qui traite des premiers principes des connoissances, des premières vérités, et par conséquent de l'existence de Dieu, et des autres notions qui sont une suite de la certitude de cette existence : de là vient que la métaphysique a un rapport immédiat avec la morale, parce que, selon la remarque de l'empereur Marc-Aurèle, l'homme ne peut rien faire de bien dans les choses humaines s'il ignore le rapport qu'elles ont avec les choses divines, ni également rien faire de bien dans les choses divines s'il perd de vue leur liaison avec les choses humaines.

Si l'on veut remonter jusqu'aux siècles les plus reculés, on trouvera que toutes les nations de l'univers ont cru l'existence d'un Être-Suprême, soit que cette croyance se fût maintenue par la seule tradition, soit qu'elle fût l'effet d'une conviction produite par le spectacle admirable de tout ce qu'on appelle les ouvrages de la nature, et dans lesquels il est impossible de ne pas reconnoître le caractère de la divinité. La plupart des philosophes adoptèrent l'opinion commune et si anciennement reçue sur l'existence du souverain Être : Épicure même, qui, selon Cicéron, ne faisoit que bégayer en parlant de la nature des dieux, n'osoit pas nier cette vérité. Mais quelques philosophes, encore plus hardis qu'Épicure, entreprirent d'obscurcir une notion gravée dans le cœur de tous les hommes ; ils employèrent les raffinemens et les subtilités de la dialectique, d'abord pour jeter des doutes sur l'existence de la divinité, et ensuite pour la nier.

Il est cependant vrai que parmi les anciens philosophes, il n'y en a point qui aient donné de meilleures preuves

morales de l'existence de Dieu que les stoïciens. Nos auteurs chrétiens, et particulièrement M. de Fénélon, ont trouvé les preuves qu'en donnent ces philosophes si évidentes, et leurs comparaisons si justes, qu'ils n'ont pas hésité d'adopter les unes et les autres dans les traités qu'ils ont composés sur l'existence de la divinité.

« Qu'on examine avec quelqu'attention, disoient les » stoïciens, l'architecture de l'univers et la juste pro- » portion de toutes ses parties, le mouvement réglé, la » distinction, la variété, la beauté, l'arrangement du ciel, » du soleil, de la lune, de tous les astres, il sera im- » possible de ne pas reconnoître dans toutes ces mer- » veilles les traces d'un Être-Suprême. Qnand on voit » des machines qui se meuvent artificiellement, une sphère, » une horloge, et autres semblables, on ne doute pas que » l'esprit n'ait eu part à ce travail. Douterions-nous que » le monde soit dirigé, non pas simplement par une in- » telligenee, mais par une excellente, par une divine » intelligence, quand nous voyons le ciel se mouvoir avec » une prodigieuse vîtesse, et faire succéder annuellement » l'une à l'autre les diverses saisons qui vivifient, qui con- » servent tout? Mais, à force de voir chaque jour les mêmes » choses, l'esprit s'y accoutume aussi bien que les yeux; » il n'admire ni ne se met en peine de rechercher la cause » des effets qu'il voit toujours arriver de la même sorte; » comme si c'étoit la nouveauté, et non pas la grandeur » de la chose même, qui dût nous porter à faire cette » recherche. »

Ouvrons les deux premiers livres des lois, nous y verrons que Cicéron étoit convaincu de l'existence d'un Être-Suprême; c'est là que, contemplant avec admiration les merveilles de la nature, il considère l'harmonie de l'univers, ses beautés, ses productions, comme un langage dont il est impossible que le son ne se fasse pas entendre.

« Quand nous remarquons, dit-il, que la terre est » peuplée d'animaux, les uns pour nous nourrir, les » autres pour nous vêtir; ceux-ci pour traîner nos far- » deaux, ceux-là pour labourer nos champs; qu'au mi- » lieu d'eux est l'homme qui semble destiné à contempler

le

» le ciel et la divinité, à la révérer, et que toutes
» les campagnes et toutes les mers obéissent à ses be-
» soins : quand nous observons qu'on voit toujours, au
» temps marqué,

» Une clarté plus pure
» Embellir la nature,
» Les arbres reverdir,
» Les fontaines bondir,
» L'herbe tendre renaître,
» Le pampre reparoître.
» Les présens de Cérès remplir nos magasins,
» Et les tributs de Flore enrichir nos jardins ;

» pouvons-nous, à la vue de ce spectacle, douter qu'il n'y ait un Être-Suprême qui ait formé le monde, supposé que, suivant l'opinion de Platon, il ait été formé, ou qui le conduise et le gouverne, supposé que, suivant le sentiment d'Aristote, il soit de toute éternité ?

» Le consentement général de toutes les nations, ajoute Cicéron, doit être pris pour la voix de la nature. Or, il n'y a point de peuple assez barbare, point d'homme assez farouche, pour n'avoir point l'esprit imbu de l'existence d'un souverain être : plusieurs peuples, à la vérité, n'ont pas une idée juste de Dieu ; ils se laissent tromper par des coutumes superstitieuses, mais ils s'entendent tous à croire une puissance, une nature divine, et ce n'est point une croyance qui ait été concertée ; les hommes ne se sont point donnés le mot pour l'établir ; la politique et les lois n'y ont point de part.

» On doit, avant toutes choses, être intimément persuadé que Dieu est le souverain maître de tout, et le modérateur de l'univers ; que tout ce qui s'y passe est soumis à sa volonté et à son pouvoir ; qu'il se plaît à faire du bien aux hommes ; qu'il examine attentivement ce que chacun d'eux fait, ce qu'il pense, comme il se conduit, avec quelle piété et quels sentimens il exerce les actes de la religion ; qu'enfin, il met une grande différence entre l'homme pieux et l'impie..... Ah ! combien est sainte et heureuse une

» société d'hommes, persuadés qu'ils ont au milieu d'eux,
» et pour juge, un Dieu immortel !

» Il pénètre, il anime et la terre et les cieux ;
» L'homme par lui respire et subsiste en tous lieux ;
» Et son esprit divin se cache et se renferme
» Dans l'abîme éternel d'un espace sans terme.

» Certes, rien ne peut être comparable au bonheur » de celui qui, étant parvenu à une exacte connoissance » de la vertu, honore Dieu religieusement, le sert avec » pureté, et emploie sans cesse les yeux de l'esprit » pour discerner le bien et le mal, de même que nous » ouvrons les yeux du corps, pour distinguer les dif- « férens objets. »

Dès qu'on reconnoît un Dieu, dès qu'on admet une providence, il faut aussi admettre un culte; c'est la conséquence que tiroit Cicéron.

« Si nous n'avions, dit-il, rien à espérer, rien à » craindre de Dieu, nous n'aurions ni culte ni honneurs » à lui rendre; mais, dès qu'il y a un Dieu, et que ce » Dieu veille à ce qui nous regarde, et que nous en » recevons des bienfaits, nous avons des obligations indis- » pensables à remplir envers lui; et nous devons nous » occuper de nourrir et d'étendre une religion qui s'allie » avec la connoissance de la nature; comme aussi il faut » travailler de tout notre pouvoir à extirper les racines » de la superstition : car c'est la sainteté de la vie et la » véritable piété qui nous rendent la divinité favorable. » Mais la piété, non plus que les autres vertus, ne » consiste pas en de vains dehors : sans une piété réelle, » plus de sainteté, plus de religion; et dès lors quel » dérangement, quel trouble parmi les hommes ! »

Se présenter devant la divinité avec une droiture de cœur et d'esprit, beaucoup plus nécessaire que la pureté du corps, et être assuré que la vertu est plus agréable à Dieu que toutes les riches offrandes qu'on pourroit lui faire, voilà ce qu'entend Cicéron, lorsqu'il dit qu'il faut avoir de la piété sans superstition; mais, comme il craignoit qu'on n'interprêtât mal sa façon de penser, il ajoute

ailleurs : « Qu'on ne s'imagine pas, et c'est ce que je veux » qu'on se mette bien dans l'esprit, qu'en voulant détruire » la superstition, je prétende détruire la religion ; au con- » traire, la sagesse exige que nous maintenions les insti- » tutions de nos ancêtres, touchant le culte de la divinité, » en examinant jusqu'à quel point on doit déférer à tout » ce qui regarde la religion, de peur de tomber, ou » dans l'impiété, en y apportant de l'indifférence, ou » dans la superstition, en se laissant aller à une mauvaise » crédulité. »

Cicéron regardoit comme crédulité la croyance où étoient la plupart des hommes, qu'il y avoit une divination, c'est-à-dire qu'on pouvoit, par différens moyens, avoir un pressentiment et une connoissance des choses futures. Il n'est pas étonnant qu'un philosophe si éclairé, et toujours en garde contre la surprise, ne pût se résoudre à reconnoître une divination, ni à ajouter foi aux oracles d'Apollon, non plus qu'à ceux des livres de la sibylle : il les considéroit les uns et les autres, ou comme échappés au hasard, ou comme si obscurs et si ambigus, que, pour les entendre, l'interprète auroit eu besoin lui-même d'avoir pour interprète le plus habile dialecticien. Cicéron rapporte, à cette occasion, le fameux oracle qui fut rendu à Crésus : *Cresus Hălim penetrans magnam pervertet opum vim.*

« Le roi de Lydie, observe Cicéron, s'imagina que ce » seroit la puissance de ses ennemis qu'il renverseroit ; » et il renversa la sienne : cependant, que l'une ou l'autre » eût été renversée, l'oracle auroit toujours dit vrai. » Telle étoit la fourberie des faiseurs d'oracles. »

Ainsi l'opinion qu'avoit Cicéron, qu'il ne falloit ajouter foi ni à la divination ni aux oracles, est une preuve de son grand discernement, bien loin d'être une raison de le soupçonner d'irréligion ou de pyrrhonisme ; d'autant plus que, suivant l'exposition exacte que je viens de faire de sa doctrine, il est constant qu'il étoit persuadé, et qu'il vouloit qu'on fût persuadé.

1° De l'existence d'un Etre-Suprême, et de son attention perpétuelle à veiller sur l'univers en général et sur chaque individu en particulier.

2° De la nécessité d'un culte, et de l'obligation indispensable d'en remplir les devoirs, toutefois en ne perdant point de vue que la religion consistoit moins en de vains dehors que dans une piété dégagée de toute superstition.

Cicéron regarde l'homme comme le plus excellent de tous les êtres animés qui soient sur la terre : il n'hésite pas même d'avancer qu'à considérer seulement la structure du corps humain, et la distribution de ses organes, on aperçoit que tout y semble disposé pour tenir compagnie à la vertu et pour la servir; que cette même structure annonce qu'il est moins fait pour habiter la terre que pour contempler le ciel, où il voit ses devoirs tracés en caractères intelligibles; que l'avantage de jouir de ce merveilleux spectacle ne peut convenir qu'à l'homme, puisqu'il est le seul animal à qui Dieu ait donné une figure droite, avec des yeux qui ne sont pas tournés vers la terre, comme ceux des autres animaux, mais qui s'élèvent naturellement vers le ciel pour y regarder sans cesse le lieu d'où il est descendu, et vers lequel il est rappelé par de sublimes espérances.

« Loin donc d'ici, s'écrie Cicéron, ces sectateurs d'une » fausse *philosophie*, qui n'ont pas eu honte de faire con- » sister le souverain bien uniquement dans les plaisirs des » sens : ces gens-là n'ont pas conçu que, comme la nature » a, en quelque sorte, dressé elle-même le cheval pour la » course, le bœuf pour le labourage, et le chien pour la » chasse, elle a aussi fait naître l'homme comme un dieu » mortel pour deux choses, pour l'intelligence et pour » l'action; et, tout au contraire, ils ont prétendu qu'un » animal si divin n'existoit que pour manger et pour la » génération, comme les bêtes brutes : en quoi ils se trom- » pent, puisqu'il est évident, je le répète, que la figure » même du corps humain, et l'intelligence dont l'homme » est doué, annoncent visiblement qu'il n'est pas né uni- » quement pour jouir de la volupté.

» Quant à nous, ajoute Cicéron, qui jugeons différem- » ment du bonheur de la vie, appliquons-nous à le cher- » cher, non dans la mollesse et dans le plaisir, comme » Aristipe, ni dans la privation de la douleur, comme » Hiéronyme; mais travaillons à nous le procurer par des

» actions vertueuses et par de sages méditations; car je ne
» pourrois jamais croire que le souverain bien des hommes
» et des bêtes ne soit que le même. Si nous devions,
» comme elles, rapporter toutes choses à la volupté,
» non seulement l'homme que nous croyons si fort au
» dessus du reste des animaux n'auroit aucun avantage
» qui lui fût propre, mais les bêtes l'emporteroient beau-
» coup sur lui, puisque la nature, d'elle-même, et sans
» qu'il leur en coûte rien, leur fournit abondamment tout
» ce qu'il fait pour leur nourriture, et que nous, avec
» beaucoup de travail, nous avons à peine ce qui suffit
» pour la nôtre. »

Voyez où nous jetteroient les opinions de cette dangereuse *philosophie*, qui obscurcit les lumières de la raison. La nature a mis dans l'homme trois caractères ineffaçables qui le distinguent des bêtes, et qui lui indiquent le rang qu'il tient dans l'univers, et la fin pour laquelle il se trouve placé dans le monde : ces trois caractères sont, la notion naturelle qu'il a de la divinité, la raison et la pensée jointes à l'intelligence. Le texte de Cicéron porte :

« Cet animal que nous appelons homme, a été singuliè-
» rement favorisé par le Dieu suprême qui l'a mis au
» monde; car de tous les animaux dont il y a tant d'espèces
» différentes, celui-là est le seul qui ait une idée de Dieu
» et qui ait reçu en partage la raison et la pensée : tous
» les êtres en sont dépourvus; car les bêtes ne vont qu'au-
» tant que l'instinct les mène; elles ne se portent qu'à ce
» qui est devant elles, et ne sont touchées que du présent,
» n'ayant que très-peu de sentiment du passé ni de l'avenir;
» au lieu que l'homme a l'avantage d'être doué de la raison,
» d'une intelligence vive et perçante, d'une merveilleuse
» sagacité, qui le rendent capable de pénétrer et d'exa-
» miner plusieurs choses en même temps, de voir les
» causes et les conséquences de chaque chose, de comparer
» les unes aux autres, de joindre celles qui sont séparées,
» d'assembler l'avenir avec le présent, et de voir tout
» d'une vue le cours entier de la vie.

« C'est cette même intelligence, c'est cette même lu-
» mière de la raison qui porte l'homme à la recherche et
» à l'examen de la vérité, et qui ensuite lui fait comprendre

» que la connoissance de la vérité toujours pure et simple
» en elle-même, est ce qui appartient le plus intimement
» à la nature de l'homme.

» Cette recherche, cet examen, cette connoissance de
» la vérité, apprennent insensiblement à l'homme ce qu'il
» doit d'abord à Dieu, ensuite à sa patrie, à ses parens, à
» tous les habitans du monde; et, par conséquent, il ne
» lui reste qu'une petite portion de lui-même dont il puisse
» disposer. »

Telles sont les leçons que l'homme reçoit de la raison, de l'intelligence et de la notion qu'il a de la divinité; trois avantages qui lui sont propres, et qui mettent une si grande distance entre lui et les bêtes: mais plus il est supérieur aux autres êtres animés, plus il doit être attentif à soutenir sa prééminence par des vertus, et à ne point se laisser éblouir par l'éclat qui l'environne. Ecoutons comment Cicéron développe cette pensée:

« Tout homme, dit-il, qui rentrera en lui-même, y
» découvrira des traces de la divinité, en se regardant
» comme un temple où Dieu a placé son ame pour être son
» image; il ne se permettra que des sentimens, que des
» actions qui répondent à la dignité du don qu'il a reçu:
» un sérieux examen de ce qu'il peut être lui fera com-
» prendre de quels avantages la nature l'a pourvu, et
» combien de secours lui facilitent l'acquisition de la sa-
» gesse. Enfin, quand l'homme aura jeté une vue attentive
» sur le ciel, sur la terre, sur la mer, sur tout ce qui
» existe; qu'il aura observé de quoi les choses sont for-
» mées, d'où elles viennent, où elles tendent, comment
» elles doivent finir, ce qu'elles ont d'éternel, ce qu'elles
» ont de périssable, quand il sera élevé, et qu'il aura
» presque atteint jusqu'à l'Etre qui règle et gouverne
» l'univers; qu'ensuite, tournant les yeux sur lui-même,
» il verra qu'il n'est pas renfermé dans l'étroit espace d'un
» lieu borné, mais que le monde entier ne fait que comme
» une seule ville dont il est citoyen, oh! que cette magni-
» fique perspective où la nature se montre à découvert
» le mettra facilement à portée de se connoître lui-même!
» qu'il saura bientôt mépriser, rejeter, compter pour rien

» tous ces objets dont l'ambition vulgaire se forme une
» si grande idée ! »

Mais qu'il est rare que l'on s'élève jusqu'à cette contemplation ! Aussi très-souvent Cicéron déplore-t-il le mauvais usage que l'homme fait des facultés de son ame.

Cicéron, dans presque tous ses ouvrages, fait un aveu bien authentique de sa manière de penser sur la nature de l'ame, et sur son existence après la dissolution du corps. Il convient que ce n'est pas seulement le raisonnement et la méditation qui avoient imprimé chez lui le dogme de l'immortalité, mais aussi la persuasion qu'en avoit eue toute l'antiquité. Or, la croyance générale des anciens étoit que la mort n'éteignoit pas tout sentiment, et que l'homme, au sortir de cette vie, n'étoit pas anéanti.

« Nous devons donc, dit Cicéron, déférer à l'autorité
» de tout ce qu'il y a eu de plus grands philosophes, qui
» ont été persuadés que l'ame tenoit de la nature divine,
» et étoit éternelle; à celle de ces grands hommes qui
» ont vécu dans la terre que nous habitons, et qui, par
» leurs lumières et leurs préceptes, ont éclairé toute la
» grande Grèce; à celle de Platon, qui apporte tant de
» preuves de l'immortalité de l'ame, qu'on voit claire-
» ment qu'il avoit intention de convaincre ses lecteurs, et
» qu'il étoit convaincu tout le premier; enfin à celle de
» Socrate, que l'oracle a déclaré le plus sage de tous les
» hommes. »

Nous voyons en effet que Socrate, qui paroissoit flottant et incertain sur beaucoup d'autres objets, n'a jamais varié sur celui-là; il a toujours constamment enseigné que l'ame de l'homme étoit quelque chose de divin; que le ciel étoit sa véritable patrie, et que le chemin pour y retourner étoit ouvert à ceux qui se seroient rendus recommandables par leur justice et par leur probité; mais que ceux qui se seroient laissés dominer par leurs passions déréglées, au lieu d'être admis dans ce séjour du bonheur et de la gloire, seroient confinés dans des abîmes où tout seroit horreur et ténèbres.

Cette opinion n'étoit point particulière à Socrate, elle étoit celle des sages de l'antiquité, qui, selon Cicéron, s'accordent tous à enseigner que les ames sont distinguées

des corps; que, lorsqu'elles en sont séparées, elles subsistent par elles-mêmes; qu'après la mort, des récompenses ou des punitions les attendent, selon le bon ou le mauvais usage qu'elles auront fait de leur raison pendant leur séjour ici bas.

Jetons un coup-d'œil sur le Traité de la Vieillesse, et sur celui de l'Amitié, ouvrages si excellens, qu'ils suffiroient seuls pour mériter à Cicéron le nom de philosophe, nous verrons que, dans l'un et l'autre, il parle de la mort comme d'un passage à une autre vie; et, parmi les preuves qu'il apporte de l'immortalité de l'ame, il y en a plusieurs auxquelles tout esprit sans prévention ne peut résister. Cependant, comme ces deux livres sont adressés à Atticus, zélé partisan de la doctrine d'Epicure, Cicéron croit devoir prendre quelque précaution, afin que, dans le cas où son ami persisteroit, malgré la force des preuves qu'il lui donnoit, à ne pas croire l'immortalité de l'ame, au moins il pût retirer quelque avantage des maximes contenues dans les deux Traités qu'il lui envoyoit. Or Cicéron, dans son livre de l'Amitié, où il se déclare pour le dogme de l'immortalité de l'ame, finit par faire envisager à Atticus que, quand même les ames ne seroient pas immortelles, la vertu fait nécessairement le bonheur des hommes, parce qu'il ne peut rien arriver que d'heureux à l'homme vertueux, et que ce même homme fait la gloire de sa patrie, ainsi que les délices de ses parens et de ses amis. Et, dans son Traité de la Vieillesse, après avoir réuni toutes les preuves de l'immortalité de l'ame, il termine son discours, en conseillant de vivre de manière à ne point se repentir d'être venu au monde; ajoutant que, quand même il seroit vrai que l'ame ne fût pas immortelle, il y avoit un certain point dans la vie où l'on devoit trouver bon de finir; que toutes choses ayant leurs bornes dans l'ordre de la nature, la vie devoit aussi avoir les siennes.

Il reste présentement à examiner la morale de Cicéron, c'est-à-dire la doctrine qu'il a enseignée sur le droit naturel, sur les moyens d'être heureux et de contribuer au bonheur des autres. Nous verrons que l'orateur philosophe, non seulement reconnoît et croit des vérités, mais encore qu'il les appuie sur des principes puisés dans les sources les

plus pures : nous y verrons aussi que ceux-là jugent mal Cicéron qui se contentent de dire que c'est un beau génie et le plus bel esprit de l'antiquité : enfin nous y verrons que l'orateur romain est celui des sages du paganisme qui a le mieux servi la raison, et qu'il est philosophe, non pas dans l'acception du langage vulgaire, mais dans le sens de Platon, suivant lequel ce titre respectable ne convient qu'à ceux qui, instruits de toute l'étendue des obligations qu'il impose, se font un devoir de les remplir.

Si l'on en croit quelques écrivains, la morale est une science vague, dans laquelle on n'a fait aucun progrès : selon eux, il est arrivé à cette partie de la *philosophie* ce qui arrive aux grands chemins, où les uns vont, les autres reviennent ; où quelques-uns se promènent, quelques autres se battent, et personne n'y sème.

Ceux qui ont fait cette comparaison, ou qui l'ont adoptée, se sont sans doute peu mis en peine de contredire toute l'antiquité, et d'attaquer la mémoire de ces hommes célèbres connus sous le nom des *Sept Sages*, ainsi appelés parce qu'ils passoient pour exceller dans la science de la morale, champ fertile où, à la vérité, les ennemis de la vertu ont souvent répandu de mauvaise semence.

Je sais que malheureusement chaque siècle produit des gens qui méprisent la vertu, et auprès desquels elle passe pour une vaine ostentation : les épicuriens prétendoient qu'elle ne peut rien par elle-même, et que ce qu'on appelle honnête et louable n'est qu'une chimère décorée d'un vain nom. Quelques politiques ont même été jusqu'à dire que la vertu n'est qu'une simple adresse dont il falloit se servir lorsqu'elle réussissoit, et qu'on devoit abandonner dès qu'elle pouvoit nuire. Voilà quel a été de tous les temps le langage de ces hommes pervers qui, livrés à la corruption de leur cœur, auroient voulu qu'il n'y eût point de vertu pour n'avoir point de remords, qui sont, quoi qu'ils en disent, un hommage involontaire rendu à la vertu.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la morale est à la *philosophie* ce que les fondemens sont aux édifices ; elle en est la base et le soutien ; sans elle, la *philosophie* est une chimère : ce qui faisoit dire autrefois à Pythagore, qu'un philosophe qui ne guériroit aucune passion seroit un homme

aussi inutile qu'un médecin qui ne guériroit aucune maladie. La morale est donc véritablement le point le plus essentiel de la *philosophie*; et cela est d'autant plus vrai que les connoissances que procurent les autres parties de cette science, excepté néanmoins la logique, sont en quelque sorte hors de l'homme, ou du moins elles ne vont pas jusqu'à la portion de lui-même la plus intime et la plus personnelle, je veux dire le cœur; car c'est dans le cœur et par le cœur que nous sommes tout ce que nous sommes. Cicéron dit que, quoique la *philosophie* soit un pays où il n'y a point de terres incultes ni de landes, et qu'elle soit fertile et abondante d'un bout à l'autre, elle n'a point de contrée plus riche que celle d'où l'on tire les règles et les préceptes qui peuvent donner à nos mœurs une forme certaine et constante, et nous faire vivre selon les lois de l'honnêteté et de la vertu. (*Off. liv.* 3, *ch.* 2.)

A peine est-on né, c'est pour ne rien voir, ne rien entendre qui ne soit pernicieux : on diroit que nous avons sucé l'erreur avec le lait de nos nourrices. Quand ensuite, remis entre les mains de nos parens, ils nous donnent des maîtres, nous recevons tant de mauvaises impressions, qu'enfin la force du préjugé l'emporte sur les principes de la nature, et le mensonge sur la vérité.

Dans tous les temps, les gens qui réfléchissent ont facilement aperçu les causes de l'éloignement de l'homme pour les sciences qui ont rapport à la morale; de nos jours, Fontenelle ne s'y est pas trompé; c'est lui qui dit fort agréablement dans ses dialogues : « La *philosophie* n'a affaire qu'aux
» hommes et nullement au reste de l'univers......; mais
» parce qu'elle les incommoderoit si elle se mêloit de leurs
» affaires, et si elle demeuroit auprès d'eux à régler leurs
» passions, ils l'ont envoyée dans le ciel arranger les pla-
» nètes et en mesurer les mouvemens; ou bien ils la pro-
» mènent sur la terre pour lui faire examiner tout ce
» qu'ils y voient; enfin ils l'occupent toujours le plus loin
» d'eux qu'il leur est possible. »

Socrate et Platon avoient été témoins du même désordre que Cicéron vit aussi subsister de son temps. Ces sages auroient voulu, par leur exemple et par leurs leçons, rappeler les hommes à eux-mêmes, et leur inspirer du goût

pour la morale, la plus noble et la plus excellente de toutes les sciences, puisqu'elle a pour objet de cultiver les facultés de l'ame, et d'apprendre à diriger sagement ces mêmes facultés pour son propre avantage et pour le bien général du genre humain.

Une science si essentielle, d'où dépendent le bonheur de l'homme et l'harmonie de la société, doit être fondée sur des règles certaines et sur des principes inébranlables; car il ne seroit pas naturel que les principes d'une science la plus nécessaire de toutes ne pussent pas être compris jusqu'à un degré suffisant, indistinctement par tous ceux qui veulent faire usage de leur raison. Aussi les plus sensés des philosophes ont-ils pensé que l'Être-Suprême, qui a prescrit les devoirs que la morale renferme, avoit donné à tous les hommes sans distinction la faculté d'en connoître les règles et les principes : l'un de ces philosophes (Sénèque) étoit même persuadé que nous avions sous nos yeux, ou au moins fort près de nous, tout ce qui étoit propre à nous rendre heureux, et à nous faire croître en vertu. Cicéron étoit dans les mêmes principes; il faudroit, pour en douter, n'avoir jamais jeté un coup-d'œil sur ses œuvres philosophiques. Écoutons-le lui-même développer ses sentimens:

« L'homme qui fait un sérieux examen de ce qu'il est » et de ce qu'il peut, comprendra facilement de quels » avantages la nature l'a pourvu, et combien il a de » secours pour se procurer l'acquisition de la sagesse : » venu au monde avec des notions générales, qui d'abord » ne sont que comme ébauchées, il voit que les semences » de vertus nées avec lui suffisent pour le rendre homme » de bien, et par conséquent heureux, si, guidé par la » sagesse, il leur laissoit la liberté de croître et de fructifier. »

En effet, pour acquérir une connoissance suffisante de la morale, et pour en trouver les vrais principes sans équivoque, il n'est, pour ainsi dire, pas nécessaire de sortir de soi-même, ni de consulter d'autres maîtres que son propre cœur; car, il faut l'avouer, pour peu que l'homme ait de l'expérience, et qu'il veuille réfléchir sur lui-même et sur les objets qui l'environnent, il apercevra

facilement quels sont les principaux devoirs, qui tous ont leur source dans la loi naturelle, laquelle est fondée elle-même sur la droite raison. Cicéron explique dans un des livres de la *république* ce qu'il entend et ce qu'on doit entendre par la droite raison.

« La droite raison, dit-il, est certainement une véritable » loi, conforme à la nature, constante, immuable, éter- » nelle, commune à tous les hommes : elle leur commande » le bien, elle leur défend le mal, mais de manière que » ses commandemens et ses défenses, qui ne s'adressent » point en vain aux gens de bien, ne font nulle impres- » sion sur les méchans. Il n'est permis ni de retrancher » quelque chose de cette loi, ni d'y rien changer, ni de » l'annuller; personne n'en peut être dispensé ni par le » sénat ni par le peuple : elle n'a besoin que d'elle-même » pour se rendre claire et intelligible : elle n'est point » autre à Rome, autre à Athènes; autre aujourd'hui et » autre demain : seule éternelle et invariable, elle obli- » gera toutes les nations, et dans tous les temps. C'est » ainsi que Dieu sera éternellement lui seul et l'insti- » tuteur et le souverain de tous les hommes : il a conçu » le plan de cette loi, et c'est à lui qu'appartient le droit » de l'examiner et de la publier; quiconque ne se s'y » soumettra pas, ennemi de ses propres intérêts, oubliant » ce que sa condition d'homme lui prescrit, il trouvera » en cela même la plus affreuse punition, quand il évi- » teroit d'ailleurs tout ce qu'on appelle ordinairement » supplice.

» Il y a dans l'homme une puissance qui porte au bien » et détourne du mal, non seulement antérieure à la » naissance des peuples et des villes, mais aussi ancienne » que ce Dieu par qui le ciel et la terre subsistent et » sont gouvernés; car la raison est un attribut essentiel » de l'intelligence divine, et cette raison qui est en Dieu » détermine nécessairement ce qui est vice ou vertu. » Ainsi, quoiqu'il ne fût écrit nulle part qu'il falloit seul » contre toute une armée défendre la tête d'un pont, » pendant qu'on le feroit rompre par derrière, il n'en » est pas moins vrai qu'Horace, en faisant cette belle » action, obéissoit à la loi qui nous oblige d'être coura-

» geux : de même, quoique, du temps de Tarquin, la loi » contre l'adultère ne fût pas encore écrite, il ne s'ensuit » pas que le fils de ce roi, en violant Lucrèce, n'ait » pas péché contre la loi, qui est de toute éternité; car » l'homme avoit dès lors une raison qui le portoit au » bien et le détournoit du mal; raison qui a force de » loi, non du jour qu'elle est écrite, mais du moment » qu'elle a commencé. Or elle a commencé au même » instant que l'intelligence divine. Enfin c'est cette loi » éternelle qui est le fondement de toutes les lois justes » et raisonnables établies parmi les hommes; c'est encore » cette loi, égale pour tout le monde, et à laquelle nous » sommes tous assujétis, qui non seulement défend à » chacun de rien attenter sur autrui, mais qui aussi nous » ordonne de desirer et de procurer le bien et l'avantage » de tous nos semblables. »

Voilà les principes d'où part Cicéron, pour donner des règles et des maximes de morale sûres, invariables, et propres à nous faire marcher constamment dans le chemin de la vertu. En effet, l'homme seroit ce qu'il devroit être s'il observoit la morale qu'a enseignée cet orateur philosophe.

Selon Cicéron, la loi naturelle est la même pour tous les hommes; tous sont également tenus de la prendre pour la règle de leur conduite; par conséquent les grands préceptes de la morale doivent être les mêmes chez toutes les nations. Ces préceptes ordonnent l'observation de certains devoirs qui sont la source et la base du vrai bonheur : or tous les hommes ont dans le fond de leur nature le desir d'être heureux; ils doivent donc chérir comme leurs amis, et écouter comme leurs maîtres, des devoirs qui les conduisent directement à leur but. Ces devoirs consistent à s'acquitter de ce que l'on doit à Dieu, à soi-même, à la société.

Nous avons exposé quels étoient les sentimens de Cicéron sur le culte dû à l'Être-Suprême. On a vu que l'orateur philosophe met au premier rang des devoirs l'obligation où sont tous les hommes d'honorer la divinité, de lui rendre des hommages et des actions de graces en reconnoissance de ses bienfaits, d'implorer son assistance

avec pureté et simplicité de cœur, en évitant la superstition qui corrompt la piété, et qui donne une fausse idée de la religion.

Ce précis suffit pour rappeler ce que Cicéron pensoit sur les devoirs de l'homme envers Dieu; passons à ceux que, selon le même Cicéron, nous avons à remplir envers nous-mêmes.

L'homme est le plus parfait de tous les êtres; composé de deux substances étroitement unies, malgré l'opposition de leur nature, il tient par le corps aux objets sensibles, mais il peut par l'ame s'élever jusqu'à la connoissance des choses célestes. Dans cette ame réside la raison, et c'est de la raison que vient la vertu, qui est l'unique source du vrai bonheur.

Un être doué de facultés qui peuvent lui procurer de si grands avantages doit, principalement s'occuper à se faire une juste idée de lui-même. La recherche de la connoissance de sa propre nature a toujours paru si essentielle aux sages de l'antiquité, que la sentence *connois-toi toi-même* étoit une des trois qu'on lisoit sur le frontispice du temple de Delphes. « Sans doute, observe Cicéron, » qu'Apollon n'a point prétendu par cette sentence nous » dire de connoître notre corps, notre taille, notre » figure; car nos corps ne sont pas, à proprement parler, » ce que nous appelons nous. Quand donc l'oracle nous » dit *connois-toi toi-même*, il veut dire connois ton ame, » dont ton corps n'est que le domicile; de sorte que tout » ce que tu fais, c'est ton ame qui le fait. O admirable » précepte, continue Cicéron, que celui qui nous or- » donne de connoître notre ame! précepte qui a paru si » fort au dessus de l'esprit humain, qu'il a été attribué à » un Dieu. »

Perse, ce poète qui s'est distingué par l'excellence de sa morale, étoit si persuadé de la nécessité d'observer ce précepte, qu'il en a expliqué toute l'étendue avec autant de précision que d'énergie.

« Apprenez, mortels, dit-il, apprenez de bonne heure » à vous connoître et à raisonner sur les choses : apprenez » ce que c'est que l'homme, quelle est la fin pour laquelle » il est né, et quel ordre il doit garder en tout : apprenez

» par où il faut commencer, et jusqu'où on doit aller :
» enfin, mortels, concevez ce que la divinité entend que
» vous fassiez en ce monde, et le rang qu'elle veut que
» vous y teniez. »

En effet, la connoissance de soi-même, étudiée et comprise comme il faut, nous apprendra que notre origine et notre destination sont bien différentes de celles des autres êtres animés; que, portant en nous-mêmes les semences de toutes les vertus, nous sommes susceptibles de pratiquer le bien et d'éviter le mal, si nous prenons soin de faire fructifier ces semences, de manière qu'elles ne soient point étouffées par la révolte des sens contre la raison; qu'enfin, placés au milieu de l'univers, séjour et héritage communs de tous les hommes, nous ne sommes pas nés pour vivre avec nous seuls, mais en société; d'où il est aisé de conclure que, si l'on veut être heureux, il faut savoir vivre avec soi et avec ses semblables, science que l'on doit chercher à se procurer en travaillant à acquérir la vertu. Mais comment desirer d'acquérir la vertu et pouvoir la goûter, si on ignore en quoi elle consiste, et quels sont ses avantages?

Pour apprendre quelle juste idée on doit se former de la vertu, il faut consulter Cicéron : doué d'un beau génie, d'un esprit juste et pénétrant, d'une ame toujours prête à s'élever vers les objets les plus sublimes, il eut le courage de démontrer les avantages de la vertu et d'exalter les préceptes de la morale la plus rigide au milieu d'une ville où la doctrine d'Epicure avoit tellement subjugué l'esprit et corrompu le cœur, qu'on eût dit que la volupté, entrée par toutes les portes, y avoit formé comme un fleuve de délices qui noyoit toutes les vertus, et qui traînoit avec lui tous les vices. Ouvrons donc les livres de l'orateur philosophe; écoutons-le donner la définition de la vertu, et nous apprendre à en connoître tout le prix :

« La vertu est une qualité de l'ame, mais qualité per-
» manente, invariable, qui, indépendamment de toute
» utilité, est louable par elle-même, et rend dignes de
» louanges ceux qui la possèdent : par elle, nous pensons,
» nous voulons, nous agissons conformément à l'honnêteté

» et à la droite raison; pour tout dire en un mot, la » vertu est la raison même, ou, si l'on veut, l'exactitude » constante et perpétuelle à suivre la raison.

» Cependant, s'il étoit possible qu'on doutât de l'exis- » tence et de la force de la vertu, je citerois, dit Cicéron, » l'exemple du grand Caton : il est une preuve que la » vertu est une chose réelle et subsistante; qu'elle est » toujours armée contre les atteintes de la fortune; qu'elle » tient au dessous d'elle tout ce qui peut arriver à » l'homme; qu'elle a un souverain mépris pour tous les » accidens humains qui ne sont point arrivés par sa faute, » et qu'elle regarde comme absolument étranger tout ce » qui est hors d'elle-même. »

La vertu est donc un être réel, et la source d'une infinité d'avantages dont Cicéron semble prendre plaisir à faire l'énumération. « La vertu, selon lui, inspire cet » esprit de modération qui tempère les émotions de l'ame, » qui amortit la cupidité, qui retient les saillies indécentes » de la joie : elle produit cette droiture de cœur si puis- » sante dans celui qui en est doué, c'est-à-dire dans le » sage, qu'il ne fait rien dont il puisse avoir des remords; » qu'il agit en tout avec dignité, avec fermeté, avec » honneur; qu'il ne reçoit la loi de personne; qu'au con- » traire il se décide si librement pour le bien, qu'il fait » consister tout son plaisir à remplir ses devoirs; qu'il » obéit aux lois, non par la crainte des peines dont elles » le menacent, mais parce qu'il les aime, qu'il les res- » pecte, et qu'il trouve qu'il n'y a rien de plus salutaire » que de s'y conformer. Ce n'est également ni le témoin » ni le juge qui l'empêchent de faire le mal : auroit-il » le secret de se cacher à Dieu et aux hommes, il ne le » feroit pas, à cause de la turpitude attachée nécessaire- » ment au mal même, et parce qu'il est persuadé qu'on » ne peut s'autoriser d'aucun prétexte pour commettre » l'injustice ni pour s'abandonner à quelque passion que » ce soit. L'anneau de Gigès lui seroit inutile, parce » que son objet est de pratiquer la vertu, et non pas de » se soustraire au châtiment; de se satisfaire soi-même, » et non pas de mendier des applaudissemens : car rien » de si louable que ce qui se fait sans ostentation, sans

» témoins, non que les yeux du public soient à éviter lors-
» qu'on fait de belles actions, il est bon qu'elles soient
» connues; mais enfin le plus grand théâtre qu'il y ait
» pour la vertu, c'est la conscience.

» Cependant la vertu ne se renferme pas dans elle-
» même; son principal mérite consiste dans l'action; aussi
» la voit-on s'occuper sérieusement des objets qui l'en-
» vironnent; sa bienfaisance s'étend à tous les hommes,
» sans acception: bien loin d'être pleine de son propre
» mérite, et de se croire exempte de toutes sortes de
» devoirs, elle se fait une loi de se rendre la protec-
» trice des peuples, et de leur procurer tout le bien
» qu'elle peut; ce qu'elle ne feroit certainement pas, si
» elle n'avoit pas pour eux une tendresse et une bien-
» veillance toute particulière.

» C'est cette même vertu qui, descendant du général
» au particulier, unit les hommes les uns avec les autres;
» c'est elle qui fait naître l'amitié; elle en est le soutien,
» et il n'est pas possible qu'il y ait de véritable et sincère
» amitié où il n'y a point de vertu, parce que, sans elle,
» nous ne saurions prétendre ni à l'amitié ni à nulle autre
» chose de celles qui sont véritablement desirables. L'a-
» mitié est un sentiment que la nature forme dans nos
» cœurs, en nous faisant voir dans quelqu'un l'image
» de la vertu : attiré par cette image, un homme de bien
» s'approche d'un autre homme de bien; ils s'attachent
» réciproquement pour goûter les douceurs que le carac-
» tère de l'un promet à l'autre : touchés au même degré,
» épris d'une même tendresse, c'est à qui marquera le
» plus de générosité.

» Une si louable émulation fait que l'amitié devient
» très-utile, sans que l'utilité en soit le fondement; elle
» a dans la nature une origine plus noble et plus solide :
» car, si deux cœurs n'étoient unis que par l'intérêt, ils
» cesseroient de l'être quand l'intérêt change; mais, la
» nature ne pouvant jamais changer, les véritables amitiés
» sont éternelles : telles sont celles qui ont leur source
» dans la vertu, et dont l'estime est la base.

» Je sais que ce n'est pas ainsi que raisonnent ceux qui,
» comme les bêtes, rapportent tout à la volupté; je n'en

» suis pas surpris : des gens occupés d'un objet si bas et » si méprisable ne peuvent rien concevoir de grand, rien » de noble et de divin ; mais ce ne sont pas eux qui font » notre règle, ni pour qui nous parlons ; car ils ne com- » prennent point que de tous les plaisirs que les sens » peuvent leur procurer, il n'y en a aucun digne d'être » mis en comparaison avec cette estime, cette considéra- » tion, qui sont la récompense du mérite et de la vertu. »

Tels ont été, sur cette partie importante de la morale, les sentimens de Cicéron, que j'aurois exprimés avec autant de grace que d'énergie, si j'avois cette touche mâle et élégante qu'on remarque dans tous les différens tableaux que l'orateur philosophe a faits de la vertu : il en connoissoit si parfaitement tous les traits, qu'il n'hésite pas à s'écrier avec Platon : « Que la vertu est celle de toutes » les beautés qui inspireroit l'amour le plus vif, si elle » étoit visible aux yeux du corps. »

(M. Roland de Croissy.)

PHYSIONÓMIE.

LA PHYSIONOMIE est l'expression du caractère; elle est encore celle du tempérament. Une sotte *physionomie* est celle qui n'exprime rien que la complexion, comme un tempérament robuste, bilieux, sanguin, etc.; mais il ne faut jamais juger sur la *physionomie*. Il y a tant de traits mêlés sur le visage et le maintien des hommes, que cela peut souvent tromper, sans parler des accidens qui défigurent les traits naturels, et qui empêchent que l'ame ne se manifeste, comme la petite vérole, la maigreur, etc.

On pourroit plutôt conjecturer sur le caractère des hommes, par l'agrément qu'ils attachent à de certaines figures qui répondent à leurs passions; mais encore s'y tromperoit-on.

Sur l'art prétendu qui enseigne à connoître l'humeur, le tempérament et le caractère des hommes par les traits de leur visage, M. de Buffon a dit tout ce qu'on pouvoit penser de mieux de cette science ridicule dans les deux seules réflexions suivantes.

Il est permis de juger à quelques égards de ce qui se passe dans l'intérieur des hommes par leurs actions, et connoître, à l'inspection des changemens du visage, la situation actuelle de l'ame; mais comme l'ame n'a point de forme qui puisse être relative à aucune forme matérielle, on ne peut pas la juger par la figure du corps ou par la forme du visage. Un corps mal fait peut renfermer une fort belle ame, et l'on ne doit pas juger du bon ou du mauvais naturel d'une personne par les traits de son visage; car ces traits n'ont aucun rapport avec la nature de l'ame, ils n'ont aucune analogie sur laquelle on puisse seulement fonder des conjectures raisonnables.

Les anciens cependant étoient fort attachés à cette espèce de préjugé, et dans tous les temps il y a eu des hommes, qui ont voulu faire une science divinatoire de leurs prétendues connoissances en *physionomie;* mais il est bien évident qu'elles ne peuvent s'étendre qu'à deviner ordinairement les mouvemens de l'ame par ceux des yeux, du visage et du corps; mais la forme du nez, de la bouche

et des autres traits, ne fait pas plus à la forme de l'ame, au naturel de la personne, que la grandeur ou la grosseur des membres fait à la pensée. Un homme en sera-t-il moins sage, parce qu'il aura des yeux petits et la bouche grande? Il faut donc avouer que tout ce que nous ont dit les physionomistes est destitué de tout fondement, et que rien n'est plus chimérique que les inductions qu'ils ont voulu tirer de leurs prétendues observations métoposcopiques.

(M. de JAUCOURT.)

PICARDIE. (*canal de*)

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. LAURENT, *sur le canal de Picardie.*

« JE savois, monsieur, il y a long-temps, que vous
» aviez fait des prodiges de mécanique; mais j'avoue
» que j'ignorois, dans ma chaumière et dans mes déserts,
» que vous travaillassiez actuellement, par ordre du roi,
» aux canaux qui vont enrichir la Flandre et la *Picardie.*
» Je remercie la nature qui nous épargne les neiges cette
» année : je suis aveugle quand la neige couvre nos mon-
» tagnes; je n'aurois pu voir les plans que vous avez bien
» voulu m'envoyer : j'en suis aussi surpris que recon-
» noissant. Votre *canal* souterrain sur-tout est un chef-
» d'œuvre inoui. Boileau disoit à Louis XIV, dans le
» beau siècle du goût :

» J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
» De se voir réunir au pied des Pyrénées.

» Lorsque son successeur aura fait exécuter tous ses
» projets, les mers ne s'étonneront plus de rien; elles
» seront très-accoutumées aux prodiges.

» Je trouve qu'on se faisoit un peu trop valoir dans
» le siècle passé, quoiqu'avec justice, et qu'on ne se
» fait peut-être pas assez valoir dans celui-ci. Je connois
» le poème de l'empereur de la Chine, et j'ignorois les
» canaux navigables de Louis XV.

» Vous avez raison de me dire, monsieur, que je
» m'intéresse à tous les arts et aux objets du commerce.

» Tous les goûts à la fois sont entrés dans mon ame.

« Quoiqu'octogénaire, j'ai établi des fabriques dans
» ma solitude sauvage. J'ai d'excellens artistes qui ont

» envoyé de leurs ouvrages en Russie et en Turquie ;
» et, si j'étois plus jeune, je ne désespérerois pas de
» fournir la cour de Pékin du fond de mon hameau suisse.

» Vive la mémoire du grand Colbert, qui fit naître
» l'industrie en France,

» Et priva nos voisins de ces tributs utiles,
» Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

» Bénissons cet homme qui donna tant d'encourage-
» mens au vrai génie, sans affoiblir les sentimens que
» nous devons au duc de Sully, qui commença le canal
» de Briare, et qui aima plus l'agriculture que les étoffes
» de soie.

» Je défriche depuis long-temps une terre ingrate :
» les hommes quelquefois le sont encore plus ; mais
» vous n'avez point fait un ingrat, en m'envoyant le
» plan de l'ouvrage le plus utile.

» J'ai l'honneur, etc. »

M. de la Condamine qui, étant à Saint-Quentin en septembre 1773, montra au duc de Cumberland le canal que ce prince trouva un ouvrage admirable et digne des Romains, fit ce quatrain :

L'homme, depuis Noé, s'asservissant les mers,
Avoit su rapprocher les bouts de l'univers.
Neptune étoit soumis, Pluton devient traitable.
A la voix de Laurent la terre est navigable !

Cet excellent ingénieur, qui étoit chargé du canal de Bourgogne projeté depuis Henri IV, vient d'être enlevé à la France et aux arts, par une mort prématurée, en octobre 1773 : il étoit flamand.

(ANONYME.)

PIÉTÉ.

PIÉTÉ, DÉVOTION, RELIGION. Le mot de *religion*, dans un sens, en tant qu'il marque une disposition du cœur à l'égard de nos devoirs envers Dieu, est seulement synonyme avec les deux autres mots ; la *piété* fait qu'on s'en acquitte avec plus de respect et plus de zèle ; la *dévotion* y porte un extérieur plus composé.

C'est assez pour une personne du monde d'avoir de la *religion*; la *piété* convient aux personnes qui se piquent de vertu ; la *dévotion* est le partage des gens entièrement retirés.

La *religion* est plus dans le cœur qu'elle ne paroît au dehors. La *piété* est dans le cœur et paroît au dehors. La *dévotion* paroît quelquefois au dehors sans être dans le cœur.

Saint Paul a dit, en termes exprès, que la *piété* a les promesses de la vie présente comme de celle qui est à venir. Ne soyez en inquiétude de rien, dit-il encore ; mais, en toutes choses, présentez à Dieu vos demandes par des prières et des supplications, avec actions de grace. Que vos cœurs soient sans avarice, étant contens de ce que vous possédez présentement ; car Dieu lui-même a dit : Je ne te délaisserai point, et ne t'abandonnerai point ; tellement que nous pouvons dire avec assurance : Le seigneur est mon aide ; ainsi je ne craindrai point ce que l'homme me pourroit faire.

Que l'on n'objecte point que l'on voit communément des gens de bien malheureux ; le bonheur ne consiste point dans la possession des grandeurs, des richesses et de la prospérité extérieure : ce n'est pas ce que Dieu a promis aux fidèles ; ainsi il ne manque pas à ses promesses, en ne lui accordant point ces sortes d'avantages ; cette propriété extérieure est souvent fort trompeuse, et n'est rien moins que durable : mais l'homme de bien est protégé de Dieu, à proportion du besoin qu'il a de son secours. La confiance qu'il a dans l'Etre-Suprême, et la paix intérieure dont il jouit, le consolent dans les traverses qu'il éprouve ; et c'est en cela que la *piété* a les promesses de

la vie présente. Cette *piété* peut contribuer à la prospérité temporelle du fidèle ; du moins n'y met-elle point obstacle ; et si elle lui nuit dans certains cas aux yeux des hommes, ces cas entrent dans la classe ordinaire des événemens dont Dieu n'a pas promis de changer le cours.

Les sages de l'antiquité ont fait consister la *piété* dans les sentimens intérieurs, et non pas dans les actes extérieurs de la *dévotion*. Ce beau passage de Cicéron le prouve. Il est tiré de son livre de la Nature des Dieux. « La meilleure manière de servir les dieux, le culte le » plus pur, le plus saint, le plus pieux, c'est de les » honorer toujours avec des sentimens et des discours » purs, sincères, droits et incorruptibles : ce ne sont » pas seulement les philosophes qui ont distingué la *piété* » d'avec la superstition ; nos ancêtres ont aussi connu » cette différence. » Sénèque, Epictète et quelques autres sages, ont tenu le même discours.

(M. de JAUCOURT.)

PILLAGE.

Se dit à la guerre du dégât, du ravage et de l'enlèvement que le soldat fait de tout ce qui peut satisfaire son avidité pour le butin.

Les lois de la guerre permettent d'abandonner au *pillage* les villes prises d'assaut ; mais, comme dans le désordre qui s'ensuit, il n'est point de licences ni de crimes que le soldat ne se croie permis, l'humanité doit engager, lorsque les circonstances le permettent, à ne rien négliger pour empêcher ces horreurs. On peut obliger les villes à se racheter du *pillage* ; et si l'on distribue exactement et fidellement au soldat l'argent qui peut en revenir, il n'a point lieu de se plaindre d'aucune injustice à cette occasion ; au contraire, tous en profitent alors également, au lieu que dans le *pillage* le soldat de mérite est souvent le plus mal partagé ; ce n'est pas seulement parce que le hasard en décide, mais c'est, dit M. le marquis de Santa-Crux, qu'un soldat qui a de l'honneur reste à son drapeau jusqu'à ce qu'il n'y ait rien à craindre de la garnison ni des habitans, tandis que celui dont l'avidité prévaut sur son devoir commence à *piller* en entrant dans la ville, sans attendre qu'il lui soit permis de se débander.

Outre le *pillage* des villes, qui arrive très-rarement, il y en a un autre que produit le relâchement de la discipline, c'est la dévastation que fait le soldat dans le pays où le théâtre de la guerre est établi : ce *pillage* accoutume le soldat à secouer le joug de l'obéissance et de la discipline ; l'envie de conserver son butin peut amortir sa valeur, et l'engager même à se retirer : d'ailleurs, en ruinant le pays, on le met hors d'état de payer les contributions, et on expose l'armée à la disette ou à la famine. On se prive ainsi par cette licence, non seulement des ressources que le pays fournit pour s'y soutenir, mais l'on se fait encore autant d'ennemis qu'il contient d'habitans. Le *pillage* de tout ce qu'ils possèdent les mettant au désespoir, les engage à profiter de tous les moyens de nuire à ceux qui les oppriment aussi cruellement.

Le pays où l'on fait la guerre, quelle que soit la discipline qu'on fait observer aux troupes, se ressent toujours beaucoup des calamités qui en sont inséparables : c'est pourquoi l'équité devroit engager à ne faire que le mal qui devient absolument inévitable, à ne point ruiner les choses dont la perte n'affoiblit point l'ennemi, et qui ne servent qu'à indisposer les peuples : telles sont les églises, maisons, châteaux, etc. Les animaux et les instrumens qui servent à la culture des terres devroient être conservés avec soin. Diodore de Sicile nous apprend que, parmi les Indiens, les laboureurs étoient regardés comme sacrés; qu'ils travailloient paisiblement et sans avoir rien à craindre à la vue même des armées, et qu'on ne savoit ce que c'étoit que de brûler ou couper les arbres en campagne.

La fermeté est très-nécessaire dans un général pour réprimer l'ardeur du *pillage* parmi les troupes; les exemples de sévérité sont souvent à propos pour cet effet; mais il faut les faire à bonne heure, afin que le trop grand nombre de coupables n'oblige point à leur pardonner.

Lorsque des troupes sont une fois accoutumées au *pillage*, au défaut de l'ennemi elles pillent leur propre pays et même leurs magasins; c'est ce qu'on a vu dans plusieurs occasions, entre autres dans la guerre de Hollande de 1672; mais M. de Louvois fit retenir sur le paiement de toute l'armée ce qui étoit nécessaire pour dédommager les entrepreneurs, et il ordonna d'en user de même toutes les fois que pareille chose arriveroit.

(M. le Blond.)

PITIÉ.

LA PITIÉ est un sentiment naturel de l'ame, qu'on eprouve à la vue des personnes qui souffrent ou qui sont dans la misère. Il n'est pas vrai que la *pitié* doive son origine à la réflexion, que nous sommes tous sujets aux mêmes accidens, parce que c'est une passion que les enfans et les personnes, incapables de réfléchir sur leur état ou sur l'avenir, sentent avec le plus de vivacité. Aussi devons-nous beaucoup moins les actions nobles et miséricordieuses à la philosophie qu'à la bonté du cœur; rien ne fait tant d'honneur à l'humanité que ce généreux sentiment; c'est de tous les mouvemens de l'ame le plus doux et le plus délicieux dans ses effets. Tout ce que l'éloquence a de plus tendre et de plus touchant doit être employé pour l'émouvoir.

« La main du printemps couvre la terre de fleurs, dit » le bramine inspiré; telle est, à l'égard des fils de l'in- » fortune, la *pitié* sensible et bienfaisante. Elle essuie » leurs larmes, elle adoucit leurs peines. Vois cette plante » surchargée de rosée; les gouttes qui en tombent » donnent la vie à tout ce qui est autour d'elle: elles » sont moins douces que les pleurs de la compassion.

» Ce pauvre traîne sa misère de lieu en lieu; il n'a » ni vêtement ni demeure, mets-le à l'abri sous les ailes » de la *pitié*; il transit de froid, réchauffe-le; il est acca- » blé de langueur, ranime ses forces, prolonge ses jours, » afin que ton ame vive. »

(M. de JAUCOURT.)

PITOYABLE.

QUI est digne de pitié. Il est dans un état *pitoyable ;* c'est un ouvrage *pitoyable ;* d'où l'on voit qu'il y a deux sortes de pitiés ; l'une, accompagnée de commisération, c'est celle qu'on a pour les malheureux ; l'autre, accompagnée de mépris, c'est celle qu'on a pour les choses ridicules. On dit un homme *pitoyable*, et cette phrase a deux acceptions ; l'homme *pitoyable*, selon l'une, est un homme compatissant ; selon l'autre, c'est un homme ridicule.

(ANONYME.)

PLACET.

Ces sortes de requêtes, de supplications faites par écrit que l'on présente au roi, aux ministres, aux grands seigneurs et aux juges, sont appelées *placets*, parce qu'elles commencent toujours par ces mots : *Plaise à votre majesté; plaise*, etc.

Comme je ne connois point dans toute l'histoire de *placet* plus simple, plus noble, et, selon toutes les apparences, plus juste que celui d'Anne de Boulen à Henri VIII son époux, que l'on conserve encore, écrit de la propre main de cette reine dans la bibliothèque Cotton, je crois devoir le rapporter ici.

Il est presque inutile de rappeler aux lecteurs le jugement de cette princesse par des commissaires, sa fin tragique sur un échafaud, et que l'histoire manifeste qu'on lui fit plutôt son procès par les ordres exprès du roi, alors amoureux de Jeanne Seymour, que pour aucun crime qu'elle eût commis. Aussi ce *placet* respire l'innocence, la grandeur d'ame et les justes plaintes d'une épouse maltraitée ; Shakespéar n'auroit pu lui prêter un style plus conforme à son caractère et à son état. Sa douleur éloquente et profonde est pleine de traits plus pathétiques que ceux dont la plus belle imagination pourroit se parer. Voici donc de quelle manière s'exprime cette mère infortunée de la célèbre Élisabeth :

« Sire, le mécontentement de votre grandeur et mon » emprisonnement me paroissent des choses si étranges, » que je ne sais ni ce que je dois écrire ni sur quoi » je dois m'excuser. Vous m'avez envoyé dire par un » homme, que vous savez être mon ennemi déclaré de» puis long-temps, que, pour obtenir votre faveur, je » dois reconnoître une certaine vérité. Il n'eut pas plu» tôt fait son message, que je m'aperçus de votre des» sein ; mais si, comme vous le dites, l'aveu d'une » vérité peut me procurer ma délivrance, j'obéirai à vos » ordres de tout mon cœur et avec une entière sou» mission.

» Que votre grandeur ne s'imagine pas que votre

» pauve femme puisse jamais être amenée à reconnoître » une faute, dont la seule pensée ne lui est pas venue » dans l'esprit : jamais prince n'a eu une femme plus » fidelle à tous ses devoirs, et plus remplie d'une tendresse sincère, que celle que vous avez trouvée en » la personne d'Anne de Boulen, qui auroit pu se contenter de ce nom et de son état, s'il avoit plu à Dieu » et à votre grandeur de l'y laisser. Mais, au milieu de » mon élévation et de la royauté où vous m'avez admise, » je ne me suis jamais oubliée au point de ne pas craindre quelque revers pareil à celui qui m'arrive aujourd'hui. Comme cette élévation n'avoit pas un fondement plus solide que le goût passager que vous avez » eu pour moi, je ne doutois pas que la moindre altération dans les traits qui l'ont fait naître ne fût capable » de vous faire tourner vers quelqu'autre objet.

» Vous m'avez tirée d'un rang inférieur pour m'élever » à la royauté et à l'auguste rang de votre compagne. » Cette grandeur étoit fort au dessus de mon peu de mérite, » ainsi que de mes desirs. Cependant, si vous m'avez » crue digne de cet honneur, ne souffrez pas, grand prince, » qu'une inconstance injuste, ou que les mauvais conseils » de mes ennemis, me privent de votre faveur royale. » Ne permettez pas qu'une tache aussi noire et aussi » indigne que celle de vous avoir été infidelle ternisse » la réputation de votre femme et celle de la jeune » princesse votre fille.

» Ordonnez donc, ô mon roi, que l'on instruise mon » procès ; mais que l'on y observe les lois de la justice ; » et ne permettez point que mes ennemis jurés soient » mes accusateurs et mes juges. Ordonnez même que » mon procès me soit fait en public ; ma fidélité ne craint » point d'être flétrie par la honte ; vous verrez mon innocence justifiée, vos soupçons levés, votre esprit satisfait, et la calomnie réduite au silence, ou mon crime » paroîtra aux yeux de tout le monde. Ainsi, quoi qu'il » plaise à Dieu ou à vous d'ordonner de moi, votre » grandeur peut se garantir de la censure publique ; et » mon crime étant prouvé en justice, vous serez en » liberté devant Dieu et devant les hommes, non seule-

» ment de me punir comme une épouse infidelle, mais
» encore de suivre l'inclination que vous avez fixée sur
» cette personne qui est la cause du malheureux état où
» je me vois réduite, et que j'aurois pu vous nommer
» il y a long-temps, puisque votre grandeur n'ignore
» pas jusqu'où alloient mes soupçons à cet égard.

» Enfin, si vous avez résolu de me perdre, et que
» ma mort, fondée sur une infâme calomnie, vous doive
» mettre en possession du bonheur que vous souhaitez,
» je prie Dieu qu'il veuille vous pardonner ce grand
» crime, aussi bien qu'à mes ennemis qui en sont les
» instrumens, et qu'assis au dernier jour sur son trône
» devant lequel vous et moi comparoîtrons bientôt, et
» où mon innocence, quoi qu'on puisse dire, sera ouver-
» tement reconnue ; je le prie, dis-je, qu'alors il ne
» vous fasse pas rendre un compte rigoureux du traite-
» ment cruel et indigne que vous m'aurez fait.

» La dernière et la seule chose que je vous demande,
» est que je sois seule à porter tout le poids de votre indi-
» gnation, et que ces pauvres et innocens gentilshommes,
» qui, m'a-t-on dit, sont retenus à cause de moi dans
» une étroite prison, n'en reçoivent aucun mal. Si jamais
» j'ai trouvé grace devant vous, si jamais le nom d'Anne
» de Boulen a été agréable à vos oreilles, ne me refu-
» sez pas cette demande, et je ne vous importunerai
» plus sur quoi que ce soit ; au contraire, j'adresserai
» toujours mes ardentes prières à Dieu, afin qu'il lui
» plaise vous maintenir en sa bonne garde, et vous
» diriger en toutes vos actions.

» De ma triste prison, à la Tour, le 6 de mai. Votre très-
» fidelle et très-obéissante femme, Anne de Boulen. »

(M. de Jaucourt.)

PLAGIAT.

Le *plagiat* est l'action d'un écrivain qui pille ou dérobe le travail d'un autre auteur, et qui se l'attribue comme son travail propre.

C'est donc le défaut d'attribution d'un ouvrage à son véritable auteur qui caractérise le *plagiat*. Quiconque, en écrivant, puise dans les auteurs qui l'ont précédé, et les cite fidellement, ne peut ni ne doit passer pour coupable de ce crime littéraire. Il faut mettre une grande différence entre prendre certains morceaux dans un auteur, ou les dérober. Quand, en employant les pensées d'un autre écrivain on le cite ponctuellement, on se met à couvert de tout reproche de pillage : le silence seul et l'intention de donner pour sien ce qu'on a emprunté d'un autre, font le *plagiat*.

Le cavalier marin disoit que prendre sur ceux de sa nation, c'étoit larcin ; mais que prendre sur les étrangers, c'étoit conquête ; et je pense qu'il avoit raison. Nous n'étudions que pour apprendre, et nous n'apprenons que pour faire voir que nous avons étudié : ces paroles sont de M. Scudéri. Si j'ai pris quelque chose, continue-t-il, dans les grecs et dans les latins, je n'ai rien pris du tout dans les italiens, dans les espagnols ni dans les français, me semblant que ce qui est étude chez les anciens est volerie chez les modernes. La Motte-le-Vayer est du même sentiment ; car voici ce qu'il dit dans une de ses lettres : « Prendre des anciens, et faire son profit de ce qu'ils ont » écrit, c'est comme pirater au-delà de la ligne ; mais » voler ceux de son siècle, en s'appropriant leurs pensées » et leurs productions, c'est tirer la laine au coin des » rues, c'est ôter les manteaux sur le Pont-Neuf. »

Je crois que tous les auteurs conviennent de cette maxime, qu'il vaut mieux piller les anciens que les modernes, et qu'entre ceux-ci il faut épargner ses compatriotes préférablement aux étrangers. La piraterie littéraire ne ressemble point du tout à celle des armateurs : ceux-ci se croient plus innocens, lorsqu'ils exercent leur brigandage dans le nouveau monde, que s'ils l'exerçoient dans l'Europe ;

l'Europe ; les auteurs, au contraire, arment en course bien plus hardiment pour le vieux monde que pour le nouveau ; et ils ont lieu d'espérer qu'on les louera des prises qu'ils y feront..... Tous les plagiaires, quand ils le peuvent, suivent le plan de la distinction que j'ai alléguée ; mais ils ne le font pas par principe de conscience ; c'est plutôt afin de n'être pas reconnus. Lorsqu'on pille un auteur moderne, la prudence veut qu'on cache son larcin ; mais malheur au plagiaire s'il y a une trop grande disproportion entre ce qu'il vole et ce à quoi il le coud ! Elle fait juger aux connoisseurs, non seulement qu'il est plagiaire, mais aussi qu'il l'est mal-adroitement..... L'on peut dérober à la façon des abeilles, sans faire tort à personne, dit encore la Motte-le-Vayer; mais le vol de la fourmi qui enlève le grain entier, ne doit jamais être imité.

« Victorin-Strigélius, dit encore M. Bayle, ne se faisoit » point de scrupule de se servir des pensées et des expres- » sions d'autrui. A cet égard-là, il semble qu'il approu- » voit la communauté des biens ; il ne croyoit pas que sa » conduite fût celle des plagiaires, et il consentoit qu'on » en usât envers ses livres, comme il en usoit envers les » autres auteurs. Si vous y trouvez des choses qui vous » accommodent, servez-vous-en librement ; tout est à » votre service, disoit-il. » Cette proposition sans doute autoriseroit le *plagiat*, si celui qui la fait offroit toujours d'aussi bonnes choses que celles qu'il emprunte des autres ; mais, pour l'ordinaire, cet échange est trop inégal ; et tel s'enrichit et se pare des dépouilles d'autrui, qui ne peut, de son propre fonds, lui faire la moindre restitution, ou lui donner le plus léger dédommagement.

Enfin, M. Bayle décide que le *plagiat* est un défaut moral et un vrai péché, à la tentation duquel succombent souvent des auteurs qui d'ailleurs sont les plus honnêtes gens du monde. Il faut qu'ils se fassent à cet égard une fausse conscience, et pensent qu'il est moins criminel de dérober à un homme les productions de son esprit, que de lui voler son argent, ou de le dépouiller de son bien.

Le *plagiat* est une sorte de crime littéraire pour lequel les pédans, les envieux et les sots, ne manquent pas de faire

le procès aux écrivains célèbres. C'est le nom qu'ils donnent à un larcin de pensées; et ils crient contre ce larcin, comme si on les voloit eux-mêmes, ou comme s'il étoit bien essentiel à l'ordre et au repos public que les propriétés de l'esprit fussent inviolables.

Il est vrai qu'ils ont mis quelque distinction entre voler la pensée d'un ancien ou d'un moderne, d'un étranger ou d'un compatriote, d'un mort ou d'un vivant.

Voler un ancien ou un étranger, c'est s'enrichir des dépouilles de l'ennemi, c'est user du droit de conquête; et, pourvu qu'on déclare le butin qu'on a fait, ou qu'il soit manifeste, ils le laissent passer; mais, lorsque c'est aux écrits d'un Français qu'un Français dérobe une idée, ils ne le pardonnent pas même à l'égard des morts, à plus forte raison à l'égard des vivans.

Il y a quelque justice dans ces distinctions; mais il seroit juste aussi de distinguer, entre les larcins littéraires, ceux dont le prix est dans la matière, et ceux dont la valeur dépend de l'usage que l'on en fait.

Dans les découvertes importantes, le vol est sérieusement mal-honnête, parce que la découverte est un fonds précieux, indépendamment de la forme; qu'elle rapporte de la gloire, quelquefois de l'utilité, et que l'une et l'autre est un bien. Tel est, par exemple, le mérite d'avoir appliqué la géométrie à l'astronomie, et l'algèbre à la géométrie; encore, dans cette partie, celui qui profite des conjectures pour arriver à la certitude, a-t-il la gloire de la découverte; et Fontenelle a très-bien dit qu'une vérité n'appartient pas à celui qui la trouve, mais à celui qui la nomme.

A plus forte raison, dans les ouvrages d'esprit, si celui qui a eu quelque pensée heureuse et nouvelle n'a pas su la rendre, ou l'a laissée ensévelie dans un ouvrage obscur et méprisé, c'est un bien perdu, enfoui; c'est la perle dans le fumier, et qui attend un lapidaire; celui qui sait l'en tirer et la mettre en œuvre ne fait tort à personne : l'inventeur mal-adroit n'étoit pas digne de l'avoir trouvée; elle appartient, comme on l'a dit, à qui saura mieux l'employer. *Je prends mon bien où je le trouve*, disoit Molière;

et il appeloit son bien tout ce qui appartenoit à la bonne comédie. Qui de nous, en effet, iroit chercher dans leurs obscures sources les idées qu'on lui reproche d'avoir volées çà et là?

Quiconque met dans son vrai jour, soit par l'expression, soit par l'à-propos, une pensée qui n'est pas à lui, mais qui, sans lui, seroit perdue, se la rend propre en lui donnant un nouvel être; car l'oubli ressemble au néant.

C'est cependant lorsque, dans un ouvrage inconnu, oublié, on découvre une idée qu'un homme célèbre a mise au jour; c'est alors que l'on crie vengeance, comme s'il y avoit réellement plus de cruauté, en fait d'esprit, à voler les pauvres que les riches. Mais il en est des génies comme des tourbillons, les grands dévorent les petits, et c'est peut-être la seule application légitime de la loi du plus fort; car, en toutes choses, c'est à l'utilité publique à décider du juste et de l'injuste, et l'utilité publique exigeroit que les bons livres fussent enrichis de tout ce qu'il y a de bien, noyé dans les mauvais. Un homme de goût, qui, dans ses lectures, recueille tout l'esprit perdu, ressemble à ces toisons qui, promenées sur le sable, en enlèvent les pailles d'or. On ne peut pas tout lire; ce seroit donc un bien que tout ce qui mérite d'être lu fût réuni dans les bons livres.

Dans le droit public, la propriété d'un terrain a pour condition la culture; si le possesseur le laissoit en friche, la société auroit droit d'exiger de lui qu'il le cédât, ou qu'il le fît valoir. Il en est de même en littérature : celui qui s'est emparé d'une idée heureuse et féconde, et qui ne la fait pas valoir, la laisse, comme un bien commun, au premier occupant qui saura mieux que lui en developper la richesse.

Du Rier avoit dit, avant M. de Voltaire, que les secrets des destinées n'étoient pas renfermés dans les entrailles des victimes. Théophile, dans son Pyrame, pour exprimer la jalousie, avoit employé le même tour et les mêmes images que le grand Corneille dans le ballet de Psyché; mais est-ce dans le vague de ces idées premières qu'est le mérite de l'invention, du génie et du goût? Et si les poëtes, qui les ont d'abord employées, les ont avilies, ou par la foiblesse, ou

par la bassesse et la grossiéreté de l'expression ; ou si, par un mélange impur, ils en ont détruit tout le charme, sera-t-il interdit à jamais de les rendre dans leur pureté et dans leur beauté naturelle ? De bonne foi, peut-on faire au génie un reproche d'avoir changé le cuivre en or ? Pour en juger, on n'a qu'à lire

Du Rier, dans Scévole :

Donc vous vous figurez qu'une bête assommée
Tienne votre fortune en son ventre enfermée,
Et que des animaux les sales intestins
Soient un temple adorable où parlent les destins ?
Ces superstitions et tout ce grand mystère
Sont propres seulement à tromper le vulgaire.

M. de Voltaire, dans Œdipe :

Cet organe des dieux est-il donc infaillible ?
Un ministère saint les attache aux autels ;
Ils approchent des dieux, mais ils sont des mortels.
Pensez-vous qu'en effet, au gré de leur demande,
Du vol de leurs oiseaux la vérité dépende ;
Que sous un fer sacré des taureaux gémissans
Dévoilent l'avenir à leurs regards perçans,
Et que de leurs festons ces victimes ornées
Des humains dans leurs flancs portent les destinées ?
Non, non, chercher ainsi l'obscure vérité,
C'est usurper les droits de la divinité.
Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense ;
Notre crédulité fait toute leur science.

Théophile :

PYRAME à Thisbé.

Mais je me sens jaloux de tout ce qui te touche,
De l'air qui si souvent entre et sort par ta bouche ;
Je crois qu'à ton sujet le soleil fait le jour
Avecque des flambeaux et d'envie et d'amour.
Les fleurs que, sous tes pas, tous les chemins produisent,
Dans l'honneur qu'elles ont de te plaire me nuisent ;
Si je pouvois complaire à mon jaloux dessein,
J'empêcherois tes yeux de regarder ton sein.
Ton ombre suit ton corps de trop près, ce me semble ;
Car nous deux seulement devons aller ensemble.
Bref, un si rare objet m'est si doux et si cher,
Que ma main seulement me nuit de te toucher.

Corneille :

PSYCHÉ à l'Amour.

Des tendresses du sang peut-on être jaloux ?

L'AMOUR.

Je le suis, ma Psyché, de toute la nature.
Les rayons du soleil vous baisent trop souvent ;
Vos cheveux souffrent trop les caresses du Vent :
Dès qu'il les flatte, j'en murmure :
L'air même que vous respirez,
Avec trop de plaisir passe par votre bouche ;
Votre habit de trop près vous touche.

Ce droit de refondre les idées d'autrui, lorsqu'elles sont informes, n'a pas seulement son utilité, mais il a sa justice. Le champ de l'invention a ses limites ; et, depuis le temps que l'on écrit, presque toutes les idées premières ont été saisies, et bien ou mal exprimées. Or, que la moisson ait été faite par des hommes de génie et de goût, l'on s'en console en glanant après eux, et en jouissant de leurs richesses ; mais ce qui est insupportable, c'est de voir que, dans des champs fertiles, d'autres, moins dignes d'y avoir passé, ont flétri et foulé aux pieds ce qu'ils n'ont pas su recueillir. Combien de beaux sujets manqués ! combien de tableaux intéressans, foiblement ou grossièrement peints ! combien de pensées, de sentimens, que la nature présente d'elle-même, et qui préviennent la réflexion, ont été gâtés par les premiers qui ont voulu les rendre ! Faut-il donc ne plus oser voir, imaginer ou sentir comme on l'auroit fait avant eux ? faut-il ne plus exprimer ce qu'on pense, parce que d'autres l'ont pensé ?

Que ne venoit-elle après moi,
Et je l'aurois dit avant elle ?

a dit plaisamment un poète en parlant de l'antiquité.

Le mot du métromane,

Ils nous ont dérobés, dérobons nos neveux,

est plein de chaleur et de verve ; mais sérieusement la

condition des modernes seroit trop malheureuse, si tout ce que leurs prédécesseurs ont touché leur étoit interdit.

Mais les vivans? Les vivans eux-mêmes doivent subir la peine de leur mal-adresse et de leur incapacité, quand ils n'ont pas su tirer avantage de la rencontre heureuse d'un beau sujet ou d'une belle pensée. Ce sont eux qui l'ont dérobée à celui qui auroit dû l'avoir, puisque c'est lui qui sait la rendre; et je suis bien sûr que le public, qui n'aime qu'à jouir, pensera comme moi.

Pourquoi donc les pédans, les demi-beaux esprits et les malins critiques, sont-ils plus scrupuleux et plus sévères? Le voici: les pédans ont la vanité de faire montre d'érudition, en découvrant un larcin littéraire; les petits esprits, en reprochant ce larcin, ont le plaisir de croire humilier un homme de génie; et les critiques dont je parle suivent le malheureux instinct que leur a donné la nature, celui de verser leur venin.

Un certain nombre d'hommes moins méchans, mais avares de leurs éloges et de leur estime, voudroient au moins savoir au juste ce qu'ils en doivent à l'écrivain; et, lorsqu'il n'a pas la gloire de l'invention, ils souhaiteroient qu'il les en avertit. Ils veulent que l'on emprunte, mais non pas que l'on vole, et pardonnent le *plagiat*, pourvu qu'il ne soit pas furtif. Cela paroît fort raisonnable: mais bien souvent l'auteur ne sait lui-même où il a vu ce qu'il imite: l'esprit ne vit que de souvenirs, et rien de plus naturel que de prendre de bonne foi sa mémoire pour son imagination; rien de plus difficile que de bien démêler ce qu'on a tiré des livres ou des hommes, de la nature ou de soi-même. Comment l'auteur de Britannicus et d'Athalie auroit-il pu vous dire ce qu'il devoit à la lecture de Tacite et des livres saints? Vous ne demandez pas l'impossible: je vous entends; mais où finit la dispense, et où commence l'obligation d'avouer ses emprunts? Celui qui emprunte comme Térence, comme Lafontaine, comme Boileau, s'en accuse ou s'en vante; mais celui qui imite de plus loin, comme Racine, ou Corneille, ou Molière; celui qui ne prend que le sujet, et qui lui donne une forme nouvelle; celui qui ne prend que des détails, et qui les embellit, ou qui les place mieux, ira-t-il s'avouer

copiste, quand il ne croit pas l'être ? Il y auroit plus de modestie à céder du sien qu'à retenir du bien d'autrui, je l'avoue ; mais est-il donc si essentiel à un poète d'être modeste ? et n'avez-vous pas vous-même, en le jugeant, votre vanité comme lui ? Supposez, pour vous en convaincre, que votre amour propre et le sien n'aient rien à démêler ensemble ; qu'il soit à cinq cents lieues de vous, ou qu'il soit mort, ce qui est plus sûr et plus commode ; alors, pourvu que ses fictions, ses peintures, vous intéressent, que ses sentimens vous touchent, que ses pensées vous éclairent, vous vous souciez fort peu de savoir ce qui est de lui ou d'un autre. Ce n'est donc que son voisinage qui vous rend difficile sur le tribut d'estime que vous aurez à lui payer ? Voyez lorsque Corneille, en donnant le Cid, étonna tout son siècle et consterna tous ses rivaux, quelle importance l'on attacha aux menus larcins qu'il avoit faits au poète espagnol ; et aujourd'hui qui s'en soucie ? Le public, vraiment sensible et amoureux des belles choses, ne demande que de belles choses : C'est à l'ouvrage qu'il s'attache, et non pas à l'auteur : que tout soit de celui-ci ou d'un autre, d'un moderne ou d'un ancien, d'un vivant ou d'un mort ; tout lui est bon, pourvu que tout lui plaise ; comme les Lacédémoniens, il permet les larcins heureux, et ne châtie que les mal-adroits. Le vrai *plagiat*, le seul qu'il désavoue, est celui qui ne lui apporte aucune utilité, aucun plaisir nouveau. De là vient qu'il baffoue un obscur écrivain qui va, comme un filou, voler un écrivain célèbre, et déchirer une riche étoffe pour la coudre avec ses haillons.

Plutarque compare celui qui se borne à ce que les autres ont pensé à un homme qui, allant chercher du feu chez son voisin, en trouveroit un bon, et s'y arrêteroit, sans se donner la peine d'en apporter chez lui pour allumer le sien. Mais, à celui qui d'une bluette a fait un brasier, reprocherez-vous votre bluette ?

Le plagiaire, proprement dit, est donc un écrivain qui pille les autres auteurs, et donne leurs productions comme étant son propre ouvrage. C'est un homme qui, voulant, à quelque prix que ce soit, s'ériger en auteur, et n'ayant pour cela ni le génie ni les talens nécessaires, copie non-

seulement des phrases, mais encore des pages et des morceaux entiers d'autres auteurs, et a la mauvaise foi de ne les pas citer; ou qui, à l'aide de quelques légers changemens dans l'expression ou de quelques additions, donne les productions des autres pour choses qu'il a imaginées et inventées, ou qui s'attribue l'honneur d'une découverte faite par un autre. Rien n'est plus commun dans la république des lettres; les vrais savans n'y sont pas trompés; ces vols déguisés n'échappent guère à leurs yeux clairvoyans. Cependant le mépris que méritent les plagiaires n'en diminue pas beaucoup le nombre.

M. Bayle dit que le défaut ordinaire des plagiaires n'est pas de choisir toujours ce qu'il y a de meilleur dans les écrivains qu'ils pillent. Tout leur est bon. Ils enlèvent, dit-il, les meubles de la maison et les balayures aussi; ils prennent le grain, la paille, la balle, la poussière en même temps.

(M. Marmontel.)

PLAIN-CHANT.

C'EST le chant en usage dans l'église pour le service divin.

Le *plain-chant* est d'une grande simplicité, image de celle des inventeurs qui furent, à ce que l'on prétend, saint Ambroise et le pape saint Grégoire. Il n'est point à plusieurs parties, car le faux bourdon n'est pas de son institution. On n'y trouve ni changement de ton, ni dièzes, ni bémols accidentels, si ce n'est dans quelques compositions modernes; mais tout cela n'empêche pas que, chanté posément par un chœur de bonnes voix, il ne plaise par cette simplicité et cette gravité même si convenable à l'usage auquel il est destiné.

Ce chant, tel qu'il subsiste encore aujourd'hui, est un reste bien défiguré, mais bien précieux de l'ancienne musique grecque, laquelle, après avoir passé par les mains des barbares, n'a pu perdre encore toutes ses premières beautés. Il lui en reste assez pour être de beaucoup préférable, même dans l'état où est actuellement le *plain-chant*, et pour l'usage auquel il est destiné, à ces musiques efféminées et théâtrales, ou maussades et plates qu'on y substitue en quelques églises, sans gravité, sans goût, sans convenance et sans respect pour le lieu qu'on ose profaner.

Le *plain-chant*, conservé d'ailleurs par les prêtres dans son caractère primitif, ainsi que tout ce qui est extérieur et cérémonie dans leur église, offre encore aux connoisseurs de précieux fragmens de l'ancienne mélodie et de ses divers modes. Ces modes, tels qu'ils nous ont été transmis dans les anciens chants ecclésiastiques, y conservent une beauté de caractère et une variété d'affections bien sensibles aux connoisseurs non prévenus, et qui ont conservé quelque jugement d'oreille pour les systêmes mélodieux, établis sur des principes différens des nôtres; mais on peut dire qu'il n'y a rien de plus ridicule et de plus plat que ces *plains-chants* accommodés à la moderne, pretintaillés des ornemens de notre musique. On doit savoir gré aux évêques, prévôts et chantres qui s'opposent à ce barbare mélange, et desirer, pour le progrès et la perfection d'un

art qui n'est pas à beaucoup près au point où l'on croit l'avoir mis, que ces précieux restes de l'antiquité soient fidellement transmis à ceux qui auront assez de talens et d'autorité pour en enrichir le système moderne. Loin qu'on doive porter notre musique dans le *plain-chant*, je suis persuadé qu'on gagneroit à transporter le *plain-chant* dans notre musique; mais il faudroit avoir pour cela beaucoup de goût, encore plus de savoir, et sur-tout être exempt de préjugés.

(J. J. ROUSSEAU.)

PLAINDRE.

PLAINDRE, REGRÉTER. On plaint le malheureux, on regrète l'absent; l'un est un mouvement de la pitié, et l'autre est un effet de l'attachement.

La douleur arrache nos plaintes, le repentir excite nos regrets.

Un bas courtisan en faveur est l'objet du mépris public; et, lorsqu'il tombe dans la disgrace, personne ne le plaint. Les princes les plus loués pendant leur vie, ne sont pas toujours les plus regrétés après leur mort.

Le mot de *plaindre*, employé pour soi-même, change un peu la signification qu'il a lorsqu'il est employé pour autrui. Retenant alors l'idée commune et générale de sensibilité, il cesse de représenter ce mouvement particulier de pitié qu'il fait sentir lorsqu'il est question des autres; et, au lieu de marquer un simple sentiment, il emporte de plus dans sa signification la manifestation de ce sentiment. Nous plaignons les autres lorsque nous sommes touchés de leurs maux; cela se passe au dedans de nous, ou du moins peut s'y passer, sans que nous le témoignions au dehors. Nous nous plaignons de nos maux lorsque nous voulons que les autres en soient touchés; il faut pour cela les faire connoître.

Ce mot est encore quelquefois employé dans un autre sens que celui dans lequel on vient de le définir : au lieu d'un sentiment de pitié, il en marque un de repentir : on dit en ce sens qu'on plaint ses pas; qu'un avare se plaint toutes choses, jusqu'au pain qu'il mange.

Quelque occupé qu'on soit de soi-même, il est des momens où l'on plaint les autres malheureux. Il est bien difficile, quelque philosophie qu'on ait, de souffrir longtemps sans se *plaindre*. Les gens intéressés plaignent tous les pas qui ne mènent à rien. Souvent on ne fait semblant de *regréter* le passé que pour insulter au présent.

Un cœur dur ne plaint personne : un stoïcien ne se plaint jamais; un paresseux plaint sa peine plus qu'un autre; un parfait indifférent ne regrète rien.

La bonne maxime seroit de *plaindre* les autres, sur-tout

lorsqu'ils souffrent sans l'avoir mérité ; de ne se *plaindre* que quand on peut par-là se procurer du soulagement ; de ne *plaindre* ses peines que lorsque la sagesse n'a pas dicté de se les donner, et de *regréter* seulement ce qui méritoit d'être estimé. (Voyez *Regret.*)

(M. de JAUCOURT.)

PLAIRE.

C'EST avoir des qualités agréables au cœur, à l'esprit ou au sens. C'est une folie que de vouloir *plaire* à tout le monde. Avec les gens d'un goût délicat, l'art de *plaire* manque son but. Les mélancoliques se plaisent dans la solitude. Il y a des gens qui ne se plaisent jamais où ils sont, et qui promènent par-tout leur ennui sans s'apercevoir de celui qu'ils causent aux autres. Le desir de *plaire* dans les femmes les conduit insensiblement à la coquetterie, etc.

(ANONYME.)

PLAISANTERIE.

La *plaisanterie* est une manière de s'amuser si dangereuse, que le plus sûr est de s'en abstenir. La religion, les matières d'état, les grands hommes, les affaires graves des particuliers, en un mot tout ce qui est digne de respect ou de pitié, doit être exclu de la *plaisanterie*. Son succès dans les cotteries dépend moins de la finesse d'esprit de celui qui l'emploie que de l'attention qu'il apporte à ne ridiculiser que les hommes ou les choses qui ne sont pas du goût de la cotterie dont il est l'oracle. Il en est des *plaisanteries* comme des ouvrages de parti : elles sont toujours admirées de la cabale ; c'est pour cela que le philosophe est joué par le plus mauvais bouffon.

Quant à la *plaisanterie* du style, elle n'est jamais bonne dans le genre sérieux, parce qu'elle ne porte que sur un côté des objets qui n'est pas celui que l'on considère ; elle roule presque toujours sur des rapports faux et sur des équivoques : de là vient aussi que les plaisans de profession ont presque tous l'esprit faux et superficiel.

Le mot *plaisanter* ne signifie autre chose, dans son acception originelle, qu'exciter à la joie lorsqu'on n'en a pas de sujet décidé. Ce ne sont pas ceux qui s'amusent d'une aventure risible qui plaisantent, mais ceux qui, sur quelque chose de sérieux ou d'indifférent, réveillent la gaieté et la joie par quelque idée divertissante.

Dans les affaires sérieuses, ou dans un travail pénible, souvent une *plaisanterie* délicate, jetée à propos et en passant, ranime, dissipe l'ennui que pourroit causer une trop grande attention, et nous empêche de sentir la lassitude : c'est ainsi qu'une récréation bien choisie peut donner une nouvelle activité et des forces nouvelles à un esprit enfoncé dans le travail.

Mais quelquefois on veut s'en servir comme d'un détour pour parvenir à de certaines vues, et alors on l'emploie particulièrement pour donner du ridicule aux personnes et aux choses, ou pour arriver sûrement à un but important qu'on ne pourroit pas atteindre aussi facilement,

ou que peut-être on n'atteindroit point du tout. Fort souvent une *plaisanterie* placée à propos est le moyen le plus sûr de rendre inutiles les difficultés qu'un chicaneur ou qu'un sophiste nous oppose; elle rend la personne qui contredit nos vues, ou la difficulté qu'on nous présente, si petite, qu'on n'y fait aucune attention. Quelquefois un simple badinage peut être très-propre à détruire de grands et nuisibles préjugés qui se glissent dans la société, et qui ont leur source dans les mœurs des hommes.

La *plaisanterie*, considérée dans sa nature, consiste à dire ou à faire quelque chose de plaisant pour réjouir les autres. Lorsqu'un vieillard parle d'amour à une jeune beauté, sans intérêt personnel, mais pour la divertir, il plaisante; car s'il le faisoit sérieusement, on pourroit dire qu'il est fou.

C'est en plaisantant qu'Anacréon se représente lui-même tourmenté par l'amour, et peint son cœur comme un nid rempli de petits amours. Mais un jeune homme qui seroit véritablement amoureux, et qui peindroit son tendre martyre d'une manière risible, ne plaisanteroit pas, quoiqu'il fît rire à ses dépens. Une même chose peut être sérieuse ou badine, selon le but qu'on se propose. Celui qui dit quelque chose de niais ou de ridicule, et qui croit dire quelque chose de sensé, parle sérieusement; et la même chose, dite dans l'intention d'amuser les autres, devient une *plaisanterie*.

Il paroît donc que la différence qu'il y a entre le ridicule et le plaisant ne consiste pas essentiellement dans le fond de la chose, mais dans l'intention de celui de qui elle vient.

Les beaux esprits, tant anciens que modernes, ont bien senti le mérite de la *plaisanterie*, simple effet de la gaieté, lorsqu'on s'en acquitte d'une manière convenable. En cela, aussi bien qu'en plusieurs autres choses, je pense comme Cicéron, qui égayoit souvent un ouvrage sérieux par quelque *plaisanterie* agréable, mais toujours tendante à son but. Nous ne devons, dit-il, jamais agir légérement, au hasard, inconsidérément et négligemment; car la nature nous a formés de sorte que nous semblons faits, non pour les jeux et pour le badinage, mais pour

les choses sérieuses et pour les occupations graves et importantes; il nous est permis de faire usage des jeux et du badinage, mais comme du sommeil et du repos, après nous être acquittés des fonctions graves et sérieuses. En effet, une ame gaie, et portée, après un travail sérieux, à s'occuper de choses amusantes et à les considérer du côté le plus agréable, n'est pas une petite faveur du ciel. Un homme gai se tire mieux des difficultés de la vie qu'un homme grave et mélancolique; il a encore cet avantage, qu'il n'est jamais absolument méchant. Il est incontestable qu'on voit beaucoup plus de mauvais sujets dans les hommes sérieux que dans ceux qui sont gais. Les personnes à qui la nature n'a donné qu'un foible penchant à la gaieté peuvent l'augmenter et l'entretenir en composant des ouvrages comiques; ouvrages qui sont capables de produire un grand effet sur les tempéramens naturellement sérieux, ou qui ont perdu leur gaieté par une trop grande application à des affaires importantes. Qui ignore combien des repas où règnent la gaieté et un badinage délicat ont d'influence sur les mœurs? On y satisfait non seulement un besoin qui nous est commun avec les brutes, mais on y trouve encore un plaisir salutaire à l'esprit et au cœur. Cette gaieté est propre à réveiller vivement en nous le sentiment de l'honnêteté, cette franchise et cette effusion de cœur où nous nous livrons volontiers à table. Les ouvrages comiques, marqués au coin des muses, et les chansons dictées par le plaisir et les graces, pourroient rendre de très-grands services à une nation naturellement gaie, qui seroit devenue sérieuse et même farouche par quelque révolution dans son gouvernement et dans sa politique; car la *plaisanterie* est un bon moyen pour peindre au naturel le caractère d'un homme ou d'un peuple. Graces soient donc rendues à ces têtes joviales, dont l'esprit badin soulage le nôtre, abrège nos heures fâcheuses, et nous fournit des remèdes qui nous retirent de l'accablement, de la peine ou du chagrin : autant le philosophe méprise celui qui cherche avec avidité les voluptueuses et bruyantes orgies, des faunes et des bacchantes, qui voudroit voir toutes les eaux de la terre changées en vin, et tous les lieux qu'il parcourt transformés en bosquets de Vénus, autant il

estime les ris modestes qui l'attirent, quoique dans un bocage désert, sur les traces des naïades folâtres.

Il est bon de remarquer que le véritable talent de plaisanter est rarement le partage des esprits légers, dont la gaieté fait le caractère dominant. Les meilleurs plaisans sont ceux qui, par leur tempérament grave et réfléchi, sont portés à s'occuper d'affaires importantes. Le sobre Cicéron, propre aux affaires du plus grand poids, pouvoit, avec raison, se moquer du voluptueux Antoine qui passoit sa vie dans les plaisirs et la débauche. En effet, cela se rencontre encore tous les jours, et il semble que la nature veuille montrer par-là que la vraie *plaisanterie* et la gravité ont beaucoup d'affinité; mais la raillerie, qui a pour but de tourner la folie en ridicule et de décrier le vice, est d'une double importance. Un habile homme a remarqué que la *plaisanterie* a une force invincible sur les esprits. La folie sera immanquablement couverte de honte dans les lieux où la bonne *plaisanterie* la tournera en ridicule: ce seul moyen ne suffira pas pour guérir l'insensé, mais il préservera du moins de la contagion celui qui n'en est pas encore infecté; c'est l'effet que peuvent produire en peu de temps les bons ouvrages comiques.

Il y a deux sortes de *plaisanteries* dit Cicéron, qui traite fort bien la chose dans son excellent ouvrage sur les Devoirs de l'Homme; l'une, ignoble, effrontée, méchante, obscène; l'autre, élégante, polie, ingénieuse, agréable. Selon lui, on peut encore connoître la mauvaise *plaisanterie*, non seulement à la bassesse du sujet et des expressions, mais encore à l'indécence et à l'effronterie qu'elle renferme et qu'elle produit à propos ou à contre-temps comme quelque chose d'essentiel; la qualité propre de la bonne *plaisanterie* est sans contredit ce que Cicéron en nomme le sel, qui n'est autre chose que cet esprit délicat qui peut mieux se sentir que s'exprimer. Moins les moyens dont on se sert pour rendre une chose plaisante frappent les yeux, plus ils sont subtils; moins les gens épais aperçoivent la *plaisanterie*, plus elle a de sel. Veut-on faire paroître le plaisant et le risible d'une chose par des tournures ou des comparaisons dont on découvre la foiblesse sans qu'il soit nécessaire de réfléchir, la *plaisanterie*

santerie sera froide. Emploie-t-on pour cela des idées, des images plates, grossières et à la portée des hommes les plus matériels, la *plaisanterie* sera grossière. Consiste-t-elle dans des ressemblances recherchées, et qui, bien loin d'avoir des fondemens naturels, ne s'appuient que sur des jeux de mots et autres choses semblables, elle sera forcée et dénuée de goût. Il seroit aisé de citer des exemples de toutes les espèces de mauvaises *plaisanteries*. On pourroit même en tirer un parti avantageux si quelqu'un se donnoit la peine de les rassembler et de les présenter comme des échantillons d'une manière de plaisanter qu'on doit bien se garder d'adopter. Jusqu'à présent, nous ne pouvons pas dire que la *plaisanterie* délicate soit un don bien commun parmi nous.

(M. Sulzer.)

« Les Espagnols, dit le P. Rapin, ont le génie de voir » le ridicule des hommes bien mieux que nous ; les Italiens » l'expriment mieux. » Cela peut être vrai du plaisant, mais non pas du comique. Tout ce qui est risible n'est pas ridicule ; tout ce qui est plaisant n'est pas comique ; tout ce qui est comique n'est pas plaisant. Une mal-adresse est risible ; une prétention manquée est ridicule ; une situation qui expose la vie au mépris est comique ; un bon mot est plaisant. Boileau, qui ne reconnoissoit de vrai comique que Molière, disoit de Renard qu'il n'étoit pas médiocrement plaisant, et traitoit de bouffonneries toutes les pièces qui ressembloient à celles de Scarron : c'est la plus juste application de ces trois mots, *comique*, *plaisant* et *bouffon*.

Le comique est le ridicule qui résulte de la foiblesse, de l'erreur, des travers de l'esprit, ou des vices du caractère.

Le plaisant est l'effet de la surprise réjouissante que nous cause un contraste frappant, singulier et nouveau, aperçu entre deux objets, ou entre un objet et l'idée disparate qu'il a fait naître. C'est une rencontre imprévue qui, par des rapports inexplicables, excite en nous la douce convulsion du rire.

La bouffonnerie est une exagération du comique et du plaisant.

L'Avare et le Tartuffe sont deux personnages comiques; Crispin, dans le Légataire, est un personnage plaisant; Jodelet, un personnage bouffon.

Il arrive naturellement que le bon comique est plaisant. Ce vers :

Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,

a l'un et l'autre caractère dans la bouche de Tartuffe : il est plaisant, par l'opposition de la vérité que dit Tartuffe avec l'effet qu'elle produit, et par la singularité piquante de ce contraste; il est comique, parce qu'il exprime le plus vivement qu'il est possible l'adresse du fourbe qui trompe, et qu'il va faire sortir de même la crédule prévention de l'homme simple qui est trompé.

Mais le plaisant n'est pas toujours comique, parce que le contraste qu'il présente peut n'être qu'une singularité de rapports entre deux idées qu'on ne croyoit pas faites pour se lier ensemble ; comme si, par exemple, un valet imagine de prendre la place de son maître au lit de la mort, de dicter son testament, et d'oser après lui soutenir qu'il l'a fait lui-même, et que sa léthargie le lui a fait oublier. Il n'y a rien là de ridicule dans les mœurs ni dans les caractères ; mais il y a une contrariété d'idées si imprévue, et il en résulte une surprise si naturelle et si amusante, que le vrai comique ne l'est pas davantage. Cependant si, dans cet exemple, on ne voit pas le comique de caractère, on croit y voir du moins le comique de situation dans l'embarras où s'est mis le fourbe ; mais comme il se dégage de ses propres filets, et que ce n'est pas à ses dépens que l'on rit, comme l'on rit aux dépens de Tartuffe lorsqu'il se voit pris sur le fait, il est facile de reconnoître que la situation de Crispin n'est que plaisante, et que celle de Tartuffe est comique. L'ivresse n'est point un ridicule, et quelquefois rien de plus plaisant, parce qu'un ivrogne a singulièrement la prétention de raisonner juste, comme il a celle de marcher droit, et que la déraison veut être toujours conséquente. Renard a excellé dans les rôles d'ivrogne. Un valet, dans la sérénade, prie

un passant de lui aider à retrouver sa maison. « Où est-» elle ta maison? lui dit celui-ci. Parbleu! répond l'ivrogne, » si je le savois, je ne vous le demanderois pas. » Le même ayant perdu un billet qu'il étoit chargé de remettre à celui qu'il a rencontré, et voyant qu'il s'impatiente de ce qu'il cherche inutilement, lui dit pour excuse : « Comment » voulez-vous que je retrouve un billet? je ne puis pas » retrouver ma maison. »

Il y a des exemples encore plus sensibles du plaisant qui n'est que plaisant. M. de Voltaire en a cité un : c'est le mot d'un gendre à sa belle-mère qui, au pied du lit de sa fille chérie qu'elle voyoit à l'extrémité, offroit à Dieu tous ses autres enfans pour sauver celle-là, et le conjuroit de les prendre : « Madame, les gendres en sont-» ils? » En voici un qui n'est pas moins piquant : Un homme, ennemi du mensonge, avoit coutume de tout nier à un menteur de profession. Un jour que celui-ci disoit une nouvelle, l'homme véridique lui soutenoit, et vouloit gager qu'il n'en étoit rien. Quelqu'un s'approche, et lui dit à l'oreille : « Ne gagez pas, le fait est vrai. S'il est vrai, » pourquoi le dit-il? répond le véridique avec impatience. » On voit le caractère du plaisant bien marqué dans le contraste de ces mots : « S'il est vrai, pourquoi le dit-il? » Saillie bizarre en apparence, et cependant pleine de vérité. On l'aperçoit de même, ce caractere piquant et fin, dans la réponse faite à Louis XIV par un homme auquel il disoit, en lui faisant admirer Versailles : « Savez-vous qu'il » n'y avoit ici qu'un moulin-à-vent? Sire, lui dit cet » homme : Le moulin n'y est plus, mais le vent y est » toujours. » Cette façon imprévue de rabattre l'orgueil d'un souverain qui s'applaudit d'avoir surmonté la nature, fait, avec cet orgueil même et les éloges qu'il attendoit, le contraste dont nous parlons. Il se trouve encore dans ces mots de Montagne : « Sur le plus beau trône du monde, on » n'est jamais assis que sur son cul. » Et dans ces mots de Diogène à Alexandre, qui lui demandoit ce qu'il pouvoit faire pour lui : « T'ôter de devant mon soleil. » Et dans ce reproche d'un Spartiate à son ami qu'il surprenoit avec sa femme, laquelle n'étoit ni jeune ni jolie : « Vous » n'y étiez point obligé. » Et dans le phlegme d'un ancien

roi qui, étant tombé dans les embûches de son ennemi, avoit passé pour mort, si bien que le prince, son frère, avoit pris sa couronne et épousé sa femme : il revient; et, dans le moment que son frère se croit perdu, il l'embrasse, et lui dit : « Mon frère, une autre fois ne vous pressez pas » tant d'épouser ma femme. »

Cet exemple de sang-froid et de bonté rappelle le mot de M. de Turenne : « Et quand c'eût été Georges, eût-il » fallu frapper si fort? » Trait charmant qu'on ne peut entendre sans rire et sans être attendri.

(M. Marmontel.)

L'air d'ingénuité ajoute infiniment au sel de la *plaisanterie*. A Naples, un commandeur de Malte, homme riche et avare, laissoit user sa livrée au point qu'un savetier du voisinage, voyant les habits de ses gens tout troués, s'en moquoit. Ils s'en plaignirent à leur maître qui fit venir le savetier, et le tança sur son insolence. « Non, monseigneur, » dit humblement le savetier, je sais trop le respect que » je dois à votre excellence pour me moquer de sa livrée. » Mes gens assurent cependant que tu ne peux t'empêcher de rire en voyant leurs habits. « Il est vrai, monseigneur; » mais je ris des trous où il n'y a point de livrée. »

Une mère et son fils passoient un acte chez un notaire ; et, dans cet acte, il falloit que leur âge fût énoncé. Le fils avoit accusé le sien, et avoit dit vingt-quatre ans. Vint la mère à son tour, qui, n'ayant pas entendu son fils, et ne voulant se donner que l'âge qu'elle se donnoit dans le monde, dit aussi vingt-quatre ans. « Ma mère, lui dit » tout bas son fils, dites vingt-cinq pour raison. Pour » quelle raison? reprit-elle avec impatience. C'est, lui » dit-il, à cause que j'en ai vingt-quatre; et comme vous » êtes ma mère, il faut absolument que vous soyez née » avant moi. »

On voit qu'ici la *plaisanterie* est bonne, s'il y a de la malice ; mais que le mot est plus plaisant encore, si c'est de la naïveté : car, au ridicule de la mère se joint la bêtise du fils; et la bêtise, dans ces saillies, produit des contrastes d'idées qui sont presque toujours plaisans.

Un pauvre jeune homme à qui l'on reprochoit d'être bête, disoit: « Ce n'est pas ma faute si je n'ai point d'esprit, » on m'a changé en nourrice. »

Une source intarissable de bêtises, c'est la fausse application des façons de parler habituelles et communes. Celui à qui Louis XIV demandoit : « Quand accouchera votre » femme? » et qui lui répondit, « quand il plaira à votre » majesté, » ne songeoit qu'à parler respectueusement, et plaçoit au hasard un propos d'habitude.

« Est-il peureux? demandoit-on à un homme, en par» lant de son nouveau cheval. Oh! point du tout; voilà » trois nuits qu'il couche seul dans mon écurie. » Une femme disoit de sa petite fille qui avoit la fièvre : « Cette » enfant-là a déraisonné toute la nuit comme une grande » personne. » On demandoit à un bourgeois comment se portoit son enfant? « Vous lui faites bien de l'honneur, » répondit le bon homme; il est mort hier au soir. » Un jeune libertin disoit : » Il m'est mort pour cent mille écus » d'oncles, et je n'ai pas hérité d'un sou. » Ceci est pire qu'une bêtise. Un homme, en voyant passer son médecin, se détourna; on lui en demanda la raison : « Je suis hon» teux, dit-il, de paroître devant lui; il y a si long-temps » que je n'ai été malade! » Deux hommes se battoient, l'épée à la main; l'un des deux avertit son adversaire qu'il n'étoit pas en garde : « Que vous importe, répondit l'autre, » pourvu que je vous tue? Que m'importe que je vous » ennuie, disoit un autre, pourvu que je m'amuse? »

Ces derniers mots, dits par des gens d'esprit, seroient de bonnes *plaisanteries;* et bien des mots de Fontenelle, à force d'être fins, auroient pu passer pour des bêtises, si on n'eût pas connu l'homme qui les disoit. L'homme et le ton lèvent l'équivoque, et avertissent d'y penser. Mais, au faux semblant de la bêtise, on ne fait que sourire; et, pour en rire de bon cœur, on y veut de la réalité.

Plus la sotise est à la fois réfléchie et grossière, plus elle nous amuse aux dépens de celui à qui elle échappe. Qui ne riroit de la réflexion de ce bon Suisse qui, en voyant son camarade qui venoit d'avoir la tête emportée par un boulet de canon, disoit tristement : « Le pauvre » diable sera bien surpris demain de se trouver sans tête. »

Mais ce qui n'est pas concevable, et ce que toute la gravité d'un historien sage peut à peine persuader, c'est que la même bêtise ait été dite dans une harangue méditée. Ce fut un chevalier, Plager, qui, félicitant la ville de Londres sur les précautions qu'elle avoit prises contre la fameuse conspiration des poudres, dit gravement que, sans cette vigilance des magistrats, « les citoyens auroient couru » risque de se trouver tous égorgés le lendemain à leur » réveil. » Passe encore pour le soldat suisse ; mais l'orateur du peuple anglais ! Il faut que Hume nous l'assure, et encore est-on tenté de croire que c'est un conte fait à plaisir.

(ANONYME.*)

PLAISIR. *

L'idée du *plaisir* est d'une bien plus vaste étendue que celle de délice et de volupté, parce que ce mot a rapport à un plus grand nombre d'objets que les deux autres; ce qui concerne l'esprit, le cœur, les sens, la fortune, enfin tout ce qui est capable de nous procurer du *plaisir.* L'idée de délice enchérit, par la force du sentiment, sur celle de *plaisir;* mais elle est bien moins étendue par l'objet; elle se borne proprement à la sensation, et regarde surtout celle de la bonne chère. L'idée de volupté est toute sensuelle, et semble désigner dans les organes quelque chose de délicat qui rafine et augmente le goût.

Les vrais philosophes cherchent le *plaisir* dans toutes leurs occupations; et ils s'en font un de remplir leur devoir. C'est un délice pour certaines personnes de boire à la glace, même en hiver; et cela est indifférent pour d'autres, même en été. Les femmes poussent ordinairement la sensibilité jusqu'à la volupté; mais ce moment de sensation ne dure guère: tout est chez elles aussi rapide que ravissant.

Tout ce qu'on vient de dire ne regarde ces mots que dans le sens où ils marquent un sentiment ou une situation gracieuse de l'ame; mais ils ont encore, sur-tout au pluriel, un autre sens, selon lequel ils expriment l'objet ou la cause de ce sentiment; comme quand on dit d'une personne qu'elle se livre entièrement aux *plaisirs*, qu'elle jouit des délices de la campagne, qu'elle se plonge dans les voluptés. Pris dans ce dernier sens, ils ont également, comme dans l'autre, leurs différences et leurs délicatesses particulières: alors le mot de *plaisir* a plus de rapport aux pratiques personnelles, aux usages et aux passe-temps; tels que la table, le jeu, les spectacles et les galanteries. Celui de délices en a davantage aux agrémens que la nature, l'art et l'opulence fournissent; telles que de belles habitations, des commodités recherchées et des compagnies choisies. Celui de voluptés désigne proprement des excès qui tiennent de la mollesse, de la débauche et du

libertinage, recherchés par un goût outré, assaisonnés par l'oisiveté, et préparés par la dépense; tels qu'on dit avoir été ceux où Tibère s'abandonnoit dans l'île de Caprée, et les Sybarites dans les palais qu'ils avoient bâtis le long du fleuve Crathès.

Le *plaisir* est un sentiment de l'ame, qui nous rend heureux, du moins pendant tout le temps que nous le goûtons; nous ne saurions trop admirer combien la nature est attentive à remplir nos desirs. Si par le seul mouvement elle conduit la matière, ce n'est aussi que par le *plaisir* qu'elle conduit les humains; elle a pris soin d'attacher de l'agrément à ce qui exerce les organes du corps sans les affoiblir, à toutes les occupations de l'esprit, qui ne l'épuisent pas par une trop vive et trop longue contention, à tous les mouvemens du cœur que la haine et la contrainte n'empoisonnent pas; enfin, à l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes, et envers les autres hommes. Parcourons tous ces articles les uns après les autres.

1°. Il y a un agrément attaché à ce qui exerce les organes du corps sans les affoiblir. L'aversion que les enfans ont pour le repos, justifie que les mouvemens qui ne fatiguent point le corps sont naturellement accompagnés d'une sorte de *plaisir;* la chasse a d'autant plus de charmes qu'elle est plus vive; il n'est guère, pour de jeunes personnes, de *plaisir* plus touchant que la danse; et la sensibilité au *plaisir* de la promenade se conserve même dans un âge avancé, elle ne s'émousse guère que par la foiblesse du corps. Les couleurs caractérisent les objets qui s'offrent à nous; celle du feu est la plus agréable; mais, à la longue, elle fatigue la vue; le vert fait une impression douce, et jamais fatigante; le brun et le noir sont des couleurs tristes. La nature a réglé l'agrément des couleurs sur le rapport de leur force à l'organe de la vue; celles qui l'exercent davantage sont les plus agréables, tant qu'elles ne le fatiguent point; aussi les ténèbres deviennent-elles pour nous une source d'ennui dès qu'elles livrent les yeux à l'inaction. Les corps, après s'être annoncés par les couleurs, nous frappent agréablement par leur nouveauté et leur singu-

larité : avide de sentimens agréables, nous nous flattons d'en recevoir de tous les objets inconnus qui se présentent à nous ; d'ailleurs leur trace n'est point encore formée dans le cerveau ; ils font alors sur ses fibres une impression douce, qui s'affoiblit dès que la trace trop ouverte laisse un chemin libre aux esprits ; la grandeur et la variété sont encore des causes d'agrément. L'immensité de la mer, ces fleuves qui, du haut des montagnes, se précipitent dans les abîmes ; ces campagnes où la vue se perd dans la multitude des tableaux qui s'offrent de toutes parts ; tous ces objets font sur l'ame une impression dont l'agrément se mesure sur l'ébranlement des fibres du cerveau : une autre source féconde d'agrément, c'est la proportion : elle met à portée de saisir et de retenir la position des objets. La symmétrie dans les ouvrages de l'art, de même que dans les animaux et dans les plantes, partage l'objet de la vue en deux moitiés semblables ; et sur ce fond, pour ainsi dire, d'uniformité, d'autres proportions doivent d'ordinaire y porter l'agrément de la variété, la convenance des moyens avec leurs fins, la ressemblance d'un ouvrage de l'art avec un object connu, l'unité de dessin : sous ces différens rapports, la nature les a revêtus d'agrémens ; ils mettent l'esprit à portée de saisir et de retenir ce qui se présente à nos yeux. L'architecture, la peinture, la sculpture, la déclamation, doivent à cette loi une partie de leurs charmes ; de cette même source naît en partie l'agrément attaché aux graces du corps : elles consistent dans un juste rapport des mouvemens à la fin qu'on s'y propose ; elles sont comme un voile transparent à travers lequel l'esprit se montre ; les lois qui règlent l'agrément des objets à la vue influent sur les sons, le gazouillement d'un ruisseau, le murmure d'un vent qui se joue dans les feuilles des arbres ; tous ces tons doux agitent les fibres de l'ouïe sans les fatiguer. Les proportions, la variété, l'imitation, l'unité de dessin, donnent à la musique des charmes encore plus touchans qu'aux arts qui travaillent pour les yeux. Nous devons à la théorie de la musique cette observation importante, que les consonnances sont plus ou moins agréables, suivant qu'elles

sont de nature à exercer plus ou moins les fibres de l'ouie sans les fatiguer. L'analogie qui règne dans toute la nature nous autorise à conjecturer que cette loi influe sur toutes les sensations; il est des couleurs dont l'assortiment plaît aux yeux; c'est que, dans le fond de la rétine, elles forment, pour ainsi dire, une consonnance; cette même loi s'étend apparemment aux êtres qui sont à portée d'agir sur l'odorat et sur le goût; leur agrément caractérise, il est vrai, ceux qui nous sont salutaires; mais il ne paroît point parfaitement proportionné à leur degré de convenance avec la santé.

2°. Si le corps a ses *plaisirs*, l'esprit a aussi les siens; les occupations, soit sérieuses, soit frivoles, qui exercent sa pénétration sans le fatiguer, sont accompagnées d'un sentiment agréable. A voir un joueur d'échecs concentré en lui-même, et insensible à tout ce qui frappe ses yeux et ses oreilles, ne le croiroit-on pas intimement occupé du soin de sa fortune ou du salut de l'état? Ce recueillement si profond a pour objet le *plaisir* d'exercer l'esprit par la position d'une pièce d'ivoire. C'est de ce doux exercice de l'esprit que naît l'agrément des pensées fines, qui, de même que la bergère de Virgile, se cachent autant qu'il le faut pour qu'on ait le *plaisir* de les trouver. Il y a eu des hommes à qui on a donné le nom de philosophes, et qui ont cru que l'exercice de l'esprit n'étoit agréable que par la réputation qu'on se flattoit d'en recueillir. Mais tous les jours ne se livre-t on pas à la lecture et à la réflexion, sans aucune vue sur l'avenir, et sans autre dessein que de remplir le moment présent? Si on se trouvoit condamné à une solitude perpétuelle, on n'en auroit que plus de goût pour des lectures que la vanité ne pourroit point mettre à profit.

3°. Le cœur, comme l'esprit et le corps, a ses mouvemens, et est fou des *plaisirs*, dès qu'ils ne doivent point leur naissance à la vue d'un mal présent ou à venir. Tout objet est sûr de nous plaire, dès que son impression conspire avec nos inclinations : une spéculation morale ou politique, peu amusante dans la jeunesse, intéresse dans un âge plus avancé, et une histoire galante qui ennuie un vieillard aura des charmes pour un jeune homme. Dans

la peinture que la poésie fait des passions, ce n'est point la fidélité du portrait qui en fait le principal agrément; c'est que telle est leur contagion qu'on ne peut guère les voir sans les ressentir; la tristesse même devient quelquefois délicieuse par cette douceur secrète attachée à toute émotion de l'ame. La tragédie divertit d'autant mieux, qu'elle fait couler plus de larmes; tout mouvement de tendresse, d'amitié, de reconnoissance, de générosité et de bienveillance, est un sentiment de *plaisir:* aussi tout homme né bienfaisant est-il naturellement gai, et tout homme né gai est-il naturellement bienfaisant. L'inquiétude, le chagrin, la haine, sont des sentimens nécessairement désagréables par l'idée du mal qui nous menace ou nous afflige; aussi tout homme malfaisant est-il naturellement triste. On trouve cependant une sorte de douceur dans le mouvement de l'ame, qui nous porte à assurer notre conservation et notre félicité par la destruction de ce qui y fait obstacle; c'est qu'il y a peu de sentimens qui ne soient, pour ainsi dire, composés, et où il n'entre quelque portion d'amour; on ne hait guère que parce qu'on aime.

4°. Enfin, il y a du *plaisir* attaché à l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers les autres. Épicure, fier d'avoir attaqué le dogme d'une cause intelligente, se flattoit d'avoir anéanti une puissance ennemie de notre bonheur. Mais pourquoi nous former cette idée superstitieuse d'un être qui, en nous donnant des goûts, nous offre de toutes parts des sentimens agréables; qui, en nous composant de diverses facultés, a voulu qu'il n'y en eût aucune dont l'exercice ne fût un *plaisir*? Les biens que nous possédons sont-ils donc empoisonnés par l'idée que ce sont des présens d'une intelligence bienfaisante? N'en doivent-ils pas plutôt recevoir un nouveau prix, s'il est vrai que l'ame ne soit jamais plus tranquille et plus parfaite que quand elle sent qu'elle fait de ces biens un usage conforme aux intentions de l'auteur? Cette idée, qui épure nos *plaisirs*, porte le calme dans le cœur, et en écarte l'inquiétude et le chagrin. Placés dans l'univers comme dans le jardin d'Eden, si la providence nous défend

l'usage d'un fruit par l'impuissance de le cueillir, ou par les inconvéniens qui y sont attachés, n'en acceptons pas avec moins de reconnoissance ceux qui se présentent à nous de toutes parts ; jouissons de ce qui nous est offert, sans nous trouver malheureux par ce qui nous est refusé : le desir se nourrit d'espérance, et s'éteint par l'impossibilité d'atteindre à son objet : nous devons à la puissance de Dieu le tribut d'une soumission parfaite à tout ce qui résulte de l'établissement de ses lois ; nous devons à sa sagesse l'hommage d'une persuasion intime, que si nous étions admis à ses conseils, nous applaudirions aux raisons de sa conduite. Ces sentimens respectueux, un sentiment de *plaisir* les accompagne, une heureuse tranquillité les suit.

Il y a aussi du *plaisir* attaché à l'accomplissement de nos devoirs envers nous-mêmes ; le *plaisir* naît du sein de la vertu. Quoi de plus heureux que de se plaire dans une suite d'occupations convenables à ses talens et à son état ! La sagesse écarte loin de nous le chagrin, elle garantit même de la douleur, qui, dans les tempéramens bien conformés, ne doit guère sa naissance qu'aux excès : lorsqu'elle ne peut la prévenir, elle en émousse du moins l'impression toujours d'autant plus forte qu'on y oppose moins de courage. Les Indiens, les sauvages, les fanatiques, marquent de la gaieté dans le sein des douleurs les plus vives ; ils maîtrisent leur attention au point de la détourner du sentiment désagréable qui les frappe, et de la fixer sur le fantôme de perfection auquel ils se dévouent. Seroit-il possible que la raison et la vertu apprissent de l'ambition et du préjugé à affoiblir aussi le sentiment de la douleur par d'heureuses diversions ?

Si nous voulons remplir tous nos devoirs envers les autres hommes, soyons justes et bienfaisans ; la morale nous l'ordonne, la théorie des sentimens nous y invite ; l'injustice, ce principe fatal des maux du genre humain, n'afflige pas seulement ceux qui en sont les victimes, c'est une sorte de serpent qui commence par déchirer le sein de celui qui le porte. Elle prend naissance dans l'avidité des richesses ou dans celle des honneurs, et en fait sortir avec elle un germe d'inquiétude et de chagrin.

L'habitude de la justice et de la bienveillance, qui nous rend heureux, principalement par les mouvemens de notre cœur, nous le rend aussi par les sentimens qu'elle inspire à ceux qui nous approchent; un homme juste et bienfaisant, qui ne vit que pour des mouvemens de bienveillance, est aimé et estimé de tous ceux qui l'approchent. Si l'on a dit de la louange qu'elle étoit pour celui à qui elle s'adressoit la plus agréable de toutes les musiques, on peut dire de même qu'il n'est point de spectacle plus doux que celui de se voir aimé; tous les objets qui s'offriront lui seront agréables, tous les mouvemens qui s'élèveront dans son cœur seront des *plaisirs*.

Il y a plusieurs sortes de *plaisirs*; savoir, ceux du corps, ceux de l'esprit et ceux du cœur; c'est une suite de ce que nous venons de dire. Il se présente ici une question importante, qui, bien avant la naissance d'Épicure et de Platon, a partagé le genre humain en deux sectes différentes? Les *plaisirs* des sens l'emportent-ils sur ceux de l'ame? ceux de l'esprit sont-ils préférables à ceux du cœur? Pour en juger, imaginons-les entièrement séparés les uns des autres, et portés à leur plus haut point de perfection. Qu'un être insensible à ceux de l'esprit goûte ceux du corps dans toute sa durée; mais que, privé de toute connoissance, il ne se souvienne point de ceux qu'il a sentis, qu'il ne prévoie point ceux qu'il sentira, et que, renfermé, pour ainsi dire, dans son écaille, tout son bonheur consiste dans le sentiment sourd et aveugle qui l'affecte pour le moment présent. Imaginons, au contraire, un homme mort à tous les *plaisirs* des sens, mais en faveur de qui se rassemblent tous ceux de l'esprit et du cœur; s'il est seul, que l'histoire, la géométrie, les belles-lettres, lui fournissent de belles idées, et lui marquent chaque moment de sa retraite par de nouveaux temoignages de la force et de l'étendue de son esprit; s'il se livre à la société, que l'amitié, que la gloire, compagnie naturelle de la vertu, lui fournissent hors de lui des preuves toujours renaissantes de la grandeur et de la beauté de son ame, et que, dans le fond de son cœur, sa conformité à la raison soit toujours accompagnée d'une joie secrète que rien ne puisse

altérer ; il me semble qu'il est peu d'hommes nés sensibles aux *plaisirs* de l'esprit et du corps, qui, placés entre ces deux états de bonheur, à peu près comme un philosophe l'a feint d'Hercule, préférassent au sort de l'être intelligent la félicité d'une huitre.

Les *plaisirs* du corps ne sont jamais plus vifs que quand ils sont des remèdes à la douleur; c'est l'ardeur de la soif qui décide du *plaisir* qu'on ressent à l'éteindre. La plupart des *plaisirs* du cœur et de l'esprit ne sont point altérés par ce mélange impur de la douleur. Ils l'emportent d'ailleurs par leur agrément ; ce que la volupté a de délicieux, elle l'emprunte de l'esprit et du cœur ; sans leur secours, elle devient bientôt fade et insipide à la fin. Les *plaisirs* du corps n'ont guère de durée que ce qu'ils en empruntent d'un besoin passager ; dès qu'ils vont au-delà, ils deviennent des germes de douleur ; les *plaisirs* de l'esprit et du cœur leur sont donc bien supérieurs, n'eussent-ils sur eux que l'avantage d'être bien plus de nature à remplir le vide de la vie.

Mais, parmi les *plaisirs* de l'esprit et du cœur, auxquels donnerons-nous la préférence ? Il me semble qu'il n'en est point de plus touchans que ceux que fait naître dans l'ame l'idée de perfection; elle est comme un objet de notre culte, auquel on sacrifie tous les jours les plus grands établissemens, sa conscience même et sa personne. Pour se garantir de la flétrissure attachée à la poltronnerie, elle a précipité dans le sein de la mort des hommes flattés d'acheter à ce prix la conservation de ce qui leur étoit cher. C'est elle qui rend les Indiennes insensibles à l'horreur de se brûler vives, et qui leur ferme les yeux sur tous les chemins que leur ouvrent la libéralité et la religion de leur prince, pour les dérober à ce supplice volontaire ; les vertus, l'amitié, les vices même, empruntent d'elle la meilleure partie de leur agrément.

Un comique Grec trouvoit qu'on ne prenoit pas d'assez justes mesures quand on vouloit s'assurer d'un prisonnier. Que n'en confie-t-on la garde au *plaisir* ? que ne l'enchaîne-t-on par les délices ? Plaute et l'Arioste ont adopté cette plaisanterie; mais tous ces poètes auroient peu connu le cœur humain s'ils eussent cru sérieusement que jamais

leur captif n'auroit brisé ses chaînes. Il n'eût pas été nécessaire de faire briller à ses yeux tout l'éclat de la gloire : qu'il se fût trouvé méprisable dans sa prison, ou qu'il y eût craint le mépris des autres hommes, il eût été bientôt tenté de préférer un péril illustre à une volupté honteuse. La gloire a plus d'attraits pour les ames bien nées que la volupté; tous craignent moins la douleur et la mort que le mépris.

Les qualités de l'esprit, il est vrai, fournissent à ceux que la passion n'éblouit pas un spectacle encore plus agréable que celui de la figure ; il n'y a que l'envie ou la haine qui puisse rendre insensible au *plaisir* d'apercevoir en autrui cette pénétration vive qui saisit dans chaque objet les faces qui s'assortissent le mieux avec la situation où l'on est ; mais la beauté de l'esprit, quelque brillante qu'elle soit, est effacée par la beauté de l'ame. Les saillies les plus ingénieuses n'ont pas l'éclat des traits qui peignent vivement une ame courageuse, désintéressée, bienfaisante. Le genre humain applaudira, dans tous les siècles, au regret qu'avoit Titus d'avoir perdu le temps qu'il n'avoit pas employé à faire des heureux ; et les échos de nos théâtres applaudissent tous les jours aux discours d'une infortunée qui, abandonnée de tout le genre humain, interrogée sur les ressources qui lui restent dans ses malheurs : *moi*, répond-elle, et c'est assez. Il est peu de personnes qui soient du caractère d'Alcibiade, qui étoit plus sensible à la réputation d'homme d'esprit qu'à celle d'honnête homme ; tant il est vrai que les sentimens du cœur flattent plus que les *plaisirs* de l'esprit. En un mot, les traits les plus réguliers d'un beau visage sont moins touchans que les graces de l'esprit, qui sont effacées à leur tour par les sentimens et par les actions qui annoncent de l'élévation dans l'ame et dans le courage. L'agrément naturel des objets se gradue toujours dans l'ordre que je viens d'exposer ; et c'est ainsi que la nature nous apprend, ce que l'expérience confirme, que la beauté de l'esprit donne plus de droit à la félicité que celle du corps, et qu'elle en donne moins que celle de l'ame.

Parmi les *plaisirs*, il y en a qui sont tels par leur

jouissance, que leur privation n'est point douleur : la vapeur des parfums, les spectacles de l'architecture, de la peinture et de la déclamation; les charmes de la musique, de la poésie, de la géométrie, de l'histoire, d'une société choisie; tous ces *plaisirs* sont de ce genre. Ce ne sont point des secours qui soulagent notre indigence, ce sont des graces qui nous enrichissent et augmentent notre bonheur : combien de gens qui les connoissent peu, et qui jouissent pourtant d'une vie douce ! Il n'en est pas ainsi de quelques autres sortes de sentimens agréables; la loi, par exemple, qui nous invite à nous nourrir ne se borne point à récompenser notre docilité, elle punit notre désobéissance. L'auteur de la nature ne s'est pas reposé sur le *plaisir* seul du soin de nous convier à notre conservation; il nous y porte par un ressort encore plus puissant, par la douleur.

(ANONYME.)

PLAN.

PLAN.

Ce terme, emprunté de l'architecture, et appliqué aux ouvrages d'esprit, signifie les premiers linéamens qui tracent le dessin d'un ouvrage, son étendue circonscrite, son commencement, son milieu, sa fin, la distribution et l'ordonnance de ses parties principales, leurs rapports, leur enchaînement.

Ce doit être le premier travail de l'orateur, du poète, du philosophe, de l'historien, de tout homme qui se propose de faire un tout qui ait de l'ensemble et de la régularité.

Un homme qui n'écrit que de caprice et par pensées détachées, comme Montaigne dans ses Essais, peut n'avoir qu'une intention générale; il est dispensé de se tracer un *plan;* mais dans un ouvrage où tout doit se lier, se combiner comme dans une montre, pour produire un effet commun, est-il prudent de se livrer à son génie sans avoir un *plan* sous les yeux? C'est cependant ce qui arrive assez souvent aux jeunes écrivains, et sur-tout dans le genre où ce premier travail bien médité seroit le plus indispensable.

Pénétrons dans le cabinet d'un poète habile et sage, et voyons-le occupé du choix et de la disposition d'un sujet.

Parmi cette foule d'idées que la lecture et la réflexion lui présentent, il lui vient celle d'un usurpateur qui, de deux enfans nourris ensemble, ne sait plus lequel est son fils, ou le fils du roi légitime dont il veut éteindre la race.

Le poète, dans cette masse d'idées, voit d'abord un sujet tragique; il le pénètre, le développe; et voici à peu près comment:

Ces deux enfans peuvent avoir été confondus par leur nourrice : mais si la nourrice n'est plus, on est sûr que le secret de l'échange est enséveli avec elle : le nœud n'a plus de dénouement. Si elle est vivante et susceptible de crainte, l'action ne peut plus être suspendue : l'aspect du supplice fera tout avouer à ce témoin foible et timide. Le poète établit donc le caractère de cette femme, comme la clé de la voûte. Elle adore le sang de ses maitres, déteste la tyrannie, brave la mort et s'obstine au secret. Ce n'est pas

tout: si le tyran n'est qu'ambitieux et cruel, sa situation n'est pas assez pénible. Il peut même être barbare au point d'immoler son fils plutôt que de risquer que son ennemi ne lui échappe, et tranche ainsi le nœud de l'intrigue. Que fait le poète? Au puissant motif de perdre l'héritier du trône, il oppose l'amour paternel, ce grand ressort de la nature; et, par-là, voyez comme son sujet devient pathétique et fécond. Le tyran va, sur des lueurs de sentimens, sur des soupçons et des conjectures, balancer entre ses deux victimes et les menacer tour-à-tour. Mais si l'un des deux princes étoit beaucoup plus intéressant que l'autre par son caractère, il n'y auroit plus cette alternative de crainte qui met l'ame des spectateurs à l'étroit, et qui rend la situation si pressante et si terrible: le poète, qui veut qu'on frémisse pour tous les deux tour-à-tour, les fait donc vertueux l'un et l'autre; et dès lors, non seulement le tyran ne sait plus lequel choisir pour son fils, mais lorsqu'il veut se déterminer, aucun des deux ne consent à l'être. De cette combinaison de caractères naissent comme d'elles-mêmes ces belles situations qu'on admire dans *Héraclius*:

> Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses....
> O malheureux Phocas! ô trop heureux Maurice!
> Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
> Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

Comment s'est fait le double échange qui a trompé deux fois le tyran? Sur quels indices chacun des deux princes peut-il se croire Héraclius? Par quel moyen Phocas les va-t-il réduire à la nécessité de décider de son choix? Quel incident, au fort du péril, tranchera le nœud de l'intrigue et produira la révolution? Tout cela s'arrange dans la pensée du poète, comme l'eût disposé la nature elle-même si elle eût médité ce beau *plan*. C'est ainsi que travailloit Corneille. Il ne faut donc pas s'étonner si l'invention du sujet lui coûtoit plus que l'exécution.

Quand la fable n'a pas été combinée avec cette méditation profonde, on s'en aperçoit au défaut d'harmonie et d'ensemble, à la marche incertaine et laborieuse de l'action, à l'embarras des développemens, au mauvais tissu

de l'intrigue, et à une certaine répugnance que nous avons à suivre le fil des événemens.

La marche d'un poème, quel qu'il soit, doit être celle de la nature, c'est-à-dire telle qu'il nous soit facile de croire que les choses se sont passées comme nous les voyons. Or, dans la nature, les idées, les sentimens, les mouvemens de l'ame, ont une génération qui ne peut être renversée sans un renversement de la nature même. Les événemens ont une suite, une liaison que le poète doit observer, s'il veut que l'illusion se soutienne. Des incidens détachés l'un de l'autre, ou mal-adroitement liés, n'ont plus aucune vraisemblance. Il en est du moral comme du physique, et du merveilleux comme du familier : pour que la contexture de la fable soit parfaite, il faut qu'elle ne tienne au dehors que par un seul bout. Tous les incidens de l'intrigue doivent naître successivement l'un de l'autre, et c'est la continuité de la chaîne qui produit l'ordre et l'unité. Les jeunes gens, dans la fougue d'une imagination pleine de feu, négligent trop cette règle importante : pourvu qu'ils excitent du tumulte sur la scène, et qu'ils forment des tableaux frappans, ils s'inquiètent peu des liaisons, des gradations et des passages. C'est par-là cependant qu'un poète est le rival de la nature, et que la fiction est l'image de la vérité.

(M. MARMONTEL.)

PLANTATION.

Je mets les *plantations* au rang des vertus, et j'appelle ce soin une vertu morale nécessaire à la société, et que tout législateur doit prescrire.

En effet, il n'est peut-être point de soin plus utile au public que celui des *plantations*; c'est semer l'abondance de toutes parts, et léguer de grands biens à la postérité. Que les princes ne regardent point cette idée comme au dessous de leur grandeur. Il y a eu des héros de leur ordre dans ce genre, comme dans l'art de la destruction des villes et de la désolation des pays. Cyrus, dit l'histoire, couvrit d'arbres toute l'Asie mineure. Qu'il est beau de donner une face plus belle à une partie du monde! La remplir de cette variété de scènes magnifiques, c'est approcher en quelque sorte de la création.

Caton, dans son livre de la Vie rustique, donne un conseil bien sage. Quand il s'agit de bâtir, dit-il, il faut longtemps délibérer, et souvent ne point bâtir; mais quand il s'agit de planter, il seroit absurde de délibérer : il faut planter sans délai.

Les sages de l'antiquité n'ont point tenu d'autres discours. Ils semoient, ils plantoient, ils passoient leur vie dans leurs *plantations* et dans leurs vergers, ils les cultivoient soigneusement, ils en parloient avec transport.

« Ah! Lycoris, que ces clairs ruisseaux, que ces prai-
» ries et ces bois forment un lieu charmant! C'est ici que
» je voudrois couler avec toi le reste de mes jours.

» Les rochers et les arbustes que tu as plantés tout
» autour de ce hameau y répètent déjà nos chansons. »

Virgile lui-même a écrit un livre entier sur l'art des *plantations*.

« Que celui, dit-il, qui préside à vos ruches ne man-
» que pas de semer du thym aux environs; qu'il y plante
» des pins et d'autres arbres; qu'il n'épargne point sa
» peine, et n'oublie pas de les arroser,

» Si je n'étois pas à la fin de ma course, si je ne com-
» mençois pas à plier déjà mes voiles près d'arriver au
» port, peut-être enseignerois-je ici l'art de cultiver les
» jardins, et de former des *plantations* dans les terres
» stériles.

» Près de la superbe ville de Tarente, dans cette con-
» trée fertile qu'arrose le Galèse, je me souviens d'avoir
» vu autrefois un vieillard de Cilicie, possesseur d'une
» terre abandonnée, qui n'étoit propre ni pour le pâtu-
» rage ni pour le vignoble; cependant il avoit fait de ce
» terrain ingrat un agréable jardin, où il semoit quelques
» légumes bordés de lys, de verveine et de pavots. Ce
» jardin étoit son royaume. En rentrant le soir dans sa
» maison, il couvroit sa table frugale de mets simples,
» produit de ses travaux. Les premières fleurs du prin-
» temps, les premiers fruits de l'automne, naissoient pour
» lui. Lorsque les rigueurs de l'hiver fendoient les pierres
» et suspendoient le cours des fleuves, il émondoit déjà
» ses acanthes; déjà il jouissoit du printemps et se plai-
» gnoit de la lenteur de l'été. Ses vergers étoient ornés
» de pins et de tilleuls. Ses arbres fruitiers donnoient en
» automne autant de fruits qu'au printemps ils avoient
» porté de fleurs. Il savoit transplanter et aligner des or-
» meaux déjà avancés, des poiriers, des pruniers greffés
» sur l'épine, déjà portant des fruits, et des platanes déjà
» touffus, à l'ombre desquels il régaloit ses amis. Mais les
» bornes de mon sujet ne me permettent pas de m'arrêter
» plus long-temps sur cette peinture. »

C'est pourquoi je me contenterai d'observer avec Virgile que l'amusement des *plantations* ne procure pas seulement des plaisirs innocens, mais des plaisirs durables et qui renaissent chaque année. Rien en effet ne donne tant de satisfation que la vue des paysages qu'on a formés, et la jouissance de promenades délicieuses à l'ombre des arbres qu'on a plantés de ses mains.

On pourroit même, ce me semble, charger un domaine entier de *plantations* différentes, qui tourneroient également au plaisir et au profit du propriétaire. Un marais couvert de saules, un côteau planté de chênes, seroient

sans doute plus profitables que si l'on abandonnoit le terrain à sa stérilité naturelle. Des haies, fortifiées et décorées d'arbres, forment un rempart utile, agréable et solide.

Il n'est pas besoin de se montrer trop curieux de la symmétrie des *plantations*. Tout le monde est en état de remplacer des arbres à la ligne et à la règle, en échiquier, ou en toute autre figure uniforme; mais doit-on s'astreindre à cette régularité sans oser s'en écarter? et ne feroit-on pas mieux de cacher quelquefois l'art du jardinier? Présenter toujours des arbres qui s'élèvent en cônes, en globes, en pyramides, en éventail, sur chacun desquels on reconnoit la marque des ciseaux, est plutôt l'effet d'un goût peigné que celui de la belle nature. Ce n'est pas ainsi qu'elle forme ses admirables sites. Des forêts de citronniers ne sont pas moins superbes avec toute l'étendue de leurs branches, que taillés en figures mathématiques. Un grand verger, dont les pommiers sont en fleurs, plaît bien davantage que les petits labyrinthes de nos parterres. Qui est celui qui ne préféreroit à nos arbres nains des chênes de plusieurs centaines d'années, et des grouppes d'ormes propres à mettre à couvert de la pluie un grand nombre de cavaliers.

Quoi qu'il en soit des *plantations* symmétriques ou sauvages, je ne recommande pas les unes ou les autres aux grands et aux riches, par la seule raison qu'elles sont un amusement agréable, en même temps qu'une décoration de leurs maisons de campagne; j'ai des motifs plus nobles à leur proposer; je leur recommande les *plantations* de toutes parts, parce que c'est un emploi digne d'un citoyen vertueux, et qu'il s'y doit porter par des principes tirés de la morale, et entre autres par celui de l'amour du genre humain.

Ce n'est pas tout, je soutiens qu'on est inexcusable de manquer à un devoir de la nature de celui-ci, et dont il est si facile de s'acquitter. Lorsqu'un homme pense que le soin de mettre, chaque année, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, quelques rejetons en terre, peut servir à l'avantage d'un autre qui ne viendra dans le monde qu'au bout

de cinquante ans; lorsqu'il songe qu'il travaille peut-être au soutien ou à l'aisance d'un de ses arrière-neveux; s'il trouve alors quelque répugnance à se donner cette peine, on doit en conclure qu'il n'a nuls principes, nul sentiment de générosité.

Quelqu'un a dit d'un citoyen industrieux et bienfaisant qu'on peut le suivre à la trace. Ces deux mots peignent à merveille les soins d'un honnête homme qui, en cultivant des terres, y a laissé des marques de son industrie et de son amour pour ceux qui lui succéderont.

Ces réflexions ne viennent que trop à propos dans un siècle où les arts les plus utiles à la conservation de la société sont entièrement négligés, et les soins de la postérité pleinement abandonnés, si même ils ne sont pas tournés en ridicule. Nos forêts ne nous fourniroient plus de bois pour bâtir, si nos ancêtres avoient pensé d'une façon assez basse et assez méprisable pour n'être occupés que d'eux-mêmes.

Les tartares du Daghestan, tout barbares qu'ils sont, habitans d'un pays stérile, ont une coutume excellente qu'ils observent soigneusement, et qui leur tient lieu de loi. Personne chez eux ne se peut marier avant que d'avoir planté en un certain endroit marqué cent arbres fruitiers, en sorte qu'on trouve actuellement par-tout dans les montagnes de cette contrée de l'Asie de grandes forêts d'arbres fruitiers de toute espèce. On ne trouve, au contraire, en France que des pays dénués de bois, et qui autrefois en étoient couverts. Le dégât et la consommation en augmentent tellement que si l'on n'y remédie par quelque loi sévère, nous manquerons bientôt de bois de charpente pour nos usages domestiques. On ne voit que de jeunes héritiers prodigues abattre les plus glorieux monumens des travaux de leurs pères, et ruiner dans un jour la production de plusieurs siècles.

En un mot, nous ne travaillons que pour nous et nos plaisirs, sans être aucunement touchés de l'intérêt de la postérité. Ce n'est pas cette façon de penser que Lafontaine prète à son octogénaire qui plantoit. On sait avec

quelle sagesse il parle aux trois jouvenceaux, surpris de ce qu'il se charge du soin d'un avenir qui n'étoit pas fait pour lui. Le vieillard, après les avoir bien écoutés, leur répond :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.
Hé bien ! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui !
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui,
J'en puis jouir demain, et quelques jours encore.

(M. de JAUCOURT.)

PLESSIS-LÈS-TOURS. (*Louis XI.*)

Ancienne maison royale de France, près de Tours, bâtie par Louis XI, qui y fonda une collégiale et un couvent de Minimes, le premier qu'ils aient eu en France.

C'est au château de *Plessis-lès-Tours* que mourut Louis XI, le 30 août 1483, âgé de soixante ans. Peu de tyrans, dit M. de Voltaire, ont fait périr plus de citoyens par les mains des bourreaux et par des supplices plus recherchés. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeoit ces victimes, sont les monumens qu'il a laissés de son caractère. Le supplice de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qu'il fit juger par des commissaires, les circonstances et l'appareil de sa mort, le partage des dépouilles, les prisons où il enferma ses jeunes enfans, sont autant de traits odieux.

On avoit vu l'héroïsme éclater sous Charles VII : sous Louis XI, il n'y eut nulle vertu; le peuple fut tranquille comme les forçats le sont dans une galère. Cependant ce cœur artificieux et dur avoit deux penchans qui auroient dû mettre de l'humanité dans ses mœurs, c'étoit l'amour et la dévotion; mais son amour tenoit de son caractère inconstant, bizarre, inquiet et perfide; et sa dévotion n'étoit que la crainte superstitieuse d'une ame coupable. La bizarrerie de son esprit, dit le père Daniel, lui faisoit négliger l'essentiel de la dévotion, pour se contenter de ses pratiques extérieures, et le rendoit scrupuleux sur des bagatelles, tandis qu'il n'hésitoit pas dans les choses les plus importantes. Toujours couvert de reliques, et portant à son bonnet sa notre-dame de plomb, on prétend qu'il lui demandoit pardon de ses forfaits avant de les commettre. Il donna, par contrat, le comté de Boulogne à la sainte vierge : la piété ne consiste pas à faire la sainte vierge comtesse, mais à s'abstenir des mauvaises actions.

Sentant sa mort approcher, renfermé dans son château, inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré d'inquiétudes, il fit venir de Calabre un hermite nommé *François Mortorillo*, révéré depuis sous le nom de *saint*

François de Paule. Il se jette à ses pieds, il le supplie, en pleurant, d'intercéder auprès de Dieu, et de lui prolonger la vie; comme si l'ordre éternel établi par l'Être-Suprême eût dû changer à la voix d'un Calabrois, dans un village de France, pour laisser dans un corps usé une ame foible et perverse plus long-temps que ne comportoit la nature.

Tandis qu'il demande ainsi la vie à un homme étranger, incapable de lui être utile, il croit en ranimer les restes en s'abreuvant du sang qu'on tire à de jeunes enfans, dans la fausse espérance de corriger l'âcreté du sien. Enfin on ne peut éprouver un sort plus triste, dans le sein des prospérités, que celui d'un malheureux prince qui n'a d'autres sentimens que l'ennui, les remords, la crainte et le désespoir d'être haï.

Louis XI, dit Commines, étoit léger à parler des gens, sauf de ceux qu'il craignoit; car il étoit assez craintif de sa propre nature. Il répétoit souvent que tout son conseil étoit dans sa tête, parce qu'en effet il ne consultoit personne; ce qui fit dire à l'amiral de Brézé, en le voyant monté sur un bidet très-foible, qu'il falloit que ce cheval fût plus fort qu'il ne paroissoit, puisqu'il portoit le roi et tout son conseil. Il étoit jaloux de son autorité, au point qu'étant revenu d'une grande maladie où il avoit perdu connoissance, et ayant appris que quelques-uns de ses officiers l'avoient empêché de s'approcher d'une fenêtre, apparemment dans la crainte qu'il ne se précipitât, il les chassa tous.

Avare par goût et prodigue par politique, méprisant les bienséances, incapable de sentimens, confondant l'habileté avec la finesse, préférant celle-ci à toutes les vertus, et la regardant non comme le moyen, mais comme l'objet principal; enfin moins habile à prévenir le danger qu'à s'en tirer : né cependant avec de grands talens dans l'esprit, et, ce qui est singulier, ayant relevé l'autorité royale, tandis que sa forme de vie, son caractère et son tout extérieur, auroient semblé devoir l'avilir.

Louis XI avoit augmenté les tailles de trois millions, et levé, pendant vingt ans, quatre millions sept cent mille livres par an, ce qui pouvoit faire environ vingt-

trois millions d'aujourd'hui; au lieu que Charles VII n'avoit jamais levé, par an, que dix-huit cent mille francs.

Il avoit une plaisante superstition; il ne vouloit point entendre parler d'affaires le jour des Innocens; il ne vouloit pas non plus prêter serment sur la croix de saint Lo (car l'usage de jurer sur les reliques subsistoit encore): cette croix de saint Lo l'emportoit alors sur toutes les reliques, même sur celles de saint Martin, si révérées et si redoutables sous la première race.

Le prétexte de ce prince étoit que c'eût été manquer de respect pour l'instrument de notre salut; mais un de ses historiens nous apprend que sa répugnance ne venoit que d'une vieille croyance de son temps : ceux qui se parjuroient en jurant sur cette relique, mouroient, croyoit-on alors, misérablement dans l'année; et le bon prince étoit un peu plus attaché à la vie qu'à sa parole.

C'est lui qui a honoré les armoiries des Médicis de l'écusson de France. Il eut d'abord intention de se rendre chef de l'ordre de la Toison, et de le conférer à la mort de Charles-le-Téméraire, comme étant substitué aux droits de la maison de Bourgogne; mais ensuite il le dédaigna, dit Brantôme, et ne crut pas qu'il lui convînt de se rendre chef de l'ordre de son vassal. Voilà ce que dit de ce prince M. le président Hénault, dans son abrégé de l'Histoire de France.

Ajoutez-y que le titre de *roi très-chrétien* fut donné à Louis XI en 1460. Jamais prince n'en fut moins digne, et sa donation de Boulogne à la sainte vierge doit plutôt être réputée pour artifice que pour extravagance. Le seul titre du contrat qu'il fit semble justifier cette réflexion. Voici le titre de ce contrat : « Transport de Louis XI à la vierge » Marie de Boulogne, du droit et titre du fief et hommage » du comté de Boulogne, dont relève le comté de Saint-» Pol, pour être rendu, devant l'image de ladite dame, » par ses successeurs, en 1478. »

Il n'est point nécessaire de rechercher le fond des affaires que ce prince avoit eues pour l'acquisition de ces deux terres : ce sont ses sentimens dont il est ici question, et non pas des droits de la couronne. Il suffit de savoir qu'il

crut que cet acte, tout bizarre qu'il est, étoit utile au bien de ses affaires, puisqu'il s'en avisa, et qu'il le fit.

Il n'y a rien d'extraordinaire de consacrer, vouer, dédier le revenu de ses terres au service de Dieu, à l'usage de ses ministres, à l'ornement de leurs temples et de leurs autels; mais de choisir des puissances célestes pour en faire les objets de notre libéralité; qu'au lieu de leur demander, ou de feindre d'avoir reçu d'elles, on se soit ingéré de leur donner, comme si elles avoient besoin de nos biens, ainsi que nous avons besoin des leurs; qu'elles en pussent jouir efficacement, ainsi que nous pouvons jouir des leurs, de leur bienveillance et de leurs lumières, quand il leur plaît de nous en communiquer quelque rayon; cette fausse libéralité, dis-je, est un indigne artifice, et cependant il réussit à Louis XI; car nous ne voyons pas que, de son temps, on ait taxé de fraude cette action extraordinaire. Personne ne trouva mauvais que ce prince contractât avec la sainte vierge tout comme il auroit contracté avec un autre prince, et qu'il lui fit, du moins par fiction, accepter un présent dont il ne demeuroit pas moins maître après cette prétendue libéralité.

Car enfin est-ce que les baillis, prévôts et autres officiers du comté de Boulogne, quand on les auroit appelés les baillis de la vierge, ses prévôts et ses officiers, en devoient moins obéir au roi? est-ce que l'église de Boulogne, jouissant du revenu de la terre, en étoit mieux desservie? est-ce que le roi en étoit moins comte pour avoir donné ce comté à la vierge? Non assurément; mais le peuple d'alors ne voyoit pas tout cela comme nous le voyons; ses vues ne portoient pas aussi loin. Il y a eu des temps où l'on a pu hasarder sans crainte toutes sortes d'artifices prétendus religieux.

Louis XI est regardé comme le Tibère de la France. Sa sévérité, qui avoit été extrême, se changea en cruauté sur la fin de sa vie. Il soupçonnoit légérement, et l'on devenoit criminel dès qu'on étoit suspect. Les chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne en public ou en secret. On prétend qu'en faisant donner la torture aux criminels, il étoit derrière une

jalousie pour entendre les interrogatoires. On ne voyoit que gibets autour de son château; c'étoit à ces affreuses marques qu'on reconnoissoit les lieux habités par un roi. *Tristan*, prévôt de son hôtel et son ami (si ce terme peut être tolére pour les méchans), étoit le juge, le témoin et l'exécuteur de ses vengeances; et ce roi cruel ne craignoit pas d'y assister après les avoir ordonnées. Lorsque le duc de Némours fut exécuté en 1477 par ses ordres, Louis XI fit placer sous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et, dans cet état, on les conduisit à la Bastille dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne que leur corps éprouvoit étoit un continuel supplice. Ce cruel monarque eut, pour ses confidens et pour ses ministres, des hommes dignes de lui; il les tira de la boue : son barbier devint comte de Meulan et ambassadeur; son tailleur, héraut d'armes; son médecin, chancelier. Il abâtardit la nation, en lui donnant ces vils simulacres pour maîtres : aussi, sous son règne, il n'y eut ni vertu ni héroïsme. L'obéissance et la bassesse tinrent lieu de tout.

(M. de JAUCOURT.)

PLEURS.

PLEURS, pleureuses. Les *pleurs* sont l'effet de toute violente émotion de l'ame; car on pleure d'admiration, de joie, de tristesse, etc. Les plus grands héros n'étoient point honteux chez les anciens de verser des larmes. Achille, Alexandre, Scipion, Annibal, ont su pleurer. Comment les *pleurs* déshonoreroient-ils un grand homme, puisque la sensibilité dont ils procèdent est une vertu ? Les larmes qu'Enée versa dans le mouvement de joie qu'il ressentit de voir l'honneur qu'on faisoit à sa patrie et aux braves guerriers qui l'avoient si courageusement défendue, étoient des larmes d'une ame bien née.

Il y a des larmes de douleur et de tristesse; et combien de causes qui les font couler ! mais il est aussi des larmes de joie : ce furent ces dernières qui inondèrent le visage de Zilia, quand elle apprit que son cher Aza venoit d'arriver en Espagne : « Je cachai, dit-elle à Déterville, mes » transports de plaisir, il ne vit que mes larmes. »

Il y a des larmes d'admiration; telles étoient celles que le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de Cinna, répandit à ces paroles d'Auguste : « Je suis maître de moi comme de l'univers, etc. Le grand Corneille, faisant pleurer le grand Condé d'admiration, est une époque célèbre dans l'histoire de l'esprit humain, dit M. de Voltaire.

Les Romains, pour s'épargner la peine d'offrir une affliction extérieure dans les funérailles de leurs parens et de leurs amis, ou pour augmenter l'aspect de leur deuil, établirent l'usage d'un chœur de pleureuses qu'ils plaçoient à la tête du convoi, et qui, par des chants lugubres et par des larmes affectées, tâchoient d'émouvoir le public en faveur du mort que l'on conduisoit au bûcher. Elles avoient à leur tête une femme qui régloit le ton sur lequel elles devoient pleurer, et qui commençoit à pleurer la première.

L'écriture nous fournit des exemples de ces *pleurs* publics : il est dit, dans le chapitre 21 des nombres, que

l'on pleura trente jours sur le corps d'Aaron. Moïse fut pleuré de même pendant trente jours par tout Israël.

L'usage des Romains, aussitôt que le malade étoit expiré, étoit d'appeler les pleureuses que l'on plaçoit à la porte de la maison; là, s'étant instruites par les domestiques des circonstances de la vie du défunt, elles en composoient un éloge où le mensonge et la flatterie n'étoient pas épargnés.

Je suis du sentiment de Saint-Evremont : il y a, dit-il, une certaine douceur à pleurer la mort de celui qu'on a aimé; votre amour vous tient lieu de votre amant dans la douleur, et de là vient l'attachement à un deuil qui a des charmes.

Qui me console excite ma colère,
Et le repos est un bien que je crains.
Mon deuil me plaît, et doit toujours me plaire;
Il me tient lieu de celle que je plains.

Les Grecs modernes, suivant l'ancienne coutume, ont à la suite des enterremens des femmes à gage, dont la principale fonction est de hurler, de pleurer et de se frapper la poitrine, tandis que quelques autres chantent des élégies à la louange du mort ou de la morte; ces sortes de chansons servent pour les deux sexes, et pour toutes sortes de morts, de quelqu'âge et qualité qu'ils soient.

Pendant cette espèce de charivari, d'autres personnes apostrophent de temps en temps le défunt ou la défunte, en lui disant : « Te voilà bienheureuse; tu peux présente-» ment te marier avec un tel, » et ce tel est un ancien ami que la chronique scandaleuse a mis sur le compte de la morte. Au bout de ces propos ou autres semblables, les pleureuses recommencent leurs cris et leurs larmes.

Enfin, dès qu'une personne est morte, les parens, les amis, les pleureuses, font leurs complaintes autour du corps que l'on porte à l'église, le plus souvent sans attendre qu'il soit froid; cependant on l'inhume, après avoir récité quelques oraisons accompagnées de gémissemens feints ou véritables.

Les Juifs avoient des pleureurs et des pleureuses à

gage dans leurs funérailles, comme on le voit par quelques endroits de l'écriture. « Allez chercher des pleureuses, » et qu'elles viennent : envoyez quérir des femmes qui » savent faire des lamentations ; qu'elles se hâtent, et » qu'elles commencent leurs lamentations sur le malheur de » Sion, dit Jérémie. On ne verra que deuil dans toutes » les places, et par-tout on n'entendra que ces mots : » *Malheur* ! *malheur* ! On appelera le laboureur à ce » deuil, et on fera venir, pour pleurer, ceux qui savent » faire les plaintes funèbres. »

(M. de JAUCOURT.)

POETES-COMIQUES.

POÈTES COMIQUES.

La tragédie imite le beau, le grand; la comédie imite le ridicule : de là vient la distinction des *poètes tragiques* et *comiques*. Comme, dans tous les temps, la manière de traiter la comédie étoit l'image des mœurs de ceux pour lesquels on travailloit, on reconnoît, dans les pièces d'Aristophane, de Ménandre, de Plaute, de Térence, de Molière, et autres célèbres comiques, le goût du siècle de chaque peuple et celui de chaque *poète*.

Le peuple d'Athènes étoit vain, léger, inconstant, sans mœurs, sans respect pour les dieux, méchant, et plus prêt à rire d'une impertinence qu'à s'instruire d'une maxime utile : voilà le public à qui Aristophane se proposoit de plaire. Ce n'est pas qu'il n'eût pu, s'il eût voulu, réformer en partie ce caractère du peuple, en ne le flattant pas également dans tous ses vices; mais l'auteur lui-même les ayant tous, il s'est livré sans peine au goût du public pour qui il écrivoit : il étoit satyrique par méchanceté, ordurier par corruption de mœurs, impie par goût; par dessus tout cela, pourvu d'une certaine gaieté d'imagination qui lui fournissoit ces idées folles, ces allégories bizarres qui entrent dans toutes ses pièces, et qui en constituent quelquefois tout le fonds. Voilà donc deux causes du caractère des pièces d'Aristophane, le goût du peuple et celui de l'auteur.

Et le Grec, né moqueur, par mille jeux plaisans
Distilla le venin de ses traits médisans;
Aux accès insolens d'une bouffonne joie
La sagesse, l'esprit, l'honneur, furent en proie.
On vit par le public un *poète* avoué
S'enrichir aux dépens du mérite joué;
Et Socrate par lui, dans un chœur de nuées,
D'un vil amas de peuple attirer les huées.

Le *Plutus* d'Aristophane, qui est une de ses pièces les plus mesurées, peut faire sentir jusqu'à quel point ce *poète* portoit la licence de l'imagination et le libertinage du génie : il y raille le gouvernement, mord les riches, berne

les pauvres, se moque des dieux, vomit des ordures; mais tout cela se fait en traits et avec beaucoup de vivacité et d'esprit; de sorte que le fonds paroît plus fait pour amener et porter ces traits que les traits ne sont faits pour amener et revêtir le fonds. La comédie d'Aristophane, intitulée *les Guêpes*, a été heureusement rendue par Racine dans les *Plaideurs*.

Ménandre, un peu plus jeune qu'Aristophane, ne donna point, comme lui, dans une satyre dure et grossière, qui déchire la réputation des plus gens de bien; au contraire, il assaisonna ses comédies d'une plaisanterie douce, fine, délicate et bienséante. La licence ayant été réformée par l'autorité des magistrats,

Le théâtre perdit son antique fureur,
La comédie apprit à rire sans aigreur;
Sans fiel et sans venin sut instruire et reprendre,
Et plut innocemment dans les vers de Ménandre.

La muse d'Aristophane, dit Plutarque, ressemble à une femme perdue; mais celle de Ménandre ressemble à une honnête femme.

Les Romains avoient fait des tentatives pour le comique, avant que de connoître les Grecs : ils avoient des histrions, des farceurs, des diseurs de quolibets, qui amusoient le petit peuple; mais ce n'étoit qu'une ébauche grosssière de ce qui est venu après. Livius Andronicus, grec de naissance, leur montra la comédie à peu près telle qu'elle étoit alors à Athènes, ayant des acteurs, une action, un nœud, un dénouement, c'est-à-dire les parties essentielles. Quant à l'expression, elle se ressentit nécessairement de la dureté du peuple romain, qui ne connoissoit alors que la guerre et les armes, et chez qui les spectacles d'amusement n'avoient d'abord été qu'une sorte de combat d'injures. Andronicus fut suivi de Mévius et d'Ennius qui polirent le théâtre romain de plus en plus. Enfin vinrent Plaute et Térence qui portèrent la comédie latine aussi loin qu'elle ait jamais été.

Plaute ayant donné la comédie à Rome immédiatement après les satyres, qui étoient des farces mêlées de grossiéretés, il se vit obligé de sacrifier au goût régnant.

Il falloit plaire ; et le nombre des connoisseurs étoit si petit, que, s'il n'eût écrit que pour eux, il n'eût point du tout travaillé pour le public ; de là vient qu'il y a dans ses pièces de mauvaises pointes, des bouffonneries, des turlupinades, de petits jeux de mots. L'oreille, d'ailleurs, n'étoit pas, de son temps, assez scrupuleuse ; ses vers sont de toutes espèces et de toutes mesures ; Horace s'en plaint, et dit nettement qu'il y avoit de la sotise à vanter ses bons mots et la cadence de ses vers : mais ces deux défauts n'empêchent pas qu'il ne soit le premier des comiques latins. Tout est plein chez lui d'action, de mouvement et de feu : un génie aisé, riche, naturel, lui fournit tout ce dont il a besoin ; des ressorts, pour former les nœuds et les dénouer ; des traits, des pensées, pour caractériser ses acteurs ; des expressions naïves, fortes, moëlleuses, pour rendre les pensées et les sentimens. Par dessus tout cela, il a cette tournure d'esprit qui fait le comique, qui jette un certain vernis de ridicule sur les choses ; talent qu'Aristophane possédoit dans le plus haut degré : son pinceau est libre et hardi ; sa latinité, pure, aisée, coulante : enfin, c'est un *poëte* des plus rians et des plus agréables. Entre les vingt comédies qui nous restent de lui, on estime sur-tout son *Amphitrion*, l'*Epidicus*, et l'*Aululaire*.

Térence a un genre tout différent de Plaute : sa comédie n'est que le tableau de la vie bourgeoise ; tableau où les objets sont choisis avec goût, disposés avec art, peints avec grace et avec élégance. Décent par-tout, ne riant qu'avec réserve et modestie, il semble être sur le théâtre, comme la dame romaine dont parle Horace est dans une danse sacrée, toujours craignant la censure des gens de goût : la crainte d'aller trop loin le retient en deçà des limites. Délicat, poli, gracieux, que n'a-t-il la qualité qui fait le comique ! *Utinam scriptis adjuncta foret vis comica !* C'étoit César qui faisoit ce vœu ; il gémissoit, il séchoit de dépit, de voir que cela manquoit à des drames d'une élocution si parfaite. Térence étoit homme trop bon pour avoir cette partie ; car elle renferme en soi, avec beaucoup de finesse, un peu de malignité ; savoir, rendre ridicules les hommes est un talent

voisin de celui de les rendre odieux. Ce *poëte* a imprimé tellement son caractère personnel à ses ouvrages, qu'il leur a presque ôté celui de leur genre. Il ne manque à ses pièces, dans beaucoup d'endroits, que l'atrocité des évènemens pour être tragiques, et l'importance pour être héroïques; c'est un genre de drames presque mitoyen.

Rien de plus simple et de plus naïf que son style; rien en même temps de plus élégant. On a soupçonné Lélius et Scipion l'Africain d'avoir perfectionné ses pièces, parce que ce *poëte* vivoit en grande familiarité avec ces illustres Romains, et qu'ils pouvoient donner lieu à ces soupçons avantageux par leur rare mérite et par la finesse de leur esprit. Ce qu'il y a de sûr, de l'aveu de Cicéron, c'est que Térence est l'auteur latin qui a le plus approché de l'*Atticisme*, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat chez les Grecs, soit dans le tour des pensées, soit dans le choix de l'expression. On doit sur-tout admirer l'art étonnant avec lequel il a su peindre les mœurs et rendre la nature; on sait comme en parle Despréaux.

Contemplez de quel air un père, dans Térence,
Vient, d'un fils amoureux, gourmander l'imprudence;
De quel air cet amant écoute ses leçons,
Et court chez sa maîtresse oublier ses chansons:
Ce n'est pas un portrait, une image semblable;
C'est un amant, un fils, un père véritable.

Jean-Baptiste Pocquelin, si célèbre sous le nom de Molière, né à Paris en 1620, mort en 1673, a tiré pour nous la comédie du chaos, ainsi que Corneille en a tiré la tragédie. Il fut acteur distingué, et est devenu un auteur immortel.

Épris de passion pour le théâtre, il s'associa quelques amis qui avoient le talent de la déclamation, et ils jouèrent au faubourg Saint-Germain et au quartier Saint-Paul. La première pièce régulière que Molière composa, fut l'*Étourdi*, en cinq actes, qu'il représenta à Lyon en 1655; mais ses *Précieuses Ridicules* commencèrent sa gloire: il alla jouer cette pièce à la cour, qui se trouvoit alors au voyage des Pyrénées. De retour à Paris,

il établit une troupe accomplie de comédiens formés de sa main, et dont il étoit l'ame : mais il s'agit ici seulement de le considérer du côté de ses ouvrages, et d'en célébrer tout le mérite.

Né avec un beau génie, guidé par ses observations, par l'étude des anciens, et par leur manière de mettre en œuvre, il a peint la cour et la ville, la nature et les mœurs, les vices et les ridicules, avec toutes les graces de Térence, le comique d'Aristophane, le feu et l'activité de Plaute. Dans ses comédies de caractère, comme le *Misantrope*, le *Tartufe*, les *Femmes Savantes*, c'est un philosophe et un peintre admirable; dans ses comédies d'intrigue, il y a une souplesse, une flexibilité, une fécondité de génie, dont peu d'anciens lui ont donné l'exemple. Il a su allier le piquant avec le naïf, et le singulier avec le naturel; ce qui est le plus haut point de perfection en tout genre. On diroit qu'il a choisi dans ses maîtres leurs qualités éminentes pour s'en revêtir éminemment : il est naturel qu'Aristophane, plus resserré et plus décent que Plaute, plus agissant et plus animé que Térence; aussi fécond en ressorts, aussi vif dans l'expression, aussi moral qu'aucun des trois.

Le poète grec songeoit principalement à attaquer; c'est une sorte de satyre perpétuelle. Plaute tendoit sur-tout à faire rire; il se plaisoit à amuser et à jouer le petit peuple. Térence, si louable par son élocution, n'est nullement comique; et d'ailleurs il n'a point peint les mœurs des Romains pour lesquels il travailloit. Molière fait rire les plus austères; il instruit tout le monde, ne fâche personne, peint non seulement les mœurs du siècle, mais celles de tous les états et de toutes les conditions; il joue la cour, le peuple et la noblesse, les ridicules et les vices, sans que personne ait un juste droit de s'en offenser.

On lui reproche de n'être pas souvent heureux dans ses dénouemens; mais la perfection de cette partie est-elle aussi essentielle à l'action comique, sur-tout quand c'est une pièce de caractère, qu'elle l'est à l'action tragique?

Dans la tragédie, le dénouement a un effet qui reflue sur toute la pièce; s'il n'est point parfait, la tragédie est manquée. Mais qu'*Harpagon Avare* cède sa maîtresse pour

avoir sa cassette, ce n'est qu'un trait d'avarice de plus, sans lequel toute la comédie ne laisseroit pas de subsister.

Quoi qu'il en soit, on convient généralement que Molière est le meilleur *poète comique* de toutes les nations du monde. Cependant ses meilleures pièces essuyèrent, pendant qu'il vécut, l'amère critique de ses rivaux, et lui firent des envieux de ses propres amis : c'est Despréaux qui nous l'apprend :

Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés;
L'ignorance et l'erreur, à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau:
Le commandeur vouloit la scène plus exacte,
Le vicomte indigné sortoit au second acte:
L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots, le condamnoit au feu;
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Vouloit venger la cour immolée au parterre.
Mais sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée:
L'aimable comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.

En effet, le *Misantrope*, le *Tartufe*, les *Femmes Savantes*, l'*Avare*, les *Précieuses Ridicules* et le *Bourgeois Gentilhomme*, sont autant de pièces inimitables.

Enfin je goûte tant cet excellent poète, que je ne puis m'empêcher d'ajouter encore un mot sur son aimable caractère.

Molière étoit un des plus honnêtes hommes de France, doux, complaisant, modeste et généreux. Quand Despréaux lui lut l'endroit de sa seconde satyre, où il dit au vers 91 :

Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
. . . .

» Je ne suis pas, s'écria Molière, du nombre de ces

» esprits sublimes dont vous parlez ; mais, tel que je suis, » je n'ai rien fait en ma vie dont je sois véritablement » content. »

J'ai dit qu'il étoit généreux ; je ne citerai qu'un trait pour le prouver. Un pauvre lui ayant rapporté une pièce d'or qu'il lui avoit donnée par mégarde : « Où la vertu » va-t-elle se nicher ? s'écria Molière : tiens, mon ami, » je te donne la pièce, et j'y joins cette seconde de même » valeur ; tu es bien digne de ce petit présent. »

Il apprit, dans sa jeunesse, la philosophie du célèbre Gassendi ; et ce fut alors qu'il commença une traduction de Lucrèce en vers français. Il n'étoit pas seulement philosophe dans la théorie, il l'étoit encore dans la pratique.

L'archevêque de Paris, refusant de lui accorder la sépulture, la veuve de ce grand homme dit : « On refuse » un tombeau à celui à qui la Grèce auroit dressé des » autels. » Le roi engagea ce prélat à ne pas couvrir de cet opprobre la mémoire d'un homme aussi illustre, et il fut enterré à Saint-Joseph, qui dépend de la paroisse Saint-Eustache.

(M. de JAUCOURT.)

POINTE.

Jeu d'esprit qui roule sur les mots.

> Jadis de nos auteurs les *pointes* ignorées
> Furent de l'Italie en nos vers attirés....
> La raison outragée ouvrant enfin les yeux
> La bannit pour jamais des discours sérieux,
> Et dans tous ses écrits la déclarant infâme
> Par grace lui laissa l'entrée en l'épigramme;
> Pourvu que sa finesse éclatant à propos
> Roulât sur la pensée, et non pas sur les mots.

Ce n'étoit pas seulement dans les ouvrages d'esprit qu'on imaginoit devoir donner place aux *pointes*, elles faisoient les plus riches ornemens de nos sermonaires. Un prédicateur de ce temps-là, parlant de saint Bonaventure, promit de montrer, dans les deux parties de son discours, qu'il avoit été le docteur des séraphins et le séraphin des docteurs. Le père Caussin, dans sa Cour sainte, a dit que les hommes ont bâti la tour de Babel, et les femmes la tour de Babil. « Tout est souple devant vous, dit le père Coton » à Henri IV, votre sceptre est un caducée qui conduit, » induit et réduit les ames à ce qu'il veut. » Mais pour venir à des exemples plus modernes, ce que dit Mascaron dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre ne doit-il pas passer pour une *pointe* des plus ridicules: » Le grand, » l'invincible, le magnanime Louis, à qui l'antiquité eût » donné mille cœurs, elle qui les multiplioit dans les » héros, selon le nombre de leurs grandes qualités, se » trouve sans cœur à ce spectacle. »

Dans les ouvrages sérieux, cet abus des termes est de mauvais goût; mais dans un ouvrage badin, ou dans la conversation familière, il peut trouver sa place.

M. Orri, contrôleur général, disoit à quelqu'un: Savez-vous bien que j'ai quatre-vingt mille hommes sous mes ordres! Ah! monsieur, lui répondit-on, vous avez là un beau camp volant.

Voilà comme il faut faire des *pointes*, ou ne pas s'en mêler.

Les jeux de mots, sans avoir cette finesse piquante, sont quelquefois plaisans par la surprise qui naît du détour de l'expression.

Un cheval étant tombé dans une cave, le peuple s'étoit assemblé, et on se demandoit : « Comment le tirer de là ? » Rien de plus aisé, dit quelqu'un, il n'y a qu'à le tirer » en bouteilles. »

Un prédicateur, resté court en chaire, avouoit à ses auditeurs qu'il avoit perdu la mémoire : Qu'on ferme les portes, s'écria un mauvais plaisant ; il n'y a ici que d'honnêtes gens ; il faut que la mémoire de monsieur se retrouve.

Le moyen de découvrir si une *pointe* est bonne ou mauvaise, c'est de la tourner dans une autre langue ; lorsqu'elle soutient cette épreuve, on peut la regarder pour être de bon aloi ; mais c'est tout le contraire quand elle s'évanouit dans l'opération. On pourroit appliquer à la véritable *pointe* ingénieuse l'éloge qu'Aristenite faisoit d'une belle femme qu'il trouvoit toujours belle, soit qu'elle fût parée ou en déshabillé.

On ne substitue souvent les *pointes* à la force du discours, que parce qu'il est plus facile d'avoir de l'esprit que d'être à la fois touchant et naturel. Quand on ne fut plus capable d'admirer le style noble et simple des écrivains du siècle d'Auguste, on goûta le style hérissé de *pointes* des écrits de Sénèque. C'est ainsi que, parmi nous, nous voyons la décadence des sciences sortir de ce nouvel esprit de *pointes* et de frivolités, qui causa celle dont on commencoit à se plaindre à Rome immédiatement après le siècle d'Auguste.

Je ne prétends pas cependant qu'il soit toujours défendu dans quelques petits ouvrages de donner place à des pensées qui suppléent par leur vivacité à ce qui leur manque du côté de la justesse. Il en est de ces traits comme des faux brillans qu'on a quelquefois ingénieusement mis en œuvre, et qu'on ose porter sans déshonneur avec de vrais diamans.

Pointe se dit aussi de la pensée de l'épigramme qui pique le lecteur et qui l'intéresse. Toute épigrame a deux parties, l'exposition du sujet, et la pensée ou la *pointe* qui en résulte.

Ci-gît ma femme. Voilà l'exposition du sujet :

Ah ! qu'elle est bien pour son repos et pour le mieu !

Voilà la *pointe.* Cette *pointe* doit être présentée heureusement en peu de mots : elle doit être intéressante, soit par le fond, soit par le tour : elle intéresse encore par la finesse de l'idée, comme dans l'épigramme de l'Anthologie, renfermée en un seul vers :

Je chantois, Homère écrivoit.

Quelquefois la plaisanterie fait la *pointe* de l'épigramme, comme dans celle du chevalier de Cailly :

Dis-je qnelque chose assez belle ?
L'antiquité toute en cervelle
Me dit : Je l'ai dit avant toi.
C'est une plaisante donzelle ;
Que ne venoit-elle après moi ?
J'aurois dit la chose avant elle.

Dans quelques occasions, c'est le jeu de mots.

Huissiers, qu'on fasse silence,
Dit, en tenant l'audience,
Un président de Baugé ;
C'est un bruit à tête fendre :
Nous avons déjà jugé
Dix causes sans les entendre.

D'autres fois c'est la malignité : il est inutile d'en rapporter des exemples. Quelquefois c'est une absurdité qui n'étoit pas attendue. Tel est ce bon mot de Caton, rapporté par saint Augustin :

Autrefois un Romain s'en vint fort affligé
Raconter à Caton que la nuit précédente
Son soulier des souris avoit été rongé :
Chose qui lui sembloit tout-à-fait effrayante.
Mon ami, dit Caton, reprenez vos esprits ;
Cet accident en soi n'a rien d'épouvantable :
Mais si votre soulier eût rongé les souris,
C'auroit été sans doute un prodige effroyable.

Mais, de toutes les espèces de *pointes* épigrammatiques, il n'y en a guère qui frappe plus que les retours inattendus.

Un gros serpent mordit Aurèle :
Que croyez-vous qu'il arriva ?
Qu'Aurèle mourut ? Bagatelle.
Ce fut le serpent qui creva.

(M. de Jaucourt.)

POLI.

Poli, civil, honnête, affable, gracieux. Nous sommes *honnêtes* par l'observation des usages de la société ; nous sommes *civils* par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre ; nous sommes *polis* par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation et dans la conduite pour les personnes avec qui nous vivons ; nous sommes *gracieux* par des airs prévenans pour ceux qui s'adressent à nous ; nous sommes *affables* par un abord doux et facile à nos inférieurs qui ont à nous parler.

Les manières *honnêtes* sont une marque d'attention ; les *civiles* sont un témoignage de respect ; les *polies* sont une marque ou démonstration d'estime ; les *gracieuses* sont un moyen de prévenance flatteuse ; les *affables* sont une insinuation de bienveillance : toutes ces choses s'acquièrent par l'usage du monde, et ne sont que l'écorce de la vertu.

(Anonyme.)

POLITESSE. *

Pour découvrir l'origine de la *politesse*, il faudroit la savoir bien définir, et ce n'est pas une chose aisée. On la confond presque toujous avec la civilité et la flatterie, dont la première est bonne, mais moins excellente et moins rare que la *politesse ;* et la seconde mauvaise et insupportable, lorsque cette même *politesse* ne lui prête pas ses agrémens.

Tout le monde est capable d'apprendre la civilité, qui ne consiste qu'en certains termes et certaines cérémonies arbitraires, sujètes, comme le langage, aux pays et aux modes ; mais la *politesse* ne s'apprend point sans une disposition naturelle, qui, à la vérité, a besoin d'être perfectionnée par l'instruction et par l'usage du monde. Elle est de tous les temps et de tous les pays ; et ce qu'elle emprunte d'eux lui est si peu essentiel, qu'elle se fait sentir au travers du style ancien et des coutumes les plus étrangères. La flatterie n'est pas moins naturelle ni moins indépendante des temps et des lieux, puisque les passions qui la produisent ont toujours été et seront toujours dans le monde. Il semble que les conditions élevées devroient garantir de cette bassesse ; mais il se trouve des flateurs dans tous les états : quand l'esprit et l'usage du monde enseignent à déguiser ce défaut sous le masque de la *politesse*, en se rendant agréable, il devient plus pernicieux ; mais, toutes les fois qu'il se montre à découvert, il inspire le mépris et le dégoût, souvent même aux personnes en faveur desquelles il est employé : il est donc autre chose que la *politesse*, qui plaît toujours et qui est toujours estimée. En effet, si on juge de sa nature par le terme dont on se sert pour l'exprimer, on n'y découvre rien que d'innocent et de louable. Polir un ouvrage, dans le langage des artisans, c'est en ôter ce qu'il y a de rude et d'ingrat, y mettre le lustre et la douceur dont la matière qui le compose se trouve susceptible ; en un mot, le finir, le perfectionner. Si l'on donne à cette expression un sens spirituel, on trouve de même que ce qu'elle renferme est bon et louable. Un discours,

un sens poli, des manières et des conversations polies, cela ne signifie-t-il pas que ces choses sont exemptes de l'enflure, de la rudesse et des autres défauts contraires au bon sens et à la société civile, et qu'elles sont revêtues de la douceur, de la modestie et de la justice que l'esprit cherche, et dont la société a besoin pour être paisible et agréable. Tous ces effets renfermés dans de justes bornes ne sont-ils pas bons, et ne conduisent-ils pas à conclure que la cause qui les produit ne peut aussi être que bonne ? Je ne sais si je la connois bien ; mais il me semble qu'elle est dans l'ame une inclination douce et bienfaisante, qui rend l'esprit attentif et lui fait découvrir avec délicatesse tout ce qui a rapport à cette inclination, tant pour le sentir dans ce qui est hors de soi, que pour le produire soi-même, suivant sa portée ; parce qu'il me paroît que la *politesse*, aussi bien que le goût, dépend de l'esprit plutôt que de son étendue, et que, comme il y a des esprits médiocres qui ont le goût très-sûr dans tout ce qu'ils sont capables de connoitre, et d'autres très-élevés, qui l'ont mauvais ou incertain, il se trouve de même des esprits de la première classe dépourvus de *politesse*, et de communs qui en ont beaucoup. On ne finiroit point si on examinoit en détail combien ce défaut de *politesse* se fait sentir, et combien, s'il est permis de parler ainsi, elle embellit tout ce qu'elle touche. Quelle attention ne faut-il pas avoir pour pénétrer les bonnes choses sous une enveloppe grossière et mal polie ? Combien de gens d'un mérite solide, combien d'écrits et de discours bons et savans qui sont fuis et rejetés, et dont le mérite ne se découvre qu'avec travail par un petit nombre de personnes, parce que cette aimable *politesse* leur manque ? Et, au contraire, qu'est-ce que cette même *politesse* ne fait pas valoir ? Un geste, une parole, le silence même, enfin les moindres choses guidées par elle sont toujours accompagnées des graces, et deviennent souvent considérables. En effet, sans parler du reste, de quel usage n'est pas quelquefois ce silence poli, dans les conversations même les plus vives ? C'est lui qui arrête les railleries, précisément au terme qu'elles ne pourroient passer sans devenir piquantes, et qui donne aussi des

bornes aux discours qui montreroient plus d'esprit que les gens avec qui on parle n'en veulent trouver dans les autres ? Ce même silence ne supprime-t-il pas aussi fort à propos plusieurs réponses spirituelles, lorsqu'elles peuvent devenir ridicules ou dangereures, soit en prolongeant trop les complimens, soit en évitant quelques disputes. Ce dernier usage de la *politesse* la relève infiniment, puisqu'il contribue à entretenir la paix, et que par-là il devient, si on l'ose dire, une espèce de préparation à la charité. Il est encore bien glorieux à la *politesse* d'être souvent employée dans les écrits et dans les discours de morale ; ceux même de la morale chrétienne, comme un véhicule qui diminue en quelque sorte la pesanteur et l'austérité des préceptes et des corrections les plus sévères. J'avoue que cette même *politesse* étant profanée et corrompue, devient souvent un des plus dangereux instrumens de l'amour-propre mal réglé ; mais, en convenant qu'elle est corrompue par quelque chose d'étranger, on prouve, ce me semble, que de sa nature elle est pure et innocente.

Il ne m'appartient pas de décider, mais je ne puis m'empêcher de croire que la *politesse* tire son origine de la vertu ; qu'en se renfermant dans l'usage qui lui est propre, elle demeure vertueuse ; et que, lorsqu'elle sert au vice, elle éprouve le sort des meilleures choses dont les hommes vicieux corrompent l'usage. La beauté, l'esprit, le savoir, toutes les créatures, en un mot, ne sont-elles pas souvent employées au mal, et perdent-elles pour cela leur bonté naturelle? Tous les abus qui naissent de la *politesse* n'empêchent pas qu'elle ne soit essentiellement un bien, tant dans son origine que dans les effets, lorsque rien de mauvais n'en altère la simplicité.

Il me semble encore que la *politesse* s'exerce plus fréquemment avec les hommes en général, avec les indifférens qu'avec les amis, dans la maison d'un étranger que dans la sienne, sur-tout lorsqu'on y est en famille, avec son père, sa mère, sa femme, ses enfans. On n'est pas poli avec sa maîtresse ; on est tendre, passionné, galant. La *politesse* n'a guère lieu avec son père, avec sa femme ; on doit à ces êtres d'autres sentimens. Les

sentimens vifs qui marquent l'intimité, les liens du sang, laissent donc peu de circonstances à la *politesse*. C'est une qualité peu connue du sauvage. Elle n'a guère lieu au fond des forêts, entre des hommes et des femmes nus, et tout entiers à la poursuite de leurs besoins; et chez les peuples policés, elle n'est souvent que la démonstration extérieure d'une bienfaisance, qui n'est pas dans le cœur.

(ANONYME.)

POLITIQUE.

La science *politique* est celle qui enseigne aux hommes à se conduire avec prudence, soit à la tête d'un état, soit à la tête d'une famille. Cette importante partie de la philosophie n'a point été négligée par les anciens, et sur-tout par l'école d'Aristote. Ce philosophe, élevé à la cour de Philippe, et temoin de ces grands coups de *politique* qui ont rendu ce roi si célèbre, ne manque point une occasion si favorable de pénétrer les secrets de cette science si utile et en même temps si dangereuse; mais il ne s'amuse point, à l'exemple de Platon, son maitre, à enfanter une république imaginaire, ni à faire des lois pour des hommes qui n'existent point; il se servit, au contraire, des lumières qu'il puisa dans le commerce familier qu'il eut avec Alexandre-le-Grand, avec Antipater et avec Antiochus, pour prescrire des lois conformes à l'état des hommes et à la nature de chaque gouvernement. Cependant, quelqu'estimables que soient les préceptes qu'on trouve dans les écrits de ce philosophe, il faut avouer que la plupart seroient peu propres à gouverner les états qui partagent maintenant le monde. La face de la terre a éprouvé tant de révolutions, et les mœurs ont si fort changé, que ce qui étoit très-sage dans le temps où Aristote écrivoit ne seroit rien moins que cela si on le mettoit maintenant en pratique. Et voilà sans doute la raison pourquoi, de toutes les parties de la philosophie, la *politique* est celle qui a le plus éprouvé de changemens, et pourquoi, parmi le grand nombre d'auteurs qui ont traité de cette science, il n'y en a pas un seul qui n'ait proposé une manière différente de gouverner.

Machiavel, dans son livre intitulé *Le prince*, a réduit la trahison en art et en science; il a rendu la vertu esclave d'une prévoyance à laquelle il apprend à tout sacrifier, et a couvert du nom de *politique* la mauvaise foi des princes. Funeste aveuglement qui, sous le voile d'une précaution affectée, cache la fourbe, le parjure et la dissimulation.

Vainement

Vainement objecte-t-on que l'intérêt des princes et celui de leurs états demandent qu'ils soient dissimulés; il y a entre la mauvaise foi et la façon sage et prudente de gouverner une grande différence. Quel monarque eut plus de candeur et de bonne foi que Henri IV? La franchise et la sincérité de ce grand roi ne détruisirent-elles pas tous les vains projets de la *politique* espagnole? Ceux qui se figurent qu'un prince n'est grand qu'autant qu'il est dissimulé, donnent dans une erreur pitoyable. Il y a, comme nous l'avons déjà dit, une grande différence entre la prudence et la mauvaise foi; et, quoique dans ce siècle corrompu, on leur donne le même nom, le sage les distingue très-aisément. La véritable prudence n'a pas besoin de règles qui lui apprennent les moyens de secouer le joug de la vertu et de l'honneur. Un roi n'est point obligé de découvrir ses desseins à ses ennemis, il doit même les leur cacher avec soin; mais il ne doit point aussi, sous de vaines promesses, sous les appâts d'un raccommodement feint, et sous le voile d'une amitié déguisée, faire réussir les embûches qu'il veut leur tendre. Un grand cœur, dans quelqu'état qu'il soit placé, prend toujours la vertu pour guide. Le crime est toujours crime, et rien ne lui fait perdre de sa noirceur. Que de maux n'éviteroit-on pas dans le monde, si les hommes étoient esclaves de leurs sermens! quelle paix, quelle tranquillité ne régneroit point dans l'univers! Les rois auroient toujours des sujets fidèles et soumis à l'obéissance qu'ils leur ont jurée. Les souverains, d'un autre côté, attentifs à remplir les conditions qu'ils ont promis d'exécuter en montant sur le trône, deviendroient les pères d'un peuple toujours prêt à obéir, parce qu'il n'obéiroit qu'à la justice et à l'équité.

(ANONYME.)

« La *politique*, dit Platon dans son dialogue intitulé
» *l'Homme politique*, est l'art de commander aux hommes,
« de conduire la chose publique : cet art est une science,
» et une science très-difficile, qui ne peut appartenir, dans
» chaque état, qu'à un homme ou deux, ou du moins à très-

» peu d'hommes. C'est donc une science qu'on peut appeler
» royale, d'où il suit que le meilleur des gouvernemens
» est la monarchie; et le plus mauvais de tous, la démo-
» cratie, comme étant le plus éloigné du premier. Quant
» à celui qui est entre les deux, et qu'on nomme aristo-
» cratique, c'est-à-dire le gouvernement des meilleurs
» ou du très-petit nombre, il ne vaut pas le monarchique,
» mais il vaut mieux que le démocratique. » Platon développe ensuite avec une très-grande force tous les vices et tous les dangers du pouvoir de la multitude, et refuse même le nom de *politique* à toute administration qui n'est pas celle d'un seul, parce que l'administrateur, à moins d'être roi, est plus ou moins subordonné à ceux qu'il gouverne. On peut observer à Platon que quand la science de gouverner ne pourroit résider que dans un seul gouvernant, ce qui est très-faux, il ne s'ensuivroit point du tout que le gouvernant dût avoir cette science qui, certainement, n'est ni une attribution ni un héritage. Il n'est pas plus vrai que la *politique* appartienne exclusivement ni même éminemment à celui qui gouverne seul, sous quelque nom que ce soit; et ici les faits parlent plus haut que toutes les théories. Car, à ne consulter que l'histoire, je ne sais si, au jugement des connoisseurs, on trouveroit, dans quelque monarque que ce soit, à plus forte raison dans une suite de monarques, une *politique* plus admirable que celle du sénat romain jusqu'au temps des Gracques, ou du sénat de Venise jusqu'au dernier siècle. Que seroit-ce si je faisois entrer ici en ligne de compte les ministres, qui non seulement ne gouvernoient pas seuls, mais qui avoient à combattre à la fois et le roi et la nation; tels, par exemple, que Richelieu et Ximénès, regardés universellement comme deux politiques du premier ordre? Il n'en est pas moins vrai que Platon voyoit juste, en établissant que le gouvernement monarchique est le moins imparfait de tous, et le moins sujet aux troubles et aux agitations qui règnent inévitablement dans les républiques.

Mais ce qui est le plus étonnant, c'est qu'immédiatement après ce traité, où Platon vient de faire un éloge exclusif

de la monarchie, viennent les livres de sa république, qui n'est autre chose qu'un mélange de beaucoup d'aristocratie et d'un peu de démocratie, une espèce de communauté philosophique, comme Sparte étoit une communauté militaire, avec cette différence que Sparte, au moyen de l'injure faite à l'humanité dans ses esclaves appelés ilotes, et de son empire tyrannique sur ses sujets qu'elle appeloit alliés, pouvoit subsister par la force de ses institutions guerrières, et qu'au contraire la république de Platon, ne donnant des armes qu'à une partie des citoyens qu'il appelle *les gardiens*, et s'en rapportant d'ailleurs à leur éducation et à leur sagesse, sans donner au reste du peuple aucun contre-poids contre leur puissance, il étoit plus que probable que *les gardiens* pourroient, quand ils le voudroient, devenir des loups, et dévorer le troupeau, au lieu de le garder. Je ne me pique nullement de connoissances en ce genre; mais, toutes les fois que je lis des philosophes qui se font législateurs, je me rappelle toujours ce vers d'une de nos comédies:

> Je vois qu'un philosophe est mauvais politique.

et je serai toujours porté à croire qu'il en est de cette science comme de toutes les autres qu'on appelle pratiques, pour les distinguer de celles qui se bornent à la spéculation; je veux dire que, comme il faut avoir manié l'instrument pour être artiste, il faut (qu'on me passe le terme) avoir manié des hommes pour être *politique*. La machine du gouvernement, la plus compliquée de toutes, est encore bien plus que les autres sujète à l'épreuve des frottemens et des résistances pour être bien connue, parce que les frottemens et les résistances ne se trouvent ni sous la plume ni sous le crayon. Aussi, pour peu qu'on veuille étudier l'histoire, on verra que nul homme, excepté Lycurgue, n'a fait un gouvernement; et l'on pourroit assigner les motifs de cette exception qui sont connus, et ajouter que ce gouvernement n'étoit pas bon, puisqu'il ne l'étoit que pour quelques milliers de Spartiates. Et qui donc a fait tous les gouvernemens, et les a maintenus plus ou moins de temps au milieu de toutes leurs inévitables

variations? Les deux seuls législateurs du monde, le temps et l'expérience, ou, en d'autres termes, la force réunie des hommes et des choses, qui, dans l'ordre moral comme dans le physique, tendent toujours, malgré des oscillations et des secousses, à se reposer dans l'équilibre.

(Voyez *Gouvernement*.

(M. de LA HARPE.)



POLYANDRIE.

Ce mot indique l'état d'une femme qui a plusieurs maris.

L'histoire, tant ancienne que moderne, nous fournit des exemples de peuples chez qui il étoit permis aux femmes de prendre plusieurs époux. Quelques auteurs qui ont écrit sur le droit naturel ont cru que la *polyandrie* n'avoit rien de contraire aux lois de la nature; mais, pour peu que l'on y fasse attention, on s'apercevra aisément que rien n'est plus opposé aux vues du mariage. En effet, pour la propagation de l'espèce, une femme n'a besoin que d'un mari, puisque communément elle ne met au monde qu'un enfant à la fois : d'ailleurs la multiplicité des maris doit anéantir ou diminuer leur amour pour les enfans, dont les pères seront toujours incertains. Concluons de là que la *polyandrie* est une coutume encore plus impardonnable que la polygamie; qu'elle ne peut avoir d'autre motif qu'une lubricité très-indécente de la part des femmes, à laquelle les législateurs n'ont point dû avoir égard; que rien n'est plus propre à rompre ou du moins à relâcher les liens qui doivent unir les époux; enfin que cette coutume est propre à détruire l'amour mutuel des parens et des enfans.

Chez les Malabares, les femmes sont autorisées par les lois à prendre autant de maris qu'il leur plaît, sans que l'on puisse les en empêcher. Cependant quelques voyageurs prétendent que le nombre des maris qu'une femme peut prendre est fixé à douze; ils conviennent entre eux du temps pendant lequel chacun vivra avec l'épouse commune. On assure que ces arrangemens ne donnent lieu à aucune mésintelligence entre les époux; d'ailleurs dans ce pays les mariages ne sont point des engagemens éternels, ils ne durent qu'autant qu'il plaît aux parties contractantes. Ces mariages ne sont pas fort ruineux; le mari en est quitte pour donner une pièce de toile de coton à la femme qu'il veut épouser : de son côté, elle a rempli ses devoirs en préparant les alimens de son mari, et en tenant ses habits propres et ses armes bien nettes. Lors-

qu'elle devient grosse, elle déclare de qui est l'enfant; c'est le père qu'elle a nommé qui en demeure chargé. D'après des coutumes si étranges et si opposées aux nôtres, il a fallu des lois pour assurer l'état des enfans; ils suivent toujours la condition de la mère, qui est certaine. Les neveux par les femmes sont appelés aux successions comme étant les plus proches parens, et ceux dont la naissance est la moins douteuse.

(ANONYME.)

POLYTHÉISME.

Le *polythéisme* est une opinion qui suppose la pluralité des dieux. Il est étonnant dans quels excès l'idolatrie a précipité ses sectateurs. Lisez-en la description dans le Discours de M. de Meaux sur l'Histoire Naturelle. « Tout » étoit dieu, dit ce grand prélat, excepté Dieu lui-même; » et le monde que Dieu avoit fait pour manifester sa » puissance, sembloit être devenu un temple d'idoles. » Le genre humain s'égara jusqu'à adorer ses vices et ses » passions; et, il ne faut pas s'en étonner, il n'y avoit » point de puissance plus inévitable ni plus tyrannique » que la leur. L'homme, accoutumé à croire divin tout » ce qui étoit puissant, comme il se sentoit entraîné au » vice par une force invincible, crut aisément que cette » force étoit hors de lui; il s'en fit bientôt un dieu. C'est » par-là que l'amour impudique eut tant d'autels, et que » des impuretés qui font horreur commencèrent à être » mêlées dans les sacrifices. La cruauté y entra en même » temps. L'homme coupable, qui étoit troublé par le » sentiment de son crime, et regardoit la divinité comme » ennemie, crut ne pouvoir l'appaiser par les victimes » ordinaires. Il fallut verser le sang humain avec celui » des bêtes. Une aveugle fureur poussoit les pères à im- » moler leurs enfans, et à les brûler à leurs dieux au » lieu d'encens. Ces sacrifices étoient communs dès le » temps de Moïse, et ne faisoient qu'une partie de ces » horribles iniquités des Amorrhéens dont Dieu commit » la vengeance aux Israélites; mais ils n'étoient pas parti- » culiers à ces peuples. On sait que, dans tous les pays » du monde, sans en excepter aucun, les hommes ont » sacrifié leurs semblables; et il n'y a point eu d'endroits » sur la terre où l'on n'en ait servi à ces tristes et af- » freuses divinités, dont la haine implacable pour le » genre humain exigeoit de telles victimes. Au milieu » de tant d'ignorances, l'homme vint à adorer jusqu'à » l'œuvre de ses mains. Il crut pouvoir renfermer l'esprit » divin dans ses statues; il oublia si profondément que

» Dieu l'avoit fait, qu'il crut à son tour pouvoir faire
» un dieu. Qui le pourroit croire, si l'expérience ne
» nous faisoit voir qu'une erreur si stupide et si brutale
» n'étoit pas seulement la plus universelle, mais encore la
» plus enracinée et la plus incorrigible parmi les hommes?
» Ainsi il faut reconnoître, à la confusion du genre hu-
» main, que la première des vérités, celle que le monde
» prêche, celle dont l'impression est la plus puissante,
» étoit la plus éloignée de la vue des hommes. »

Voyez *Théisme*.

(ANONYME.)

POMONE.

AIMABLE nymphe dont tous les dieux champêtres se disputoient la conquête. Son adresse à cultiver les jardins autant que sa beauté, leur inspira ces tendres sentimens: mais Vertumne sur-tout cherchoit à lui plaire; et, pour avoir occasion de la voir davantage, il prenoit toutes sortes de figures. Enfin, s'étant un jour métamorphosé en une vieille femme, il trouva le moyen de lier conversation avec *Pomone;* et, après lui avoir donné mille louanges sur ses charmes, sur son goût pour la vie champêtre, il lui raconta tant d'aventures fatales, arrivées à celles qui, comme elle, se refusoient à la tendresse, qu'il la rendit sensible, et devint son époux.

Cette *Pomone*, disent les mythologistes, étoit sans doute quelque belle personne qui mérita les honneurs divins par son génie dans la culture des arbres fruitiers; et, comme elle se distingua particulièrement dans celle des pommiers, elle en reçut le nom de *Pomone,* à ce qu'Ovide nous assure.

On la représentoit assise sur un grand panier plein de fruits, tenant de la main gauche un grouppe de pommes; et de la droite un bouquet de fleurs. On lui donne un habit qui lui descend jusqu'aux pieds, et qu'elle replie par devant, pour soutenir les branches de pommiers chargés de pommes. Elle eut à Rome un temple et des autels, et on lui offroit des sacrifices pour la conservation des fruits de la terre.

(M. de JAUCOURT.)

POMPE.

Appareil somptueux, employé pour rendre quelque action publique plus solemnelle et plus recommandable. C'est l'art d'en imposer aux yeux. Les généraux romains mettoient beaucoup de *pompe* dans leurs triomphes. Une *pompe* funèbre, c'est l'appareil de l'inhumation d'un grand; sa vanité, pour ainsi dire, lui survit encore : il descend au tombeau où les vers l'attendent pour s'en repaître, et la cendre froide de ses aïeux pour se rejoindre à la sienne, au milieu des signes de sa grandeur. Il n'est plus rien lorsque tout annonce qu'il fut un grand.

(ANONYME.)

POPULAIRE.

L'ÉTAT POPULAIRE est celui où le peuple en corps a la souveraine puissance ; on l'appelle autrement *démocratie*.

C'est le pire de tous les gouvernemens, impraticable dans un grand état, et inséparable des troubles, des divisions et des haines dans un petit. Le comble de l'ignorance, de la folie et de l'absurdité est de vouloir l'établir chez une nation corrompue, assujétie et accoutumée depuis long-temps à un autre gouvernement.

Dans un état *populaire* bien réglé, le particulier règne par la puissance de la loi et par la liberté des suffrages : s'il souffre qu'on lui enlève ce double gage de son pouvoir, il anéantit lui-même sa souveraineté ; sa conservation dépend principalement de l'exacte observation des lois. La vertu, c'est-à-dire l'amour des lois et de la patrie, est le principe de ce gouvernement. Lorsque cette vertu cesse, l'état est déjà perdu ; l'ambition entre dans les cœurs qui peuvent la recevoir, et l'avarice entre dans tous. Si les Romains, disoit Pontius, général des Samnites, pouvoient jamais se laisser entamer par l'avarice, c'est alors que je demanderois à naître : je dompterois bien vîte cette nation, actuellement invincible. Cicéron ajoute sur ce beau mot : « Puisque Pontius auroit su » si bien dompter les Romains corrompus, j'aime mieux » qu'il ait vécu du temps de nos pères que du nôtre. »

On nomme *populaires* ceux qui cherchent à s'attirer la bienveillance du peuple. Dans tous les états libres, on s'est toujours défié des hommes trop *populaires ;* nous voyons que, dans les temps de la république romaine, plusieurs citoyens illustres ont été punis pour s'être rendus trop agréables au peuple. Ce traitement paroîtra sans doute injuste ou trop rigoureux ; mais, si l'on y fait attention, on sentira que, dans un état républicain, toute distinction doit faire ombrage ; qu'il est dangereux de montrer au peuple un chef à qui il puisse s'adresser dans

ses mécontentemens; enfin que, comme le peuple n'est pas aimable, et n'a rien qui puisse le faire rechercher, il faut supposer des vues secrètes à ceux qui le caressent. César n'asservit sa patrie qu'après avoir épuisé son patrimoine en largesses et en spectacles donnés aux Romains. Les tyrans les plus odieux qui ont opprimé Rome ne manquoient pas de se rendre *populaires* par les amusemens qu'ils procuroient à un peuple qui leur pardonnoit tous leurs excès, pourvu qu'il eût du pain et des spectacles.

(M. de JAUCOURT.)

PORT-ROYAL.

Nom qui tient un rang considérable dans la république des lettres, par la célébrité des ecclésiastiques distingués qui se retirèrent dans cette maison après la destruction du monastère de religieuses qui y étoit établi depuis 1204.

Voici comme M. Rigoley de Juvigny peint ces illustres solitaires dans son excellent Discours sur les Progrès des Lettres, dont il a enrichi les bibliothèques de la Croix du Maine et de Duverdier :

« Des hommes, que l'amour de la retraite avoit » réunis, cultivoient en paix les lettres au sein de la » solitude et de la piété : ils formoient entre eux une » société de savans, où régnoit le goût de la bonne lit- » térature et de la saine philosophie. Occupés égale- » ment de l'étude des écrivains sacrés et profanes, ils » édifioient à la fois le monde et l'éclairoient. Ce sont » eux qui, par leurs écrits, ont fixé les premiers la » langue française, et l'ont soumise à des règles inva- » riables. Celui de leurs ouvrages auquel on attribue » sur-tout la fixation de la langue, sont ces lettres » immortelles que le génie dicta, et qu'Athènes auroit » avouées.

» On voit, par l'exemple de ces solitaires, combien » la retraite est favorable pour pénétrer dans le sanc- » tuaire des muses, et que c'est en méditant dans le » silence les oracles du goût qu'on parvient à les imiter » et à les égaler. »

C'est de *Port-Royal* que sortirent les excellentes méthodes des langues grecque, latine et italienne, si recherchées, et si souvent réimprimées depuis cent treize ans. C'est là que vécurent les Arnauld, les Pascal, les Nicole, les Lemaître, les Sacy, les Hamon, les Fontaine, et tant d'autres illustres pénitens et savans; c'est là que furent élevés l'immortel Racine et plusieurs hommes distingués dans les letttres et le barreau.

Quel dommage que l'envie et la calomnie, acharnées sur le mérite, aient détruit l'asyle des sciences et de la vertu ! On sait avec quelle dureté et par quels organes, en 1709, *Port-Royal* fut détruit jusqu'aux fondemens, les corps exhumés, et la charue passée sur l'emplacement ; mais la mémoire de *Port-Royal* subsistera toujours.

(ANONYME.)

PORTE. (*la*)

C'EST le nom qu'on donne à l'empire des Turcs. Leurs conquêtes ont affoibli cet empire, parce qu'ils n'ont pas su les mettre à profit par de sages réglemens; détruisant pour conserver, ils n'out acquis que du terrain. Leur religion, ennemie des arts, du commerce et de l'industrie, qui font fleurir un état, a laissé régner les vainqueurs dans des provinces dévastées et sur les débris des puissances qu'ils ont ruinées; enfin le despotisme a produit dans l'empire ottoman tous les maux dont il est le germe.

On a remarqué que tout gouvernement despotique devient militaire, dans ce sens que les soldats s'emparent de toute l'autorité. Le prince qui veut user d'un pouvoir arbitraire en gouvernant des hommes, ne peut avoir que de vils esclaves pour sujets; et, comme il n'y a aucune loi qui retienne sa puissance dans de certaines bornes, il n'y en a aussi aucune qui la protège, et qui soit le fondement de sa grandeur. Se servant de la milice pour tout opprimer, il est nécessaire que cette milice connoisse enfin ce qu'elle peut, et l'opprime à son tour, parce que ses forces ne peuvent être contre-balancées par des citoyens qui ne prennent aucun intérêt à la conservation de l'état, et qui, cependant, dans le cas de la révolte des gens de guerre, font la seule ressource du prince.

Soliman Ier, connoissant tous les dangers auxquels ses successeurs seroient exposés, fit une loi pour défendre que les princes de sa maison parussent à la tête des armées, et eussent des gouvernemens de provinces. Il crut affermir les sultans sur le trône, en ensévelissant dans l'obscurité tout ce qui pouvoit leur faire quelque ombrage. Par cette politique il crut ôter aux janissaires le prétexte de leurs séditions, mais il ne fit qu'avilir ses successeurs. Corrompus par l'éducation du sérail, ils portèrent en imbécilles l'épée des héros qui avoient fondé et étendu l'empire. Les révolutions devinrent encore plus fréquentes; les sultans, incapables de régner, furent le jouet de l'indocilité et de l'avarice des janissaires; ceux auxquels la nature donna quelques talens, furent déposés par les intrigues de

leurs propres ministres, qui ne vouloient point d'un maître qui bornât leur pouvoir.

Malgré les vastes états que possède le grand seigneur, il n'entre presque pour rien dans le système politique de l'Europe. Les Turcs sont pour ainsi dire inconnus dans la chrétienté, ou bien on ne les y connoît que par une tradition ancienne et fausse, qui ne leur est point avantageuse. Si *la Porte* entretenoit des ambassadeurs ordinaires dans toutes les cours; que, se mêlant des affaires, elle offrît sa médiation et la fît respecter; que ses sujets voyageassent chez les étrangers, et qu'ils entretinssent un commerce réglé, il est certain qu'elle forceroit peu à peu les princes chrétiens à s'accoutumer à son alliance.

Mais il n'est pas vraisemblable que *la Porte* change de politique; elle pensera toujours que son gouvernement doit avoir pour base l'ignorance et la misère des sujets.

L'Europe n'a pas lieu de craindre beaucoup les forces de *la Porte*. L'empereur, la Pologne, la Russie et la république de Venise, forment une barrière que les Turcs ne peuvent forcer. On ne sauroit même douter que ces quatre puissances ne fussent en état de repousser le grand seigneur en Asie, s'il étoit de l'intérêt des autres princes chrétiens de leur laisser exécuter une pareille entreprise, ou si elles pouvoient elles-mêmes réunir leurs forces pour un semblable dessein. Ainsi *la Porte* conservera l'empire qu'elle a acquis en Europe, parce que d'ailleurs sa ruine agrandiroit trop quelques puissances, sur-tout la Russie; et qu'il importe à tous les peuples qui font le commerce du Levant, que la Grèce et les autres provinces de la domination ottomane soient entre les mains d'une nation oisive, paresseuse, et qui ignore l'art de tirer parti des avantages que lui présente sa situation.

(M. de JAUCOURT.)

PORTRAIT.

PORTRAIT.

L'ART de bien peindre les qualités particulières de l'esprit et du cœur d'une personne, n'est pas une chose facile. Il faut aussi caractériser l'air qui forme la ressemblance.

« Mademoiselle de Châtillon étoit une grande fille
» bise et sèche, d'une physionomie ambiguë, d'un main-
» tien équivoque ; elle se présentoit de bonne grace,
» s'asseyoit de mauvaise grace, dansoit noblement, mar-
» choit mal. Elle avoit ordinairement de l'esprit, rare-
» ment du bon sens, jamais de la raison. Elle étoit vive
» dans ses réparties, turbulente dans ses manières, froide
» dans le courroux, évaporée dans la joie. Ses gestes,
» ses paroles, son action ; tout avoit l'activité d'un éclair,
» tout annonçoit l'orage, la grêle, le tonnerre. Elle
» avoit du penchant à l'amour, et de l'aversion pour la
» galanterie. Délicatesse, inquiétude, discrétion, mys-
» tère, ménagement, petits soins, en un mot toutes
» les graces riantes et légères qui accompagnent la ten-
» dresse, lui déplaisoient mortellement. Elle vouloit du
» bruyant, du brusque, de l'éclat. Elle étoit coquette,
» mais par imitation, d'après les modèles les plus vils
» et les plus décriés. »

M. de Saint-Evremont et l'abbé de Saint-Réal nous ont donné tous les deux le *portrait* de la belle Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, qui avoit épousé le duc de la Meilleraye. On trouve bien des choses finement pensées dans l'un et l'autre tableau ; mais on y voudroit plus de laconisme et de précision : il faut savoir peindre fortement et en peu de mots.

« Les nations, dit M. de Voltaire, crurent l'Angle-
» terre ensévelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle
» devint tout-à-coup plus formidable que jamais, sous la
» domination de Cromwel qui l'assujétit, en portant
» l'Évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque
» sur le visage, et qui, dans son gouvernement, cou-
» vrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un

» usurpateur. » Voilà dans ce peu de lignes toute la vie de Cromwel.

Voulez-vous un *portrait* de fiction noblement écrit, lisez celui d'Artenice par la Bruyère.

« Elle occupe, dit-il, les yeux et le cœur de ceux » qui lui parlent : on ne sait si on l'aime ou si on l'ad- » mire : il y a en elle de quoi faire une parfaite amie, » il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié : » trop jeune et trop fleurie pour ne pas plaire, mais » trop modeste pour songer à plaire, elle ne tient compte » aux hommes que de leur mérite, et ne croit avoir » que des amis. Pleine de vivacité et capable de senti- » ment, elle surprend et elle intéresse ; et, sans rien » ignorer de ce qui peut entrer de plus délicat et de » plus fin dans les conversations, elle a encore des sail- » lies heureuses qui, entre autres plaisirs qu'elles font, dis- » pensent toujours de la réplique : elle vous parle comme » celle qui n'est pas savante, qui doute, et qui cherche » à s'éclaircir, et elle vous écoute comme celle qui sait » beaucoup, qui connoît le prix de ce que vous lui » dites, et auprès de qui vous ne perdez rien de ce qui » vous échappe.

» Loin de s'appliquer à vous contredire avec esprit, et » d'imiter Elvire qui aime mieux passer pour une femme » vive que marquer du bon sens et de la justesse, elle » s'approprie vos sentimens, elle les croit siens, elle » les étend, elle les embellit ; vous êtes content de vous » d'avoir pensé si bien, et d'avoir mieux dit encore que » vous n'aviez cru.

» Elle est toujours au dessus de la vanité, soit qu'elle » parle, soit qu'elle écrive ; elle oublie les traits où il » faut des raisons, elle a déjà compris que la simplicité » est éloquente. S'il s'agit de servir quelqu'un, et de vous » jeter dans les mêmes intérêts, laissant à Elvire les jolis » discours et les belles-lettres qu'elle met à tous usages, » Artenice n'emploie auprès de vous que la sincérité, » l'ardeur, l'empressement et la persuasion.

» Ce qui domine en elle, c'est le plaisir de la lecture, » avec le goût des personnes de nom et de réputation, » moins pour en être connue que pour les connoître.

» On peut la louer d'avance de toute la sagesse qu'elle » aura un jour, et de tout le mérite qu'elle se prépare » par les années, puisque, avec une bonne conduite, elle a » de meilleures intentions, des principes sûrs, utiles à » celles qui sont comme elle exposées aux soins et à la » flatterie; et qu'étant assez particulière, sans pourtant » être farouche, ayant même un peu de penchant pour » la retraite, il ne lui auroit peut-être manqué que les » occasions, ou ce qu'on appelle *un grand théâtre*, » pour y faire briller toutes ses vertus. »

L'auteur de Télémaque a fait en ce genre des *portraits* d'une grande beauté, mais il n'en a point fait qui soit au dessus du *portrait* de la reine d'Egypte par l'abbé Terrasson. Il mérite bien que nous le transcrivions ici.

« Le grand-prêtre de Memphis, conducteur du convoi » de la reine, monta sur le pied du char; et, se tenant » debout et la tête nue, il prononça ce discours :

» Inexorables dieux des enfers, voilà notre reine que vous » avez demandée pour victime dans le printemps de son » âge, et dans le plus grand besoin de ses peuples. Nous » venons vous prier de lui accorder le repos dont sa perte » va peut-être nous priver nous-mêmes. Elle a été fidelle » à tous ses devoirs envers les dieux; elle ne s'est point » dispensée des pratiques extérieures de la religion, sous » le prétexte des occupations de la royauté; et les seules » pratiques extérieures ne lui ont point tenu lieu de vertu. » On apercevoit, au travers des soins qui l'occupoient » dans ses conseils, ou de la gaieté à laquelle elle se prêtoit » quelquefois dans sa cour, que la loi divine étoit toujours » présente à son esprit, et régnoit toujours dans son » cœur.

» De toutes les fêtes auxquelles la majesté de son rang, » le succès de ses entreprises, ou l'amour de ses peuples » l'ont engagée, il a paru que celles qui l'amenoient dans » nos temples étoient pour elle les plus agréables et les » plus douces. Elle ne s'est point laissé aller, comme bien » des rois, aux injustices, dans l'espoir de les racheter » par ses offrandes; et sa magnificence, à l'égard des » dieux, a été le fruit de sa piété, et non le tribut de ses

» remords. Au lieu d'autoriser l'animosité, la vexation, la
» persécution, par les conseils d'une piété mal entendue,
» elle n'a voulu tirer de la religion que des maximes de
» douceur, elle n'a fait usage de la sévérité que suivant
» l'ordre de la justice générale, et par rapport au bien
» de l'état.

» Elle a pratiqué toutes les vertus des bons rois avec
» une défiance modeste, qui la laissoit à peine jouir du
» bonheur qu'elle procuroit à ses peuples. La défense glo-
» rieuse des frontières, la paix affermie au dedans et au
» dehors du royaume, les embellissemens et les établis-
» semens de différente espèce, ne sont ordinairement, de
» la part des autres princes, que des effets d'une sagesse poli-
» tique, que les dieux, juges du fond des cœurs, ne récom-
» pensent pas toujours; mais, de la part de notre reine,
» toutes ces choses ont été des actions de vertu, parce
» qu'elles n'ont eu pour principe que l'amour de ses
» devoirs et la vue du bonheur public.

» Bien loin de regarder la souveraine puissance comme
» un moyen de satisfaire ses passions, elle a conçu que
» la tranquillité du gouvernement dépendoit de la tran-
» quillité de son ame, et qu'il n'y a que les esprits doux
» et patiens qui sachent se rendre véritablement maîtres
» des hommes. Elle a éloigné de sa pensée toute ven-
» geance; et, laissant à des hommes privés la honte
» d'exercer leur haine dès qu'ils le peuvent, elle a par-
» donné, comme les dieux, avec un plein pouvoir de
» punir.

» Elle a réprimé les esprits rebelles, moins parce qu'ils
» résistoient à ses volontés, que parce qu'ils faisoient
» obstacle au bien qu'elle vouloit faire. Elle a soumis ses
» pensées aux conseils des sages, et tous les ordres du
» royaume à l'équité de ses lois. Elle a désarmé les enne-
» mis étrangers par son courage et par la fidélité à sa
» parole, et elle a surmonté les ennemis domestiques par sa
» fermeté et par l'heureux accomplissement de ses projets.

» Il n'est jamais sorti de sa bouche ni un secret ni un
» mensonge, et elle a cru que la dissimulation nécessaire
» pour régner ne devoit s'étendre que jusqu'au silence.
» Elle n'a point cédé aux importunités des ambitieux, et

» les assiduités des flatteurs n'ont point enlevé les récom-
» penses dues à ceux qui servoient leur patrie loin de sa
» cour.

» La faveur n'a point été en usage sous son règne ; l'ami-
» tié même qu'elle a connue et cultivée ne l'a point emporté
» auprès d'elle sur le mérite, souvent moins affectueux
» et moins prévenant. Elle a fait des graces à ses amis, et
» elle a donné les postes importans aux hommes capables.
» Elle a répandu des honneurs sur les grands sans les dis-
» penser de l'obéissance, et elle a soulagé le peuple sans
» lui ôter la nécessité du travail. Elle n'a point donné lieu
» à des hommes nouveaux de partager avec le prince, et
» inégalement pour lui, les revenus de son état ; et les
» derniers du peuple ont satisfait sans regret aux contri-
» butions proportionnées qu'on exigeoit d'eux, parce
» qu'elles n'ont point servi à rendre leurs semblables plus
» riches, plus orgueilleux et plus méchans.

» Persuadée que la providence des dieux n'exclut
» point la vigilance des hommes qui est un de ses présens,
» elle a prévenu les misères publiques par des provisions
» régulières ; et, rendant ainsi toutes les années égales, sa
» sagesse a maîtrisé en quelque sorte les saisons et les
» élémens. Elle a facilité les négociations, entretenu la
» paix, et porté le royaume au plus haut point de la
» richesse et de la gloire, par l'accueil qu'elle a fait à tous
» ceux que la sagesse de son gouvernement attiroit des
» pays les plus éloignés, et elle a inspiré à ses peuples
» l'hospitalité qui n'étoit point encore assez établie chez
» les Egyptiens.

» Quand il s'est agi de mettre en œuvre les grandes maximes
» du gouvernement, et d'aller au bien général, malgré les
» inconvéniens particuliers, elle a subi avec une géné-
» reuse indifférence les murmures d'une populace aveugle,
» souvent animée par les calomnies secrètes des gens plus
» éclairés, qui ne trouvent pas leur avantage dans le
» bonheur public. Hasardant quelquefois sa propre gloire
» pour l'intérêt d'un peuple méconnoissant, elle a attendu
» sa justification du temps ; et, quoiqu'enlevée au com-
» mencement de sa course, la pureté de ses intentions, la
» justesse de ses vues et la diligence de l'exécution, lui ont

» procuré l'avantage de laisser une mémoire glorieuse et
» un regret universel.

» Pour être plus en état de veiller sur le total du
» royaume, elle a confié les premiers détails à des minis-
» tres sûrs, obligés de choisir des subalternes qui en choi-
» sissoient encore d'autres dont elle ne pouvoit plus ré-
» pondre elle-même, soit par l'éloignement, soit par le
» nombre. Ainsi, j'oserai le dire devant nos juges et devant
» ses sujets qui m'entendent : si, dans un peuple innom-
» brable, tel que l'on connoît celui de Memphis et des
» cinq mille villes de la Dynastie, il s'est trouvé, contre
» son intention, quelqu'un d'opprimé, non seulement la
» reine est excusable par l'impossibilité de pourvoir à tout,
» mais elle est digne de louange, en ce que connoissant les
» bornes de l'esprit humain, elle ne s'est point écartée du
» centre des affaires publiques, et qu'elle a réservé toute
» son attention pour les premières causes et pour les pre-
» miers mouvemens.

» Malheur aux princes dont quelques particuliers se
» louent, quand le public a lieu de s'en plaindre ! Mais les
» particuliers même qui souffrent n'ont pas droit de con-
» damner le prince quand le corps de l'état est sain, et
» que les principes du gouvernement sont salutaires. Ce-
» pendant, quelqu'irréprochable que la reine nous ait paru
» à l'égard des hommes, elle n'attend, par rapport à
» vous, ô justes dieux ! son repos et son bonheur que de
» votre clémence. »

Si l'on compare ce morceau au *portrait* qu'a fait Bossuet de Marie-Thérèse, on sera surpris de voir combien le grand-maître de l'éloquence est au dessous de l'abbé Terrasson dans son éloge.

Un *portrait* en vers est une petite pièce de vers dans laquelle on peint, comme on fait en prose, une personne par les traits les plus propres à faire connoître ses agrémens et son caractère. Tel est le *portrait* de madame de Rochefort par M. le duc de Nivernois :

Sensible avec délicatesse,
Et discrète sans fausseté,
Elle sait joindre la finesse
A l'aimable naïveté.

Sans caprice, humeur, ni folie,
Elle est jeune, vive et jolie;
Elle respecte la raison;
Elle déteste l'imposture;
Trois syllabes forment son nom,
Et les trois graces sa figure.

Voici celui d'une autre dame par M. de Voltaire :

Etre femme sans jalousie,
Et belle sans coquetterie;
Bien juger sans beaucoup savoir,
Et bien parler sans le vouloir,
N'être haute ni familière,
N'avoir point d'inégalité,
C'est le portrait de la Vallière;
Il n'est ni fini ni flatté.

Il y a des *portraits* satyriques ; j'en supprime les exemples, quelque bons, quelque vrais en eux-mêmes que soient ces *portraits ;* car la qualité des objets ne fait rien à la chose, dès qu'on la peint avec tous les traits qui lui conviennent. Que ce soient les graces ou les furies, il n'importe.

Enfin, on fait quelquefois des *portraits* en vers à la gloire des beaux génies. Despréaux fit ceux-ci pour être mis au bas du *portrait* de Racine :

Du théâtre français l'honneur et la merveille,
Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits;
Et dans l'art d'enchanter les cœurs et les esprits,
Surpasser Euripide et balancer Corneille.

(M. de Jaucourt.)

POSSÉDER.

Posséder, avoir. Il n'est pas nécessaire de pouvoir disposer d'une chose, ni qu'elle soit actuellement entre nos mains, pour l'*avoir;* il suffit qu'elle nous appartienne: mais, pour la *posséder*, il faut qu'elle soit entre nos mains, et que nous ayons la liberté actuelle d'en disposer ou d'en jouir. Ainsi nous avons des revenus, quoique non payés ou même saisis par des créanciers; et nous possédons des trésors. On n'est pas toujours le maître de ce qu'on a, on l'est de ce qu'on possède.

Ces deux mots se disent aussi au figuré, et alors *posséder* signifie, en choses spirituelles et morales, *tenir*, *régir*, *gouverner*, *administrer*, *remplir*. On a les bonnes graces des personnes à qui l'on plaît, on possède l'esprit de celles que l'on gouverne absolument. Un mari a de cruelles inquiétudes lorsque le démon de la jalousie le possède. Un avare peut avoir des richesses dans ses coffres, mais il n'en est pas le maître; ce sont elles qui possèdent et son cœur et son esprit. Un amant a le cœur d'une dame lorsqu'il en est aimé; il le possède lorsqu'elle n'aime que lui.

En fait de sciences et de talens, il suffit, pour les *avoir*, d'y être médiocrement habile; pour les *posséder*, il faut y exceller. Alors, *posséder* signifie savoir parfaitement. Ceux qui ont la connoissance des arts, en savent et suivent les règles; mais ceux qui les possèdent, font et donnent des règles à suivre.

(M. de Jaucourt.)

POSSESSION *du démon.*

ETAT d'une personne dont le *démon* s'est emparé, dans le corps de laquelle il est entré et qu'il tourmente.

On met cette différence entre l'obsession et la *possession du démon*, que dans la première le *démon* agit au dehors, et que dans l'autre il agit au dedans.

Les exemples de *possessions* sont communs, sur-tout dans le nouveau Testament. Jésus-Christ et ses apôtres ont guéri une infinité de possédés, et les histoires ecclésiastiques en fournissent encore un grand nombre: mais comme on sait, par plusieurs expériences, que souvent on a abusé de la crédulité des simples par des obsessions et des *possessions* feintes et supposées, quelques prétendus esprits forts se sont imaginés que toutes ces obsessions ou *possessions* étoient des maladies de l'esprit, et des effets d'une imagination fortement frappée; que quelquefois des personnes se croyoient de bonne foi possédées; que d'autres feignoient de l'être, pour parvenir à certaines fins; qu'en un mot il n'y avoit ni *possessions* ni obsessions véritables; et voici les raisons sur lesquelles ils se fondent.

Le *démon*, dit-on, ne peut naturellement agir sur nos corps. Il est d'une nature toute spirituelle, et ne peut, par sa seule volonté, remuer nos membres, ni agir sur nos humeurs et nos organes, sans une permission expresse de Dieu. S'il avoit naturellement ce pouvoir, tout le monde seroit plein de possédés et d'obsédés : il exerceroit à tous momens sa haine contre les hommes, et feroit éclater sa puissance et son empire avec tout l'appareil dont son orgueil pourroit s'aviser. Combien ne verroit-on pas tous les jours d'hommes possédés, agités, tourmentés, précipités, étouffés, étranglés, brûlés, noyés, etc., si l'on accordoit au *démon* le pouvoir dont nous parlons? Si l'on dit que Dieu modère ce pouvoir, qu'il réprime le *démon*, et ne lui permet d'exercer sa malice que contre des pécheurs et des méchans, ne voyons-nous pas au contraire que ce malin esprit obsède ou possède des personnes très-innocentes? On sait ce qu'il fit souffrir à Job : on voit des

enfans possédés, et d'autres personnes dont la vie paroît avoir été sans crime et sans désordre.

Pourquoi, ajoutent-ils, ne voit-on des possédés qu'en certains temps et dans certains pays, qu'il y a des nations entières où on ne connoît point de possédés? D'où vient que l'on n'en voit que dans les pays dont les peuples sont superstitieux, et que ces accidens n'arrivent qu'à des personnes d'un esprit peu solide et d'un tempérament mélancolique? Qu'on examine tous ceux ou celles qui se disent ou qui se sont dits possédés ou possédées, il est certain qu'il ne s'en trouvera aucun qui n'ait quelques-unes des qualités ou des foiblesses dont on vient de parler.

Si l'on suppose, continuent-ils, que le *démon* arrête ou suspend les opérations de l'ame d'un possédé, pour se mettre lui-même en la place de l'ame, ou même que plusieurs *démons* agitent et possèdent un même homme, la difficulté sera encore plus grande. Comment concevoir cette ame qui n'agit plus dans le corps qu'elle anime, et qui se livre, pour ainsi dire, au pouvoir du *démon*? Comment tant de mauvais esprits peuvent-ils s'accorder à gouverner un seul homme? Si tout cela peut se faire sans miracle, que deviendra la preuve des miracles pour les incrédules? Ne diront-ils pas que tout ce qu'on appelle miracles sont des opérations du démon? Et s'il faut un miracle pour qu'un homme soit possédé du *démon*, voilà Dieu auteur, ou au moins coopérateur du *démon* dans les obsessions et dans les *possessions* des hommes.

Enfin, disent-ils, on a tant d'exemples de choses toutes naturelles, qui toutefois paroissent surnaturelles, qu'on a lieu de croire que ce qu'on appelle *possession du démon* n'est pas d'autre sorte. Tant de gens s'imaginent être changés en loups, en bœufs, être de verre ou de beurre, être devenus rois ou princes : personne, dans ces cas, ne recourt au *démon* ni au miracle; on dit tout simplement que c'est un dérangement dans le cerveau, une maladie de l'esprit ou de l'imagination, causée par une chaleur de viscères, par un excès de bile noire; personne n'a recours aux exorcismes ni aux prêtres : on va aux médecins, aux remèdes, aux bains; on cherche des expédiens pour guérir l'imagination du malade, ou pour lui

donner une autre tournure. N'en seroit-il pas de même des possédés? ne réussiroit-on pas à les guérir par des remèdes naturels, en les purgeant, les rafraîchissant, les trompant artificieusement, et leur faisant croire que le *démon* s'est enfui, et les a quittés? On a sur cela des expériences fort singulières; mais quand on les rapporteroit, les partisans des *possessions* diroient toujours que ces gens-là n'étoient pas possédés; qu'ils ne nient pas qu'il n'y ait dans cette matière bien de l'illusion, mais qu'ils soutiennent que, parmi ce grand nombre d'énergumènes, on ne peut nier qu'il n'y en ait eu de vraiment possédés. Les autres soutiennent qu'il n'y en a aucun, et qu'on peut expliquer naturellement tout ce qui arrive aux possédés, sans recourir au *démon*. C'est là tout le nœud de la difficulté.

Les défenseurs de la réalité des *possessions du démon* remarquent que si tout cela n'étoit qu'illusion, Jésus-Christ, les apôtres et l'église, seroient dans l'erreur, et nous y engageroient volontairement en parlant, en agissant, en priant, comme s'il y avoit de vrais possédés. Le Sauveur parle et commande aux *démons* qui agitoient les énergumènes : ces *démons* répondent, obéissent, et donnent des marques de leur présence, en tourmentant ces malheureux qu'ils étoient obligés de quitter; ils leur causent de violentes convulsions, les jettent par terre, les laissent comme morts, se retirent dans des pourceaux, et précipitent ces animaux dans la mer. Peut-on nommer cela illusion? Les prières et les exorcismes de l'église ne sont-ils pas un jeu et une momerie, si les possédés ne sont que des malades imaginaires? Jésus-Christ, dans S. Luc, donne pour preuve de sa mission que les *démons* seront chassés; et, dans S. Marc, il promet à ses apôtres le même pouvoir. Tout cela n'est-il que chimère?

On convient qu'il y a plusieurs marques équivoques d'une vraie *possession*, mais il y en a aussi de certaines. Une personne peut contrefaire la possédée, et imiter les paroles, les actions et les mouvemens d'un énergumène: les contorsions, les cris, les hurlemens, les convulsions, certains efforts qui paroissent venir du surnaturel, peuvent être l'effet d'une imagination échauffée, ou d'un sang

mélancolique, ou de l'artifice; mais que tout d'un coup une personne entende des langues qu'elle n'a jamais apprises; qu'elle parle de matières relevées qu'elle n'a jamais étudiées; qu'elle découvre des choses cachées et inconnues; qu'elle agisse et qu'elle parle d'une manière fort éloignée de son inclination naturelle; qu'elle s'élève en l'air sans aucun secours sensible; que tout cela lui arrive sans qu'on lui puisse dire qu'elle s'y porte par intérêt, par passion, ni par aucun motif naturel : si toutes ces circonstances ou la plupart d'entre elles se rencontrent dans une *possession*, pourra-t-on dire qu'elle ne soit pas véritable?

Or, il y a plusieurs *possessions* où plusieurs de ces circonstances se sont rencontrées. Il y en a donc de véritables, sur-tout celles que l'Évangile nous donne pour telles. Dieu permit que, du temps de Jésus-Christ, il y en eût un grand nombre dans Israël, pour lui fournir plus d'occasions de signaler sa puissance, et pour nous donner plus de preuves de sa mission et de sa divinité.

(ANONYME.)

POSTÉRITÉ.

C'EST la collection des hommes qui viendront après nous. Les gens de bien, les grands hommes en tout genre, ont tous en vue la *postérité*. Celui qui ne pèse que le moment où il existe, est un homme froid, incapable de l'enthousiasme qui seul fait entreprendre de grandes choses aux dépens de la fortune, du repos et de la vie. Regnier a dit : Juste *postérité*, à témoin je t'appelle; et, en parlant ainsi, il a manifesté ce qui se passe au fond de l'ame de tous ceux qui comparent leurs travaux avec la récompense qu'ils obtiennent de leur siècle.

(ANONYME.)

POUDRE DE SYMPATHIE.

POUDRE de vitriol blanc calciné, à laquelle on a donné des vertus occultes pour guérir les hémorrhagies, sans qu'il fût besoin de l'employer intérieurement ni extérieurement sur la blessure. Les effets admirables de la *poudre sympathique* firent grand bruit vers le milieu du dix-septième siècle : tout le monde en a ouï parler, mais tout le monde n'en sait pas l'histoire : retraçons-la brièvement.

Le chevalier Kenelme Digby, irlandais, étant à Rome, acheta d'un moine italien le secret d'une préparation de vitriol pour arrêter les hémorrhagies. Il la nomma *poudre de sympathie*, parce que, loin de se contenter des éloges que sa *poudre* pouvoit justement mériter en qualité de styptique dans les légères effusions de sang, il lui donna des vertus romanesques, prétendant que sa *poudre* guérissoit toutes sortes de blessures, sans qu'il fût besoin de toucher ni même de voir les malades. Un seul fait trompeur en imposa à la crédulité de Jacques Ier, et fit à sa cour la fortune du remède sympathique. La merveille de ce remède passa la mer avec le chevalier Digby : il vint se réfugier à Paris, détailla, avec quelqu'art, dans un ouvrage, la relation de ses cures surprenantes, et s'efforça de prouver, par des hypothèses, la possibilité des guérisons sympathiques. Il séduisit par son esprit une nation avide de nouveautés, et sur-tout de nouveautés agréables. On ne s'entretenoit que des miracles de la *poudre sympathique* ; et, comme tout le monde en vouloit avoir, les charlatans se multiplièrent pour en distribuer ; ils ne s'embarrassèrent plus, dans leurs préparations, de purifier le vitriol, ils firent et débitèrent plusieurs *poudres* blanches, composées des matières les plus bizarres qui s'offrirent à leur imagination, d'ongles, de cheveux, d'os calcinés, pulvérisés et mêlés avec un peu de vitriol.

Les gens de bon sens se récrièrent en vain contre la crédulité pitoyable des grands et du peuple; ils ne furent point écoutés ; mais ce qu'ils ne purent gagner par des raisonnemens solides, la comédie en triompha par la plaisanterie.

Montfleury s'avisa de jouer cette folie sur le théâtre, et y jeta tant de ridicule qu'il en guérit la nation pour toujours. C'est dans la pièce intitulée *la Fille Médecin*, que notre auteur dramatique a traité ce sujet, et l'a traité si parfaitement, qu'il n'a rien laissé à desirer. La scène de cette pièce où il se moque ingénieusement de la *poudre de sympathie* est un modèle d'excellent comique. Le lecteur à qui je vais la mettre sous les yeux ne me dédira peut-être pas : les personnages sont : Géronte, père de Lucile malade ; le Médecin sympathique, Eraste, Crispin, valet ; et Lisette, suivante. Il est question de la maladie de la fille de Géronte : écoutons leur conversation, acte III, scène IV :

LE MÉDECIN sympathique.

Le logis de monsieur Géronte, est-ce là ?

GÉRONTE.

Oui. Voici ma maison, monsieur, et me voilà.

CRISPIN.

Voici le médecin en question sans doute ?
A sa mine.....

ÉRASTE.

Dans peu nous le saurons ; écoute.

LE MÉDECIN.

Votre fille a, dit-on, besoin de mon secours,
Monsieur ? et je viens mettre une alonge à ses jours.
La santé, par mes soins, à qui tout est facile,
Va faire élection chez vous de domicile ;
Car je guéris par-tout où je me vois mandé :
***Tutò, citò*, monsieur, et de plus *jucundè*.**

GÉRONTE.

Mais, par malheur pour moi, ma fille prévenue
D'un autre médecin qui dès hier l'avoit vue,

S'étant sur ce chapitre expliquée aujourd'hui,
Ne veut se laisser voir à personne qu'à lui.
J'en suis fâché, monsieur; car, pour ne vous rien taire,
Vous ne sauriez la voir.

LE MÉDECIN.

Il n'est pas nécessaire,
Et je puis, sans cela, la guérir dès ce soir.

GÉRONTE.

Quoi! vous la guérirez sans la voir?

LE MÉDECIN.

Sans la voir.
Cela ne sert de rien.

GÉRONTE.

L'admirable méthode!
Je suis ravi, monsieur, de vous voir si commode;
Et, sans perdre de temps, puisque votre bonté
Veut bien lever pour nous cette difficulté,
Je vous vais de son mal faire un récit sincère,
Afin que vous sachiez.....

LE MÉDECIN.

Il n'est pas nécessaire:
Que je le sache ou non, tout cela m'est égal.

GÉRONTE.

Quoi! monsieur, sans la voir, et sans savoir son mal,
Vous guérirez ma fille?

LE MÉDECIN.

Et cent autres comme elle!
J'ai trouvé, pour guérir, une mode nouvelle,
Prompte, sûre, agréable et facile.

GÉRONTE.

Tant mieux!

CRISPIN.

Voici quelque sorcier.

ÉRASTE.

Ou quelque cerveau creux.

GÉRONTE.

Puisque vous ne voulez ni la voir ni l'entendre,
Dites-nous, que faut-il, monsieur, lui faire prendre?

LE MÉDECIN.

Rien du tout.

GÉRONTE.

Rien du tout! Quand vous traitez quelqu'un,
Quoi! vous n'ordonnez pas quelque remède?

LE MÉDECIN.

Aucun.

GÉRONTE.

Ni sans savoir son mal, sans le voir, sans remède,
Vous le guérissez?

LE MÉDECIN.

Oui.

GÉRONTE.

Certe il faut qu'on vous cède;
Les autres médecins vont être désolés.

LE MÉDECIN.

Les autres médecins, monsieur, dont vous parlez,
Sont gens infatués d'une vieille méthode,
Qui n'ont pas le talent d'inventer une mode
Pour guérir un malade.

GÉRONTE.

GÉRONTE.

Allons, de grace, au fait.
Quelle cause produit ce surprenant effet?
Que faut-il pour guérir Lucile qui s'obstine....

LE MÉDECIN.

De ses ongles rognés, ou bien de son urine,
Ou même, si l'on veut, de ses cheveux : après,
Par l'occulte vertu d'un mixte que je fais,
Je prétends la guérir, fût elle en Amérique.

LISETTE, à part.

Je gage que voici le docteur sympathique
Dont on a tant parlé.

GÉRONTE.

Ce secret me surprend!
Mais comment se produit un miracle si grand?
Comment s'opère-t-il? voyons, je vous en prie.

LE MÉDECIN.

C'est par cette vertu dite de *sympathie :*
Voici comment. Ce sont des effets merveilleux!
De ces ongles rognés, monsieur, de ces cheveux,
Ou bien de cette urine, il sort une matière,
Comme de tous nos corps, subtile, singulière,
Que Démocrite appelle, en ses doctes écrits,
Atomes, petits corps, monsieur, que je m'applique
A guérir par l'effort d'un mixte sympathique.
Ces petits corps guéris, dès ce moment, dès-lors
Vont à travers de l'air chercher les petits corps
Qui sont sortis du corps du malade : de grace,
Suivez-moi pas à pas; ils pénètrent l'espace
Qui les a séparés depuis qu'ils sont dehors,
Sans s'arrêter jamais aux autres petits corps
Qui sont sortis du corps de quelqu'autre; de sorte
Qu'ayant enfin trouvé, dans l'air qui les transporte,
Les petits corps pareils à ceux dont nous parlons,
Les susdits petits corps, comme des postillons,
Guéris par la vertu du mixte sympathique,
Leur portent la santé que je leur communique;

Et le malade alors, reprenant la vigueur,
Se sent gaillard, dispos, sans mal et sans douleur.

CRISPIN.

Ainsi ces petits corps qui vont avec vîtesse,
Emportent par écrit avec eux leur adresse,
Et, pour connoître ceux qu'ils vont chercher si loin,
Sans doute ils sont marqués, monsieur, à quelque coin.

GÉRONTE.

Maraut, te tairas-tu? Mais, docteur, écoutez:
Ce remède est-il sûr?

LE MÉDECIN.

Sûr! Si vous en doutez,
Qu'un malade ait la fièvre, et qu'on me donne en main
De ses ongles rognés, de ses cheveux; soudain,
Les mettant dans un arbre avec certains mélanges,
Mon mixte produira des prodiges étranges;
Et, par un changement que l'on admirera,
L'homme perdra la fièvre, et l'arbre la prendra.

CRISPIN.

Ainsi, si vous vouliez, vous donneriez les fièvres
A toute la forêt d'Orléans.

GÉRONTE.

Si tes lèvres....

ÉRASTE.

Cet homme aux petits corps n'a pas l'esprit trop sain.....

Eraste avoit raison; mais les rires du parterre sur le Médecin sympathique et les battemens de mains à chaque discours du valet confondirent tout ensemble les vendeurs de *poudre*, ceux qui en faisoient usage, et les Géronte qui auroient eu beaucoup de penchant à donner leur confiance à ce remède.

(M. de JAUCOURT.)

POUPÉE.

Ce jouet des enfans étoit fort connu des Romains ; leurs *poupées* étoient faites d'ivoire, de plâtre ou de cire. Les jeunes filles nubiles, dit Perse, alloient porter aux autels de Vénus les *poupées* qui leur avoient servi d'amusement dans le bas âge. Peut-être vouloient-elles faire entendre par cette offrande à la déesse des Amours, de leur accorder de jolis enfans dont ces *poupées* étoient l'image, ou plutôt encore cette consécration de leurs *poupees* indiquoit qu'elles quittoient ces marques de l'enfance pour se dévouer aux occupations sérieuses du ménage. C'est ainsi que les garçons, lorsqu'ils entroient dans les fonctions publiques de la société, déposoient la robe de l'enfance, et prenoient celle de l'adolescence.

De plus, ils ensévelissoient leurs enfans morts avec leurs *poupées* et leurs grelots. Les chrétiens les imitèrent, et de là vient qu'on a trouvé, dans des tombeaux des martyrs près de Rome, de ces sortes de petites figures de bois et d'ivoire parmi des reliques et des ossemens d'enfans baptisés.

L'usage des *poupées* a passé jusqu'à nous ; et c'est si bien notre triomphe, que je ne crois pas que les Romains eussent de plus belles *poupées* que celles dont nos bimbelotiers trafiquent. Ce sont des figures d'enfans, si proprement habillées et coiffées, qu'on les envoie dans les pays étrangers pour y répandre nos modes. Saint Jérôme conseilloit de donner aux enfans pour récompense, outre les douceurs qui pouvoient flatter leur goût, des brillans et des *poupées*. Ce moyen n'est certainement pas le meilleur à pratiquer dans la bonne éducation ; mais nous l'avons préféré à tous les sages conseils de Locke. Cependant un philosophe pourroit tirer parti des *poupées*, toutes muettes qu'elles sont. Veut-il apprendre ce qui se passe dans une maison, connoître le ton d'une famille, la fierté des parens, et la sotise d'une gouvernante, il lui suffira d'entendre un enfant raisonner avec sa *poupée*.

M. de Jaucourt.)

N 2

POUVOIR PATERNEL.

LE *pouvoir parternel* est le droit et juridiction d'un père et d'une mère sur leurs enfans.

Quoique ce mot *pouvoir paternel* semble constituer tout le pouvoir sur les enfans dans la personne des pères, cependant, si nous consultons la raison, nous trouverons que les mères ont un droit et un pouvoir égal à celui des pères; car les obligations imposées aux enfans tirent semblablement leur origine de la mère comme du père, puisqu'ils ont également concouru à les mettre au monde. Aussi les lois positives de Dieu, touchant l'obéissance des enfans, joignent, sans nulle distinction, le père et la mère; tous deux ont une espèce de domination et de juridiction sur leurs enfans, non seulement lorsqu'ils viennent au monde, mais encore pendant leur enfance, avec cette différence seulement que l'autorité des mères est subordonnée à celle des pères, à cause de la prééminence du sexe masculin.

La puissance des pères et mères, considérée sous ce point de vue, est de droit naturel; elle dérive de l'obligation où ils sont de prendre soin de leurs enfans. L'homme en naissant est si foible de corps, et sa raison est encore enveloppée de tant de nuages, qu'il est nécessaire que les pères et mères aient autorité sur leurs enfans pour veiller à leur conservation et pour leur apprendre à se conduire. Ils sont obligés de les instruire, de cultiver leur esprit, de régler leurs actions, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de raison; mais, lorsqu'ils sont parvenus à cet état qui a rendu leurs pères et mères des gens libres, ils le deviennent à leur tour.

Il résulte de là que tout le droit et tout le pouvoir des pères et mères sont fondés sur cette obligation, que Dieu et la nature ont imposée aux hommes aussi bien qu'aux autres créatures, de conserver ceux à qui ils ont

donné la naissance, jusqu'à ce qu'ils soient capables de se conduire eux-mêmes. Ainsi nous naissons libres aussi bien que raisonnables, quoique nous n'exercions pas d'abord actuellement notre raison et notre liberté; l'âge qui amène l'une amène aussi l'autre, et par-là nous voyons comment la liberté naturelle et la sujétion aux parens peuvent subsister ensemble, et sont fondées l'une et l'autre sur le même principe.

Le *pouvoir paternel* n'est point arbitraire, et il appartient si peu au père et à la mère par quelques droits particuliers, qu'ils ne l'ont qu'en qualité de gardiens et de gouverneurs de leurs enfans; de sorte que, lorsqu'ils les abandonnent, en se dépouillant de la tendresse paternelle, ils perdent leur pouvoir sur eux, qui étoit inséparablement annexé aux soins qu'ils prenoient de les nourrir et de les élever, et qui passe tout entier au père nourricier d'un enfant exposé, et lui appartient autant qu'appartient un semblable pouvoir au véritable père d'un autre.

De cette manière, le *pouvoir paternel* est plutôt un devoir qu'un pouvoir; mais, pour ce qui regarde le devoir d'honneur de la part des enfans, il subsiste toujours dans son entier, rien ne peut l'abolir ni le diminuer, et il appartient si inséparablement au père et à la mère, que l'autorité du père ne peut déposséder la mère du droit qu'elle y a, ni exempter son fils d'honorer celle qui l'a porté dans ses flancs. Cet honneur, ce respect, tout ce que les Latins appellent *piété*, est dû indispensablement aux pères et aux mères durant toute la vie, et dans toutes sortes d'états et de conditions, quoiqu'il soit vrai qu'un père et une mère n'ont aucune domination proprement dite sur les actions de leurs enfans à un certain âge, ni sur leurs propres biens. Cependant il est aisé de concevoir que, dans les premiers temps du monde, et dans les lieux qui n'étoient guère peuplés, des familles venant à se séparer et à occuper des terres inhabitées, un père devenoit le prince de sa famille, le gouverneur et le maître de ses enfans, non seulement dans le cours de

leurs premières années, mais encore après que ces enfans avoient acquis l'âge de discrétion et de maturité.

Il ne faut pas conclure de là que le *pouvoir paternel* soit l'origine du gouvernement d'un seul, comme le plus conforme à la nature; car, outre que la mère partage ici la juridiction, si le pouvoir du père a du rapport au gouvernement d'un seul, le pouvoir des frères après la mort du père, ou celui des cousins-germains après la mort des frères, ont du rapport au gouvernement de plusieurs; enfin, la puissance politique comprend nécessairement l'union de plusieurs familles.

Une chose plus vraie, c'est que le gouvernement des pères et mères est fondé sur la raison; leurs enfans sont une portion de leur sang; ils naissent dans une famille dont le père et la mère sont les chefs; ils ne sont pas en état, pendant leur enfance, de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, à leur conservation, à leur éducation; toutes ces circonstances demandent donc une juste autorité des pères et mères sur les enfans.

Cette autorité est de toutes les puissances celle dont on abuse le moins dans les pays où les mœurs font de meilleurs citoyens que les lois; c'est la plus sacrée de toutes les magistratures, c'est la seule qui ne dépende pas des conventions, et qui les a même précédées. Dans une république où la force n'est pas si réprimante que dans les autres gouvernemens, les lois doivent y suppléer par l'autorité paternelle. A Lacédémone, chaque père avoit droit de corriger l'enfant d'un autre. A Rome, la puissance paternelle ne se perdit qu'avec la république. Dans les monarchies où la pureté des mœurs est rare, il faut que chacun vive sous la puissance des magistrats. Dans une république, la subordination peut demander que le père et la mère restent pendant leur vie maîtres des biens de leurs enfans, mais il en résulteroit trop d'inconvéniens dans une monarchie. En un mot, il a fallu, pour le bien public, que les lois civiles bornassent le *pouvoir paternel*.

Ce n'est pas seulement le droit naturel qui accorde aux pères et mères une certaine puissance sur leurs enfans, elle a été également admise par le droit des gens; il n'est

point de nation qui n'accorde aux pères et mères quelque autorité sur leurs enfans, et une autorité plus ou moins étendue, selon que les peuples se sont plus ou moins conformés à la loi naturelle.

Le droit divin est venu fortifier en nous ces principes; le décalogue apprend aux enfans qu'ils doivent honorer leurs pères et mères, ce qui annonce que ceux-ci ont autorité sur leurs enfans.

(M. de JAUCOURT.)

POUVOIR *politique*.

Le consentement des hommes réunis en société est le fondement du *pouvoir*. Celui qui ne s'est établi que par la force, ne peut subsister que par la force; jamais elle ne peut conférer de titre légitime, et les peuples conservent toujours le droit de réclamer contre elle. En établissant les sociétés, les hommes n'ont renoncé à une portion de l'indépendance dans laquelle la nature les a fait naître, que pour s'assurer les avantages qui résultent de leur soumission à une autorité légitime et raisonnable; ils n'ont jamais prétendu se livrer sans réserve à des maîtres arbitraires, ni donner les mains à la tyrannie et à l'oppression, ni conférer à d'autres le droit de les rendre malheureux.

Le but de tout gouvernement est le bien de la société gouvernée. Pour prévenir l'anarchie, pour faire exécuter les lois, pour protéger les peuples, pour soutenir les foibles contre les entreprises des plus forts, il a fallu que chaque société établît des souverains qui fussent revêtus d'un *pouvoir* suffisant pour remplir tous ces objets. L'impossibilité de prévoir toutes les circonstances où la société se trouveroit, a déterminé les peuples à donner plus ou moins d'étendue au *pouvoir* qu'ils accordoient à ceux qu'ils chargeoient du soin de les gouverner. Plusieurs nations, jalouses de leur liberté et de leurs droits, ont mis des bornes à ce pouvoir; cependant elles ont senti qu'il étoit souvent nécessaire de ne point lui donner des limites trop étroites. C'est ainsi que les Romains, au temps de la république, nommoient un dictateur dont le *pouvoir* étoit aussi étendu que celui du monarque le plus absolu. Dans quelques états monarchiques, le *pouvoir* du souverain est limité par les lois de l'état, qui lui fixent des bornes qu'il ne lui est pas permis d'enfreindre; c'est ainsi qu'en Angleterre, le *pouvoir* législatif réside dans le roi et dans les deux chambres du parlement. Dans d'autres pays, les monarques exercent, du consentement des peuples, un *pouvoir* absolu; mais il est toujours subordonné aux lois fondamentales de l'état, qui font la sûreté réciproque du souverain et des sujets.

Quelqu'illimité que soit le *pouvoir* dont jouissent les souverains, il ne leur permet jamais de violer les lois, d'opprimer les peuples, de fouler aux pieds la raison et l'équité. Il y a un siècle que le Dannemarck a fourni l'exemple inoui d'un peuple qui, par un acte authentique, a conféré un *pouvoir* sans bornes à son souverain. Les Danois, fatigués de la tyrannie des nobles, prirent le parti de se livrer sans réserve, et, pour ainsi dire, pieds et poings liés, à la merci de Frédéric III : un pareil acte ne peut être regardé que comme l'effet du désespoir. Les rois, qui ont gouverné ce peuple, n'ont point paru jusqu'ici s'en prévaloir; ils ont mieux aimé régner avec les lois que d'exercer le despotisme destructeur auquel la démarche de leurs sujets sembloit les autoriser.

Le cardinal de Retz, en parlant d'Henri IV, dit qu'il ne se défioit pas des lois, parce qu'il se fioit en lui-même. Les bons princes savent qu'ils ne sont dépositaires du *pouvoir* que pour le bonheur de l'état. Loin de vouloir l'étendre, souvent ils ont eux-mêmes cherché à y mettre des bornes, par la crainte de l'abus que pourroient en faire des successeurs moins vertueux. Les Titus, les Trajan, les Antonin, ont usé du *pouvoir* pour le bonheur des humains; les Tibère, les Néron, en ont abusé pour le malheur de l'univers. (Voyez *Souverains.*)

(ANONYME.)

PRÉCAUTION.

SOINS pris d'avance contre les inconvéniens prévus d'une chose, quelle qu'elle soit; on ne peut trop prendre de *précautions* en traitant avec un inconnu. Il y a des occasions où leur excès insulte un homme de bien, un ami, un parent, etc. On prend des remèdes de *précaution* qui dérangent communément la santé. On ne peut user de trop de *précautions* quand on parle de la religion et du gouvernement, sur-tout en public; mais notre sort est abandonné à tant de causes éloignées et secrètes, qu'il n'y a sortes de *précautions* qui puissent assurer notre repos. Si vous faites un long voyage, précautionnez-vous de beaucoup de choses qui vous manqueront infailliblement sans cette prudence. Il est d'un bon pasteur de précautionner ses ouailles contre l'erreur et la corruption. Trop de *précautions* marque de la pusillanimité, et le défaut de *précaution* marque de l'étourderie ou de la légéreté dans l'esprit. Il faut laisser les *précautions* de côté et donner un peu au hasard, toutes les fois qu'il y a peu à perdre à un événement malheureux, et tout à gagner au succès. C'est à la prudence à faire le calcul.

(ANONYME.)

PRÉCEPTEUR.

On appelle *précepteur* celui qui est chargé d'instruire et d'élever un enfant avec lequel il est logé dans la maison paternelle.

Montagne disoit : « Je voudrois qu'on fût soigneux de » choisir à un enfant de maison un conducteur qui eût » plutôt la tête bien faite que pleine, et qu'on y requît » tous les deux, mais plus les mœurs et l'entendement » que la science. Je voudrois que, de belle arrivée, selon » la portée de l'ame qu'il a en main, il commençât à la » mettre sur la montre, lui faisant goûter les choses, les » choisir et discerner d'elle-même; quelquefois lui ouvrant » le chemin, quelquefois le lui laissant ouvrir. Je ne veux » pas qu'il invente et parle seul; je veux qu'il écoute son » disciple parler à son tour. Il est bon qu'il le fasse trotter » devant lui, pour juger jusqu'à quel point il se doit ravaler » pour s'accommoder à sa force..... Ceux qui, comme » notre usage porte, entreprennent, d'une même leçon » et pareille mesure de conduite, régenter plusieurs » esprits de si diverses mesures et formes, ce n'est pas » merveille si, en tout un peuple d'enfans, ils en ren- » contrent à peine deux ou trois qui rapportent quel- » que fruit de leur discipline. Qu'il ne lui demande » pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du » sens et de la substance; et qu'il juge du profit qu'il » aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais » de sa vie. Qu'il lui fasse tout passer par l'étamine, et » ne loge rien en sa tête par simple autorité et à crédit; » que les principes d'Aristote ne lui soient principes, non » plus que ceux des stoïciens et épicuriens. Qu'on lui » propose cette diversité de jugemens, il choisira, s'il » peut, sinon il demeurera en doute.

» ..... Au demeurant, cette institution se doit con- » duire par une sévère douceur, non comme il se fait. » Au lieu de convier les enfans aux lettres, on ne leur » présente à la vérité qu'horreur et cruauté : ôtez-moi la » violence et la force, il n'est rien, à mon avis, qui » abâtardisse et étourdisse si fort une nature bien née.

» Si vous avez envie qu'il craigne la honte et le châti-
» ment, ne l'y endurcissez pas; endurcissez-le à la sueur
» et au froid, au vent, au soleil et aux hasards, qu'il lui
» faut mépriser. Otez-lui toute mollesse et délicatesse au
» vestir et coucher, au manger et au boire; accoutumez-
» le à tout. Que ce ne soit pas un beau garçon et dameret,
» mais un garçon vert et vigoureux. La police de la plu-
» part de nos colléges m'a toujours déplu : combien leurs
» classes seroient plus décemment jonchées de fleurs et
» de feuillées que de tronçons d'osier sanglans ? J'y ferois
» pourtraire la joie, l'allégresse, et Flore et les graces :
» où est leur profit, que là fût aussi leur esbat; on doit
» ensucrer les viandes salubres à l'enfant, et enfieller celles
» qui lui sont nuisibles. »

Les Romains choisissoient ordinairement entre leurs esclaves celui qui étoit le plus capable d'instruire un jeune enfant. Long-temps l'éducation a été chez eux très-soignée, mais la mauvaise suivit de près le luxe. Les études furent négligées et altérées, parce qu'elles ne conduisoient plus aux premiers postes de l'état. On vouloit qu'un *précepteur* coutât moins qu'un esclave. On sait à ce sujet le beau mot d'un philosophe : comme il demandoit mille dragmes pour instruire un jeune homme, c'est trop, répondit le père, il n'en coûte pas plus pour acheter un esclave. Hé bien, à ce prix, vous en aurez deux, reprit le philosophe, votre fils et l'esclave que vous acheterez.

On est trop heureux de trouver un *précepteur* ami des muses et de la vertu, qui veuille se charger de l'éducation d'un enfant, et prendre les sentimens d'un père tendre : rien n'est plus rare qu'un maître de cette sorte. Il y a sans doute encore dans le monde des hommes qui seroient d'excellens *précepteurs;* mais, comme ils sont sensés, et qu'ils connoissent tout le prix de leur liberté, ils ne peuvent se résoudre à la sacrifier, qu'on ne leur donne des dédommagemens capables de les tenter, c'est-à-dire, un peu de fortune et beaucoup de considération. Le plus souvent, ils ne trouvent ni l'un ni l'autre : on attache un assez grand mépris à leur profession : ce mépris est-il bien fondé ? Quoi ! parce que l'enfance est un état de foiblesse, le soin

de la perfectionner sera-t-il un emploi bas et honteux? Que l'on couvre leur maintien de ridicule, il n'est pas moins certain que la plupart des gouvernemens n'auroient pas eu besoin de faire tant de lois pour réformer les hommes, s'ils avoient pris la précaution de former les mœurs des enfans, en donnant plus d'attention à leur éducation.

(M. de Jaucourt.)

PRÉCIPICE.

PRÉCIPICE, GOUFFRE, ABÎME.

On tombe dans le *précipice*. On est englouti par le *gouffre*. On se perd dans l'*abîme*. Le premier mot emporte avec lui l'idée d'un vide escarpé de toutes parts, d'où il est presqu'impossible de se retirer quand on y est; le second renferme une idée particulière de voracité insatiable, qui entraîne, fait disparoître, et consume tout ce qui en approche; le troisième emporte l'idée d'une profondeur immense jusqu'où l'on ne sauroit parvenir, et où l'on perd également de vue le point d'où l'on est parti et celui où l'on vouloit aller.

Le *précipice* a des bords glissans et dangereux pour ceux qui marchent sans précaution, et inaccessibles pour ceux qui sont dedans; la chute y est rude. Le *gouffre* a des tours et des circuits dont on ne peut se dégager dès qu'on y a fait un pas, et l'on y est emporté malgré soi. L'*abîme* ne présente que des routes obscures et incertaines qu'aucun but ne termine. On s'y jette quelquefois, tête baissée, dans l'espérance de trouver une issue; mais le courage rebuté y abandonne l'homme, et le laisse dans un chaos de doutes et d'inquiétudes accablantes.

Le chemin de la fortune est à la cour environné de mille *précipices* où chacun vous pousse de son mieux. Une femme débauchée est un *gouffre* de malheurs; tout y périt, la vertu, les biens et la santé. Souvent la raison du philosophe, à force de chercher l'évidence en tout, ne fait que se creuser un *abîme* de ténèbres.

L'avarice est le *précipice* de l'équité. Paris est le *gouffre* des provinces. L'infini est l'*abîme* du raisonnement.

(M. de JAUCOURT.)

PRÉCISION.

La précision est une brièveté convenable, en parlant ou en écrivant, et qui consiste à ne rien dire de superflu et à ne rien omettre de nécessaire. La *précision* a deux opposés : savoir, la prolixité qui dégénère en une abondance de paroles vagues, et l'extrême concision qui fait qu'on tombe souvent dans l'obscurité.

Il y a de la différence entre justesse et *précision*. La justesse empêche de donner dans le faux ; et la *précision* écarte l'inutile. Le discours précis est une marque ordinaire de la justesse d'esprit.

La *précision* est sans contredit une des qualités les plus essentielles du discours. Elle dit beaucoup en peu de mots, et elle atteint de la manière la plus parfaite au but du discours. Le peu qui produit un grand effet, a toujours quelque chose de brillant et d'étonnant : la *précision* est pour les pensées ce que l'or est dans les monnoies; il est plus facile à garder, à compter et à livrer. Horace exprime très-bien cet avantage: « Soyez précis, afin que les esprits » saisissent promptement et retiennent fidellement ce que » vous dites. »

Il faut distinguer la *précision* des pensées de la *précision* des expressions. L'une vient de la richesse de l'imagination, et l'autre d'une sage économie dans les termes et dans la façon de s'exprimer. Lorsque César s'écria, en s'adressant à Brutus qu'il vit au nombre de ses assassins, *et toi aussi, mon fils* ! il dut faire l'impression la plus vive sur l'esprit de Brutus. La *précision* est ici dans la pensée, car elle diroit beaucoup à l'esprit, quand même elle seroit exprimée en beaucoup plus de paroles, et même étendue autant qu'il est possible. Nous trouvons la même *précision* de pensée dans ce que nous dit un personnage de Térence, au sujet d'un jeune homme dont on vient de lui peindre les égaremens; *il rougit, tout est gagné*. L'expression est naturelle et simple; la pensée renferme cependant la moitié de la morale.

Il y a une autre espèce de *précision* qui ne vient que de

la tournure qu'on donne à une pensée: en voici un exemple tiré du plaidoyer de Cicéron en faveur de Milon: « Si, au » lieu de vous en faire le récit, je vous en faisois la pein- » ture, vous verriez lequel des deux est innocent. » L'idée de Cicéron, heureusement abrégée par la tournure de sa phrase, est qu'un récit exact et simple de la chose, sans être chargé de remarques et d'explications, feroit connoître l'innocence de l'un et la méchanceté de l'autre. Et, pour être plus précis, il représente un simple récit comme une peinture qui peut représenter la vérité d'un événement, sans aucune fausse interprétation.

La *précision*, soit dans la pensée, soit dans l'expression, ne peut produire un bon effet qu'autant qu'elle est unie à la plus grande clarté; c'est à quoi l'on doit faire la plus grande attention. Mais cette *précision* est inutile à celui qui a besoin qu'on lui explique ce que l'auteur a voulu dire.

Pour atteindre la *précision* des pensées, il faut pouvoir renfermer plusieurs vérités dans une maxime générale, et présenter à l'esprit dans une seule idée les plus riches images. On peut aussi renfermer plusieurs idées dans une seule, en choisissant une image qui, d'une manière naturelle, les fasse toutes apercevoir.

Il paroît que la *précision*, qui ne consiste que dans l'expression, est celle que l'on obtient le plus difficilement; car celle qui suit de la richesse ou de la tournure heureuse des pensées, est un effet du génie, et n'exige aucun art. Cette richesse est un don de la nature; mais le talent d'être précis dans l'expression, s'acquiert par l'exercice. Il ne faut pas peu d'art pour exprimer un nombre de pensées donné, par le plus petit nombre de mots, sans autre expédient que celui de rejeter tout ce qui est superflu. Ici, tout est art. Si l'on veut dire qu'il est impossible de connoître le caractère d'un jeune homme qui est encore sous la férule, parce que la timidité de son âge l'empêche de se livrer à son penchant, et qu'il s'abstient de bien des choses, uniquement parce qu'elles lui sont défendues, en sorte que son caractère n'est point développé; il semble presque impossible de réduire toutes ces pensées en moins de mots. Cependant Térence les exprime beaucoup plus précisément. « Comment veux-tu connoître la façon de penser, tandis que

» que la jeunesse, la crainte et un gouverneur, la tiennent » en bride ? »

On ne peut parvenir à cette *précision* qu'en examinant à loisir un plan d'idées fort étendu. Lorsque l'on a rassemblé tout ce qui appartient au sujet, il faut, pour être aussi précis qu'il est possible, travailler sur chaque idée en particulier, et la renfermer dans le moins de mots qu'elle le permet. Cette espèce de *précision* est sur-tout nécessaire dans les endroits où l'on multiplie les images qui doivent promptement produire l'effet qu'on se propose; car plus elles sont serrées, plus elles opèrent. Cette *précision* vient de la langue même ou du génie de l'orateur. Une langue en est plus susceptible que l'autre. Le latin et le grec, par le moyen d'un grand nombre de participes, se prêtent plus à la concision que la plupart des langues modernes. Puisqu'on fait tous les jours quelques changemens aux langues vivantes, on devroit remarquer avec soin, dans les meilleurs écrivains, les innovations heureuses et favorables à la *précision*, pour les mettre en usage. Ce sont sur-tout les poètes qu'il faut consulter, parce qu'ils sont obligés d'employer de nouvelles tournures. La poèsie n'eût-elle que cette utilité, c'en seroit assez pour qu'on dût faire les plus grands efforts pour la perfectionner. Il est sûr que, par les changemens qu'y ont faits les poètes, la langue allemande se prête aujourd'hui beaucoup plus à la *précision* qu'elle ne faisoit auparavant. Ce n'est pas cependant qu'on puisse adopter d'abord dans le discours ordinaire toutes les expressions abrégées de la poésie.

Mais la *précision*, et même dans les langues qui en sont le plus susceptibles, dépend beaucoup du génie de l'orateur. Celui qui n'est pas accoutumé à chercher la plus grande perfection que le génie seul aperçoit, ne parvient pas toujours à la plus grande *précision*. C'est un avantage particulièrement propre aux grands génies qui s'attachent par goût aux sciences les plus élevées.

(M. SULZER.)

PRÉDICATEUR.

Ecclésiastique qui monte en chaire pour annoncer dans l'église les vérités du christianisme. On a fait je ne sais combien de livres sur l'éloquence de la chaire et les devoirs du *prédicateur;* mais la Bruyère a dit en peu de mots, sur ce sujet, tout ce qu'il y a de plus vrai et de plus sensé. Voici sa réflexion :

« Il me semble, dit-il, qu'un *prédicateur* devroit faire
» choix, dans chaque discours, d'une vérité unique, mais
» capitale, terrible ou instructive; la traiter à fond et
» l'épuiser, abandonner toutes ces divisions si recher-
» chées, si retournées, si remaniées et si différenciées;
» ne point supposer ce qui est faux, je veux dire que le
» grand ou le beau monde sait sa religion et ses devoirs,
» et ne pas appréhender de faire faire à ces bonnes têtes
» ou à ces esprits si raffinés des catéchismes : ce temps si
» long, que l'on use à composer un long ouvrage, l'em-
» ployer à se rendre si maître de sa matière, que le tour
» et les expressions naissent dans l'action, coulent de
» source; se livrer, après une certaine préparation, à
» son génie et aux mouvemens qu'un grand sujet peut
» inspirer; qu'il pourroit enfin s'épargner ces prodigieux
» efforts de mémoire, qui ressemblent mieux à une ga-
» geure qu'à une affaire sérieuse, qui corrompent le geste
» et défigurent le visage; jeter, au contraire, par un bel
» enthousiasme, la persuasion dans les esprits et l'alarme
» dans le cœur, et toucher ses auditeurs d'une toute autre
» crainte que de celle de le voir demeurer court. »

Anciennement il n'étoit permis qu'aux évêques de prêcher. Depuis environ cinq cents ans, plusieurs prêtres, et principalement des réguliers, ont fait leur capital de cette fonction, prêchant indifféremment dans toutes les églises, selon qu'ils y sont appelés; au lieu qu'autrefois il n'y avoit que les pasteurs qui instruisissent chacun son troupeau.

La prédication est la fonction du *prédicateur,* le sermon est son ouvrage.

Les jeunes ecclésiastiques qui cherchent à briller s'attachent à la prédication et négligent la science. La plupart des sermons sont de la troisième main dans le débit; l'auteur et le copiste en ont fait leur profit avant l'orateur.

Les apôtres ont fait autrefois des prédications remplies de solides vérités. Les prêtres font aujourd'hui des sermons pleins de brillantes figures; le ministère de la prédication est réservé à l'explication des dogmes ou à la persuasion des préceptes, et non pas à ces sermons d'éclat où l'imagination a plus de part que la raison, et où l'orateur songe moins à édifier qu'à plaire. (Voyez *Sermon.*)

(M. de JAUCOURT.)

PRÉDILECTION.

LORSQU'UNE amitié est partagée inégalement, la *prédilection* est pour celui qui a la part principale. Jésus-Christ eut de la *prédilection* pour saint Jean. Un père ne peut pas toujours se défendre de la *prédilection;* mais il est rare qu'elle ne jette le trouble dans sa famille, s'il la laisse apercevoir. C'est un bien trop précieux aux enfans pour n'en être pas jaloux. Ils seroient ou bien mal nés, ou plus équitables qu'il n'est possible de l'être à leur âge, s'ils en reconnoissoient l'équité, et qu'ils s'y soumissent sans murmure.

(ANONYME.)

PRÉJUGÉS.

FAUX jugemens que l'ame porte de la nature des choses, après un exercice insuffisant des facultés intellectuelles : ce fruit malheureux de l'ignorance prévient l'esprit, l'aveugle et le captive.

« Les *préjugés*, dit Bacon, l'homme du monde qui » a le plus médité sur ce sujet, sont autant de spectres » et de fantômes, qu'un mauvais génie envoya sur la » terre pour tourmenter les hommes ; mais c'est une » espèce de contagion, qui, comme toutes les maladies » épidémiques, s'attache sur-tout au peuple, aux femmes, » aux enfans, aux vieillards, et qui ne cède qu'à la force » de l'âge et de la raison.

» Le *préjugé* n'est pas toujours une surprise du juge- » ment, investi de ténèbres, ou séduit par de fausses » lueurs ; il naît aussi de cette malheureuse pente de » l'ame vers l'égarement, qui la plonge dans l'erreur » malgré sa résistance ; car l'esprit humain, loin de res- » sembler à ce crystal fidèle, dont la surface égale reçoit » les rayons, et les transmet sans altération, est bien » plutôt une espèce de miroir magique, qui défigure les » objets, et ne présente que des ombres ou des monstres.

» Les *préjugés*, ces idoles de l'ame, viennent encore, » ou de la nature de l'entendement qui donne à tout une » existence intellectuelle, ou de la préoccupation du juge- » ment, qui tire son origine, tantôt de l'obscurité des » idées, tantôt de la diversité des impressions, fondée » sur la disposition des sens, et tantôt de l'influence des » passions toujours mobiles et changeantes.

» Il y a des *préjugés* universels, et, pour ainsi dire, » héréditaires à l'humanité ; telle est cette prévention » pour les raisons affirmatives. Un homme voit un fait » de la nature, il l'attribue à telle cause, parce qu'il aime » mieux se tromper que douter ; l'expérience a beau » manquer souvent, ou démentir ses conjectures, la » première opinion prévaudra. C'est cette maladie de l'en- » tendement qui favorise la superstition et mille erreurs » populaires. Un passager échappe du naufrage après un

» vœu barbare ; tous les autres ont péri dans la même tem-
» pête, malgré les promesses les plus légitimes ; n'im-
» porte, c'est un miracle, comme si la nature ne devoit
» pas changer de cours pour conserver tant de victimes
» dignes de sa pitié, plutôt qu'en faveur d'une tête cou-
» pable. La providence ne veilleroit donc guère aux in-
» térêts du genre humain..... Mais les noms de quel-
» ques heureux sont gravés dans les temples, disoit
» Diagoras, et la mer tient dans ses abîmes les prières
» perdues. Les tombeaux couvrent les fautes du méde-
» cin, tandis que les convalescens publient ses guérisons
» prétendues. C'est ainsi que l'énumération des faits qui
» décident pour l'affirmative, nous détermine à la con-
» clusion, avant d'examiner les faits négatifs qui dé-
» truisent ou diminuent la force des preuves positives.
» De là, les erreurs fondamentales qui ont corrompu
» la masse des sciences, et qui semblent avoir fermé
» pour jamais à l'esprit humain les voies de la nature et
» de la vérité.

» Autre foiblesse de l'entendement, sa précipitation
» vers les extrêmes. Tout est uniforme dans le cours de
» la nature, voilà le principe : les astres roulent donc
» tous sur des cercles parfaits; plus d'ovales, plus d'ellipses,
» conclut le *préjugé*. La nature agit toujours par les voies
» les plus simples ; c'est la maxime générale, le *préjugé*
» l'applique à tous les faits particuliers, et veut sou-
» mettre tous les phénomènes à cette loi. Les chimistes
» sont tellement entêtés de leurs élémens, qu'ils ne voient
» par-tout que de l'eau ou du feu ; semblables à ces fanati-
» ques agités par les fureurs de Cybèle, qui trouvoient à
» chaque pas des fleuves, des rochers, des forêts embrâ-
» sées.

» Il y a des *préjugés* particuliers, ou de tempéra-
» ment, qui varient dans l'homme selon la constitution
» des humeurs, la force de l'habitude et les révolutions
» de l'âge. Si un homme, renfermé, depuis sa naissance
» jusqu'à la maturité de l'âge, dans une caverne sou-
» terraine, passoit tout-à-coup au grand jour, quelle
» foule d'impressions singulières exciteroit en lui cette
» multitude d'objets qui viendroient assaillir toutes les

» avenues de son ame ! Cet emblême que Platon imagina cache une vérité bien remarquable. En effet, » l'esprit de l'homme est comme emprisonné dans les » sens; et, tandis que les yeux se repaissent du spectacle de la nature, il se forme mille *préjugés* dans » l'imagination qui brisent quelquefois leurs chaînes, et » tiennent à leur tour la raison dans l'esclavage.

» Il y a des *préjugés* publics ou de convention, qui » sont comme l'apothéose de l'erreur; tel est le *préjugé* » des usages toujours anciens, de la mode toujours nouvelle et du langage. Un esprit pénétrant ne peut développer ses idées, faute d'expressions assez énergiques. » Les définitions ne sont ni la véritable idée des choses, » ni la véritable manière de les concevoir. Les objets » existent d'une façon, nous les apercevons d'une autre, » et nous ne les rendons ni tels qu'ils sont ni tels que » nous les voyons. Nos idées sont de fausses images, » et nos expressions des signes équivoques. Il y a des » mots dont l'application est si arbitraire, qu'ils deviennent inintelligibles. A-t-on une idée précise de la fortune, de la vertu, de la vérité? Quand est-ce qu'on » fera un traité de convention sur la signification idéale » des termes? Mais en quelle langue seroit-il écrit pour » être entendu de tous les hommes dans le même sens? » Il faut attendre que la nature ait fabriqué tous les » esprits à la même trempe.

» Enfin, il y a des *préjugés* d'école ou de parti, fondés » sur de mauvaises notions, ou sur de faux principes de » raisonnement. On peut mettre à ce rang certaines impossibilités que le temps semble avoir prescrites; la » cadrature du cercle et le mouvement perpétuel, chimères à trouver. L'art peut faire des mixtions, mais « non pas des générations. Ces arrangemens imperturbables de la nature déconcertent les projets et les tentatives des hommes.

» Les axiômes classiques déroutent les esprits : la plupart des hommes ne savent pas voir autrement que les » autres, et, s'ils l'osoient, que d'obstacles à vaincre » pour abréger les moyens d'instruire! Ne fût-ce que » la jalousie despotique d'un corps qui traitera comme

» factieux et un ennemi celui qui ne combattroit pas » pour les intérêts de sa doctrine, sous ses enseignes et » avec ses armes. C'est cet esprit de jalousie qui arrête » et qui arrêtera toujours le progrès des connoissances hu- » maines. Les théologiens, donnant à Aristote une espèce » de suprématie dans l'école, s'arrogèrent le droit exclusif » de l'entendre et de l'interpréter, et firent un assortiment » profane des vérités révélées avec les vérités naturelles, » en les assujétissant à la même méthode. L'appui foible » et ruineux que se prêtèrent alors la raison et la foi, » en s'expliquant l'une par l'autre, fit confondre les « limites de chaque genre de notions. De là naquit cette » guerre intestine entre les philosophes et les théologiens, » qui durera peut-être jusqu'à ce que l'ignorance et la » barbarie viennent une seconde fois des antres du Nord, » pour ensévelir toutes les querelles des savans dans la » ruine des empires.

» Les sources des *préjugés* sont encore dans les pas- » sions ; l'entendement ne voit rien d'un œil sec et indif- » férent, tant l'intérêt lui en impose. Ce qui nous plaît est » toujours vrai, juste, utile, solide et raisonnable. Ce qui » est difficile est regardé comme inutile pour ménager la » vanité, ou comme impossible pour flatter la paresse. » L'impatience craint les lenteurs de l'examen ; l'ambition » ne peut se contenter d'une espérance modérée ni d'un » succès médiocre ; l'orgueil dédaigne les détails de l'ex- » périence, et veut franchir d'un saut l'intervalle qui » sépare les vérités moyennes des vérités sommaires ; » le respect humain fait éviter la discussion de certaines » questions problématiques : enfin, l'entendement est sans » cesse arrêté dans sa marche, ou troublé dans ses ju- » gemens.

» Les sens nous en imposent, si nous ne jugeons que » d'après l'impression des objets ; cette impression varie » avec les dispositions de nos organes ; les objets les » plus importans ne font souvent que de légères impres- » sions, et, pour notre malheur, le mécanisme de tout » le mouvement dépend de ces ressorts délicats qui nous » échappent.

» Chacun bâtit dans son cerveau un petit univers dont il

» est le centre, autour duquel roulent toutes les opi-
» nions qui se croisent, s'éclipsent, s'éloignent, et se
» rapprochent au gré du grand mobile, qui est l'amour-
» propre. La vérité brille quelquefois parmi ces notions
» confuses qui s'entre-choquent; mais elle ne fait que
» passer un instant comme le soleil au point du midi, de
» sorte qu'on la voit sans pouvoir la saisir ni suivre son
» cours.

» Un des *préjugés* de l'amour-propre, c'est de croire
» que l'homme est le fils uniquement chéri de la nature,
» et comme le modèle de ses opérations. On suppose
» qu'elle ne pouvoit faire un plus bel animal ni rien
» de plus merveilleux que les productions de l'art; de
» là cette plaisante hérésie des antrhopomorphites, ces
» pieux solitaires, qui, sans doute, exterminoient leur
» face, ne croyant pas assez honorer Dieu, s'ils ne lui
» prêtoient une figure humaine.

» Que l'homme donc dépose ses *préjugés*, et qu'il
» approche de la nature avec des yeux et des sentimens
» purs, tels qu'une vierge modeste a le don d'en ins-
» pirer; il la contemplera dans toute sa beauté, et il
» méritera de jouir de ses charmes. »

(M. de JAUCOURT.)

PRÉOCCUPATION.

La *préoccupation*, selon le père Mallebranche, ôte à l'esprit qui en est rempli ce qu'on appelle le sens commun. Un esprit préoccupé ne peut plus juger sainement de tout ce qui a quelque rapport à ce qui fait le sujet de sa *préoccupation;* il en infecte tout ce qu'il pense; il ne peut même guère s'appliquer à des sujets entièrement éloignés de ceux dont il est préoccupé.

La *préoccupation* se rencontre dans les commentateurs, parce que ceux qui entreprennent ce travail, qui semble de soi peu digne d'un homme d'esprit, s'imaginent que leurs auteurs méritent l'admiration de tous les hommes. Ils se regardent aussi comme ne faisant avec eux qu'une même personne; et, dans cette vue, l'amour-propre joue admirablement bien son rôle. Ils donnent adroitement des louanges avec profusion à leurs auteurs; ils les environnent de clarté et de lumière, ils les comblent de gloire, sachant bien que cette gloire rejaillira sur eux-mêmes. Cette idée de grandeur n'élève pas seulement Aristote ou Platon dans l'esprit de beaucoup de gens, elle imprime aussi du respect pour tous ceux qui les ont commentés; et tel n'auroit pas fait l'apothéose de son auteur, s'il ne s'étoit imaginé comme enveloppé dans la même gloire.

Les inventeurs de nouveaux systêmes sont sur-tout extrêmement sujets à la *préoccupation*. Lorsqu'ils ont une fois imaginé un systême qui a quelque vraisemblance, on ne peut plus les en détromper. Leur esprit se remplit tellement des choses qui peuvent servir, en quelque manière, à le confirmer, qu'il n'y a plus de place pour les objections qui lui sont opposées. Ils ne peuvent distraire leur vue de l'image de vérité que portent leurs opinions vraisemblables, pour la porter sur d'autres faces de leurs sentimens, lesquels leur en découvriroient la fausseté.

La *préoccupation* se décèle d'une manière bien sensible dans les personnes à qui il suffit qu'une opinion soit populaire pour qu'ils la rejettent. Les opinions singulières ont

seules le privilége de captiver leurs esprits, soit que l'amour de la nouveauté ait pour eux des appas invincibles, soit que leur esprit, d'ailleurs éclairé, ait été la dupe de leur cœur corrompu, soit que l'irréligion soit l'unique moyen qu'ils aient de percer la foule, de se distinguer et de sortir de l'obscurité, à laquelle le sort jaloux semble les avoir condamnés. Ce que la nature leur refuse en talent, l'orgueil le leur rend en impiété. Ils méritent qu'on les méprise assez pour leur laisser cette estime flétrissante qu'ils ambitionnent comme leur plus beau titre, d'hommes singuliers.

Il y a encore des gens qui se préoccupent d'une manière à n'en revenir jamais. Ce sont, par exemple, ceux qui ont lu beaucoup de livres anciens et nouveaux, où ils n'ont point trouvé la vérité. Ils ont eu plusieurs belles pensées, qu'ils ont trouvées fausses lorsque leur ardeur ralentie leur a permis de les examiner avec une attention plus exacte et plus sérieuse. De là ils concluent que tous les hommes leur ressemblent, et que, si ceux qui croient avoir découvert quelques vérités y faisoient une réflexion plus sérieuse, ils se détromperoient aussi bien qu'eux. Cela leur suffit pour les condamner sans entrer dans un examen plus particulier, parce que, s'ils ne les condamnoient pas, ce seroit en quelque manière tomber d'accord qu'ils ont plus d'esprit qu'eux, et cela ne leur paroît pas vraisemblable.

Je ne puis m'empêcher de citer ici un trait admirable de la comédie du Tartuffe, où le divin Molière peint la *préoccupation* d'Orgon contre tous les gens de bien, parce qu'il avoit été dupé par les pieuses grimaces d'un franc hypocrite, avec la réponse sensée que lui fait son frère pour l'en guérir.

ORGON.

C'en est fait, je renonce à tous les gens de bien.
J'en aurai désormais une horreur effroyable,
Et m'en vais devenir pour eux pire qu'un diable.

CLÉANTE.

Hé bien ! ne voilà pas de vos emportemens!
Vous ne gardez en rien les doux tempéramens.
Dans la droite raison, jamais n'entre la vôtre,
Et toujours d'un excès vous vous jetez dans l'autre.
Vous voyez votre erreur, et vous avez connu
Que par un zèle feint vous étiez prévenu ;
Mais pour vous corriger, quelle raison demande
Que vous alliez passer dans une erreur plus grande,
Et qu'avecque le cœur d'un perfide vaurien
Vous confondiez les cœurs de tous les gens de bien.
Quoi ! parce qu'un fripon vous dupe avec audace,
Sous le pompeux éclat d'une austère grimace,
Vous voulez que par-tout on soit fait comme lui,
Et qu'aucun vrai dévot ne se trouve aujourd'hui ;
Laissez aux libertins ces sottes conséquences,
Démêlez la vertu d'avec ses apparences ;
Ne hasardez jamais votre estime trop tôt,
Et soyez pour cela dans le milieu qu'il faut.
Gardez-vous, s'il se peut, d'honorer l'imposture,
Mais au vrai zèle aussi n'allez pas faire injure ;
Et s'il vous faut tomber dans une extrémité,
Péchez plutôt encor de cet autre côté.

(ANONYME.)

PRÉROGATIVE ROYALE.

On nomme ainsi, dans le gouvernement d'Angleterre, un pouvoir arbitraire accordé au prince pour faire du bien et non du mal; on peut le dire en moins de mots: c'est le pouvoir de procurer le bien public sans réglemens et sans lois.

Ce pouvoir est établi fort judicieusement; car, puisque dans le gouvernement de la Grande-Bretagne le pouvoir législatif n'est pas toujours sur pied; que même l'assemblée de ce pouvoir est d'ordinaire trop nombreuse et trop lente à expédier les affaires qui demandent une prompte exécution, et qu'il est impossible de prévoir tout, et de pourvoir par les lois à tous les accidens et à toutes les nécessités qui peuvent concerner le bien public, c'est par toutes ces raisons qu'on a donné une grande liberté au pouvoir exécutif, et qu'on a laissé à sa discrétion bien des choses dont les lois ne disent rien.

Tandis que ce pouvoir est employé pour l'avantage de l'état, et conformément aux fins du gouvernement, c'est une *prérogative* incontestable, et on n'y peut trouver à redire. Aussi le peuple n'est point scrupuleux sur l'étendue de la *prérogative*, tant que ceux qui l'ont ne s'en servent pas contre le bien public; mais s'il vient à s'élever quelque débat entre le pouvoir exécutif et le peuple au sujet d'une chose traitée de *prérogative*, on peut décider la question en considérant si l'exercice de cette *prérogative* tendra à l'avantage ou au désavantage de la nation.

Il est aisé de concevoir que, dans l'enfance des gouvernemens, les états différoient peu des familles par rapport au nombre des membres; ils ne différoient guère non plus à l'égard du nombre des lois. Les gouvernemens de ces états, ainsi que les pères de ces familles, veillant pour le bien de ceux dont la conduite leur avoit été commise, le droit de gouverner étoit alors leur *prerogative*. Comme il n'y avoit que peu de lois établies, la plupart des choses étoient laissées à la prudence et aux soins des conducteurs; mais quand l'erreur ou la flatterie est venue à prévaloir

dans l'esprit foible des princes, et à les porter à se servir de leur puissance pour leurs seuls intérêts, le peuple a été obligé de déterminer par des lois la *prérogative*, de la régler dans les points qu'il trouvoit lui être désavantageux, et de faire des restrictions pour des cas que les ancêtres avoient laissés dans une très-grande étendue de liberté à la sagesse des princes qui faisoient alors un bon usage de leur pouvoir indéfini.

Il est impossible que personne, dans toute société, ait jamais eu le droit de causer du préjudice au peuple, et de le rendre malheureux, quoiqu'il ait été possible et fort raisonnable que ce peuple n'ait point limité la *prérogative* de ses rois ou de ses conducteurs, lorsqu'ils ne passoient point les bornes que le bien public leur prescrivoit.

(M. de JAUCOURT.)

PRÉSAGES.

Dans l'antiquité païenne, le peuple ne pouvant guère élever son esprit jusqu'à la connoissance du premier Être, bornoit presque toute sa religion au culte des dieux immortels, qu'il regardoit comme les auteurs des oracles, des sorts, des auspices, des prodiges, des songes et des *présages*.

Dans l'idée générale du mot *présage*, il faut comprendre non seulement l'attention particulière que le vulgaire donnoit aux paroles fortuites, soit qu'elles parussent venir des dieux, soit qu'elles vinssent des hommes, et qu'il regardoit comme des signes des événemens futurs ; mais il y faut comprendre encore les observations qu'il faisoit sur quelques actions humaines, sur des rencontres inopinées, sur certains noms et sur certains accidens dont il tiroit des préjugés pour l'avenir.

Il est vraisemblable que la science des *présages* est aussi ancienne que l'idolatrie, et que les premiers auteurs du culte des idoles sont aussi les auteurs de l'observation des *présages*. La superstition en a fait une science : les Egyptiens l'ont portée en Grèce. Les Etrusques, ancien peuple de l'Italie, disoient qu'un certain Tagès leur enseigna le premier à expliquer les *présages*. Les Romains apprirent des Etrusques ce qu'ils savoient d'une science si vaine et si ridicule.

Ces *présages* étoient de plusieurs espèces qu'on peut réduire à sept principales ; savoir :

1° Les paroles fortuites. Ces paroles étoient appelées *voix divines*, lorsqu'on en ignoroit l'auteur : telle fut la voix qui avertit les Romains de l'approche des Gaulois, et à qui l'on bâtit un temple sous le nom d'*Aius locutus*. Ces mêmes paroles étoient nommées *voix humaines*, lorsqu'on en connoissoit l'auteur, et qu'elles n'étoient pas censées venir immédiatement des dieux. Avant que de commencer une entreprise, les gens superstitieux sortoient de leur maison pour recueillir les paroles de la première personne qu'ils rencontroient, ou bien ils envoyoient un esclave écouter ce qui se disoit dans la rue ; et, sur des mots proférés à l'aventure, et qu'ils appliquoient à leurs desseins, ils prenoient leurs résolutions.

2° Les tressaillemens de quelques parties du corps, principalement du cœur, des yeux et des sourcils; les palpitations du cœur passoient pour un mauvais signe, et présageoient particulièrement la trahison d'un ami. Le tressaillement de l'œil droit et des sourcils étoit au contraire un signe heureux. L'engourdissement du petit doigt, ou le tressaillement du pouce de la main gauche, ne signifioit rien de favorable.

3° Les tintemens d'oreille et les bruits qu'on croyoit entendre. Ils disoient, quand l'oreille leur tintoit, comme on dit encore aujourd'hui, que quelqu'un parloit d'eux en leur absence.

4° Les éternumens. Ce présage étoit équivoque, et pouvoit être bon ou mauvais, suivant les occasions; c'est pour cela qu'on saluoit la personne qui éternuoit, et que l'on faisoit des souhaits pour sa conservation. Les éternumens du matin n'étoient pas réputés bons; mais l'amour les rendoit toujours favorables aux amans, à ce que prétend Catulle.

5° Les choses imprévues. Camille, après la prise de Veies, voyant la quantité de butin qu'on avoit fait, prie les dieux de vouloir bien détourner par quelque légère disgrace l'envie que sa fortune ou celle des Romains pourroit attirer. Il tombe en faisant cette prière, et cette chute fut regardée par le peuple dans la suite comme le *présage* de son exil, et de la prise de Rome par les Gaulois. Les statues des dieux domestiques de Néron se trouvèrent renversées un premier jour de janvier, et l'on en tira le *présage* de la mort prochaine de ce prince.

6° La rencontre de certaines personnes et de certains animaux. Un éthiopien, un eunuque, un nain, un homme contrefait, que les gens superstitieux trouvoient, le matin, au sortir de leur maison, les effrayoit et les faisoit rentrer. Il y avoit pour eux des animaux dont la rencontre étoit de bon *présage;* par exemple, le lion, les fourmis, les abeilles. Il y en avoit dont la rencontre ne présageoit que du malheur, comme les serpens, les loups, les renards, les chiens, les chats, etc.

7° Les noms. On employoit quelquefois dans les affaires particulières les noms dont la signification marquoit quelque chose d'agréable. On étoit bien aise que les enfans

qui aidoient dans les sacrifices, que les ministres qui faisoient la cérémonie de la dédicace d'un temple, que les soldats qu'on enrôloit, eussent des noms heureux.

Pour ce qui est des occasions où l'on avoit recours aux *présages*, on les observoit sur-tout au commencement de l'année; c'est de là qu'étoit venue la coutume à Rome de ne rien dire que d'agréable le premier jour de janvier, de se faire les uns aux autres de bons souhaits qu'on accompagnoit de petits présens, sur-tout de miel et d'autres douceurs.

Cette attention pour les *présages* avoit lieu politiquement dans les actes publics qui commençoient par ce préambule : *Quod felix, faustum fortunatumque sit.* On y prêtoit aussi l'oreille dans les actions particulières, comme dans les mariages, à la naissance des enfans, dans les voyages, etc.

Il ne suffisoit pas d'observer simplement les *présages*; il falloit de plus les accepter, lorsqu'ils paroissoient favorables, afin qu'ils eussent leur effet. Il falloit en remercier les dieux qu'on en croyoit les auteurs, et leur en demander l'accomplissement. Au contraire, si le *présage* étoit fâcheux, on en rejetoit l'idée, et l'on prioit les dieux d'en détourner les effets.

Telles étoient les idées du vulgaire sur les *présages*; les politiques ayant toujours eu pour maxime qu'on pouvoit tenir les peuples dans le respect par des fictions propres à leur inspirer la crainte et l'admiration. Pline disoit que la magie étoit composée de la religion, de la médecine et de l'astrologie, trois liens qui captiveroient toujours l'esprit des hommes. Mais tous les sages du paganisme s'en tenoient à cette maxime de Cotta, qu'il falloit suivre la réalité et non la fiction, se rendre à la vérité sans se laisser éblouir par les *présages*. Ils déclaroient que la philosophie étoit incompatible avec l'erreur, et qu'ayant à parler des dieux immortels, il falloit qu'elle pût en parler dignement.

(M. de Jaucourt.)

PRÉSOMPTION.

PRÉSOMPTION.

Le desir excessif que nous avons de nous faire estimer des autres hommes, fait que nous souhaitons avec passion d'avoir des qualités estimables, et que nous craignons extrêmement d'avoir des défauts qui nous fassent tort dans l'esprit de nos semblables. Or, comme on se persuade ce qu'on desire et ce qu'on craint trop fortement, il arrive que nous venons à concevoir une trop bonne opinion de nous-mêmes, ou à tomber dans une excessive défiance de ce que nous pouvons valoir. Le premier de ces deux défauts s'appelle *présomption*; le second, timidité. Ces deux défauts, qui semblent opposés, viennent d'une même source, ou plutôt ils ne sont qu'un même défaut, sous deux formes différentes. La *présomption* est un orgueil confiant, et la timidité un orgueil qui craint de se trahir. Nous avons du penchant à l'un ou à l'autre, selon la diversité de nos tempéramens.

Le présomptueux est celui qui se connoit mal, qui n'a pas une idée juste de son crédit, de ses forces, de son esprit, de ses talens; en un mot, qui se surfait à lui-même toutes les ressources naturelles ou artificielles, à l'aide desquelles on réussit dans une entreprise, et qui ajoute à cette ignorance funeste le ridicule d'une vanité mal fondée. La *présomption* qui ne doute de rien est le vice des jeunes gens; et la méfiance qui doute de tout, celui des hommes expérimentés.

Tout le monde croit qu'un présomptueux s'estime trop; mais nous croyons pouvoir dire, contre le sentiment de tout le monde, qu'il ne s'estime pas assez, et qu'il manque par un excès de bassesse, et non pas par un excès d'élévation disproportionné à ce qu'il est. Il ne s'aperçoit point en effet qu'il y a en lui une plus grande excellence que celle qui fait l'attention de sa vanité, et que le mérite de l'homme qui périt est peu de chose, comparé au mérite de l'homme immortel.

Il ne faut pas s'étonner néanmoins qu'il aime mieux se

considérer par rapport au temps que par rapport à l'éternité, puisque, dans la première de ces deux vues, il usurpe la gloire de Dieu, en s'attribuant tout, et rien à l'Etre-Suprême; au lieu que, dans la vue de l'éternité, il est obligé de se dépouiller de toute sa gloire pour la rapporter à Dieu : étrange aveuglement qui ne lui permet pas de reconnoître qu'il n'y a d'autre bonheur véritable que celui qui se confond avec la gloire de Dieu.

(ANONYME.)

PRESSENTIMENT.

CRAINTE ou espérance secrète que telle chose arrivera de telle ou telle manière. Cette espèce de divination est fondée sur un grand nombre de circonstances foibles, légères, fugitives, quelquefois même presque inexplicables; de là vient qu'on fait souvent du *pressentiment* quelqu'être extérieur et suprême, qui semble parler au fond de notre ame, et nous arrêter, lorsque ce n'est que l'effet naturel de notre intérêt, de notre sagacité et de notre expérience. Pressentir quelqu'un, c'est découvrir adroitement sa pensée, son dessein, ses ruses.

Ce mot se prend aussi ou pour une prévoyance qu'on a d'une chose avant qu'elle arrive, et cela par les pures lumières du raisonnement, ou pour un mouvement naturel, secret et inconnu que nous éprouvons en nous, et qui nous avertit de ce qui nous doit arriver. On demande s'il y a quelque fond à faire sur les *pressentimens* de ce dernier genre.

L'auteur ingénieux des aventures de Robinson-Crusoé a entrepris d'établir la réalité et l'utilité des *pressentimens* qui naissent des mouvemens secrets et inconnus, et l'obligation d'y faire attention.

Il prétend qu'il n'y a rien de plus réel que certains *pressentimens* que nous sentons dans notre ame, et qui nous dirigent à faire ou à ne pas faire une certaine chose. Il croit que ces avertissemens sont des voix secrètes de quelques intelligences bienfaisantes qui se communiquent à nos ames sans le secours des organes; qu'ils sont dignes de toute notre attention, parce qu'ils vont directement à nous faire éviter des maux, et à nous porter à la recherche de quelque bien. Il soutient que moins ces avertissemens sont développés, et plus ils doivent exciter notre attention et notre vigilance, et que nous devons songer plutôt à en tirer tous les avantages possibles, que de donner la torture à notre esprit pour pénétrer dans les raisons de leur peu d'étendue. Enfin il raconte plusieurs histoires pour appuyer son système. Mais voici comme de très-habiles gens ont pris la peine de le réfuter.

1° Accordons, disent-ils, qu'il y a un nombre infini de substances spirituelles, et d'intelligences qui sont séparées de ce monde visible; accordons encore que ces intelligences peuvent agir sur nos corps, déterminer les esprits animaux d'une certaine manière, et frapper notre imagination en nous retraçant des images qui y ont déjà été. Il est certain qu'il n'y a rien d'impossible dans le système qui suppose quelque commerce entre les substances spirituelles qui composent le monde intellectuel et les hommes. Mais à quoi pouvons-nous connoître ce commerce? Ce qu'on nomme *pressentiment*, est-il véritablement la voix secrète de quelques-unes de ces intelligences? Doit-on suivre des mouvemens dont on ne peut rendre raison? L'auteur de Robinson-Crusoé le prétend; et, dans la difficulté de justifier sa prétention au tribunal du bon sens, il se fonde sur des faits qu'il donne pour incontestables.

Mais ces faits et plusieurs autres du même genre (car il n'y a presque personne qui n'ait quelqu'histoire à conter là-dessus) sont-ils bien avérés dans leurs particularités? et l'imagination, frappée par l'événement, n'a-t-elle pas grossi les objets, et ajouté quelques circonstances qui répandent un air de merveilleux sur ce qui n'avoit rien que de naturel?

Quel est le but de ces *pressentimens*? pourquoi ces voix secrètes se font-elles entendre? C'est, dit-on, pour nous faire éviter des maux, et pour nous porter à la recherche de quelque bien. Cependant la plupart ne produisent point cet effet; ce n'est qu'après que le mal est arrivé, qu'on s'avise de remarquer qu'on avoit eu un *pressentiment*. Mais, dit-on, cela vient de ce qu'on n'y fait pas attention, et qu'on n'écoute pas ces voix secrètes. Il faudroit donc qu'elles fussent assez intelligibles pour être entendues, et qu'on pût suivre leurs directions. Et l'on soutient, au contraire, que moins elles sont intelligibles, plus on y doit d'attention, c'est-à-dire qu'on doit agir à l'aveugle, se déterminer sans raison, et cela même dans des occasions où un devoir clair et connu dicte précisément le contraire.

L'Histoire de France rapporte le *pressentiment* de mort

qu'avoit eû le maréchal de Saint-André, le matin avant la bataille de Dreux; mais, pour nous en tenir à cet exemple, le maréchal de Saint-André étoit obligé d'office à se trouver à la bataille : devoit-il négliger son devoir pour obéir à cette prétendue voix secrète qui lui disoit qu'il auroit *je ne sais quoi* ce jour-là, comme s'exprime Brantome? S'il ne devoit point négliger son devoir, comme tout homme raisonnable en conviendra, à quoi bon l'avertissement? pourquoi lui faire connoître un danger que les circonstances où il se trouvoit ne lui permettoient pas d'éviter?

Dans la supposition que les intelligences qui forment le monde invisible nous parlent pour nous diriger, elles ne doivent pas parler inutilement; et n'est-ce pas le faire que d'avertir d'un péril que le devoir clair et connu ne permet point d'éviter? D'ailleurs, à moins que de supposer que les mauvais esprits jouissent du privilége de veiller pour ceux qui sont leurs compagnons et leurs imitateurs en malice, on ne peut guère concevoir que les intelligences pures et simples, agissant sous la direction de Dieu, prennent assez d'intérêt à la conservation d'un homme vicieux, pour lui donner avis d'un danger qui le menace.

Quelle est donc la cause, dira-t-on, de certains mouvemens secrets; tels, par exemple, que celui que ressentoit le maréchal de Saint-André? On peut en marquer plusieurs qui agissent quelquefois toutes ensemble; telles sont la superstition, une mauvaise conscience, l'idée d'un danger, et une imagination aisée à se laisser frapper.

Tout le monde sait que la superstition produit d'étranges effets dans les hommes, et que la plus légère circonstance peut la mettre en mouvement. Un homme accoutumé à faire dépendre toute sa religion de certaines observances extérieures, et qui se surprend dans la négligence à cet égard, peut être très-facilement saisi d'une terreur panique, sur-tout quand cela se joint à une mauvaise conscience; ce juge secret et incorruptible de nos actions perd rarement tous ses droits : on a beau faire, il fait quelquefois des reproches qui remplissent l'ame de frayeur, sur-tout quand la superstition s'en mêle. Le sentiment du

crime rend timide, et fait redouter la peine qu'on sent très-bien avoir méritée. La véritable intrépidité est l'apanage de l'homme de bien.

Ce qui achève de faire naître des craintes, c'est l'idée d'un danger présent. Un homme va marcher au combat, il ne peut se cacher à lui-même qu'il peut être atteint d'un coup mortel : quelle que soit sa valeur, la nature frémit à cette pensée; et si à ces mouvemens naturels se joignent ceux de la superstition et d'une mauvaise conscience, il n'en faut pas davantage pour causer du trouble et pour frapper l'imagination. Ce furent là, selon les apparences, les causes du prétendu *pressentiment* du maréchal de Saint-André, sans qu'il soit nécessaire de faire venir une intelligence qui lui ait parlé à l'oreille.

Ajoutons, en finissant ces réflexions, qu'il y a aussi des personnes ou naturellement craintives, ou dont l'imagination est aisément frappée. La moindre chose, la plus légère et la plus indifférente circonstance, les émeut, les trouble; et, pour peu qu'il y ait dans les événemens quelque chose qui puisse se rapporter aux sensations qu'ils éprouvent, et dont leur caractère même est le principe, il n'en faut pas davantage pour les honorer du titre de *pressentiment*.

Pressentir, c'est être sous cette espèce de pénétration ou de pusillanimité qui nous fait espérer ou craindre un événement possible, mais éloigné. La pusillanimité et la pénétration combinent tout également; mais la pusillanimité, perdant de vue les probabilités qui sont pour elle, et ne s'attachant qu'aux probabilités qui sont contre elle, voit l'événement fâcheux comme présent. La pénétration, aussi clairvoyante, se rassure par le rapport des probabilités pour et contre. L'homme ferme empêche quelquefois la chose qu'il a pressentie par sa seule fermeté; l'homme pusillanime la fait arriver par sa frayeur et ses alarmes.

(M. de Jaucourt.)

PRÉTERMISSION.

FIGURE de rhétorique, par laquelle on semble ne pas vouloir dire ce que pourtant on dit en effet. *Je ne vous dirai point, je ne vous rappellerai point, je ne vous reprocherai point telle, telle, telle chose; mais*, etc. L'on appuie alors sur la seule que l'on énonce positivement. Cette figure a un double avantage; elle ne diminue en rien la valeur des choses que l'on a l'air d'écarter, et fortifie beaucoup celle sur laquelle on insiste, comme on va le voir par des exemples. Alzire, obligée d'avouer à Zamore qu'elle vient d'épouser Gusman, et qu'elle a quitté sa religion pour celle des chrétiens; Alzire aime avec trop de passion pour se trouver elle-même excusable; mais pourtant elle ne veut pas que son amant ignore tout ce qui peut l'excuser. Elle se garde bien de lui dire : « Vois quelle » étoit ma situation : je t'ai cru mort; un père ordonnoit; » je m'immolois au salut de ma patrie ! » Tout cela est vrai, et pourtant seroit très-froid dans la bouche d'une amante. Il faut donc qu'elle s'excuse sans paroître vouloir s'excuser. C'est ce que fait la *prétermission.*

Je pourrois t'alléguer, pour affoiblir mon crime,
De mon père sur moi le pouvoir légitime,
L'erreur où nous étions, mes regrets, mes combats,
Les pleurs que j'ai trois ans donnés à ton trépas,
Que des chrétiens vainqueurs esclave infortunée,
La douleur de ta perte à leur dieu m'a donnée;
Que je t'aimai toujours, que mon cœur éperdu
A détesté tes dieux qui t'ont mal défendu.
Mais je ne cherche point, je ne veux point d'excuse;
Il n'en est point pour moi lorsque l'amour m'accuse.
Tu vis, il me suffit: je t'ai manqué de foi;
Tranche mes jours affreux qui ne sont plus pour toi, etc.

Voilà bien la véritable éloquence qui n'est jamais que l'expression juste d'un sentiment vrai. Assurément on ne peut donner de meilleures raisons; cependant elles ne sont bonnes aux yeux de Zamore que parce qu'elle-même les trouve insuffisantes du moment où elle l'a revu. Aussi, lorsqu'elle ajoute tout de suite :

Quoi! tu ne me vois point d'un œil impitoyable!

Il répond, comme tout le monde répondroit pour lui :

Non, si je suis aimé, non, tu n'es point coupable.

Sans doute ce n'est pas parce que cette forme de discours s'appelle une *prétermission*, que ce passage est si beau; mais cependant il n'est pas inutile que la rhétorique ait développé l'art de cette figure : c'est un avertissement de s'en servir au besoin; et ceux qui l'auront bien saisie sauront mieux en faire usage. C'est sur-tout un secours pour les jeunes gens, et il faut bien que les leçons aident la foiblesse et suppléent l'expérience, que l'imitation vienne au secours du talent, et facilite ses progrès.

Je citerai encore un autre exemple de la *prétermission*, tiré du second chant de la Henriade, où Henri IV fait à la reine Elizabeth le récit de l'horrible journée de la Saint-Barthélemi;

Je ne vous peindrai point le tumulte et les cris,
Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris,
Le fils assassiné sur le corps de son père,
Le frère avec la sœur, la fille avec la mère,
Les époux expirans sous leurs toits embrasés,
Les enfans au berceau sur la pierre écrasés;
Des fureurs des humains c'est ce qu'on doit attendre.

Que sera donc ce qui va suivre, puisque celui qui trace cet épouvantable tableau semble lui-même n'en être pas étonné ! Tel est l'artifice de la *prétermission* : sans affoiblir l'horreur de cette peinture, elle va rendre plus frappante celle qui suit :

Mais ce que l'avenir aura peine à comprendre,
Ce que vous-même encore à peine vous croirez,
Ces monstres furieux de carnage altérés,
Excités par la voix des prêtres sanguinaires,
Invoquoient le seigneur en égorgeant leurs frères,
Et, le bras tout souillé du sang des innocens,
Osoient offrir à Dieu cet exécrable encens.

(M. de LA HARPE.)

PRÊTRES.

On désigne sous ce nom tous ceux qui remplissent les fonctions des cultes religieux établis chez les différens peuples de la terre.

Le culte extérieur suppose des cérémonies dont le but est de frapper les sens des hommes, et de leur imprimer de la vénération pour la divinité à qui ils rendent leurs hommages. La superstition ayant multiplié les cérémonies des différens cultes, les personnes destinées à les remplir ne tardèrent point à former un ordre séparé qui fût uniquement attaché au service des autels; on crut que ceux qui étoient chargés de soins si importans se dévouoient tout entiers à la divinité; dès lors ils partagèrent avec elle le respect des humains; les occupations du vulgaire parurent au dessous d'eux, et les peuples se crurent obligés de pourvoir à la subsistance de ceux qui étoient revêtus du plus saint et du plus important des ministères; ces derniers, renfermés dans l'enceinte de leurs temples, se communiquèrent peu; cela dut augmenter encore le respect qu'on avoit pour ces hommes isolés; on s'accoutuma à les regarder comme des favoris des dieux, comme les dépositaires et les interprêtes de leurs volontés, comme des médiateurs entre eux et les mortels.

Il est doux de dominer sur ses semblables. Les *prêtres* surent mettre à profit la haute opinion qu'ils avoient fait naître dans l'esprit de leurs concitoyens; ils prétendirent que les dieux se manifestoient à eux; ils annoncèrent leurs décrets; ils enseignèrent leurs dogmes; ils prescrivirent ce qu'il falloit croire et ce qu'il falloit rejeter; ils fixèrent ce qui plaisoit ou déplaisoit à la divinité; ils rendirent des oracles; ils prédirent l'avenir à l'homme inquiet et curieux; ils le firent trembler par la crainte des châtimens dont les dieux irrités menaçoient les téméraires qui oseroient douter de leur mission ou discuter leur doctrine.

Pour établir plus sûrement leur empire, ils peignirent les dieux comme cruels, vindicatifs, implacables; ils introduisirent des cérémonies, des initiations, des mystères,

dont l'atrocité peut nourrir dans les hommes cette sombre mélancolie si favorable à l'empire du fanatisme; alors le saug humain coula à grands flots sur les autels; les peuples, subjugués par la crainte et enivrés de superstition, ne crurent jamais payer trop chèrement la bienveillance céleste : les mères livrèrent d'un œil sec leurs tendres enfans aux flammes dévorantes; des milliers de victimes humaines tombèrent sous le couteau des sacrificateurs; on se soumit à une multitude de pratiques frivoles et révoltantes, mais utiles pour les *prêtres*, et les superstitions les plus absurdes achevèrent d'étendre et d'affermir leur puissance.

Exempts de soins et assurés de leur empire, ces *prêtres*, dans la vue de charmer les ennuis de leur solitude, étudièrent les secrets de la nature, mystères inconnus au commun des hommes; de là les connoissances si vantées des *prêtres* égyptiens. On remarque en général que, chez presque tous les peuples sauvages et ignorans, la médecine et le sacerdoce ont été exercés par les mêmes hommes. L'utilité dont les *prêtres* étoient au peuple ne put manquer d'affermir leur pouvoir. Quelques-uns d'entre eux allèrent plus loin encore; l'étude de la physique leur fournit des moyens de frapper les yeux par des œuvres éclatantes; on les regarda comme surnaturelles, parce qu'on en ignoroit les causes; de là cette foule de prodiges, de prestiges, de miracles; les humains étonnés crurent que leurs sacrificateurs commandoient aux élémeus, disposoient à leur gré des vengeances et des faveurs du ciel, et devoient partager avec les dieux la vénération et la crainte des mortels.

Il étoit difficile à des hommes si révérés de se tenir longtemps dans les bornes de la subordination nécessaire au bon ordre de la société : le sacerdoce, enorgueilli de son pouvoir, disputa souvent les droits de la royauté; les souverains, soumis eux-mêmes, ainsi que leurs sujets, aux lois de la religion, ne furent point assez forts pour réclamer contre les usurpations et la tyrannie de ses ministres; le fanatisme et la superstition tinrent le couteau suspendu sur la tête des monarques; leur trône s'ébranla aussitôt qu'ils voulurent réprimer ou punir des hommes sacrés, dont les intérêts étoient confondus avec ceux de la divinité;

leur résister, fut une révolte contre le ciel; toucher à leurs droits, fut un sacrilége; vouloir borner leur pouvoir, ce fut sapper les fondemens de la religion.

Tels ont été les degrés par lesquels les prêtres du paganisme ont élevé leur puissance. Chez les Égyptiens, les rois étoient soumis aux censures du sacerdoce; ceux des monarques qui avoient déplu aux dieux, recevoient de leurs ministres l'ordre de se tuer, et telle étoit la force de la superstition, que le souverain n'osoit désobéir à cet ordre. Les druides, chez les Gaulois, exerçoient sur les peuples l'empire le plus absolu; non contens d'être les ministres de leur culte, ils étoient les arbitres des différens qui survenoient entre eux. Les Mexicains gémissoient en silence des cruautés que leurs *prêtres* barbares leur faisoient exercer à l'ombre du nom des dieux; les rois ne pouvoient refuser d'entreprende les guerres les plus injustes, lorsque le pontife leur annonçoit les volontés du ciel: *Le Dieu a faim*, disoit-il; aussitôt les empereurs s'armoient contre leurs voisins, et chacun s'empressoit de faire des captifs pour les immoler à l'idole, ou plutôt à la superstition atroce et tyrannique de ses ministres.

Les peuples eussent été trop heureux, si les *prêtres* de l'imposture eussent seuls abusé du pouvoir que leur ministère leur donnoit sur les hommes; malgré la soumission et la douceur si recommandée par l'Évangile, on a vu, dans les siècles de ténèbres, des *prêtres* du Dieu de paix arborer l'étendard de la révolte, armer les mains des sujets contre leurs souverains, ordonner insolemment aux rois de descendre du trône, s'arroger le droit de rompre les liens sacrés qui unissent les peuples à leurs maîtres, traiter de tyrans les princes qui s'opposoient à leurs entreprises audacieuses, prétendre pour eux-mêmes une chimérique indépendance des lois faites pour obliger également tous les citoyens. Ces vaines prétentions ont été cimentées quelquefois par des flots de sang: elles se sont établies en raison de l'ignorance des peuples, de la foiblesse des souverains, et de l'adresse des *prêtres*: ces derniers sont souvent parvenus à se maintenir dans leurs droits usurpés. Dans les pays où l'affreuse

inquisition est établie, elle fournit des exemples fréquens de sacrifices humains, qui ne le cèdent en rien à la barbarie de ceux des *prêtres* mexicains. Il n'en est point ainsi des contrées éclairées par les lumières de la raison et de la saine philosophie ; le *prêtre* vertueux et rempli de l'esprit de son état, n'y oublie jamais qu'il est homme, sujet et citoyen.

Quoique Jésus-Christ ait déclaré que son royaume n'est pas de ce monde ; dans des siècles d'ignorance, on a vu des pontifes chrétiens s'efforcer d'établir leur puissance sur les ruines de celle des rois ; ils prétendoient disposer des couronnes avec une autorité qui n'appartient qu'au souverain de l'univers.

Telles ont été les prétentions et les maximes des Grégoire VII, des Boniface VIII, et de tant d'autres pontifes romains, qui, profitant de l'imbécillité superstitieuse des peuples, les ont armés contre leurs souverains naturels, et ont couvert l'Europe de carnage et d'horreurs ; c'est sur les cadavres sanglans de plusieurs millions de chrétiens que les représentans du Dieu de paix ont élevé l'édifice d'une puissance chimérique, dont les hommes ont été long-temps les tristes jouets et les malheureuses victimes. En général, l'histoire et l'expérience nous prouvent que le sacerdoce s'est toujours efforcé d'introduire sur la terre une espèce de théocratie ; les *prêtres* n'ont voulu se soumettre qu'à Dieu, ce souverain invisible de la nature, ou à l'un d'entre eux, qu'ils avoient choisi pour représenter la divinité ; ils ont voulu former dans les états un état séparé, indépendant de la puissance civile ; ils ont prétendu ne tenir que de Dieu les biens dont les hommes les avoient visiblement mis en possession. C'est à la sagesse des souverains à réprimer ces prétentions ambitieuses et idéales, et à contenir tous les membres de la société dans les justes bornes que prescrivent la raison et la tranquillité des états.

(Voyez *Théocratie.*)

(M. de JAUCOURT.)

PRÉVENTION.

La *prévention* vient d'un manque d'attention et d'un défaut d'examen des objets sur lesquels nous portons d'abord notre jugement avant de pouvoir les connoître. Elle nous fait trouver dans les choses ou dans les personnes des agrémens et des qualités qui n'y sont pas, et nous empêche de voir celles qui y sont réellement, suivant les idées favorables ou défavorables que nous nous en formons au premier coup-d'œil. On se prévient pour sa maitresse, pour son ami, et en général pour tout ce qui flatte nos sens. On se prévient dans un sens contraire contre les personnes qui nous déplaisent à l'extérieur, ou dans lesquelles nous remarquons un caractère et des goûts opposés aux nôtres, etc.

La *prévention* se mêle souvent dans nos jugemens par l'autorité des maîtres, qui nous ont dit qu'il falloit croire telle ou telle chose, par l'approbation des personnes estimées dans le monde, par la coutume et l'éducation; enfin, par quelque passion, ou par l'intérêt personnel qui nous prévient, et qui détermine nos sensations actuelles.

Un homme sujet à se laisser prévenir, dit la Bruyère, s'il ose remplir une dignité ecclésiastique ou séculière, est un aveugle qui veut peindre, un muet qui s'est chargé d'une harangue, un sourd qui juge d'une symphonie. Foibles images! Il faut ajouter que la *prévention* est un mal incurable, qui fait déserter les égaux, les inférieurs, les amis, jusqu'au médecin : ils sont bien éloignés de le guérir, s'ils ne peuvent le faire convenir des remèdes qui seroient d'écouter, de douter, de s'informer et de s'éclaircir.

(M. de Jaucourt.)

PRÉVOYANCE.

ACTION de l'esprit par laquelle on conjecture par avance ce qui peut arriver, suivant le cours naturel des choses. La sécurité qui vient de la roideur de l'ame contre les obstacles, et de l'habitude à envisager les revers, est sans doute le plus ferme soutien de la vie; mais le calme que donne l'espérance est trompeur comme elle, et aussi passager que le vent qui le trouble. Il faut donc prévoir également les biens et les maux, pour préparer son ame à tous les événemens, et afin que la résolution suive de près le besoin pressant de l'occasion. Mais ceux qui s'endorment dans les bras d'un doux espoir, écartant de leurs yeux tout ce qui pourroit dissiper leurs songes enchanteurs, n'auront qu'une ame foible, inégale, errante et sans appui. C'est Bacon qui fait cette excellente réflexion.

(M. de JAUCOURT.)

PRISON.

QUELLE est donc cette bizarrerie de l'opinion publique, qui imprime une tache au malheureux citoyen que la calomnie aura fait précipiter dans une prison pour des crimes dont il est innocent ? Qu'on pardonne à un jurisconsulte humain de souhaiter qu'il y ait enfin, pour les accusés, un lieu de détention et de sûreté qui ne soit point la prison : ils y seroient gardés et soignés jusqu'à ce que, par les voies les plus promptes, on eût reconnu leur crime ou leur innocence ; ils n'en sortiroient que pour entrer dans la *prison* s'ils étoient coupables, ou pour être rendus à la société s'ils ne l'étoient point. Mais enfin, leur séjour dans cette maison de sûreté n'auroit rien d'avilissant. Quel homme peut se flatter d'être au dessus du soupçon et de l'accusation ? Ce n'est donc pas la calomnie qui lui fait perdre quelque chose dans l'estime publique ; c'est la justice qui, le retenant dans le même lieu que les criminels, semble le confondre avec eux, et lui fait partager injustement le déshonneur que le public verse sur les coupables. En Russie, on a déjà imaginé trois lieux différens de détention ; l'un pour les prévenus, l'autre pour les accusés reconnus criminels, le troisième pour les condamnés.

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

VOLT.

(ANONYME.)

PROBITÉ. *

La *probité* est un attachement à toutes les vertus civiles. Il en coûte plus qu'on ne pense pour s'acquitter envers les hommes de tout ce qu'on leur doit; les passions en murmurent, l'humeur s'y oppose, la nature y répugne, l'amour-propre s'en alarme : à regarder tous les devoirs de la société civile sans une espèce de frayeur, c'est marquer qu'on ne s'est jamais mis en peine de les observer comme il faut; ce n'est que sous les auspices de la religion que les droits les plus sacrés de la société peuvent être en assurance, et qu'ils sont respectés. Un homme qui a secoué le joug de la religion ne trouve nulle part de motif assez puissant pour le rendre fidèle aux devoirs de la *probité*. Qu'est-ce qui lui tiendra lieu de religion? L'intérêt, sans doute, car c'est le grand mobile de la conduite des gens du monde; peut-être un intérêt d'honneur, mais toujours un intérêt humain, qui n'a ni Dieu pour objet, ni l'autre vie pour fin. On a beau vanter sa *probité*; si elle n'est, pour ainsi dire, étayée de la religion, les droits de la société courent alors un grand risque. Je conviens que mon intérêt peut me réduire à garder certains dehors qui en imposent, parce qu'en ne les gardant pas, je risquerois bien plus qu'il ne m'en coûteroit à les garder ; *probité* par conséquent toute défectueuse et peu durable que celle à qui la religion ne prête pas son appui. Car si c'est précisément l'intérêt qui me conduit, que risquerai-je en mille rencontres, si j'ai l'autorité, à brusquer l'un, à tromper l'autre, à supplanter celui-ci, à décrier celui-là, à détruire, en un mot, tout ce qui me nuit, tout ce qui me choque? Que gagnerai-je à me contraindre pour des gens que je crains peu, de qui je n'attends rien? Que me reviendra-t-il de mille sacrifices inconnus, dont les hommes même ne sont pas les témoins? Cependant, pour quelques occasions éclatantes où j'autorise la *probité* que j'attends par celle que j'exerce, combien d'autres occasions aussi importantes où j'ai à souffrir devant les hommes par la violence que je me fais? Combien d'autres

d'autres occasions où, intérêt pour intérêt, celui d'écouter ma passion est pour moi au dessus de celui d'écouter ma raison! Le plaisir de satisfaire une passion qui nous tyrannise avec force et avec vivacité, et qui a l'amour-propre dans ses intérêts, est communément ce que nous regardons comme le plus capable de contribuer à notre satisfaction et à notre bonheur.

Les passions étant très-souvent opposées à la vertu et incompatibles avec elle, il faut, pour contre-balancer leur effet, mettre un nouveau poids dans la balance de la vertu, et ce poids ne peut être mis que par la religion. J'ai un droit bien fondé, que les hommes me rendent ce qu'ils me doivent; et, pour les y engager, il faut aussi que je leur rende tout ce que je leur dois. Voilà le grand principe de la morale de ces hommes qui prétendent que la religion n'a aucune influence sur les mœurs; mais, parce que j'ai un autre intérêt présent bien plus fort, qui est une passion furieuse de m'enrichir, de me satisfaire, de m'agrandir, ce sera là, au risque de tout ce qui pourra arriver, le mobile de ma conduite. Toutes les voies honorables, régulières, honnêtes, qui ne m'éloigneront point de mon but, seront de mon goût; je les respecterai, j'aurai soin de faire sonner bien haut ma *probité*, ma sincérité, ma sagesse; et toutes les sourdes intrigues qui m'en abrégeront le chemin seront mises en usage : n'est-ce pas ainsi que raisonnne, que pense, que se conduit tout homme passionné qui n'est pas retenu par le frein de la religion?

Combien d'autres occasions où tous les intérêts de l'homme, dans le système de l'incrédulité, conspirent à tenter un cœur par son foible, et à le mettre en compromis avec les lois de la *probité*? L'honneur est à couvert, l'impunité est assurée, la passion est vive, le plaisir est piquant, la fortune est brillante, le chemin est court : il ne m'en coûtera qu'un peu de stabilité et de mauvaise foi pour surprendre la simplicité et séduire l'innocence; qu'un peu de médisance pour écarter un rival dangereux, et supplanter un concurrent redoutable; qu'un peu de complaisance pour m'assurer un protecteur injuste, et me ménager un criminel appui; qu'un peu de détour et

de dissimulation pour parvenir au comble de mes desirs: ferai-je ce pas, ne le ferai-je point? Non, me dit la *probité*; non, me dit l'honneur; non, me dit la sagesse. Ah! foible voix au milieu de tant d'attraits, de tant de fortes tentations, serez-vous écoutée si la religion ne vous appuie point de ses oracles? Qui de nous voudroit être alors à la discrétion d'un sage sans religion? Honnête homme tant qu'il vous plaira, s'il n'a de la religion, sa *probité* m'est suspecte dans ces circonstances délicates.

Combien d'autres occasions, moins frappantes à la vérité, mais aussi plus fréquentes, où l'intérêt humain n'est pas assez pressant pour obtenir de moi tout ce que le prochain a droit d'en attendre? car il faut bien de la fidélité, bien de l'attention pour rendre à chacun ce que l'on doit, et bien de la constance pour ne manquer jamais à ce que l'on doit. Ceux qui vous environnent et qui vous pressent sont quelquefois des étrangers, peut-être des fâcheux, peut-être même des ennemis, n'importe. Ces ennemis, ces fâcheux, ces étrangers, ont sur vous, par leurs rapports, de légitimes droits; et vous avez à leur égard, par vos emplois, par vos charges, par votre état, des devoirs indispensables; ce qu'ils vous demandent se réduit souvent à de médiocres attentions, à de légères bienséances, à de véritables minuties, à de simples bagatelles; mais minuties, bagatelles, superficies, tant qu'il vous plaira, ce sont toujours des assujétissemens réels dont dépend le bon ordre; assujétissemens pour lesquels on a d'autant plus de répugnance qu'elle est causée par un ton d'imagination, par un trait d'humeur chagrine, par une situation bizarre d'esprit, qui peuvent être l'effet du tempérament ou de quelques conjonctures indépendantes de la liberté. Enfin c'est presque toujours à contre-temps que les devoirs sociables reviennnent; c'est, par exemple, lorsque le chagrin vous ronge, que l'ennui vous abat, que la paresse vous tient; c'est, lorsqu'occupés à des intérêts chers ou à des amusemens piquans, qu'un peu de solitude vons plairoit: faut-il donc tout quitter alors, vaincre sa répugnance et la disposition actuelle de son humeur? En doutez-vous? Eh! d'où viennent, je vous prie, les murmures des enfans, les plaintes des parens, les cris des

cliens, les mécontentemens des domestiques? Ne sont-ils pas tous les jours les victimes d'une humeur, d'un caprice qu'il faudroit vaincre pour les agrémens de la société? Or, quel est l'incrédule honnête homme qui, par les seuls principes de la sagesse mondaine, consentira à les sacrifier de la sorte au bonheur de la société? On fera ce personnage, si vous voulez, en public; mais on saura s'en dédommager en particulier; et on fera payer bien cher aux siens, tout le reste du jour, quelques momens de contrainte qu'on a passés avec d'autres : c'est donc un principe certain que ce n'est que dans la religion qu'on peut trouver une justice exacte, une *probité* constante, une sincérité parfaite, une application utile, un désintéressement généreux, une amitié fidelle, une inclination bienfaisante, un commerce même agréable; en un mot, tous les charmes et les agrémens de la société. Ces principes sont applicables à tous les cultes, ou ils ne le sont à aucun.

(ANONYME.)

PRODIGALITÉ.

VAINE profusion qui dépense pour soi, ou qui donne avec excès, sans raison, sans connoissance et sans prévoyance. Ce défaut est opposé d'un côté à la mesquinerie, et de l'autre à l'honnête épargne, qui consiste à conserver pour se mettre à l'abri des revers de la fortune.

Se jeter dans la somptueuse profusion, c'est étendre sa queue aux dépens de ses ailes. Les aréopagistes la punissoient; et les prodigues, en plusieurs lieux de la Grèce, étoient privés du sépulcre de leurs ancêtres. Lucien les compare au tonneau des Danaïdes, dont l'eau se répand de tous côtés. Le philosophe Bion se moqua d'un prodigue qui avoit consumé un fort grand patrimoine, en ce qu'au rebours d'Amphiaraüs que la terre avoit englouti, il avoit englouti toutes ses terres. Diogène, voyant l'écriteau d'une maison à vendre, qui appartenoit à un autre prodigue, dit plaisamment qu'il se doutoit bien que les profusions de ce logis feroient enfin arriver un maître.

La dépouille des nations produisit dans Rome tous les excès du luxe et de la *prodigalité*. On n'y voyoit que des partisans de ce Duronius qui, étant tribun du peuple, fit casser les lois somptuaires des festins, criant que c'étoit fait de la liberté, s'il falloit être frugal contre son gré, et s'il n'étoit pas permis de se ruiner par ses dépenses si on en avoit la volonté.

Il y a déjà long-temps, dit Caton en plein sénat, que nous avons perdu la véritable dénomination des choses; la profusion du bien d'autrui s'appelle libéralité, et ce renversement a finalement jeté la république sur le penchant de sa ruine.

Les rois doivent sur-tout se précautionner contre la *prodigalité*; mais ils doivent se persuader, d'un autre côté, que la générosité bien placée est une vertu royale. Cependant un prince doit être en garde contre le piége que d'avides courtisans lui tendent quelquefois en affectant de faire devant lui l'éloge de la libéralité : ils cherchent à le rendre magnifique, dans l'espérance qu'il deviendra pro-

digue. Mais qu'il sache que s'il commence à donner beaucoup à quelques-uns, bientôt il lui faudra donner à tous ; que ces libéralités tourneront à la fin en *prodigalités*, et qu'il ne pourra les soutenir qu'en accablant ses sujets d'impôts, et les réduisant à la misère et au désespoir ; qu'il songe que, dans le superflu qu'il donne à un seul de ses courtisans, plusieurs familles malheureuses trouveroient le nécessaire qui leur manque.

La dispensation des graces exige encore une attention : il faut qu'elles soient proportionnées au rang de ceux qui les reçoivent et à la qualité de leurs services.

La *prodigalité* est une espèce de démence : c'est pourquoi la justice met les prodigues au même rang que les furieux ; ils sont incapables, comme eux, de se gouverner et de régir leurs biens, ni d'en disposer.

On prodigue son argent, sa louange, son sang, son honneur, son temps, ses talens, ses faveurs, son crédit, ses charmes, les expressions de dévouement, d'amitié, d'estime. Combien de sortes de *prodigalités* ? Et, tout bien considéré, celle des richesses est peut-être la moins déshonorante et la moins funeste.

(M. de Jaucourt.)

PRODIGES PHYSIQUES.

Les *prodiges* que nous trouvons rapportés dans les ouvrages des Grecs et des Latins peuvent être rangés sous deux classes, comme M. Freret l'a fait dans un excellent mémoire sur cette matière, dont on sera bien aise de trouver ici le précis.

La première classe comprend ces miracles du paganisme que l'on ne peut expliquer sans recourir à une cause surnaturelle, c'est-à-dire sans supposer que Dieu a bien voulu faire des miracles pour le compte du diable, et, par conséquent, employer, pour confirmer les hommes dans l'erreur, les mêmes moyens dont il s'étoit servi pour établir la vérité; supposition qui ne peut se faire sans détruire absolument toute la force des preuves que fournissent les miracles en faveur de la véritable religion.

Les *prodiges* de cette espèce ne méritent donc guère de croyance. Quand on lit que les pénates, apportés par Enée à Lavinium, ne purent être transférés de cette dernière ville à Albe par Ascanius, et qu'ils revinrent d'eux-mêmes à Lavinium tout autant de fois qu'on les en tira pour les porter à Albe; quand on lit que le Jupiter *Terminalis* ne put être remué de sa place lors de la construction du capitole; quand on lit que le devin Accius-Nevius trancha un caillou en deux d'un coup de rasoir, pour convaincre l'incrédulité d'un roi de Rome, qui méprisoit les augures et la divination étrusque; que la vestale Emilia puisa de l'eau dans un crible percé; qu'une autre tira à bord avec sa ceinture un vaisseau engravé, que les plus grandes forces n'avoient pu ébranler; qu'une autre vestale alluma miraculeusement avec un pan de sa robe le feu sacré qui s'étoit éteint par son imprudence; et que ces miracles se sont faits par une protection particulière du ciel, qui vouloit les justifier contre des accusations calomnieuses, on doit regarder ces faits, et tous ceux qui leur ressemblent, comme des fables inventées par des prêtres corrompus, et reçues par une populace ignorante et superstitieuse.

Le consentement des peuples disposés à tout croire

sans avoir jamais rien vu, et qui sont toujours les dupes volontaires de ces sortes d'histoires, ne peut avoir guère plus de force pour nous les faire recevoir, que le témoignage des prêtres païens, qui ont été en tout pays et en tout temps trop intéressés à faire valoir ces sortes de miracles pour en être des garans bien sûrs.

Les *prodiges* de la seconde classe sont des effets purement naturels, mais qui arrivent moins fréquemment, et, paroissant contraires au cours ordinaire de la nature, ont été attribués à une cause surnaturelle par la superstition des hommes effrayés à la vue de ces objets inconnus. D'un autre côté, l'adresse des politiques qui savoient en tirer parti pour inspirer aux peuples des sentimens conformes à leurs desseins, a fait regarder ces effets étonnans, tantôt comme une expression du courroux du ciel, tantôt comme une marque de la réconciliation des dieux avec les hommes; mais cette dernière interprétation étoit bien plus rare, la superstition étant une passion triste et fâcheuse, qui s'emploie plus souvent à effrayer les hommes qu'à les tranquilliser ou à les consoler dans leurs malheurs.

Je range presque tous ces *prodiges* sous cette dernière classe, étant persuadé que la plus grande partie de ces événemens merveilleux ne sont, en les réduisant à leur juste valeur, que des effets naturels, souvent même assez communs. Lorsque l'esprit des hommes, dit judicieusement Tite-Live, est une fois monté sur le ton superstitieux, tout devient à leurs yeux *prodige* et miracle.

Je ne prétends cependant pas m'engager à parler ici de toutes les différentes espèces de *prodiges;* les uns ne sont que des naissances monstrueuses d'hommes ou d'animaux qui effrayoient alors les nations entières, et qui servent aujourd'hui d'amusement aux physiciens; d'autres ne sont que des faits puérils, et souvent même absurdes, dont la plus vile populace a fait des *prodiges*, et où l'on a cru pouvoir apprendre la volonté des dieux : telles étoient les conjectures des augures sur le chant, le vol et la manière de manger de certains oiseaux; telles étoient les prédictions des aruspices à l'occasion de la disposition des entrailles d'une victime; telle étoit l'apparition d'un serpent, d'un loup ou de tel autre animal que le hasard faisoit rencontrer

sous les yeux de celui qui étoit près d'entreprendre quelqu'action. Je n'entre point dans l'examen de ces *prodiges* vulgaires dont Cicéron a si spirituellement étalé le ridicule dans ses livres de la divination : les *prodiges*, dignes d'être examinés, sont des phénomènes ou apparences dans l'air, et des météores singuliers par leur nature ou par les circonstances qui les accompagnoient.

Il est fait mention, par exemple, en cent endroits de Tite-Live, de Pline, de Julius Obséquens et d'autres historiens, de ces pluies prodigieuses de pierres, de cendres, de briques cuites, de chair, de sang, etc. On lit aussi dans les mêmes historiens, tantôt que le ciel a paru enflammé, tantôt que le soleil, ou du moins un corps lumineux semblable à cet astre, s'est montré au milieu de la nuit ; que l'on a vu en l'air des armées brillantes de lumière, et cent autres faits de cette nature, qui, simplifiés, étoient des météores, des phénomènes de lumière et des aurores boréales.

Le commun des modernes ou de ceux qui, n'ayant pris qu'une légère teinture de philosophie, se croient en droit de nier la possibilité des effets dont ils ne peuvent imaginer la cause naturelle, prennent le parti de récuser le témoignage des anciens qui les rapportent, sans penser que ces historiens, décrivant la plupart des faits publics et connus de leur temps, méritent qu'on leur accorde la croyance que nous ne refusons pas aux écrivains modernes, lorsqu'ils rapportent des faits dont nous n'avons pas été témoins.

Voilà à peu près toutes les différentes espèces de *prodiges physiques* qui sont rapportés dans les anciens. Ils faisoient une partie considérable de l'histoire ; et, quoiqu'ils n'eussent par eux-mêmes aucune liaison naturelle avec les événemens politiques, l'adresse de ceux qui gouvernoient, mettant la superstition des peuples à profit, ils se servoient de ces *prodiges*, comme de motifs puissans pour faire prendre des résolutions importantes, et comme de moyens pour faciliter l'exécution des entreprises les plus considérables. Les anciens historiens ont donc eu raison de faire si souvent mention de ces *prodiges* ; et ils ne pouvoient prévoir qu'il y auroit un temps où les hommes n'y feroient

attention que pour en rechercher la cause physique, et pour satisfaire un léger mouvement de curiosité.

On reproche aux anciens historiens qu'ils rapportent ces *prodiges* comme étant persuadés non seulement de leur vérité, mais encore de leur liaison avec les événemens historiques, et cela parce qu'ils les joignent ordinairement ensemble. Il est facile de répondre à cette critique. Premièrement, quand il seroit vrai que tous ces historiens eussent regardé les *prodiges* de cette façon, je ne sais si c'est un reproche bien fondé. La croyance aux *prodiges* et à la divination conjecturale faisoit une partie de la religion chez les anciens, et l'on ne doit pas blâmer un historien pour n'avoir point attaqué dans ses ouvrages les traditions religieuses de la société, au milieu de laquelle il est et pour laquelle il écrit; d'ailleurs, ce n'est pas toujours une preuve qu'il en soit bien persuadé. Cicéron, par exemple, qui ne passera jamais pour un homme trop crédule, rapporte, dans sa troisième harangue contre Catilina, tous les *prodiges* par lesquels les dieux avoient averti la république du danger qui la menaçoit, et cela du ton le plus dévot du monde. Néanmoins, ce même Cicéron se moquoit des *prodiges* avec ses amis, et ne les regardoit, lorsqu'il parloit en philosophe, que comme des effets produits par une cause physique et nécessaire.

Mais, ajoute-t-on, ces historiens ne rapportent jamais des *prodiges* que dans des temps de guerre, et lorsqu'il arrive quelques événemens surprenans. Je réponds, 1° que ces écrivains n'ont point eu dessein de transmettre à la postérité la connoissance de tous les *prodiges*, mais seulement de ceux qui ont fait une forte impression sur l'esprit des peuples, et que l'on a regardés comme les signes de ces événemens; 2° que les mêmes peuples, qui ne font aucune attention aux *prodiges* qu'ils aperçoivent pendant la paix, sont frappés de tous ceux qui se montrent pendant la guerre, lorsque la crainte des malheurs qui les menacent a tourné leurs esprits vers la dévotion.

Concluons qu'il n'est pas étonnant que les historiens aient joint l'observation de certains *prodiges* avec les événemens importans; ils n'ont fait qu'imiter la conduite des

peuples dont ils écrivoient l'histoire, et dont ils nous vouloient dépeindre le caractère. Les plus sensés nous en ont dit assez pour nous apprendre qu'ils n'étoient pas les dupes de la croyance populaire; mais, quand ils ne l'auroient pas fait, et qu'ils seroient convaincus de s'y être livrés, je ne sais, pour le répéter encore, s'ils seroient fort blâmables d'avoir été de la religion de leur pays, et d'avoir cru, avec tous leurs concitoyens, que certains phénomènes rares et étonnans pouvoient être le signe de la volonté des dieux.

Ces phénomènes étoient véritables et réels pour la plupart, et plusieurs exemples rapportés par les modernes prouvent qu'il s'en rencontre encore de temps en temps à nos yeux, et que l'on auroit grand tort d'insulter à la bonne foi des anciens qui en ont fait mention dans leurs ouvrages.

La philosophie moderne, en même temps qu'elle a éclairé et perfectionné les esprits, les a néanmoins rendus quelquefois trop décisifs. Sous prétexte de ne se rendre qu'à l'évidence, ils ont cru pouvoir nier l'existence de toutes les choses qu'ils avoient peine à concevoir, sans faire réflexion qu'ils ne doivent nier que les faits dont l'impossibilité est évidemment démontrée, c'est-à-dire qui impliquent contradiction.

D'ailleurs, il y a non seulement différens degrés de certitude et de probabilité, mais encore différens genres d'évidence. La morale, l'histoire, la critique et la physique, ont la leur, comme la métaphysique et les mathématiques; et l'on auroit tort d'exiger, dans chacune de ces sciences, une évidence d'un autre genre que le sien propre. Le parti le plus sage, lorsque la vérité ou la fausseté d'un fait qui n'a rien d'impossible en lui-même n'est pas évidemment démontrée, seroit de se contenter de le révoquer en doute, sans le nier absolument; mais la suspension et le doute ont toujours été, et seront toujours un état violent pour le commun des hommes, et souvent même pour les philosophes.

La même paresse d'esprit, qui porte le vulgaire à croire les faits les plus extraordinaires sans preuves suffisantes, produit un effet contraire dans plusieurs physiciens; ils

prennent le parti de nier les faits qu'ils ont quelque peine à concevoir, et cela pour s'épargner la peine d'une discussion et d'un examen fatigant. C'est encore par une suite de la même disposition d'esprit qu'ils affectent de faire si peu de cas de l'étude et de l'érudition; ils trouvent bien plus commode de la mépriser que de travailler à l'acquérir ; et ils se contentent de fonder ce mépris sur le peu de certitude qui accompagne ces connoissances, sans penser que les objets de la plupart de leurs recherches ne sont nullement susceptibles de l'évidence mathématique, et ne donneront jamais lieu qu'à des conjectures plus ou moins probables du même genre que celles de la critique et de l'histoire, et pour lesquelles il ne faut pas une plus grande sagacité que pour celles qui servent à éclaircir l'antiquité.

Enfin, ils devroient faire réflexion que pour l'intérêt même de la physique, et peut-être encore de la métaphysique, il importeroit d'être instruit de bien des faits rapportés par les anciens, et des opinions qu'ils ont suivies. Les hommes des états civilisés ont eu à peu près autant d'esprit dans tous les temps; ils n'ont différé que par la manière de l'employer. Quand même il seroit vrai que notre siècle eût acquis une méthode de raisonner inconnue à l'antiquité, ne nous flattons pas d'avoir donné par-là une étendue assez grande à notre esprit, pour qu'il doive mépriser les connoissances et les réflexions de ceux qui nous ont précédés.

(M. de JAUCOURT.)



PROFESSION.

ETAT, CONDITION, MÉTIER qu'on embrasse, dont on fait son apprentissage, son étude et son exercice ordinaire.

L'industrie humaine se porte ou à l'acquisition des choses nécessaires à la vie, ou aux fonctions qu'offrent les différens emplois de la société. Il faut donc que chacun embrasse de bonne heure une *profession* utile et proportionnée à sa capacité; c'est à quoi l'on est généralement déterminé par une inclination particulière, par une disposition naturelle de corps ou d'esprit, par la naissance, par les biens de la fortune, par l'autorité des parens, quelquefois par l'ordre du souverain, par les occasions, par la coutume, par le besoin, etc.; car on ne peut se soustraire sans un empêchement absolu à prendre, dans la société où l'on se trouve placé, quelque emploi de la vie commune.

Il y a des *professions* glorieuses et honorables, des *professions* honnêtes et des *professions* viles et basses.

Les *professions* honorables et glorieuses, qui produisent plus ou moins d'estime et de distinction, et qui toutes tendent à contribuer au bien et à l'utilité publique, sont l'état ecclésiastique, les armes, la magistrature, la politique, l'administration des affaires de l'état, le commerce, les lettres et les beaux arts. Les *professions* honnêtes sont celles de la culture des terres, et des métiers qui sont plus ou moins utiles. Il y a dans tous les pays des *professions* viles et basses, mais nécessaires au maintien de la société; telles sont celles des bourreaux, des bouchers, des vuidangeurs, de ceux qui nétoient les rues et les égoûts; elles ne sont exercées que par des gens de néant ou d'une extrême pauvreté, qui ne doivent pas moins être protégés par le souverain, et jouir des droits communs aux autres hommes.

Enfin chaque *profession* a son lot. « Le lot de ceux qui » lèvent les tributs est l'acquisition des richesses, dit l'au- » teur de l'Esprit des Lois; la gloire et l'honneur sont pour » cette noblesse qui ne connoît, qui ne voit, qui ne sent

» de vrai bien que l'honneur et la gloire. Le respect et la » considération sont pour ces ministres et ces magistrats » qui, ne trouvant que le travail après le travail, veillent » nuit et jour pour le bonheur de l'empire. »

Dans le choix d'une *profession* et d'un genre de vie, les enfans font très-bien de suivre le conseil d'un père tendre, sage et éclairé, qui n'exige d'eux rien que de raisonnable, et qui leur fournit les dépenses nécessaires pour l'emploi auquel il les destine. Mais aussi il seroit injuste et ridicule de les forcer à prendre un parti contraire à leur inclination, à leur caractère, à leur santé ou à leur génie. Ce seroit à plus forte raison une tyrannie odieuse de vouloir les engager à embrasser une *profession* déshonnête.

Mais on demande s'il est bon, s'il est avantageux dans un état d'obliger les enfans à suivre la *profession* de leur père? Je reponds que c'est une chose contraire à la liberté, à l'industrie, aux talens, au bien public. Les lois qui ordonneroient que chacun restât dans sa *profession*, et la fît passer à ses enfans, ne peuvent être établies que dans les états despotiques, où personne ne peut ni ne doit avoir d'émulation. Qu'on n'objecte pas que chacun fera mieux sa *profession* lorsqu'on ne pourra pas la quitter pour une autre; c'est une idée fausse que l'expérience détruit tous les jours. Je dis tout au contraire qu'il y aura plus d'émulation, lorsqu'après avoir excellé dans une profession, on pourra espérer de parvenir à une autre plus glorieuse, ou à des emplois honorables.

(M. de Jaucourt.)

PROLIXITÉ.

C'EST le défaut d'un discours qui entre dans des détails minutieux, ou qui est long et circonstancié jusqu'à l'ennui.

La *prolixité* est un vice du style opposé à la brièveté et au laconisme. Ces harangues directes des généraux à leurs soldats, qu'on trouve si fréquemment dans les anciens historiens, et qui ennuient par leur *prolixité*, sont aujourd'hui proscrites dans les meilleures histoires modernes.

Si la *prolixité* rend la prose traînante, elle doit encore être bannie des vers avec plus de sévérité. Là, selon M. Despréaux,

> Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant;
> L'esprit, rassasié, le rejette à l'instant.

Art poét. c. I.

En effet, il est une sorte de bienséance pour les paroles, comme il en est une pour les habits. Une robe, surchargée de pompons et de fleurs, est ridicule aux yeux d'une personne de goût. Il en est de même en poésie d'une description trop fleurie, et dans laquelle, parmi des grands traits, on rencontre des détails inutiles. Tel est le récit de la mort d'Hypolite dans Racine, qui n'oublie ni le triste maintien des coursiers de ce héros ni la peinture détaillée de toutes les parties du dragon. Ce défaut, quoique racheté, en quelque sorte, par la beauté de la poésie, est encore moins pardonnable aux grands auteurs qu'aux écrivains médiocres.

(ANONYME.)

PROMENADE.

PROMENADE, PROMENOIR. Le premier mot s'est maintenu pour signifier un lieu où l'on se promène, et le second a vieilli. On auroit dû le conserver, parce qu'il enrichissoit notre langue, et que, du temps de Louis XIV, on mettoit une différence entre ces deux mots, tirée des choses même.

Promenade désignoit quelque chose de plus naturel; *promenoir* tenoit plus de l'art. De belles *promenades* étoient, par exemple, des plaines ou des prairies; de beaux *promenoirs* étoient des lieux plantés selon les alignemens de l'art. Le cours de la Reine s'appeloit un beau *promenoir*, et la plaine de Grenelle une belle *promenade*.

L'exercice modéré de la *promenade* est nécessaire et utile à la santé, et d'autant plus salutaire, qu'il convient à tout âge, à tout sexe, à toutes sortes de tempéramens: il est sur-tout avantageux aux enfans et aux vieillards. Dans les vieillards, la chaleur naturelle qui décline, et l'amas de la pituite qui les surcharge, commandent cet exercice pour ranimer l'une et dissiper l'autre. Dans les enfans, l'abondance des sérosités dont ils sont accablés requiert le même secours, qui est aussi le plus proportionné à la foiblesse de leur âge. D'ailleurs, il faut prendre garde que les sucs destinés par la nature pour l'accroissement du corps ne viennent pas à se vicier par la stagnation.

Les eaux minérales, que l'on boit pour la guérison de tant de maladies, ne réussissent qu'à l'aide de l'exercice dont on accompagne leur usage: cet exercice est la *promenade;* et on en tire de si grands secours dans cette occasion, qu'il y a souvent lieu de douter si la *promenade* n'est point la principale cause de la guérison que l'on attribue à ces eaux.

La *promenade*, comme tous les autres exercices, demande, pour être salutaire, d'être placée en certain temps, et ne pas passer certaine mesure. Cette mesure doit aller

jusqu'à la légère apparence de la sueur, ou jusqu'au commencement de la lassitude; c'est là-dessus qu'on peut régler le repos qu'on doit prendre. Quant au temps, il est à propos de se promener par préference avant le repas plutôt que d'abord après; et, pour la saison en été, avant que le soleil soit monté sur l'horizon, et peu avant son coucher; en automne et au printemps, environ une heure après le lever du soleil, et deux heures avant qu'il se couche; en hiver, sur le midi. Mais si la *promenade* à pied est utile, celle qui se fait en voiture rude ou à cheval l'est encore davantage.

(ANONYME)

PROMESSE.

La promesse est un engagement que nous contractons, de faire à un autre quelque avantage dont nous lui donnons l'espérance. C'est par-là une sorte de bien que nous faisons en promettant, puisque l'espérance en est un des plus doux; mais l'espérance trompée devient une affliction et une peine, et par-là nous nous rendons odieux en manquant à nos *promesses*.

C'étoit donc un mauvais raisonnement joint à une plus mauvaise raillerie, que celui du roi de Syracuse, Denis, à un joueur de luth. Il l'avoit entendu jouer avec un si grand plaisir, qu'il lui avoit promis une récompense considérable pour la fin du concert. Le musicien, animé par la *promesse*, touche le luth avec une joie qui ranime en même temps son talent et son succès. Le prince, au lieu de lui donner ce qu'il avoit promis, lui dit qu'il devoit être content du plaisir d'avoir espéré la récompense, et que ce plaisir seul étoit au dessus de ce qu'il lui pourroit donner. La plaisanterie, pour être supportable, auroit dû au moins être suivie de la libéralité, ou plutôt de la justice que le musicien avoit droit d'attendre. Le prince ne sentoit pas que, par un si indigne détour, il se mettoit au dessous de l'artiste.

Toute *promesse*, quand elle est sérieuse, devient un devoir d'équité. Il est de la justice de ne tromper personne, et la tromperie dans le manque de parole est d'autant plus injuste qu'on étoit plus libre de ne rien promettre. Ce qui souleva davantage l'esprit des Athéniens contre Démétrius-Poliocertes, est l'offre qu'il leur fit d'accorder à chacun des citoyens la grace particulière que le pouvoir souverain lui permettoit de faire. Il fut investi de placets, et bientôt il en fut surchargé. Comme il passoit sur un pont, il prit le parti, pour se soulager tout-à-coup, de jeter tous les placets dans la rivière, donnant à entendre qu'il n'y pouvoit suffire. La *promesse*, effectivement, ne pouvoit guère s'accomplir; mais pourquoi avoit-il promis?

Si avant que de donner sa parole on y pensoit, on ne seroit pas, dans la suite, embarrassé à la tenir; il ne faut s'engager qu'avec circonspection, quand on veut se dégager avec facilité.

Au reste, quel est le principe des *promesses* vaines ou fausses ? Ce n'est pas un bon cœur, comme on le suppose quelquefois; c'est la présomption d'en avoir l'apparence et de s'en donner le mérite; c'est un air de libéralité qui n'est d'aucune dépense; souvent c'est l'envie de gagner les esprits, sans penser à le mériter : mais la crainte de déplaire aux autres en leur manquant de parole, empêcheroit de la donner quand on n'est pas sûr de la pouvoir tenir, et détermineroit à la tenir infailliblement quand on en a le pouvoir. C'est une chose indispensable, non seulement dans les choses importantes, mais encore dans les plus légères; ce qui de soi n'étoit pas intéressant, le devient par l'attente qu'on en a fait naître.

Cependant, pour ne pas pousser l'obligation au-delà des bornes, il est à propos d'observer certaines circonstances. Il est sûr d'abord que dans les choses de la vie on ne veut point, en promettant, s'engager à des difficultés plus grandes que celles qui sont communément attachées à la chose promise; quand ces difficultés augmentent, ou qu'il en survient de particulières, on n'a pas prétendu s'obliger à les surmonter, comme on a pu raisonnablement ne les pas prévoir. Ce doit être néanmoins un motif de circonspection pour ne pas aisément promettre; mais ce doit être une raison pour dispenser de l'exécution.

D'ailleurs, ce qu'on appelle communément *promesse* n'est souvent qu'un desir, une disposition, un projet actuel de celui qui parle et qui semble promettre. Il a la pensée, la volonté même d'effectuer ce qu'il a dit; mais il n'a ni la pensée ni la volonté de s'y engager. Le terme de promettre dont il se sert équivaut à celui *de prendre la résolution ou le dessein* : on ne laisse pas d'être blâmable d'y manquer; mais c'est moins à un autre qu'à soi-même qu'on en est responsable, puisque c'est plutôt une inconsidération ou imprudence que l'on doit se reprocher, qu'une infidélité ou une injustice. Ainsi, au

même temps que les autres doivent nous passer ces fautes, comme n'étant point soumises à leurs droits particuliers, nous ne devons pas nous les pardonner à nous-mêmes, étant contraires à notre devoir et aux règles d'une exacte justice.

La réflexion auroit lieu sur-tout si la faute devenoit habituelle ; quand elle est fortuite, elle est excusable. Ce seroit être peu sociable que de trouver étrange que d'autres, à notre égard, se laissassent échapper à quelque inattention.

Nous avons déjà observé que les règles sont pour une promesse sérieuse. S'il s'agissoit, comme il arrive souvent, de ce qu'on promet en plaisantant, ou en donnant à entendre qu'on le fait seulement pour se tirer d'embarras, ce qui n'est pas sérieux n'étant pas un véritable engagement, ne sauroit être aussi une véritable *promesse*, et ceux qui la prendroient pour telle manqueroient d'usage dans les choses de la vie.

Pour réduire en deux mots ce que nous avons dit sur ce sujet, évitons deux défauts ou inconvéniens ; trop de liberté à exiger des *promesses*, et trop de facilité à les faire : l'un et l'autre viennent de foiblesse dans le caractère. Les personnes qui aiment à se faire promettre sont les mêmes qui sont accoutumées à demander, à souhaiter, à sentir des besoins, et à en avoir de toutes les sortes. Rien n'est plus opposé à la vraie sagesse et à notre propre repos. Tous les besoins sont des desirs, et par conséquent des misères : retranchons-les, nous n'aurons presque jamais rien à attendre des autres, et nous ne chercherons pas à nous faire faire des *promesses* : nous en serons beaucoup plus indépendans et moins importuns.

D'un autre côté, ceux qui promettent si aisément paroissent disposés à donner sans trop savoir pourquoi. Si c'étoit en eux une vraie libéralité, elle seroit attentive ; car donner pour donner, sans règle, sans mesure, sans motif, ce n'est pas vertu, c'est fantaisie, ou envie de se faire valoir par la *promesse*. L'expérience fait voir que les gens si prompts à donner ou à faire des *promesses* à quoi ils ne sont point obligés, sont les moins exacts à

rendre ou à payer ce qu'ils doivent par une étroite obligation.

Promettre se dit des choses et des personnes. Cet enfant promet beaucoup ; cette chaleur promet de bons vins. Ne promettez rien que vous ne puissiez et ne veuillez tenir. On s'embarrasse et l'on se perd par des *promesses* inconsidérées ; que vos manières ne promettent rien que votre cœur ne veuille accorder. Ne vous promettez rien à vous-même qui ne soit juste.

(ANONYME.)

PRONONCIATION.

C'EST, selon tous les rhéteurs, la cinquième et dernière partie de la rhétorique, et celle qui enseigne à l'orateur à régler et à varier sa voix et son geste d'une manière décente et convenable au sujet qu'il traite et au discours qu'il débite, en sorte que ce qu'il dit produise sur l'auditeur le plus d'impression qu'il est possible.

La *prononciation* est une qualité si importante à l'orateur, que Démosthène ne faisoit pas difficulté de l'appeler la première, la seconde et la troisième partie de l'éloquence; et on la nomme ordinairement l'éloquence extérieure.

Quintilien définit la *prononciation* l'art de conduire d'une manière agréable, et tout à la fois convenable, sa voix, son geste et l'action de tout son corps.

Cicéron appelle quelque part la *prononciation* une sorte d'éloquence corporelle; et, dans un autre endroit, il la nomme le langage ou le discours du corps. En effet, elle parle aux yeux, comme la pensée parle à l'esprit. La *prononciation* n'est donc autre chose que ce qu'on a coutume d'appeler l'action de l'orateur. Quelques-uns la confondent avec l'élocution qui en est cependant fort différente.

Dans la partie de la rhétorique qu'on nomme *prononciation*, on traite ordinairement de trois choses; savoir, de la mémoire, de la voix et du geste.

On raconte d'Auguste que, pour n'être pas obligé de se fier à sa mémoire, et en même temps pour s'éviter la peine d'y graver ses harangues, il avoit coutume de les mettre par écrit et de les lire; usage que les prédicateurs ont pris en Angleterre, mais qui ne s'est point introduit parmi nous. Une *prononciation* animée pallie et sauve les imperfections d'une pièce foible; une simple lecture dérobe souvent la force et les autres beautés du morceau le plus éloquent.

Dans un sens plus étendu, on entend par la *prononciation* l'action de la voix dans un orateur ou dans un lecteur, quand l'un déclame ou que l'autre lit quelqu'ouvrage.

Quintilien donne à la *prononciation* les mêmes qualités qu'au discours.

1° Elle doit être correcte, c'est-à-dire exempte de défauts; ensorte que le son de la voix ait quelque chose d'aisé, de naturel, d'agréable, et accompagné d'un certain air de politesse et de délicatesse que les anciens nommoient *urbanité*, et qui consiste à écarter de la *prononciation* tout son étranger et rustique.

2° La *prononciation* doit être claire, à quoi deux choses peuvent contribuer; la première, c'est de bien articuler toutes les syllabes; la seconde, de savoir soutenir et suspendre sa voix par différens repos et différentes pauses dans les divers membres qui composent une période : la cadence, l'oreille, la respiration même, demandent différens repos qui jettent beaucoup d'agrément dans la *prononciation*.

3° On appelle *prononciation ornée* celle qui est secondée d'un heureux organe, d'une voix aisée, grande, flexible, ferme, durable, claire, sonore, douce et entrante; car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par son étendue que par sa flexibilité, susceptible de tous les sons depuis le plus fort jusqu'au plus doux, et depuis le plus haut jusqu'au plus bas. Ce n'est pas par de violens efforts ni par de grands éclats qu'on parvient à se faire entendre, mais par une *prononciation* nette, distincte et soutenue. L'habileté consiste à savoir ménager adroitement les différens ports de voix; à commencer d'un ton qui puisse hausser et baisser sans peine et sans contrainte, à conduire tellement sa voix qu'elle puisse se déployer toute entière dans les endroits où le discours demande beaucoup de force et de véhémence, et principalement à bien étudier et à suivre en tout la nature.

L'union de deux qualités opposées et incompatibles en apparence fait toute la beauté de la *prononciation*, l'égalité et la variété. Par la première, l'orateur soutient sa voix, et en règle l'élévation et l'abaissement sur des lois fixes qui l'empêchent d'aller haut et bas comme au hasard, sans garder d'ordre ni de proportion; par la seconde, il évite un des plus considérables défauts qu'il y ait en matière de *prononciation*, la monotonie. Il y a encore un autre défaut non moins considérable que celui-ci, et qui en tient beaucoup, c'est de chanter en prononçant, et sur-tout des vers. Ce chant consiste à baisser ou à élever sur le même

ton plusieurs membres d'une période, ou plutôt plusieurs périodes de suite; en sorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment, et presque toujours de la même sorte.

Enfin, la *prononciation* doit être proportionnée aux sujets que l'on traite; ce qui paroît, sur-tout dans les passions qui ont toutes un ton particulier. La voix, qui est l'interprète de nos sentimens, reçoit toutes les impressions, tous les changemens dont l'ame elle-même est susceptible. Ainsi, dans la joie, elle est pleine, claire, coulante; dans la tristesse, au contraire, elle est traînante et basse; la colère la rend rude, impétueuse, entrecoupée : quand il s'agit de confesser une faute, de faire satisfaction, de supplier, elle devient douce, timide, soumise; les exordes demandent un ton grave et modéré; les preuves, un ton un peu plus élevé; les récits, un ton simple, uni, tranquille, et semblable à peu près à celui de la conversation.

(ANONYME.)

PROPRETÉ.

LA PROPRETÉ, dit Bacon, est, à l'égard du corps, ce qu'est la décence dans les mœurs ; elle sert à témoigner le respect qu'on a pour la société et pour soi-même, car l'homme doit se respecter. Il ne faut pas confondre la *propreté* avec les recherches du luxe, l'afféterie dans la parure, les parfums et les odeurs; tous ces soins exquis de la sensualité ne sont pas même assez rafinés pour tromper les yeux; trop embarrassans dans le commerce de la vie, ils décèlent le motif qui les fait naître. La *propreté* du corps est nécessaire à la santé ; les parfums et les délices de la table tiennent de la mollesse et de la vanité. Les simples plaisirs de la nature n'ont pas besoin de tant d'art ; ils veulent plutôt des remèdes et des antidotes.

On doit avoir attention à tenir les enfans dans une grande propreté, et les vieillards ne peuvent y apporter trop de soins pour eux-mêmes.

(M. de JAUCOURT.)

PROSCRIPTION.

DANS les révolutions des états, dans les guerres civiles, les chefs du parti dominant prennent la voie de la *proscription* pour se défaire plus promptement et plus sûrement de ceux qui leur sont opposés. A Rome, l'on faisoit afficher dans les places publiques la liste des personnes comprises dans la *proscription*, et même le prix décerné pour la tête de chaque proscrit.

Marius et Cinna avoient massacré leurs ennemis de sang froid, mais ils ne l'avoient point fait par *proscription*. Sylla fut le premier auteur et l'inventeur de cette horrible voie de se venger, qu'il exerça avec la plus indigne barbarie, et à laquelle il donna la plus grande étendue. Il fit afficher dans la place publique les noms de quarante sénateurs et de seize cents chevaliers qu'il proscrivoit. Deux jours après, il proscrivit encore quarante autres sénateurs et un nombre infini des plus riches citoyens de Rome. Il déclara infâmes et déchus du droit de bourgeoisie les fils et les petits-fils des proscrits. Il ordonna que ceux qui auroient sauvé un proscrit, ou qui l'auroient retiré dans leur maison, seroient proscrits eux-mêmes : il mit leurs têtes à prix, et fixa chaque meurtre à deux talens. Les esclaves qui avoient assassiné leurs maîtres recevoient cette récompense de leur trahison. L'on vit des enfans dénaturés, les mains encore sanglantes, la demander pour la mort de leurs propres pères qu'ils avoient massacrés.

Lucius Catilina qui, pour s'emparer du bien de son frère, l'avoit fait mourir depuis long-temps, pria Sylla auquel il étoit attaché de mettre ce frère au nombre des proscrits, afin de couvrir par cette voie l'énormité de son crime. Sylla lui ayant accordé sa demande, Catilina, pour lui en marquer sa reconnoissance, alla tuer au même moment Marcus Marius, et lui en apporta la tête.

Le même Sylla, dans sa *proscription*, permit à ses créatures et à ses officiers de se venger impunément de leurs ennemis particuliers. Les grands biens devinrent

le plus grand crime. Quintus Aurélius, citoyen paisible, qui avoit toujours vécu dans une heureuse obscurité, sans être connu ni de Marius ni de Sylla, apercevant son nom dans les listes fatales, s'écria avec douleur : « Malheureux que je suis ! c'est ma belle maison d'Albe » qui me fait mourir » ; et, à deux pas de là, il fut assassiné par un meurtrier.

Dans cette désolation générale, il n'y eut que C. Metellus qui fut assez hardi pour oser demander à Sylla, en plein sénat, quel terme il mettroit à la misère publique et au massacre de ses concitoyens. Nous ne te demandons pas, lui dit-il, que tu pardonnes à ceux que tu as résolu de faire mourir ; mais délivre-nous d'une incertitude pire que la mort, et du moins apprends-nous ceux que tu veux sauver. Sylla, sans paroître s'offenser de ce discours, lui répondit froidement qu'il n'étoit pas encore déterminé.

Les triumvirs Lépide, Octave et Antoine, renouvelèrent les *proscriptions*. Comme ils avoient besoin de sommes immenses pour soutenir la guerre, et que d'ailleurs ils laissoient à Rome et dans le sénat des républicains toujours zélés pour la liberté, ils résolurent, avant que de quitter l'Italie, de proscrire et d'immoler à leur sûreté les plus riches citoyens. Ils en dressèrent un rôle. Chaque triumvir y comprit ses ennemis particuliers, et même les ennemis de ses créatures. Ils poussèrent l'inhumanité jusqu'a s'abandonner l'un à l'autre leurs propres parens, et même les plus proches. Lépide sacrifia son frère Paulus à l'un de ses collègues. Antoine, de son côté, abandonna au jeune Octave le propre frère de sa mère ; et celui-ci consentit qu'Antoine fît mourir Cicéron, quoique ce grand homme l'eût soutenu de son crédit contre Antoine. La tête du sauveur de l'état fut mise à prix pour la somme de huit mille livres. Il mourut la victime de son mérite et de ses talens. Enfin l'on vit dans cette liste funeste Thoranius, tuteur du jeune Octave, qui l'avoit élevé avec tant de soin ; Plotius, désigné consul, frère de Plancus, un des lieutenans d'Antoine, et Quintus, son collègue au consulat,

eurent le même sort, quoique ce dernier fût beau-père d'Asinius Pollio, partisan zélé du triumvirat.

En un mot, les droits les plus sacrés de la nature furent violés. Trois cents sénateurs et plus de deux mille chevaliers furent enveloppés dans cette affreuse *proscription.* Toutes ces horreurs, inconnues dans les siècles les plus barbares et aux nations les plus féroces, se sont passées par l'ordre des hommes les plus polis de leur siècle, et dans le temps où Rome avoit porté au plus haut degré l'etude de la philosophie et la gloire des sciences et des arts. Ces scènes affligeantes et déshonorantes pour l'humanité ont été les fruits sanglans des désordres civils, et de ces guerres intestines qui déchirent les empires, quand elles sont excitées par l'esprit de faction et de révolte contre le gouvernement auquel on est soumis.

(M. de Jaucourt.)

PROSOPOPÉE.

CETTE figure du style élevé est une des plus brillantes parures de l'éloquence; on l'appelle *prosopopée*, parce qu'elle représente des choses qui ne sont pas: elle ouvre les tombeaux, en invoque les mânes, ressuscite les morts, fait parler les dieux, le ciel, la terre, les peuples, les villes; en un mot, tous les êtres réels, abstraits, imaginaires. C'est ainsi qu'un orateur s'écrie : « Justes dieux, » protecteurs de l'innocence ! permettez que l'ordre de la » nature soit interrompu pour un moment, et que ce ca- » davre, déliant sa langue, prenne l'usage de la voix. » M. Fléchier, pour assurer ses auditeurs que l'adulation n'aura point de part dans son éloge du duc de Montausier, parle de cette manière : « Ce tombeau s'ouvriroit, ces » ossemens se rejoindroient pour me dire : Pourquoi » viens-tu mentir pour moi, moi qui ne mentis jamais pour » personne ? Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, » et ne trouble point ma paix par la flatterie que j'ai tou- » jours haïe. »

Dans d'autres cas, l'art oratoire emploie la *prosopopée* pour mettre sous un nom emprunté les reproches les plus vifs et les répréhensions les plus amères. Ainsi Démosthène, dans sa harangue sur la Chersonnèse, disoit aux Athéniens: « Si les Grecs exigeoient de vous un compte des » occasions échappées à votre paresse, s'ils vous tenoient » ce discours-ci, etc. » En même temps que la *prosopopée* diminue la haine pour le censeur, elle augmente la honte pour les autres.

Enfin les poètes usent de cette figure avec un merveilleux succès dans leurs fictions.

La mollesse en pleurant sur un bras se relève,
Ouvre un œil languissant, et d'une foible voix
Laisse tomber ces mots, qu'elle interrompt vingt fois:
O nuit! que m'as tu dit! Quel démon sur la terre
Souffle dans tous les cœurs la fatigue et la guerre!
Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps
Où les rois s'honoroient du nom de fainéans,
S'endormoient sur le trône. . . . .

(M. de JAUCOURT.)

PROSPÉRITÉ.

ETAT florissant de tout ce qui concerne notre personne, notre famille, nos biens et nos affaires. Les biens qui nous viennent de la *prospérité* se font souhaiter, mais ceux qui viennent de l'adversité attirent l'admiration; c'est une sentence de Sénèque, et digne d'un vrai stoïcien.

La vertu de la *prospérité* est la tempérance; la force est celle de l'adversité; et, dans la morale, la force du courage est la plus héroïque des vertus. La *prospérité* n'est jamais sans crainte et sans dégoût. L'adversité a ses consolations et ses espérances. On remarque dans la peinture qu'un ouvrage gai sur un fond obscur plaît davantage qu'un ouvrage obscur et sombre sur un fond clair. Le plaisir du cœur a du rapport à celui des yeux. La vertu est semblable aux parfums qui rendent une odeur plns agréable quand ils sont agités et broyés.

La *prospérité* découvre mieux les vices, et l'adversité les vertus. Le souvenir des coups les plus affreux du sort se perd dans le sein de la bonne fortune; et, au contraire, dans l'adversité on se rappelle sans cesse avec amertume les plaisirs et les jouissances d'une *prospérité* qui s'est évanouie.

Il est bien difficile de savoir supporter la *prospérité*. Peu de gens ignorent l'histoire d'Abdolonyme, prince sidonien, issu du sang royal, qui fut contraint, pour vivre, de travailler à la journée chez un jardinier. Alexandre-le-Grand, touché de sa bonne mine, le remit sur le trône de Sidon, et ajouta même une des contrées voisines à ses états. Ce conquérant ayant demandé au prince sidonien comment il avoit supporté sa misère, Abdolonyme lui répondit : Je prie le ciel que je puisse supporter de même la grandeur; au reste, mes bras ont fourni à tous mes desirs, et je n'ai jamais manqué de rien, tant que je n'ai rien possédé.

Il semble que les ames fortes supportent plus facilement l'adversité ; elles se roidissent contre les coups du sort avec plus de courage qu'elles n'en trouvent pour ne pas s'abandonner aux douceurs de la *prospérité*, et à l'insensibilité qu'elle produit ordinairement pour les malheurs de nos semblables.

(M. de JAUCOURT.)

PROSTITUTION.

TERME relatif à la débauche vénérienne. Une femme prostituée est celle qui s'abandonne à la lubricité de l'homme par quelque motif vil et mercenaire. Les prostituées étoient fort communes chez les Grecs et à Corinthe ; elles y avoient même quelque sorte de distinction. A Sparte, la licence des femmes étoit extrême ; les filles luttoient contre les hommes, toutes nues, et elles alloient dans les rues vêtues d'une manière fort indécente, avec des espèces de jupes entr'ouvertes, qui laissoient voir leurs cuisses. Cependant, dans toute la Grèce, il n'étoit pas permis aux courtisannes de porter des bijoux ni de l'or dans les rues ; elles étoient obligées de les faire porter par leurs servantes, pour s'en parer dans les lieux où elles alloient.

On a étendu l'acception de ces mots *prostituer* et *prostitution* à ces critiques, tels que nous en avons tant aujourd'hui, et à la tête desquels on peut placer un homme, qui n'étoit pourtant pas sans mérite dans ce genre, qui s'étoit attiré la haine de M. de Voltaire, et sur lequel ce dernier a peut-être répandu trop de fiel, en le jouant sous l'odieux personnage de Wasp, dans sa comédie de l'Écossaise. L'on a dit de ces écrivains qu'ils prostituoient leurs plumes à l'argent, à la faveur, au mensonge, à l'envie et aux vices les plus indignes d'un homme bien né. Tandis que la littérature étoit abandonnée à ces fléaux, la philosophie, d'un autre côté, étoit diffamée par une troupe de petits brigands sans connoissances, sans esprit et sans mœurs, qui se prostituoient de leur côté à des hommes qui n'étoient pas fâchés qu'on décriât dans l'esprit de la nation ceux qui pouvoient l'éclairer sur leur méchanceté et leur petitesse.

(ANONYME.)

PROTECTEUR. (*histoire d'Angleterre.*)

C'EST le titre qu'Olivier Cromwel s'appropria, et qui lui fut solemnellement accordé par l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Pendant que Charles II, fugitif en France avec son frère et sa mère, y traînoit ses malheurs et ses espérances, Cromwel fut inauguré dans le poste de *protecteur*, le 26 juin 1657, à Westminster-Hall, par le parlement pour lors assemblé; et l'orateur des communes, le chevalier Thomas Widdrington, en fit la cérémonie.

Un simple citoyen, dit M. de Voltaire, usurpateur du trône et digne de régner, prit le nom de *protecteur*, et non celui de roi, parce que les Anglais savoient jusqu'où les droits de leurs rois devoient s'étendre, et ne connoissoient pas quelles étoient les bornes de l'autorité d'un *protecteur*. Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos : il n'entreprit point sur les priviléges dont le peuple étoit jaloux, il ne logea jamais des gens de guerre dans la cité de Londres, il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer, il n'offensa point les yeux par trop de faste, il ne se permit aucun plaisir, il n'accumula point de trésors, il eut soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoyable qui ne distingue point les grands des petits.

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant : jamais l'Angleterre n'avoit été si riche. Ses flottes victorieuses faisoient respecter son nom dans toutes les mers, tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laissoit languir dans la France la justice, le commerce, la marine, et même les finances. Maître de la France, comme Cromwel de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernoit ce que Cromwel avoit fait pour le sien; mais il étoit étranger, et l'ame de Mazarin n'avoit pas la grandeur de celle de Cromwel.

Toutes les nations de l'Europe qui avoient négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jacques Ier et sous Charles, la briguèrent sous le *protecteur*. La reine Christine elle-même,

même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de Charles I[er], entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimoit.

Le ministre espagnol lui offrit de l'aider à prendre Calais; Mazarin lui proposa d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. Le *protecteur* ayant à choisir entre les clés de la France et celles de la Flandre, se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier et sans partager des conquêtes par avance.

Il vouloit illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein étoit d'enlever l'Amérique aux Espagnols; mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de Cromwel leur prirent du moins la Jamaïque, province que les Anglais possèdent encore, et qui assure leur commerce dans le nouveau monde. Ce ne fut qu'après son expédition de la Jamaïque, que Cromwel signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le *protecteur* traita d'égal à égal; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres. Son secrétaire signa, avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité qui resta en Angleterre; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses états Charles II et le duc d'Yorck, petit-fils de Henri IV, à qui la France devoit un asyle.

Quelque temps après le siège de Dunkerque, le *protecteur* mourut avec courage à l'âge de cinquante-cinq ans, au milieu des projets qu'il faisoit pour l'affermissement de sa puissance et pour la gloire de sa nation. Il avoit humilié la Hollande, imposé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Espagne, et forcé la France à briguer son alliance.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa la réputation du plus habile des fourbes, du plus intrépide des capitaines, d'un usurpateur sanguinaire, et d'un souverain qui avoit su régner. Il est à remarquer qu'on porta le deuil de Cromwel à la cour de France, et que mademoiselle fut la seule qui ne rendit point cet honneur à la mémoire du meurtrier du roi son parent.

Richard Cromwel succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles auroit succédé à un roi d'Angleterre. Richard

fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée d'un état. Il avoit un génie bien contraire à celui d'Olivier Cromwel, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce qui sacrifie tout à ses intérêts.

Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'opposoient à son élévation. Il aima mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats; il vécut particulier et même ignoré jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans dans les pays dont il avoit été quelques jours le souverain.

Après sa démission du protectorat, il voyagea en France : on sait qu'à Montpellier, le prince de Conti, frère du grand Condé, en lui parlant sans le connoître, lui dit un jour : « Olivier Cromwel étoit un grand homme; » mais son fils Richard est un misérable de n'avoir pas » su jouir des crimes de son père. » Cependant, ce Richard vécut heureux, et son père n'avoit jamais connu le bonheur.

(M. de JAUCOURT.)

PROTECTION.

Les hommes ne se sont soumis à des souverains que pour être plus heureux; ils ont senti que tant que chaque individu demeureroit isolé, il seroit exposé à devenir la proie d'un homme plus fort que lui; que ses possessions seroient sujettes à la violence et à l'usurpation. La vue de ces inconvéniens détermina les hommes à former des sociétés, afin que toutes les forces et les volontés des particuliers fussent réunies par des liens communs. Ces sociétés se sont choisi des chefs qui devinrent les dépositaires des forces de tous, et on leur donna le droit de les employer pour l'avantage et la *protection* de tous et de chacun en particulier. On voit donc que les souverains ne peuvent se dispenser de protéger leurs sujets, c'est une des principales conditions sous lesquelles ils se sont soumis à eux. Ceux qui ont écrit sur le droit public ont regardé la *protection* que les princes doivent à leurs sujets comme un devoir si essentiel, qu'ils n'ont point fait difficulté de dire que le défaut de *protection* rompoit le lien qui unit les sujets à leurs maîtres, et que les premiers rentroient alors dans le droit de se retirer de la société dont ils avoient été été jusqu'alors les membres.

Les habitans de la Grande-Bretagne, soumis depuis plusieurs siècles aux Romains, ont pu légitimement se choisir de nouveaux maîtres, dès lors qu'ils virent que leurs anciens souverains n'avoient ni le pouvoir ni la volonté de les protéger contre leurs ennemis.

Ce n'est point seulement contre les ennemis du dehors que les souverains sont tenus de protéger leurs sujets; ils doivent encore réprimer les entreprises de leurs ministres et des hommes puissans qui peuvent les opprimer.

Quelquefois des états libres, sans renoncer à leur indépendance, se mettent sous la *protection* d'un état plus puissant; cette démarche est très-délicate, et l'expérience

prouve que souvent elle est dangereuse pour les protégés qui, peu à peu, perdent la liberté qu'ils cherchoient à s'assurer.

On appelle protecteur celui qui prend en main la défense des foibles et des affligés.

Dieu et les magistrats sont les protecteurs de la veuve et de l'orphelin.

(ANONYME.)

PROVERBE.

CAMBDEN le définit un discours concis, spirituel et sage, fondé sur une longue expérience, et qui contient ordinairement quelqu'avis important et utile.

On pourroit, en ce sens, appeler *proverbes* tant d'apophthegmes et de maximes des sept sages de la Grèce et des philosophes de l'antiquité; et c'est sur le même fondement qu'on a donné le nom de *proverbes* à cet excellent recueil de maximes, qui fait partie des livres de l'Ancien Testament, sous le titre de *proverbes* de Salomon.

Par *proverbes*, on entend communément une maxime concise, et qui renferme beaucoup de sens, mais énoncée dans un style familier, et qu'on n'emploie guère que dans la conversation, tels que ceux-ci: « Qui trop embrasse, » mal étreint. — Chat échaudé craint l'eau tiède. — Un » tiens vaut mieux que deux tu l'auras. — Il faut garder » une poire pour la soif. — A père avare enfant pro- » digue. — A bon chat bon rat. — Qui veut courir deux » lièvres à la fois n'en prend point. — Il faut manger pour » vivre, et non pas vivre pour manger, etc. »

On nous a donné un recueil alphabétique des *proverbes* de cette dernière espèce; mais ce qui le rend presque inutile, c'est qu'on a négligé de rechercher l'origine de la plupart de ces manières de parler proverbiales, ou d'expliquer ce qui y a donné occasion.

On appelle aussi *proverbe* une maxime populaire, ou façon de parler sententieuse, qui est dans la bouche de toutes sortes de personnes. Il y a des *proverbes* où la métaphore n'entre pas; mais ordinairement ils sont exprimés en termes figurés. Les *proverbes* étrangers nous paroissent en général avoir, soit pour le sens, soit pour l'expression, plus de finesse et d'agrément que les *proverbes* français. La grande familiarité que nous avons contractée avec ceux-ci, et l'habitude de les voir employer par le peuple, peuvent sans doute contribuer à nous les rendre insipides.

Il y a aussi des *proverbes* qui sont de véritables bons

mots, quand l'application en est ingénieuse. Louis XIV, ayant permis aux maîtres des requêtes de porter à leur chapeau le cordon d'or, et d'avoir une ceinture de même, pour les récompenser de la dépense qu'ils firent à l'entrée de la reine, M. de Talemant, maître des requêtes, homme bien fait et d'une mine avantageuse, entroit au palais avec cette marque de distinction; quelqu'un dit à M. de Coulanges : Ces dorures sieroient aussi bien à messieurs du parlement qu'à messieurs les maîtres des requêtes. » Monsieur, repartit M. de Coulanges : *Bonne renommée* » *vaut mieux que ceinture dorée.* »

C'étoit la coutume de se donner mutuellement à l'église le baiser de paix, quand le prêtre, qui disoit la messe, avoit prononcé ces paroles : *Que la paix du seigneur soit toujours avec vous*! La reine Blanche, épouse de Louis VIII, ayant reçu ce baiser de paix, le rendit à une fille publique, dont l'habillement annonçoit qu'elle étoit mariée, et d'une condition honnête. La reine, offensée de la méprise, obtint une ordonnance qui défendoit à ces sortes de personnes, dont le nombre étoit alors très-considérable, de porter des robes à queues, à collets renversés, et avec une ceinture dorée. Ce réglement étant mal observé, les honnêtes femmes s'en consolèrent par ce même *proverbe:* « Bonne » renommée vaut mieux que ceinture dorée. » Et voilà sans doute d'où vient son origine.

Boursault raconte, dans ses lettres, qu'un jeune manant de vingt-deux ou vingt-trois ans, étant allé à confesse à son curé, s'accusa d'avoir rompu la haie de son voisin pour aller reconnoître un nid de merles. Le curé lui demanda si les merles étoient pris? — Non, lui répondit le manant; je ne les trouve pas assez forts, et je n'irai les dénicher que samedi au soir. Le curé, plus alerte, y alla le samedi matin, et les dénicha lui-même. L'autre, ayant trouvé la place vide, ne douta point de la supercherie du curé; mais il n'osa lui en rien dire. Un jubilé l'ayant obligé de retourner à confesse, trois ou quatre mois après, il s'accusa d'aimer une jeune paysanne extrêmement jolie, et d'en être assez aimé pour espérer d'en obtenir quelques faveurs. Quel âge a-t-elle? dit le curé. Dix-sept ou dix-huit ans, lui répondit-il. — Belle, sans doute? — La plus

jolie de tout le village, vous dis-je. Eh! dans quelle rue demeure-t-elle? ajouta promptement le curé. A d'autres, *dénicheur de merles*, lui repliqua le manant; je ne me laisse pas attraper deux fois.

Anciemment, lorsque, pour prouver son innocence ou la justice de ses prétentions, le duel étoit en usage, il falloit se présenter devant le juge; il examinoit l'affaire, tâchoit de découvrir qui avoit tort ou raison; et, s'il ne le pouvoit pas, il ordonnoit le combat; alors l'accusateur et l'accusé déposoient entre ses mains une certaine somme pour indemniser le vainqueur du préjudice qu'il pouvoit recevoir en sa personne ou ses armes: c'est de là probablement qu'est venu le *proverbe : Les battus paient l'amende.*

On se plaît quelquefois à proposer aux enfans différentes questions pour éprouver leur sagacité. En voici une qui a donné lieu à cette façon de parler proverbiale : *Ménager la chèvre et le chou.* Un homme a un petit bateau dans lequel il doit passer à l'autre côté de la rivière un loup, un chou et une chèvre, sans qu'il puisse prendre plus d'un de ces objets à la fois. On demande lequel des trois il transportera le premier, sans craindre que, durant l'un de ces passages, le loup mange la chèvre, ou que la chèvre mange le chou. Passera-t-il le loup le premier, voilà le chou en proie à la chèvre. Prendra-t-il le chou, le loup aura dévoré la chèvre avant qu'il revienne. Donnera-t-il la préférence à la chèvre, il tombe dans le même embarras pour le voyage suivant; et, pendant qu'il viendra chercher ce qu'il aura gardé pour le troisième, la chèvre ou le chou seront croqués. Il y a néanmoins un moyen. Quel est-il? C'est de prendre la chèvre seule au premier voyage, le chou demeure avec le loup qui n'y touche point; au second, il prend le chou et ramène la chèvre, au lieu de laquelle il passe le loup qui, étant transporté à l'autre bord auprès du chou, n'y fera aucun tort. Enfin, pour dernier voyage, il revient prendre la chèvre qui, étant demeurée seule, ne pouvoit courir aucun risque.

On dit à tous propos *assis en rang d'oignons*, sans en savoir l'origine, quoiqu'elle ne soit pas fort ancienne. C'est

S 4

qu'il y avoit, aux états de Blois, en 1576, un grand maître des cérémonies, qui plaçoit chacun à son rang, et qu'on appeloit le *baron d'Oignons*. Son vrai nom étoit Artus de la fontaine de Solare.

On a dit souvent des vins de Bretigny près Paris, qu'ils faisoient *danser les chèvres*. Aujourd'hui on explique cette phrase populaire assez naturellement. Il y avoit, dit-on, à Bretigny un habitant nommé Chèvre; c'étoit le coq de son village, et une grande partie du vignoble lui appartenoit. Cet homme aimoit à boire; et, dans la gaieté que l'ivresse lui inspiroit, il avoit la folie de faire danser à toute heure sa femme et ses enfans. C'étoit ainsi que les chèvres dansoient; c'étoit ainsi que le vin de Bretigny les faisait danser.

Lorsqu'on passe par le bourg de Lagny, il ne faut pas s'aviser de demander aux habitans combien vaut l'orge. Ils se mettent en fureur, et plongent, dans la fontaine qui est au milieu de la ville, le questionneur, sans respecter le rang, le sexe, ni l'âge. Ils ne font point d'ailleurs d'autre mal.

Cet usage vient de ce que Lagny, s'étant révolté contre le roi en 1544, le maréchal de Lorges, qui étoit dans le canton avec un corps de troupes, prit la ville et la saccagea. Cependant, comme on vend de l'orge à Lagny, et que l'acheteur ne peut se dispenser de s'informer du prix, il faut avoir la main dans le sac, lorsque l'on fait cette demande; avec cette attention, on évite le bain d'eau froide.

Jean II, duc de Montmorency, voyant que la guerre alloit se rallumer entre Louis XI et le duc de Bourgogne, fit sommer à son de trompe ses deux fils Jean de Nivelle et Louis de Fosseuse de quitter la Flandre où ils avoient des biens considérables, et de venir servir le roi. Ni l'un ni l'autre ne comparurent. Leur père irrité les traita de chiens, et les déshérita. C'est de là qu'est venu le *proverbe* populaire : « Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, il » fuit quand on l'appelle. »

Ce *proverbe* est sur-tout très-commun en Flandre. La fontaine l'a employé dans une de ses fables, mais il paroît

avoir cru que c'étoit un chien appartenant à Jean de Nivelle qui avoit fait naître ce dicton :

Une maîtresse voix bien souvent vous appelle;
Ne vous pressez donc nullement :
Ce n'étoit pas un sot, non, non, et croyez-m'en,
Que le chien de Jean de Nivelle.

François I[er], s'étant égaré à la chasse, entra, vers les neuf heures du soir, dans la cabane d'un charbonnier. Le mari étoit absent; il ne trouva que la femme assise sur ses talons auprès du feu. C'étoit en hiver, et la pluie qui étoit tombée en abondance forçoit le roi de demander retraite pour passer la nuit; il demanda aussi à souper : en attendant le retour du mari, il se chauffa, assis sur la seule chaise qui fût dans la maison. Vers les dix heures arrive le charbonnier, las de son travail, fort affamé et tout mouillé. A peine a-t-il salué son hôte et secoué sur lui un large chapeau imbibé de pluie, que, prenant la place la plus commode, c'est-à-dire la chaise du roi, il lui dit : « Monsieur, je » prends votre place parce que c'est celle où je me mets » toujours, et cette chaise parce qu'elle est à moi. » Puis, comme Sancho, il cita un *proverbe :*

Et par droit et par raison,
Chacun est maître en sa maison.

François I[er] applaudit à la citation, et se plaça comme il put sur une méchante sellette de bois. Ils soupèrent; le charbonnier, grand politique comme beaucoup de particuliers, régla les affaires du royaume, et vouloit qu'on supprimât tous les impôts. Le roi eut peine à lui faire entendre raison sur cet article; le charbonnier se rendit à la fin, et porta la conversation sur la chasse. Grands raisonnemens de part et d'autre sur les défenses et sur les permissions. Le maître du logis, ne se défiant point de son hôte, s'ouvrit bientôt à lui : j'ai là, lui dit-il, un morceau de sanglier; je pense que vous ne me perdrez pas; mangeons-le, mais sur-tout bouche close. Le roi promit tout, mangea de très-bon appétit le gibier volé sur ses terres, et, le lendemain, s'étant fait connoître, accorda la chasse

à son hôte, pour prix de sa franchise. On prétend que c'est à cette histoire, qui nous a été transmise par Montluc, qu'il faut rapporter l'origine du *proverbe : Charbonnier est maître chez lui.*

Le duc d'Albe avoit dessein d'établir le théâtre de la guerre dans la Frise; en conséquence il fait arrêter ses troupes dans la province d'Ovérissel, jusqu'à ce qu'il sache s'il y a des ponts assez forts pour faire passer son artillerie. Ses espions n'avoient fait que peu de chemin, lorsqu'ils entendent un bruit de tambours et aperçoivent quatre enseignes : ils reviennent aussitôt sur leurs pas pour annoncer l'approche du prince d'Orange. Le général espagnol met aussitôt son armée en bataille, et envoie reconnoître l'ennemi. Dès que ses partisans se sont un peu avancés, ils aperçoivent quatre enseignes sur autant de chariots couverts de verdure, et entourés de paysans qui, en dansant, conduisent au village prochain une nouvelle mariée qui ne songe sûrement pas à la guerre. On rit de bon cœur, au camp, de la méprise des espions : l'appareil du combat en devint un de réjouissance. Lorsque la mariée passa, on fit une salve d'arquebusades. C'est depuis cette plaisante aventure que les soldats wallons ont contracté l'habitude de demander à leurs coureurs, lorsqu'ils reviennent promptement, *s'ils n'ont point vu l'épousée.*

A la bataille de Poitiers, Jean, roi de France, avoit quarante mille hommes; il étoit supérieur au prince de Galles son ennemi, qui se trouvoit dans une si grande extrémité, qu'il lui demandoit la paix et offroit de lui rendre toutes les conquêtes des Anglais. Jean voulut combattre; il ne perdit la bataille que parce qu'il posta sa cavalerie dans des vignes où elle ne put agir. Voilà l'origine du nom proverbial de *Jean des Vignes*, qu'on donne à des gens mal habiles qui s'enferrent d'eux-mêmes.

PROVERBE FRANÇAIS.

Pierre qui roule n'amasse point de mousse.

Un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.

La voix du peuple est la voix de Dieu.

Les bons comptes font les bons amis.

Les honneurs changent les mœurs.

Maison bâtie et vigne plantée ne se vendent pas ce qu'elles ont couté.

Avec le temps et la patience on acquiert de la science.

Il n'y a si bon cheval qui ne bronche.

Quand il fait beau, prends ton manteau; quand il pleut, prends-le si tu veux.

Péché caché est à demi pardonné.

Il faut avoir plusieurs cordes à son arc.

Il n'y a si belle rose qui ne devienne gratte-cul.

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Il n'y a point de plus fidèle miroir qu'un vieux ami.

La langue est le témoin le plus faux du cœur.

Dans les conseils, les murailles ont des oreilles.

Quiconque croit pouvoir contenter ses desirs par la possession des choses qu'il souhaite, ressemble à celui qui veut étouffer du feu avec de la paille.

(ANONYME.)

PROVIDENCE.*

La providence est cette intelligence suprême qui règle toutes choses. Elle éclate dans l'égale distribution des biens et des maux : elle départ, aux pauvres d'esprit, des richesses qu'ils ne pourroient acquérir eux-mêmes, et, à ceux que la fortune a maltraités, des talens pour les gagner ; ou du moins la fermeté nécessaire pour supporter les peines, et la santé pour jouir des plaisirs qui sont communs à tous les hommes, la tranquillité de l'esprit et la paix du cœur.

La *providence* divine éclate également dans la distribution des choses nécessaires à la vie. Elle a donné aux peuples du Nord des fourrures pour se défendre des rigueurs du froid, et aux peuples qui habitent le Midi des rafraîchissemens pour appaiser la soif brûlante qui les dévore.

Enfin la *providence* est le soin que la divinité prend de ses ouvrages, tant en les conservant qu'en dirigeant leurs opérations. Les païens, tant poètes que philosophes, si l'on en excepte les épicuriens, l'ont reconnue, et elle a été admise par toutes les nations, du moins policées, et qui vivoient sous le gouvernement des lois. Virgile nous tiendra ici lieu de tous les poètes. Il fait adresser à Jupiter cette invocation par Vénus :

O qui res hominumque, deûmque
Æternis regis imperiis et fulmine terres !

Diodore de Sicile dit que les Chaldéens soutenoient que l'ordre et la beauté de cet univers étoient dus à une *providence*, et que ce qui arrive dans le ciel et sur la terre n'arrive point de soi-même, et ne dépend point du hasard, mais se fait par la volonté fixe et déterminée des dieux. Les philosophes barbares admettoient une *providence* générale. Ils tomboient d'accord qu'un premier moteur, que Dieu, avoit présidé à la formation de la terre ; mais ils nioient une *providence* particulière : ils disoient que les choses, ayant une fois reçu le mouvement qui leur convenoit, s'étoient déployées, pour ainsi dire, et se succédoient les unes aux autres à point nommé. C'est une

folie de croire, disoient-ils, que chaque chose arrive en détail, parce que Jupiter l'a ainsi ordonné; tout au contraire, ce qui arrive est une dépendance certaine de ce qui est arrivé auparavant. Il y a un ordre inviolable, duquel tous les événemens ne peuvent manquer de s'ensuivre, et qui ne sert pas moins à la beauté qu'à l'affermissement de l'univers.

Les philosophes grecs, en admettant une *providence*, étoient partagés entre eux sur la manière dont elle étoit administrée. Il y en eut qui n'étendirent la *providence* de Dieu que jusqu'au dernier des orbes célestes; le genre humain n'y avoit point de part. Il y en eut aussi qui ne la faisoient gouverner que les affaires générales, la déchargeant du soin des intérêts particuliers : *Magna dii curant, parva negligunt,* disoit le stoïcien Balbus; ils ne croyoient pas qu'elle s'abaissât jusqu'à veiller sur les moissons et sur les fruits de la terre.

Il faut ici remarquer que la religion des païens, ce qu'ils disoient de la *providence*, leur crainte de la justice divine, leurs espérances des faveurs d'en-haut, étoient des choses qui ne couloient point de leur doctrine touchant la nature des dieux. Je parle même de la doctrine des philosophes sur ce grand point. Cette doctrine approfondie, bien pénétrée, étoit l'éponge de toute religion. Voici pourquoi : c'est qu'un dieu corporel ne seroit pas une substance, mais un amas de plusieurs substances; car tout corps est composé de parties. Si l'on invoquoit ce dieu, il n'entendroit point les prières en tant que tout, puisque rien de composé n'existe hors de notre entendement sous la nature de tout. Si Dieu, en tant que tout, n'entendoit point les prières, du moins les entendroit-il quant à ses parties. Pas davantage; car ou chacune de ces parties les entendroit et les pourroit exaucer, ou cela n'appartiendroit qu'à un certain nombre de parties. Au premier cas, il n'y auroit qu'une partie qui fût nécessaire au monde; toutes les autres passeroient sous le rasoir des nominaux, la nature ne souffrant rien d'inutile. Bien plus, cette partie-là contiendroit une infinité d'inutilités; car elle seroit divisible à l'infini. On ne parvient jamais à l'unité dans les choses corporelles. Au second cas, on ne pourroit

jamais déterminer quel est le nombre des parties exauçantes, ni pourquoi elles ont cette vertu préférablement à leurs compagnes. Dans ces embarras on concluroit par n'invoquer aucun dieu.

Je vais plus loin, et je raisonne contre les philosophes anciens. Le dieu que vous admettez n'étant qu'une matière très-subtile et très-déliée (les anciens n'ont jamais eu d'autre idée de la spiritualité), n'est tout entier nulle part, ni quant à sa substance, ni quant à sa force : donc il n'existe tout entier en aucun lieu, quant à sa science : donc il n'y a rien qui, par une idée pure et simple, connoisse tout à la fois le présent, le passé et l'avenir, les pensées et les actions des hommes, la situation et les qualités de chaque corps, etc. : donc la science de votre dieu est par-tout bornée; et comme le mouvement, quelque infini qu'on le suppose dans l'infinité des espaces, est néanmoins fini en chaque partie, et modifié diversement selon les rencontres, ainsi la science, quelque infinie qu'elle puisse être, extensive par dispersion, est limitée, intensive, quant à ses degrés, dans chaque partie de l'univers : il n'y a donc point une *providence* réunie qui sache tout, et qui règle tout; il seroit donc inutile d'invoquer l'auteur de la nature. Si les anciens philosophes eussent donc raisonné conséquemment, ils auroient nié toute *providence;* mais cette idée d'une *providence* est si naturelle à l'esprit, et si fortement imprimée dans tous les cœurs, que, malgré toutes leurs erreurs sur la nature de Dieu, erreurs qui la détruisoient absolument, ils ont néanmoins toujours reconnu cette *providence*. Ils ont réuni en un seul point toute la force et toute la science de Dieu, quoique dans leurs principes elle dût être à part et désunie dans toute la nature. Ils ne sont redevables de leur orthodoxie sur cet article qu'au défaut d'exactitude qui les a empêchés de raisonner conséquemment. Ce sont deux questions qui, dans le vrai, se supposent l'une et l'autre. Si Dieu gouverne le monde, il a présidé à sa formation; et s'il y a présidé, il le gouverne. Mais tous les anciens philosophes n'y regardoient pas de si près; ils avouoient que la matière ne devoit qu'à elle-même son existence. Il étoit tout simple d'en conclure que les dieux n'agissoient point sur

la matière, et qu'ils n'en pouvoient disposer à leur fantaisie. Mais ce qui nous paroît si simple et si naturel n'entroit point dans leur esprit; ils trouvoient le secret d'unir les choses les plus incompatibles et les plus discordantes.

Bayle a très-bien prouvé que les épicuriens qui nioient la *providence* dogmatisoient plus conséquemment que ceux qui la reconnoissoient. En effet, ce principe une fois posé, que la matière n'a point été créée, il est moins absurde de soutenir, comme faisoient les épicuriens, que Dieu n'étoit pas l'auteur du monde, et qu'il ne se mêloit pas de le conduire, que de dire qu'il l'avoit formé, qu'il le conservoit, et qu'il en étoit le directeur. Ce qu'ils disoient étoit vrai, mais ils ne laissoient pas de parler inconséquemment. C'étoit une vérité, pour ainsi dire, intruse, qui n'entroit point naturellement dans leur système; ils se trouvoient dans le bon chemin, parce qu'ils s'étoient égarés de la route qu'ils avoient prise au commencement. Voici ce qu'on pouvoit leur dire : Si la matière est éternelle, pourquoi son mouvement ne le seroit-il pas? et s'il l'est, elle n'a donc pas besoin d'être conduite. L'éternité de la matière entraîne avec elle l'éternité du mouvement. Dès que la matière existe, je la conçois nécessairement susceptible d'un nombre infini de configurations. Peut-on s'imaginer qu'elle puisse être figurable sans mouvement? D'ailleurs qu'est-ce que le mouvement introduit dans la matière? Du moins quel est-il selon vos idées? Ce n'est qu'un changement de situation, qui ne peut convenir qu'à la matière; c'est un de ses principaux attributs éternels. Et puis, pourroit dire un épicurien, de quel droit Dieu a-t-il ôté la matière de l'état où elle avoit subsisté éternellement? quel est son titre? d'où lui vient sa commission pour faire cette réforme? Qu'auroit-on pu lui répondre? Eût-on fondé ce titre sur la force supérieure dont Dieu se trouvoit doué? Mais, en ce cas-là, ne l'eût-on pas fait agir selon la loi du plus fort, et à la manière de ces conquérans usurpateurs, dont la conduite est manifestement opposée au droit? Eût-on dit que Dieu, étant plus parfait que la matière, il étoit juste qu'il la soumît à son empire? Mais cela même n'est pas conforme aux idées de la religion.

Un philosophe qu'on auroit pressé de la sorte se seroit contenté de dire que Dieu n'exerce son pouvoir sur la matière que par un principe de bonté. Dieu, diroit-il, connoissoit parfaitement ces deux choses : l'une, qu'il ne faisoit rien contre le gré de la matière, en la soumettant à son empire; car, comme elle ne sentoit rien, elle n'étoit point capable de se fâcher de la perte de son indépendance : l'autre, qu'elle étoit dans un état de confusion et d'imperfection, un amas informe de matériaux, dont on pouvoit faire un excellent édifice, et dont quelques-uns pouvoient être convertis en des corps vivans et en des substances pensantes. Il voulut donc communiquer à la nature un état plus parfait et plus beau que celui où elle étoit.

1° Un épicurien auroit demandé s'il y avoit un état plus convenable à une chose que celui où elle a toujours été, et où sa propre nature et la nécessité de son existence l'ont mise éternellement. Une telle condition n'est-elle pas la plus naturelle qui puisse s'imaginer? Ce que la nature des choses, ce que la nécessité à laquelle tout ce qui existe de soi-même doit son existence, règle et détermine, peut-il avoir besoin de réforme? 2° Un agent sage n'entreprend point de mettre en œuvre un grand amas de matériaux sans avoir examiné ses qualités, et sans avoir reconnu qu'ils sont susceptibles de la forme qu'il voudroit leur donner; or Dieu pouvoit-il les connoître, s'il ne leur avoit pas donné l'être? Dieu ne peut tirer ses connoissances que de lui-même : rien ne peut agir sur lui ni l'éclairer : si Dieu ne voyant donc point en lui-même, et par la connoissance de ses volontés, l'existence de la matière, elle devoit lui être éternellement inconnue : il ne pouvoit donc pas l'arranger avec ordre, ni en former son ouvrage. On peut donc conclure de tous ces raisonnemens, que l'impiété d'Epicure venoit naturellement, philosophiquement, de l'erreur commune aux païens sur l'existence éternelle de la matière. Ses avantages auroient été bien plus grands s'il avoit eu affaire au vulgaire, qui croyoit bonnement que les dieux mâles et femelles, issus les uns des autres, gouvernoient le monde.

Il y avoit encore une autre raison qui auroit dû empêcher

pêcher les anciens philosophes, supposé qu'ils eussent raisonné conséquemment, d'admettre une *providence*, du moins particulière : c'est le sentiment où ils étoient presque tous, qu'il n'y avoit point de peines ni de récompenses dans une autre vie, quoiqu'ils enseignassent au peuple ce dogme, à cause de son utilité. L'ancienne philosophie grecque étoit rafinée, subtilisée, spéculative à l'excès ; elle se décidoit moins par des principes de morale que par des principes de métaphysique ; et, quelque absurdes qu'en fussent les conséquences, elles n'étoient pas capables de vaincre l'impression que ces principes faisoient sur leurs esprits, ni de les tirer de l'erreur dont ils étoient prévenus ; or ces principes métaphysiques qui donnent, dans leur façon de raisonner, nécessairement l'exclusion au dogme des peines et des récompenses d'une autre vie, étoient, 1° que Dieu ne pouvoit se fâcher ni faire du mal à qui que ce soit ; 2° que nos ames étoient autant de parcelles de l'ame du monde, qui étoit Dieu, à laquelle elles devoient se réunir, après que les liens du corps où elles étoient comme enchaînées auroient été brisés.

Un moderne, rempli des idées philosophiques de ces derniers siècles, sera peut-être surpris de ce que cette conséquence a fort embarrassé toute l'antiquité, lorsqu'il lui paroît et qu'il est réellement si facile de résoudre la difficulté, en distinguant les passions humaines des attributs divins de justice et de bonté, sur lesquels est établi, d'une manière invincible, le dogme des peines et des récompenses futures. Mais les anciens étoient fort éloignés d'avoir des idées si précises et si distinctes de la nature divine ; ils ne savoient pas distinguer la colère de la justice ni la partialité de la bonté. Ce n'est cependant pas qu'il n'y ait eu, parmi les ennemis de la religion, quelques modernes coupables de la même erreur. Mylord Rochester croyoit un Être-Suprême ; il ne pouvoit pas s'imaginer que le monde fût l'ouvrage du hasard, et le cours régulier de la nature lui paroissoit démontrer le pouvoir éternel de son auteur ; mais il ne croyoit pas que Dieu eût aucune de ces affections d'amour et de

haine qui causent en nous tant de trouble ; et par conséquent il ne concevoit pas qu'il y eût des récompenses et des peines futures.

Mais comment concilier, direz-vous, la *providence* avec l'exclusion du dogme des peines et des récompenses d'une autre vie ? Pour répondre à votre question, il sera bon de considérer quelle étoit l'espèce de *providence* que croyoient les philosophes théistes. Les péripatéticiens et les stoïciens avoient à peu près les mêmes sentimens sur ce sujet. On accuse communément Aristote d'avoir cru que la *providence* ne s'étendoit point au dessous de la lune ; mais c'est une calomnie inventée par Chalcidias. Ce qu'Aristote a prétendu, c'est que la *providence* particulière ne s'étendoit point aux individus. Comme il étoit fataliste dans ses opinions sur les choses naturelles, et qu'il croyoit en même temps le libre arbitre de l'homme, il pensoit que si la *providence* s'étendoit jusqu'aux individus, ou que les actions de l'homme seroient nécessaires, ou qu'étant contingentes, leurs effets déconcerteroient les desseins de la *providence*. Ne voyant donc aucun moyen de concilier le libre arbitre avec la *providence* divine, il coupa le nœud de la difficulté, en niant que la *providence* s'étendît jusqu'aux individus.

Zénon soutenoit que la *providence* prenoit soin du genre humain, de la même manière qu'elle préside aux globes célestes ; mais, plus uniforme dans ses opinions qu'Aristote, il nioit le libre arbitre de l'homme ; et c'est en quoi il différoit de ce philosophe. Au reste, l'un comme l'autre, en admettant la *providence* générale, rejetoit toute *providence* particulière. Voilà d'abord un genre de *providence*, qui est non seulement très-compatible avec l'opinion de ne point croire les peines et les récompenses de l'autre vie, mais qui même détruit la croyance de ce dogme.

Le cas des pythagoriciens et des platoniciens est, à la vérité, tout-à-fait différent ; car ces deux sectes croyoient une *providence* particulière qui s'étendoit à chaque individu ; une *providence* qui, suivant les notions de l'ancienne philosophie, ne pouvoit avoir lieu sans les passions d'amour ou de haine : c'est là le point de

la difficulté. Ces sectes excluoient de la divinité toute idée de passion, et particulièrement l'idée de colère; en conséquence, elles rejetoient la croyance du dogme des peines et des récompenses d'une autre vie; cependant elles croyoient en même temps une *providence* administrée par le secours des passions. Pour éclaircir cette opposition apparente, il faut avoir recours à un principe dominant du paganisme, c'est-à-dire de l'influence des divinités locales et nécessaires. Pythagore et Platon enseignoient que les différentes régions de la terre avoient été confiées par le maître suprême de l'univers au gouvernement de certains dieux inférieurs et subalternes. C'étoit, long-temps avant ces philosophes, l'opinion populaire de tout le monde païen: elle venoit originairement des Egyptiens, sur l'autorité desquels Pythagore et Platon l'adoptèrent. Tous les écrits de leurs disciples sont remplis de la doctrine des démons et des génies, et d'une manière si marquée, que cette opinion devint le dogme caractérisé de leur théologie. Or l'on supposoit que ces génies étoient susceptibles de passions, et que c'étoit par leur moyen que la *providence* particulière avoit lieu. On doit même observer ici que la raison qui, suivant Chalcidias, faisoit rejeter aux péripatéticiens la croyance d'une *providence*, c'est qu'ils ne croyoient point à l'administration des divinités inférieures; ce qui montre que ces deux opinions étoient étroitement liées l'une à l'autre.

Il paroît évidemment, par ce que nous venons de dire, que le principe que Dieu est incapable de colère, principe qui, dans l'idée des païens, renversoit le dogme des peines et des récompenses d'une autre vie, n'attaquoit point la *providence* particulière des dieux, et que la bienveillance que quelques philosophes attribuoient à la divinité suprême n'étoit point une passion semblable en aucune manière à la colère qu'ils lui refusoient, mais une simple bienveillance qui, dans l'arrangement et le gouvernement de l'univers, dirigeoit la totalité vers le mieux, sans intervenir dans chaque système particulier. Cette bienveillance ne provenoit pas de la volonté, mais émanoit de l'essence même de l'Être-Suprême. Presque tous

les philosophes ont donc reconnu une *providence*, sinon particulière, du moins générale. Démocrite et Leucippe passent pour avoir été les premiers adversaires de la *providence*; mais ce fut Épicure qui entreprit d'établir leurs opinions. Tous les épicuriens pensoient de même que leur maître; Lucrèce cependant, le poète Lucrèce, dans le livre même où il combat la *providence*, l'établit d'une manière fort énergique, en admettant une force cachée qui influe sur les grands événemens.

Au fond, Épicure n'admettoit des dieux que par politique, et son système étoit un véritable athéisme. Cicéron le dit d'après Possidonius, dans son livre de la Nature des Dieux : *Epicurus re tollit, et actione relinquit deos.* Nous résoudrons plus bas les difficultés qu'il faisoit contre le dogme de la *providence*.

Tous les peuples policés reconnoissoient une *providence;* cela est sûr des Grecs. On pourroit en rapporter une infinité de preuves; je me contenterai de celle que me fournit Plutarque dans la vie de Timoléon, de la traduction d'Amiot : « Mais arrivé que fut Dionysius en la ville de » Corinthe, il n'y eut homme en toute la Grèce qui » n'eût envie d'y aller pour le voir et parler à lui, et » y alloient les uns très-aises de son malheur, comme » s'ils eussent foulé aux pieds celui que la fortune avoit » abattu, tant ils le haïssoient âprement. Les autres » amollis en leur cœur de voir une si grande mutation, » le regardoient avec un je ne sais quoi de compassion, » considérant la grande puissance qu'ont les causes oc» cultes et divines sur l'imbécillité des hommes, et sur » les choses qui passent tous les jours devant nos yeux. » Il est vrai, pour le dire en passant, que l'orthodoxie de Plutarque n'est pas soutenue, et qu'il parle quelquefois le langage des épicuriens.

Les Indiens, les Celtes, les Égyptiens, les Éthiopiens, les Chaldéens, en un mot presque tous les peuples qui croyoient qu'il y avoit un Dieu, croyoient en même temps qu'il avoit soin des choses humaines ; tant est forte et naturelle la conviction d'une *providence*, dès là qu'on admet un Être-Suprême. L'évidence de ce dogme ne sauroit être obscurcie par les difficultés qu'on y op-

pose en foule ; les seules lumières de la raison suffisent pour nous faire comprendre que le créateur de ce chef-d'œuvre qu'on ne peut assez admirer, n'a pu l'abandonner au hasard. Comment s'imaginer que le meilleur des pères néglige le soin de ses enfans ? Pourquoi les auroit-il formés, s'ils lui étoient indifférens ? Quel est l'ouvrier qui abandonne le soin de son ouvrage ? Dieu peut-il avoir créé des sujets en état de connoître leur créateur et de suivre des lois, sans leur en avoir donné ? Les lois ne supposent-elles pas la punition des coupables ? Comment punir sans connoître ce qui se passe ? Tout ce qui est dans Dieu, tout ce qui est dans l'homme, tout ce qui est dans le monde, nous conduit à une *providence*. Dès qu'on supprime cette vérité, la religion s'anéantit ; l'idée de Dieu s'efface, et on est tenté de croire que n'y ayant plus qu'un pas à faire pour tomber dans l'athéisme, ceux qui nient la *providence* peuvent être placés au rang des athées. Mais, pour rendre ceci plus frappant et plus sensible, faisons un parallèle entre le Dieu de la religion et le dieu de l'irréligion, entre le Dieu de *providence* et le dieu d'Epicure, entre le Dieu des chrétiens et le dieu de certains déistes. Dans le système de l'irréligion, je vois un dieu dédaigneux et superbe, qui néglige, qui oublie l'homme après l'avoir fait, qui le dégage de toute dépendance, de peur de s'abaisser jusqu'à veiller sur lui, qui l'abandonne par mépris à tous les égaremens de son orgueil, et à tous les excès de la passion, sans y prendre le moindre intérêt ; un dieu qui voit d'un œil égal et le vice triomphant et la vertu violée, qui ne demande d'être aimé ni même d'être connu de sa créature, quoiqu'il ait mis en elle une intelligence capable de le connoître et un cœur capable de l'aimer. Dans le système de la *providence*, je vois au contraire un Dieu sage, dont l'immuable volonté est un immuable attachement à l'ordre ; un Dieu bon, dont l'amour paternel se plaît à cultiver dans le cœur de sa créature les semences de vertu qu'il y a mises ; un Dieu juste, qui récompense sans mesure, qui corrige sans hauteur, qui punit avec règle, et proportionne les châtimens aux fautes ; un Dieu qui veut être connu, qui couronne en nous ses propres

dons, l'hommage qu'il nous fait rendre à ses perfections infinies, et l'amour qu'il nous inspire pour elles. C'est au déiste situé entre ces deux tableaux à se déterminer pour celui qui lui paroit plus conforme à sa raison.

Si nous pouvions méconnoitre la *providence* dans le spectacle de ce vaste univers, nous la retrouverions en nous. Sans chercher des raisons qui nous fuient, ouvrons l'oreille à la voie intérieure qui cherche à nous instruire. Nous sommes l'abrégé de l'univers, et en même temps nous sommes l'image du créateur. Si nous ne pouvons contempler ce grand original, contentons-nous de le contempler dans son image. Nous ne pouvons jamais mieux le trouver que dans les portraits où il a voulu se peindre lui-même. Si je me replie sur moi-même, je sens en moi un principe qui pense, qui juge, qui veut; je trouve de plus que je suis un corps organisé, capable d'une infinité de mouvemens variés, dont les uns ne dépendent point du tout de moi, les autres en dépendent en partie, et les autres me sont entièrement soumis. Ceux qui ne dépendent point de moi sont, par exemple, la circulation du sang et celle des humeurs d'où procèdent la nutrition et la formation des esprits animaux. Ce mouvement ne peut être interrompu par un acte de ma volonté; et je ne puis subsister si quelque cause étrangère en interrompt le cours. J'en trouve d'autres chez moi aussi indépendans de ma volonté que la circulation du sang, mais que je puis suspendre pour un moment sans bouleverser toute la machine. Tel est entre autres celui de la respiration que je puis arrêter quand il me plaît, mais non pas pour long-temps, par un simple acte de ma volonté, sans le secours de quelques moyens antérieurs.

Enfin, il y a en moi certains fluides errans dans tous les divers canaux dont mon corps est rempli, mais dont je puis déterminer le cours par un acte de ma volonté. Sans cet acte, ces fluides, que j'appelerai les esprits animaux, coulent, par leur activité naturelle, indifféremment dans tous les vides et dans tous les canaux qu'ils rencontrent ouverts, sans affecter un lieu particulier plutôt qu'un autre, semblables à des serviteurs qui se promènent négligemment, en attendant l'ordre de leur maître; mais, selon

mes desirs, ils se transportent dans les canaux particuliers, à proportion du besoin plus ou moins grand dont je suis le juge. Je vois, dans ce que je viens de trouver chez moi, une image naïve de tout cet univers. Nous y distinguons des mouvemens réglés et invariables, d'où dépendent tous les autres, et qui sont à l'univers comme la circulation du sang dans le corps humain, mouvemens que Dieu n'arrête jamais, non plus que l'homme n'arrête celui de son sang; avec cette différence que c'est en nous un effet de notre impuissance, et en Dieu celui de son immutabilité. Nous comparerons donc les mouvemens généraux de nos corps, qui ne dépendent point de nous, aux lois générales et immuables que Dieu a établies dans la matière. Mais, comme nous trouvons en nous de certains mouvemens, quoiqu'indépendans de nous, dont nous pouvons pourtant suspendre le cours pour quelques momens, comme celui de la respiration; aussi conçois-je dans cet univers des mouvemens réglés, qui procèdent des mouvemens généraux que Dieu peut suspendre quelque temps sans porter préjudice à ce bel ordre, mais dont il changeroit l'économie si cette suspension duroit trop longtemps. Tel est celui du soleil et de la lune, que Dieu arrêta pour donner le temps à Josué de remporter une entière victoire sur les ennemis de son peuple. Enfin, je trouve dans la nature, aussi bien que chez moi, une quantité immense de fluides de plusieurs espèces, répandus dans tous les pores et les interstices des corps, ayant du mouvement en eux-mêmes, mais un mouvement qui n'est pas entièrement déterminé de tel ou tel côté par les lois générales qui sont en partie comme vagues et indéterminées. Ce sont ces fluides qui sont à la nature ce que sont les esprits animaux aux corps humains, esprits nécessaires à tous les mouvemens principaux et indépendans de nous, mais soumis, outre cela, à exécuter nos ordres par ces principes que je viens de poser.

Il est maintenant aisé de comprendre comment Dieu a pu établir des lois fixes et inviolables du mouvement, et gouverner pourtant le monde par sa *providence*. Quoi! j'aurai le pouvoir de remuer un bras ou de ne pas le remuer, de me transporter dans un certain lieu ou de ne

pas le faire, d'aider un ami ou de ne le pas aider; et un Dieu, qui a disposé toutes choses avec une sagesse et une puissance infinies, et de qui je tiens ce pouvoir, se sera lui-même privé d'agir par des volontés particulières? Je puis aider mes enfans, les punir, les corriger, leur procurer du plaisir, ou les priver de certaines choses selon ma prudence; je puis, par ma prévoyance, prévenir les maux et les accidens qui peuvent leur arriver, en ôtant de dessous leurs pas ce qui pourroit occasionner leur chute. Ce que je puis faire pour mes enfans, je le puis aussi pour mes amis. Je sais qu'un ami se dispose à faire une action qui peut lui procurer de fâcheuses affaires; je cours sur les lieux, je le préviens, et je l'empêche, par mes sollicitations, d'exécuter ce qu'il avoit dessein de faire. Pendant ma promenade, je vois devant moi un aveugle qui va se précipiter dans un fossé, croyant suivre le chemin; je précipite mes pas, je prends cet aveugle par le bras, et je l'arrête sur le penchant de sa chute, n'est-ce pas là une *providence* en moi? Par combien d'autres réflexions pourrai-je la prouver?

Or, ce que je sens en moi irai-je le refuser à la divinité? Notre *providence* n'est qu'une image imparfaite de la sienne. Il est le père de tous les hommes, ainsi que leur créateur; il punit, il châtie, il prévoit les maux, il les fait quelquefois sentir à ses enfans. Il se dispose au châtiment; mais notre repentir calme sa colère, et éteint entre ses mains la foudre qu'il étoit prêt à lancer. Sa *providence* ne s'est pas bornée à établir des lois de mouvement, selon lesquelles tout se meut, tout se combine, tout se varie, tout se perpétue. Ce ne seroit là qu'une *providence* générale. S'il n'avoit créé que de la matière, ces lois générales auroient suffi pour entretenir l'univers éternellement dans le même ordre, tant sa profonde sagesse l'a rendu harmonieux; mais, outre la matière, il a créé des êtres intelligens et libres, auxquels il a donné un certain degré de pouvoir sur les corps : ce sont ces êtres libres qui engagent la divinité à une *providence* particulière; c'est celle-ci qui fait une des parties les plus intéressantes de la religion : examinons si les principes que nous avons posés en détruisent l'idée.

Si je conçois l'univers comme une machine, dont les

ressorts sont engagés si dépendamment les uns des autres qu'on ne peut retarder les uns sans retarder les autres, et sans bouleverser tout l'univers, alors je ne concevrai d'autre *providence* que celle de l'ordre établi dans la création du monde, que j'appelle *providence* générale. Mais j'ai bien une autre idée de la nature. Les hommes, dans leurs ouvrages même les plus liés, ne laissent pas de les faire tels qu'ils peuvent sans renverser l'ordre de leur machine, y changer bien des choses. Un horloger, par exemple, a beau engager les roues d'une montre, il est pourtant le maître d'avancer ou de reculer l'aiguille comme il lui plaît. Il peut faire sonner un réveil plus tôt ou plus tard sans altérer les ressorts et sans déranger les roues; ainsi vous voyez qu'il est le maître de son ouvrage, particulièrement sur ce qui regarde sa destination. Un réveil est fait pour indiquer les heures et pour réveiller les gens dans un certain temps. C'est justement ce dont est maître celui qui a fait la montre. Voilà précisément l'idée de la *providence* générale et particulière. Ces ressorts, ces roues, ces balanciers, tout cela en mouvement fait la *providence* générale, qui ne change jamais et qui est inébranlable : ces dispositions du réveil et du cadran, dont les déterminations sont à la disposition de l'ouvrier, sans altérer ni ressorts ni rouages, sont l'emblème de la *providence* particulière. Je me représente cet univers comme un grand fluide, à qui Dieu a imprimé le mouvement qui s'y conserve toujours. Ce fluide entraîne les planètes par un courant très-réglé, et par un mouvement si uniforme, que les astronomes peuvent aisément prédire les conjonctions et les oppositions. Voilà la *providence* générale. Mais, dans chaque planète, les parties de ces premiers élémens n'ont point de mouvemens réglés. Elles ont, à la vérité, un mouvement perpétuel, mais indéterminé, se portant où les passages sont les plus libres; semblables à ces rivières qui suivent constamment leur lit, mais dont une partie des eaux se répand à droite et à gauche au travers des pores de la terre, suivant le plus ou le moins de facilité du terroir qu'elles pénètrent. C'est cette matière du premier élément que Dieu détermine par des volontés particulières, suivant les vues de sa sagesse et de sa bonté; ainsi, sans rien changer dans les lois primi-

La *providence*, toujours attentive à nos besoins, a imprimé dans l'homme le sentiment de la pitié, qui nous fait sentir une vive douleur à la vue du malheur d'autrui, et qui nous engage à le soulager pour nous soulager nous-mêmes. Il y a, je le sais, de l'amour-propre dans le secours que nous donnons aux misérables et aux affligés; mais Dieu enchaîne cet amour-propre par cette vive sensibilité dont nous ne sommes pas les maîtres; elle est involontaire; et, ne pouvant nous en défaire, nous trouvons plus expédient d'en faire cesser la cause en soulageant les misérables. Il faut avouer que les stoïciens étoient de pauvres philosophes, de prétendre que la pitié étoit une passion blâmable, elle qui fait l'honneur de l'humanité. Je ne puis comprendre qu'on ait été si long-temps entêté de la morale de ces gens-là; mais ils sont anciens; ainsi, fussent-ils mille fois plus ridicules, ils feront toujours l'admiration des pédans. La pitié est une passion bien respectable; elle est l'apanage des cœurs bien faits; elle est une des plus fortes preuves que le monde est conduit par une sagesse infinie qui sait conduire tout à ses fins, même parmi les êtres libres, sans gêner leur liberté. Plus je fais réflexion sur ces trois lois de la *providence* générale, plus je suis surpris de voir tant d'athées dans le siècle où nous sommes.

Si nous n'avions d'autres preuves de la divinité que celles qui sont méthaphysiques, je ne serois pas surpris que ceux qui n'ont pas le génie tourné de ce côté-là n'y fussent pas sensibles. Mais ce que je viens de dire est proportionné à toutes sortes de génies, et en même temps si satisfaisant, que je doute que tout homme qui voudra y faire attention ne reconnoisse une *providence*. Qui reconnoît une *providence* reconnoît un Dieu; on a fait souvent ce raisonnement: Il y a un Dieu, donc il y a une *providence*. Par là on étoit obligé de prouver l'existence d'une divinité par d'autres voies que par la *providence*; c'est ce qui engageoit les philosophes à aller chercher des raisons métaphysiques peu sensibles et souvent fausses; au lieu que cet argument-ci est certain: Il y a une *providence*, donc il y a un Dieu. Voici quelques-unes des difficultés qu'on peut faire contre la *providence*.

Il y a dans le monde plusieurs désordres, bien des choses inutiles et même nuisibles. Les épicuriens pressoient cette objection; et elle est répétée plus d'une fois dans le poëme de Lucrèce. Les rochers inaccessibles, les déserts affreux, les monstres, les poisons, les grêles, les tempêtes, etc., étoient autant d'argumens qu'on joignoit aux précédens.

Je réponds, 1° que Dieu a établi dans l'univers des lois générales, suivant lesquelles toutes choses particulières, sans exception, ont leur usage propre; et, quoiqu'elles nous paroissent fâcheuses et incommodes, les règles générales n'en sont pas moins sages et salutaires. Il ne conviendroit point à Dieu de déroger par des exceptions perpétuelles.

2° On regarde bien des choses comme des désordres, parce qu'on en ignore la raison et les usages; et, dès qu'on vient à les découvrir, on y voit un ordre merveilleux. Par exemple, ceux qui adoptoient le système astronomique de Ptolomée trouvoient dans la structure des cieux et dans l'arrangement des corps célestes des espèces d'irrégularités et des contradictions même qui les révoltoient. De là cette raillerie, ou plutôt ce blasphême d'Alphonse, roi de Castille, et grand mathématicien, qui disoit que, si la divinité l'avoit appelé à son conseil, il lui auroit donné de bons avis. Mais, depuis que l'ancien système a fait place à un autre beaucoup plus simple et plus commode, les embarras ont disparu, et le monde s'est montré sous une forme à laquelle on défieroit Alphonse lui-même de trouver à redire. Avant qu'on eût découvert en anatomie la circulation du sang et d'autres vérités importantes, le véritable usage de plusieurs parties du corps humain étoit ignoré, au lieu qu'à présent il s'explique d'une manière sensible.

3° Quant aux choses inutiles, il ne faut pas être si prompt à les qualifier. Ainsi la pluie tombe dans la mer; mais peut-être en tempère-t-elle la salure, qui sans cela deviendroit plus nuisible aux poissons; et les navigations en tirent souvent des rafraîchissemens bien essentiels.

4° Enfin on trouve des utilités très-considérables dans les choses qui paroissent difformes ou même dangereuses.

Les monstres, par exemple, font d'autant mieux sentir la bonté des êtres parfaits. L'expérience a su tirer des poisons même d'excellens remèdes. Ajoutons que les bornes de notre esprit ne permettent pas de prononcer décisivement sur ce qui est beau ou laid, utile ou inutile, dans un plan immense. Le hasard, dites-vous, cause aveugle, influe sur une quantité de choses, et les soustrait par conséquent à l'empire de la divinité. Mais qu'est-ce que le hasard? Le hasard n'est rien; c'est une fiction, une chimère qui n'a ni possibilité ni existence. On attribue au hasard des effets dont on ne connoit pas les causes; mais Dieu, connoissant, de la manière la plus distincte, toutes les causes et tous les effets, tant existans que possibles, rien ne sauroit être hasard par rapport à Dieu.

Mais à l'égard de Dieu, continuez-vous, n'y a-t-il pas bien des choses casuelles, comme le nombre des feuilles d'un arbre, celui des grains de sable de tel ou tel rivage? Je réponds que le nombre des feuilles n'est pas moins déterminé que celui des arbres et des plus grands corps de l'univers. Il n'en coûte pas plus à Dieu de se représenter les moindres parties du monde que les plus considérables; et le principe de la raison suffisante n'est pas moins essentiel pour régler leur nombre, leur place, et toutes les autres circonstances qui les concernent, que pour assigner au soleil son orbite, et à la mer son lit. Si le hasard avoit lieu dans les moindres choses, il pourroit l'avoir dans les plus grandes. Du moins on avouera que ce qui dépend de la liberté des hommes et des autres êtres intelligens ne sauroit être assujéti à la *providence.*

Je réponds qu'il seroit bien étrange que le plus beau et le plus excellent ordre des choses créées, celui des intelligences, fût soustrait au gouvernement de Dieu, ayant reçu l'existence de lui comme tout le reste, et faisant la plus noble partie de ses ouvrages. Au contraire, il est à présumer que Dieu y fait une attention toute particulière. D'ailleurs, si l'usage de la liberté détruisoit le gouvernement divin, il ne resteroit presque rien des choses sublunaires qui fût sous la dépendance de Dieu, presque tout ce qui se passe sur la terre étant

l'ouvrage de l'homme et de sa liberté. Mais Dieu, en dirigeant les événemens, n'en détruit, ni même n'en change la nature et le principe. Il agit à l'égard des êtres libres d'une façon, s'il est permis de parler ainsi, respectueuse pour leur liberté. S'il y a quelque difficulté à concilier cette action de Dieu avec la liberté de l'homme, les bornes de notre esprit doivent en amortir l'impression. Comment Dieu, dit l'adversaire de la *providence*, peut-il embrasser la connoissance et le soin de tant de choses à la fois? Parler ainsi, c'est oublier la grandeur infinie, l'infinité de Dieu. Y a-t-il quelque répugnance à admettre, dans un Etre infini, une connoissance sans bornes et une action universelle? Nous-mêmes, dont l'entendement est renfermé dans de si étroites bornes, ne sommes-nous pas témoins, tous les jours, de l'artifice merveilleux qui rassemble une foule d'objets sur notre rétine, et qui en transmet les idées à l'ame? N'éprouvons-nous pas plusieurs sensations à la fois? Ne mettons-nous pas en dépôt dans notre mémoire une quantité innombrable d'idées et de mots, qui se trouvent au besoin dans un ordre et avec une netteté merveilleuse? Et comme il y a diverses nuances de gradations entre les hommes, et qu'un idiot de paysan a beaucoup moins d'idées qu'un philosophe du premier ordre, ne peut-on pas concevoir en Dieu toutes les idées possibles au plus haut degré de distinction? N'est-il pas indigne de Dieu d'entrer dans de pareils détails? Parler ainsi, c'est se faire une fausse idée de la majesté de Dieu. Comme il n'y a ni grand ni petit pour lui, il n'y a rien non plus de bas et de méprisable à ses yeux. Il est, au contraire, parfaitement convenable à sa qualité d'Etre-Suprême de diriger l'univers de telle sorte que les plus petites choses parviennent à sa connoissance, et ne s'exécutent point sans sa volonté. La majesté de Dieu consiste dans l'exercice de ses perfections; et cet exercice ne sauroit avoir lieu sans sa *providence*. Les afflictions des gens de bien sont du moins incompatibles avec le gouvernement d'un Dieu sage et juste. Les méchans, d'un autre côté, prospèrent et demeurent impunis. Nous voici parvenus aux difficultés les plus

importantes qui ont exercé dans tous les âges les païens, les juifs et les chrétiens. Les païens sur-tout, toutes les fois qu'il arrivoit quelque chose de contraire à leurs vœux, et que leur vertu ne recevoit pas la récompense à laquelle ils s'attendoient ; les païens, dis-je, formoient aussitôt des soupçons injurieux contre Dieu et contre sa *providence*, et ils s'exprimoient d'une manière impie. Les ouvrages des poètes tragiques en sont pleins. Il se présente plusieurs solutions que je ne ferai qu'indiquer.

1° Tous ceux qui paroissent gens de bien ne le sont pas, plusieurs n'ont que l'apparence de la piété, et leurs actions ne passent point jusqu'à leurs cœurs. 2° Les plus pieux ne sont pas exempts de tache. 3° Ce que les hommes regardent comme des maux ne mérite pas toujours ce nom ; ce n'est pas toujours être malheureux que de vivre dans l'obscurité ; ces situations sont souvent plus compatibles avec le bonheur que l'élévation et les richesses. 4° Le contentement de l'esprit, le plus grand de tous les biens, suffit pour dédommager les justes affligés de leurs traverses. 5° L'issue en est avantageuse ; les calamités servent à éprouver, et sont totalement à la gloire de ceux qui les endurent en adorant la main qui les frappe. 6° Enfin la vie future levera pleinement le scandale apparent, en dispensant des distributions supérieures aux maux présens.

On trouve de très-judicieuses réflexions sur ce sujet dans les auteurs païens. Sénèque a consacré un traité exprès : *quare viris bonis mala accidant, cùm sit providentia.* Les méchans, d'un autre côté, prospèrent et demeurent impunis : autre embarras pour les païens. De là ce mot impie de Jason dans Sénèque, quand Médée s'envole après avoir égorgé ses fils : *testare nullos esse, quia veheris, Deos.* Plusieurs méchans paroissent heureux sans l'être : ils sont le jouet des passions et la proie des remords sans cesse renaissans. 2° Les biens dont les méchans jouissent se convertissent pour eux ordinairement en poison. 3° Les lois humaines font déjà payer à plusieurs coupables la peine de leurs crimes. 4° Dieu peut supporter les pécheurs et les combler même de bienfaits, soit pour les ramener à lui, soit pour récompenser quelques vertus humaines : il est de sa grandeur et, si j'ose ainsi parler, de sa générosité de

de ne se pas venger immédiatement après l'offense. 5° Le temps des destinées éternelles arrivera; et ceux qui échappent à présent à la vengeance divine, et qui jouissent en paix du ciel irrité, seront obligés de boire à longs traits le calice que Dieu leur a préparé dans sa fureur.

Epicure soutenoit que Dieu, jouissant dans un éternel repos d'un bonheur inaltérable, ne se mêloit point du gouvernement de l'univers.

Les Romains honoroient la *providence* comme une déesse particulière, à laquelle ils érigeoient des statues. On la représentoit ordinairement sous la figure d'une femme appuyée sur une colonne, tenant de la main gauche une corne d'abondance renversée, et de la droite un bâton, avec lequel elle montre un globe, pour nous apprendre que la *providence* divine étend ses soins sur tout l'univers. Elle est assez souvent accompagnée de l'aigle ou de la foudre de Jupiter, parce que c'est à lui principalement, comme souverain des dieux, que les païens attribuoient la *providence* qui gouverne toutes choses.

(ANONYME.)

PRUDENCE.

La *prudence* est, selon un bel esprit, *tellement la compagne des autres vertus, que, sans elle, elles perdent leur nom* : il pouvoit ajouter, *et leur nature.* Elle prépare leur route pour les y faire marcher, et elle la prépare lentement pour avancer plus vîte avec elles. On la définit plus exactement : *La vertu qui nous fait prendre des moyens pour arriver à une fin;* je suppose que l'on sous-entend une fin *louable* ou *raisonnable :* la fin donnant le prix à toute notre conduite, comment y auroit-il du mérite à savoir atteindre un but qui ne mériteroit pas d'être atteint ?

Au reste, comme les fins diverses qu'on peut se proposer sont infinies, selon une infinité de conjonctures, il faut se borner à parler de la *prudence*, qui a en vue la fin générale de tout, qui est notre propre satisfaction jointe à celle d'autrui : par cet endroit, la science de la morale n'est qu'une suite de maximes et de pratiques de *prudence.* Mais, à regarder la *prudence* plus en particulier, elle tombe sur l'usage que nous devons faire de notre intelligence et de l'attention de notre esprit, pour prévenir le repentir en chacune des démarches ou des entreprises de la vie. On peut utilement observer à ce sujet les règles suivantes, ou par rapport à soi, ou par rapport aux autres.

Par rapport à soi, toute *prudence* étant pour arriver à une fin, il faut, en chaque affaire, nous proposer un but digne de notre soin; c'est ce qui fixe les vues et les desirs de l'ame, pour la mettre dans une route certaine, qu'elle suive avec constance; sans quoi, demeurant flottante et inquiète, quelque chose qui lui arrive, elle n'est point contente, parce que, desirant, sans être déterminée à un objet qui mérite sa détermination, elle n'obtient point ce qu'elle a dû vouloir, pour arriver au repos de l'esprit.

En se proposant une fin telle que nous l'avons dite, il est encore plus important d'examiner s'il est en notre pouvoir de l'atteindre. La témérité commune parmi les hommes leur fait hasarder mille soins, du succès desquels ils ne

peuvent raisonnablement se répondre. Cependant leur espérance ayant augmenté à proportion de leurs soins, ils ne font par-là que se préparer un plus grand déplaisir, ne pouvant, dans la suite, atteindre à l'objet dont ils ont laissé flatter leurs desirs, ce qui attire les plus grands chagrins de la vie. Les obstacles qu'on n'a pas prévus, et qui ne se peuvent surmonter, causent des maux plus grands que tout l'avantage qu'on avoit en vue de se procurer.

La troisième règle de *prudence* est d'appliquer à l'avenir l'expérience du passé; rien ne ressemble plus à ce qui se fera que ce qui s'est déjà fait. Quelque nouveauté qu'on aperçoive dans les conjonctures particulières de la vie, les ressorts et les événemens sont les mêmes, par rapport à la conduite. C'est toujours de l'inconstance et de l'infidélité qui en sont les traits les plus marqués; de l'ingratitude et du repentir qui en sont les effets ordinaires; des passions qui en sont la cause; une joie trompeuse et un faux bonheur qui en sont l'amorce. Ainsi, dans les choses qui sont de conséquence, il faut se préparer des ressources, et les ressources qu'on se préparera se trouveront d'un plus fréquent usage que le succès dont on pouvoit se flatter.

Une quatrième maxime est d'apporter tellement à ce qu'on fait toute son application, qu'au même temps on reconnoisse qu'avec cela on peut encore se tromper; ce qui, tenant comme en bride l'orgueil de l'ame, préviendra aussi l'aveuglement que donne une trop grande confiance, et le déplaisir de voir sa présomption confondue par les événemens.

(ANONYME.)

PRUDERIE.

La pruderie est une imitation grimacière de la sagesse. Il y a, dit la Bruyère, une fausse modestie, qui est vanité; une fausse gloire, qui est légéreté; une fausse grandeur, qui est petitesse; une fausse vertu, qui est hypocrisie; une fausse sagesse, qui est *pruderie*.

Une femme prude paie de maintien et de paroles; une femme sage paie de conduite: celle-là suit son humeur et sa complexion; celle-ci, sa raison et son cœur. L'une est sérieuse et austère; l'autre est, dans les diverses rencontres, précisément ce qu'il faut qu'elle soit. La première cache des foibles sous de plausibles dehors : la seconde couvre un riche fonds sous un air libre et naturel. La *pruderie* contraint l'esprit, ne cache ni l'âge ni la laideur; souvent elle les suppose. La sagesse, au contraire, pallie les défauts du corps, ennoblit l'esprit, ne rend la jeunesse que plus piquante, et la beauté que plus périlleuse.

(M. de Jaucourt.)

PUBERTÉ.

La puberté est cet âge où la nature se renouvelle, et dans lequel elle ouvre la source du sentiment; saison des plaisirs, des graces et des amours. Mais plus cette saison est riante, moins elle est durable; elle ne revient jamais quand une fois elle est passée. Il n'y a point de fontaine de Jouvence ni de Jupiter qui puissent rajeunir nos Titons, ni peut-être d'aurore qui daigne généreusement l'implorer pour le sien. Il seroit donc bien important de prolonger les jours de ce bel âge, qui a tant d'influence sur le bonheur ou le malheur du reste de la vie; mais c'est alors précisément qu'on n'a ni prévoyance de l'avenir, ni expérience du passé, ni modération pour ménager le présent.

La *puberté*, dit M. de Buffon, accompagne l'adolescence et précède la jeunesse : jusqu'alors la nature ne paroît avoir travaillé que pour la conservation et l'accroissement de son ouvrage; elle ne fournit à l'enfant que ce qui lui est nécessaire pour se nourrir et pour croître. Il vit, ou plutôt il végète, d'une vie particulière, toujours foible, renfermée en lui-même, et qu'il ne peut communiquer; mais bientôt les principes de vie se multiplient; il a non seulement tout ce qu'il lui faut pour être, mais encore de quoi donner l'existence à d'autres. Cette surabondance de vie, source de la force et de la santé, ne pouvant plus être contenue au dedans, cherche à se répandre au dehors, et s'annonce d'une manière sensible.

(M. de Jaucourt.)

PUDEUR.

LA PUDEUR est une honte naturelle, sage et honnête, une crainte secrète, un sentiment d'aversion pour les choses qui peuvent apporter de l'infamie. Les femmes qui n'ont plus que le reste d'une pudeur ébranlée, ne font que de foibles efforts pour leur défense. Celles qui ont effacé de leur front jusqu'aux moindres traces de *pudeur* l'éteignent bientôt entièrement dans le fond de leur ame, et déposent sans retour le voile de l'honnêteté. La *pudeur* au contraire fait passer une femme qui en est remplie par dessus les outrages attentés contre son honneur; elle aime mieux se taire sur ceux qui l'ont outragée, lorsqu'elle n'en peut parler qu'en mettant au jour des actions qui la font rougir, ou en se servant d'expressions qui seules alarment sa vertu.

L'idée de la *pudeur* n'est point une chimère, un préjugé populaire, ni une tromperie des lois ou de l'éducation. Tous les peuples se sont également accordés pour attacher du mépris à l'effronterie et à l'incontinence des femmes; c'est que la nature a parlé à toutes les nations. Elle a établi la défense, elle a établi l'attaque, et, ayant mis des deux côtés des desirs, elle a placé dans un sexe la témérité, et dans l'autre la honte. Elle a donné aux individus, pour se conserver, de longs espaces de temps, et ne leur a donné, pour se perpétuer, que des momens. Quelles armes plus douces que la *pudeur* eût pu donner cette même nature au sexe qu'elle destinoit à se défendre?

Les desirs sont égaux, disent quelques philosophes; mais, répond M. Rousseau de Genève, y a-t-il de part et d'autre mêmes raisons de les satisfaire? Que deviendroit l'espèce humaine si l'ordre de l'attaque et de la défense étoit changé? L'assaillant choisiroit au hasard des temps où la victoire seroit impossible; l'assailli seroit laissé en paix quand il auroit besoin de se rendre, et poursuivi sans relâche quand il seroit trop foible pour ne pas succomber; enfin le pouvoir et la volonté, toujours en discorde, ne laissant jamais partager les desirs, l'amour ne

seroit plus le soutien de la nature, il en seroit le destructeur et le fléau.

Si les deux sexes avoient également fait et reçu les avances, la vaine importunité n'eût point été sauvée; des feux, toujours languissans dans une ennuyeuse liberté, ne se fussent jamais irrités; le plus doux de tous les sentimens eût à peine effleuré le cœur humain, et son objet eût été mal rempli. L'obstacle apparent qui semble éloigner la jouissance, est au fond ce qui la rend plus délicieuse. Les desirs voilés par la honte n'en deviennent que plus séduisans; en les gênant, la *pudeur* les enflamme; ses craintes, ses détours, ses réserves, ses timides aveux, sa tendre et naïve finesse, disent mieux ce qu'elle croit taire, que la passion ne le dit sans elle; c'est elle qui donne du prix aux faveurs et de la douceur aux refus. Le véritable amour possède en effet ce que la seule *pudeur* lui dispute; ce mélange de foiblesse et de modestie le rend plus touchant et plus tendre; moins il obtient, plus ce qu'il demande a de valeur à ses yeux, et c'est ainsi qu'il jouit à la fois de ses privations et de ses plaisirs.

Pourquoi, réplique-t-on, ce qui n'est pas honteux à l'homme le seroit-il à la femme? pourquoi l'un des deux sexes se feroit-il un crime de ce que l'autre se croit permis? Je réponds encore, avec M. Rousseau, que les conséquences ne sont pas les mêmes des deux côtés. Les austères devoirs de la femme dérivent de ce point, qu'un enfant doit avoir un père. J'ajoute enfin qu'ainsi l'a voulu la nature; c'est un crime d'étouffer sa voix.

L'honnêteté est la crainte secrète de l'ignominie; et presque toutes les nations du monde, anciennes et modernes, se sont accordées pour observer les règles de l'honnêteté et de la *pudeur.*

Il y a des pays où, par le climat, le physique de l'amour a une force presque invincible; l'attaque y est sûre, la résistance nulle. Quand les femmes y rencontrent un homme, elles le saisissent, et le menacent de le dénoncer à leur mari s'il les méprise. C'est sur-tout dans les petits royaumes de Guinée qu'il existe de pareilles mœurs. Il est heureux de vivre dans nos régions tempérées, où le sexe qui a le plus d'agrément embellit la société, et où les femmes pudiques

se réservant aux plaisirs d'un seul, servent encore à l'amusement de tous.

(M. de Jaucourt.)

Un philosophe, à qui l'on demandoit quelle couleur convenoit le mieux au visage des femmes, répondit, avec autant d'esprit que de vérité, que c'étoit celle de la *pudeur*.

La *pudeur* est l'attrait de la beauté le plus touchant : les femmes que la vertu a abandonnées en sont si persuadées, qu'elles prennent une fausse *pudeur*, lorsqu'elles n'ont plus la véritable. Cette ombre de *pudeur* relève encore leurs appas. Rien ne prouve mieux combien est estimable la véritable *pudeur*. Elle est proprement la vertu du sexe, et elle doit être sa compagne inséparable. Si une fille est dans le danger de perdre la vie, peut-elle la conserver aux dépens de sa *pudeur* ? Je ne dis pas aux dépens de sa chasteté, car elle ne doit pas balancer alors à préférer la mort ; je ne parle que de la *pudeur*, de cette vertu qui cache avec tant de soin ce qu'elle doit cacher.

Les Anglaises, quoiqu'elles ne soient pas toutes des inhumaines, ont, en général, une espèce de *pudeur*, qu'il ne faut pas absolument confondre avec la chasteté. Elles ne permettent point, par exemple, que leurs maris assistent au moment du coucher et à celui du lever ; ils ne doivent pas être témoins, lorsqu'un tailleur prend mesure d'un corps, un cordonnier celle des souliers, etc. ; en sorte qu'un Anglais ne connoît guère de la peau de sa pudibonde moitié, que ce qu'elle en montre à l'église.

Une de ces rigides observatrices des usages transmis, comme on prétend, par les Germains, se trouvant au lit de la mort, se rappela que son mari, peintre de profession, avoit toujours marqué le plus pressant desir de voir ses épaules, que leur tournure lui faisoit supposer belles. Il n'en fallut pas davantage à cette femme pour ordonner qu'on l'ensévelît de son vivant : elle ne rendit l'ame que deux jours après.

On diroit, à voir les différens usages des nations, que la *pudeur* ne seroit qu'une vertu locale. On faisoit dans

l'île de Cos une gaze si fine et si transparente, qu'elle laissoit entrevoir le corps à nu : et il faut observer qu'à Rome il n'y avoit que les courtisannes qui osassent porter des habits faits de cette gaze effrontée, au lieu qu'en Orient, au contraire, il n'étoit permis qu'aux seules filles de qualité d'avoir un pareil vêtement.

(Voyez *Chasteté*.)

(ANONYME.)

PUÉRILITÉ.

ACTION ou discours d'enfant. La sottise des pères est, dit-on, de parler des *puérilités* de leurs enfans. Heureuse sottise qui montre toute leur tendresse, en mettant assez d'importance à des actions enfantines, pour en entretenir les autres au hasard de les ennuyer. On tombe souvent dans la *puérilité*, en cherchant à donner un air singulier et nouveau à ses pensées. Il y a de la *puérilité* dans le goût. Il y en a dans tout ce qui marque peu de raison et de jugement.

(ANONYME.)

PUISSANCE.

Ce mot se prend en différens sens ; 1° il marque la supériorité et les droits qu'un individu a sur d'autres ; alors c'est un synonyme de pouvoir; c'est ainsi qu'on dit la *puissance* paternelle, la *puissance* maritale, la *puissance* souveraine, la *puissance* législative, etc. 2° Par *puissance*, on entend la somme des forces d'un état ou d'une société politique; c'est sous ce point de vue que nous allons la considérer.

La *puissance* d'un état est toujours relative à celle des états avec qui il a des rapports. Une nation est *puissante*, lorsqu'elle peut maintenir son indépendance et son bien-être contre les autres nations qui sont à portée de lui nuire.

La *puissance* d'un état est encore relative au nombre de ses sujets, à l'étendue de ses limites, à la nature de ses productions, à l'industrie de ses habitans, à la bonté de son gouvernement ; de là vient que souvent un petit état est beaucoup plus *puissant* qu'un état plus étendu, plus fertile, plus riche, plus peuplé, parce que le premier saura mettre à profit les avantages qu'il a reçus de la nature, ou compensera par ses soins ceux qui lui seront refusés.

La principale source de la *puissance* d'un état est sa population ; il lui faut des bras pour mettre ses champs en valeur, pour faire fleurir ses manufactures, sa navigation, son commerce; il lui faut des armées proportionnées à celles que ses voisins peuvent mettre sur pied ; mais il ne faut point pour cela que l'agriculture et les autres branches de sa *puissance* souffrent. Un sol fertile, une situation favorable, un pays défendu par la nature, contribueront beaucoup à la *puissance* d'un état. Enfin, il est essentiel qu'il jouisse de la tranquillité dans son intérieur ; jamais un peuple, déchiré par des factions, en proie aux cabales, aux intrigues, à l'anarchie, à l'oppression, n'aura le degré de *puissance* qui lui est nécessaire pour repousser les entreprises de ses ennemis.

Mais c'est en vain qu'un empire jouira de tous ces avantages, si une mauvaise administration lui en fait perdre

les fruits. Le souverain est l'ame qui donne le mouvement et la vie à l'état ; c'est l'usage ou l'abus qu'il fait de ses forces qui décide de sa *puissance* ou de sa foiblesse. En vain commandera-t-il à des peuples nombreux ; en vain la nature lui aura-t-elle prodigué les richesses du sol ; en vain l'industrie de ses sujets lui amenera-t-elle les trésors du monde : ces avantages seront perdus, si une bonne administration ne les met à profit. Les ottomans commandent à de vastes états, qui jouissent du ciel le plus favorable; depuis le Danube jusqu'à l'Euphrate, tout reconnoît leurs lois ; cependant leur *puissance* n'approche point de celle d'un grand nombre d'états d'Europe, qui sont renfermés dans des bornes plus étroites que la plupart des royaumes soumis à l'empire des sultans. L'Egypte, la Grèce, qui font aujourd'hui les moindres parties de cet empire, avoient, sous leurs premiers maîtres, des forces auxquelles on ne peut point comparer la totalité de celles des despotes modernes qui ont asservi ces pays : ceux-ci commandent à de vils esclaves, accablés sous leurs fers, qui ne travaillent que pour satisfaire les caprices d'un tyran, d'un visir, d'un eunuque : les premiers commandoient à des citoyens échauffés par l'amour de la patrie, de la liberté, de la gloire. Combien de fois la Grèce a-t-elle ébranlé les trônes de ces monarques asiatiques, soutenus par des millions de soldats ? Les armées innombrables des Xercès, des Darius, sont venues briser leurs forces contre la *puissance* athénienne. Tous les efforts de la monarchie espagnole, soutenus par les richesses des deux mondes, ont échoué contre la vigueur des généreux Hollandais.

C'est de l'esprit dont un souverain sait animer ses peuples que dépend sa vraie *puissance*. S'il leur inspire l'amour de la vertu, de la gloire ; s'il leur rend chère la patrie par le bonheur dont il les y fait jouir ; s'il les excite aux grandes actions par des récompenses ; s'il effraie les mauvais citoyens par des peines et des punitions, l'état sera *puissant*, il sera respecté de ses voisins ; ses armées seront invincibles. Mais s'il souffre que le luxe et le vice corrompent les mœurs de ses sujets ; s'il permet que leur ardeur guerrière s'amolisse ; si la subordination, les lois, la discipline, sont méprisées ; si l'on dégrade les ames par

l'oppression, alors l'avidité prendra la place de l'honneur; l'amour des richesses succédera à celui de la patrie, de la gloire; il n'y aura plus de citoyens; chacun ne s'occupera que de ses intérêts particuliers; on oubliera le bien général auquel toutes les volontés doivent concourir pour rendre une nation *puissante;* alors ni le nombre des armées, ni l'immensité des trésors, ni la fertilité des champs, ne pourront procurer à l'état une *puissance* réelle.

Ainsi que les hommes robustes, les nations sont souvent tentées d'abuser de leurs forces. Ceux qui les gouvernent font consister leur *puissance* à étendre leurs conquêtes, à faire la loi à leurs voisins, à entrer dans toutes les querelles qui agitent les autres peuples, à entreprendre des guerres longues et sanglantes, auxquelles des passions injustes ou des prétextes frivoles ont souvent plus de part que les intérêts de l'état; ainsi, pour faire une vaine parade de *puissance*, on épuise des forces réelles qui devroient être réservées pour le soutien de la nation.

(M. de JAUCOURT.)

PUNIR.

PUNIR, CHATIER. On châtie celui qui a fait une faute, afin de l'empêcher d'y retomber; on veut le rendre meilleur. On punit celui qui a commis un crime pour le lui faire expier; on veut qu'il serve d'exemple.

Les pères châtient leurs enfans; les juges font *punir* les malfaiteurs. Le châtiment dit une correction, mais la punition ne dit précisément qu'une mortification faite à celui qu'on punit. Il est essentiel, pour bien corriger, que le châtiment ne soit ni ne paroisse être l'effet de la mauvaise humeur. Les lois doivent proportionner la punition au crime; celui qui vole ne doit pas être puni comme l'assassin,

Le mot de *châtier* porte toujours avec lui une idée de subordination, qui marque l'autorité ou la supériorité de celui qui châtie sur celui qui est châtié; mais le mot de *punir* n'enferme point cette idée dans sa signification; on n'est pas toujours puni par ses supérieurs; on l'est quelquefois par ses égaux, par soi-même, par ses inférieurs, par le seul événement des choses, par le hasard, ou par les suites même de la faute qu'on a commise.

Les parens, que la tendresse empêche de *châtier* leurs enfans, sont souvent punis de leur folle amitié par l'ingratitude et le mauvais naturel de ces mêmes enfans.

Il n'est pas d'un bon maître de *châtier* son élève pour toutes les fautes qu'il fait, parce que les châtimens trop fréquens contribuent moins à corriger du vice qu'à dégoûter de la vertu. La conservation de la société étant le motif de la punition des crimes, la justice humaine ne doit *punir* que ceux qui la dérangent ou qui tendent à sa ruine.

Il est du devoir des ecclésiastiques de travailler à l'extirpation du vice par la voie de l'exhortation et de l'exemple; mais ce n'est point à eux à *châtier*, encore moins à *punir* le pécheur.

On appelle punition exemplaire celle qui emporte quelque peine sévère qui s'exécute en public pour servir d'exemple.

Châtier et *punir* ont à peu près le même sens au figuré ; mais *châtier* se prend aussi pour corriger, polir un ouvrage; le style de Lafontaine n'est pas toujours châtié, mais ses négligences sont aimables.

(ANONYME.)

PURETÉ *du style.*

QUALITÉ que doit avoir la diction, et qui consiste à n'employer que des termes qui soient corrects, à les placer dans un ordre naturel, à éviter les mots nouveaux, à moins que la nécessité ne l'exige, et les mots vieillis ou tombés en discrédit.

L'invention des termes nouveaux, qui ne fut jamais tant en vogue qu'à présent, exige beaucoup de discrétion. La gloire de passer pour créateur en ce genre, comme dans tout autre, est éblouissante, et c'est contre elle qu'il faut être principalement en garde. Sous prétexte d'enrichir la langue, on la charge d'expressions extraordinaires dont la durée est aussi passagère que l'origine en est peu solide. Ronsard avoit cru rendre un important service à la langue française, en y insérant un grand nombre de termes inouïs, bizarrement mélangés de grec et de latin. Il se trompa : ce langage pédantesque n'eut pas aux yeux de tout le monde les mêmes graces qu'il avoit à ceux de l'inventeur. La force et l'énergie qu'il prétendoit introduire par là dans notre langue dégénérèrent en barbarie. Ce n'est pas que des mots grecs et latins on n'en puisse bien faire des mots français ; mais, outre qu'il faudroit être extrêmement précautionné à cet égard, c'est moins à l'énergie qu'on devroit s'attacher qu'à l'élégance et à la douceur qui font les plus solides beautés d'une langue; et il n'est point d'idiome où l'on pût puiser plus abondamment, quant à ces deux points, que dans l'italien et le languedocien. Le goût d'un particulier ne détermine point celui du public en faveur d'un mot nouveau : celui même d'une académie ne suffiroit pas pour en faire la fortune, parce que tout arbitraires que soient les paroles, il ne dépend pas néanmoins du caprice des particuliers de les établir ou de les changer à leur gré. La raison d'utilité doit toujours être la première base de ces innovations; elle seule a pu produire dans les arts et dans les siences tant de termes nouveaux qui leur sont propres ; elle seule peut en faire passer de semblables dans le langage ordinaire, pourvu que cette utilité soit réelle, et

qu'il en résulte pour la langue une acquisition avantageuse, et non pas une superfluité qui l'appauvrît, bien loin de l'enrichir.

J'ajoute que les vieilles expressions sont permises dans le style marotique; mais encore faut-il en user avec retenue; dans tout autre ouvrage elles formeroient une bigarrure ridicule avec les expressions qui sont en usage; telle que la pourpre, si estimée des anciens, si l'on en cousoit quelques lambeaux avec des pièces de notre écarlate.

Ces règles sont indispensables pour tous ceux qui se mêlent d'écrire, sur-tout pour les poètes. Le moyen de s'y conformer sans peine, c'est d'étudier la langue avec beaucoup de réflexion, et rien ne contribue davantage à nous en donner une parfaite connoissance que la lecture des bons écrivains et une teinture de la poésie.

En effet, le choix des expressions, la variété des tours, la force des épithètes, la *pureté* et la correction qu'exige la poésie française, accoutument de bonne heure un écrivain à s'exprimer avec précision, à rejeter les termes parasites, à chercher avec soin ce qu'il y a de plus convenable et en même temps de plus harmonieux dans le langage pour peindre ses idées; il n'y a pas même jusqu'à la gêne et la contrainte de la rime qui ne devienne utile en cette occasion, par la nécessité où elle met de chercher des expressions fortes ou brillantes, d'en faire la comparaison, d'en pénétrer le vrai sens, d'en sentir les différences, et les appliquer avec discernement. Les grands orateurs de l'antiquité n'ont pas négligé cette méthode; et, parmi nous, M. Racine a montré, par le peu d'ouvrages en prose qui nous restent de lui, que celle-ci tire le plus souvent ses plus grandes beautés du sein même de la poésie.

(ANONYME.)

PURISTE.

PURISTE.

On nomme *puriste* une personne qui affecte sans cesse une grande pureté de langue. Ces sortes de gens, dit la Bruyère, ont une fade attention à ce qu'ils disent, et l'on souffre avec eux dans la conversation de tout le travail de leur esprit; ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expression; concertés dans leur geste et dans tout leur maintien, ils ne hasardent pas le moindre mot quand il devroit faire le plus bel effet du monde; rien d'heureux ne leur échappe, rien chez eux ne coule de source et avec liberté; ils parlent proprement et ennuyeusement; ils sont *puristes*.

(M. de Jaucourt.)

PUSILLANIMITÉ.

Foiblesse d'esprit, manque de courage. Il y a des hommes nés pusillanimes. Il y en a qui ont de la force dans l'esprit, du courage d'ame, et à qui un petit accès de fièvre, un frisson du pouls ôte ces qualités; alors ils ont de l'inquiétude, ils tremblent, ils craignent tout ce qui les environne, ils se croient menacés de quelqu'accident imprévu. Il y a peu de personnes qui ne connoissent cet état. En général cependant la *pusillanimite* est le partage des ames foibles.

(Anonyme.)

PYRRHIQUE.

DANSE de gens armés. Voici la description de cette danse si célèbre dans les écrits des poètes et des historiens.

Les danseurs étoient vêtus de tuniques d'écarlate, sur lesquelles ils portoient des ceinturons garnis d'acier, d'où pendoient l'épée et une espèce de courte lance. Les musiciens, outre cela, avoient le casque orné d'aigrettes et de plumes.

Chaque bande étoit précédée par un maître de ballet, qui marquoit aux autres les pas et la cadence, et qui donnoit aux musiciens le ton et le mouvement, dont la vîtesse représentoit l'ardeur et la rapidité des combats.

Cette danse de gens armés s'appeloit la *pyrrhique*, soit qu'elle eût été inventée par Minerve, lorsque, pour célébrer la victoire remportée sur les Tytans, elle institua les danses, et dansa la première avec ses armes; soit que, remontant encore plus haut, les Curètes en soient les auteurs, dans le temps que, par le cliquetis de leurs armes et les mouvemens de leurs corps, ils calmoient, selon le témoignage de la fable, les cris de Jupiter au berceau.

Les auteurs donnent diverses interprétations de l'origine du terme *pyrrhique*. Les uns assurent que cette danse fut ainsi nommée de Pyrrhus de Cydon, qui, le premier, apprit aux Crétois la manière de danser avec leurs armes. D'autres prétendent que Pyrrhus, fils d'Achille, en fut l'inventeur, et qu'il fut le premier qui dansa armé devant le tombeau de son père. Aristote en fait Achille lui-même l'auteur.

Quoi qu'il en soit, cette danse étoit fort ancienne dans la Grèce, comme Homère le justifie par sa description du bouclier d'Achille. Il y place deux villes; l'une jouissant d'une profonde paix; l'autre accablée des malheurs de la guerre. Dans la première, qu'il élève au dessus de la seconde, et dont il représente l'heureuse desti-

née, il n'y fait voir que des jours de fêtes, que noces et que festins, suite naturelle de la prospérité; et il dit :

Dans ces lieux fortunés, la charmante jeunesse
Au son des instrumens signale son adresse ;
Et sur leurs doux accords réglant ses mouvemens,
Du beau sexe à l'envi fait les amusemens.

Dans ce même bouclier, il décrit une danse de Crête, ciselée avec le même artifice ; il la compose de jeunes garçons et de jeunes filles, dont il parle ainsi :

Là, sur l'acier poli par une main divine,
Brilloit de mille traits une troupe enfantine,
Dont le pas animé et le port gracieux
Font l'objet le plus doux des hommes et des dieux.

Quand il vient au récit de leurs habillemens, il remarque que les filles portoient des couronnes en dansant, et les garçons des épées.

Les filles, en dansant, se couronnent de fleurs ;
Les garçons, du plaisir l'ame moins occupée,
D'un riche ceinturon font briller leur épée.

Il n'oublie pas ceux qui menoient la danse, et qui marquoient aux autres l'air et les pas sur lesquels ils devoient se régler.

Tandis qu'à cette fête on court de toutes parts
Contenter à loisir ses curieux regards ;
Les acteurs, enchantés d'une telle affluence,
Redoublent leur ardeur, et raniment la danse ;
Deux maîtres en cet art, du geste et de la voix,
Mettent la troupe en branle et prescrivent les lois.

Mais laissons le bouclier d'Achille, pour décrire cet exercice militaire, qu'on nommoit la danse *pyrrhique*.

Les jeunes soldats, n'ayant que des armes et des boucliers de buis, faisoient, en dansant, plusieurs tours et divers mouvemens qui représentoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient aussi par leurs gestes tous les devoirs des soldats dans la guerre, comment

il falloit attaquer l'ennemi, manier l'épée dans le combat, lancer un dard, ou tirer une flèche; voilà l'objet de la danse *pyrrhique*. Cependant des joueurs de flûtes animoient ces soldats par le son de leurs instrumens, et réjouissoient le peuple qui étoit présent à ce spectacle. Celui qui présidoit à ces jeux étoit une personne d'autorité qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la *pyrrhique* étoit composée de deux partis, l'un d'hommes et l'autre de femmes. Souvent aussi les enfans nobles se divertissoient à ces jeux que l'on appeloit *castrenses*, parce qu'ils se faisoient ordinairement dans le camp pour l'exercice et pour le divertissement des soldats : c'étoient là les jeux *pyrrhiques*.

Les Lacédémoniens furent ceux d'entre les Grecs qui s'adonnèrent le plus à cette danse; et, au rapport d'Athénée, ils y exerçoient leur jeunesse dès l'âge de cinq ans.

Xénophon rapporte qu'on donna une fête à un ambassadeur des Paphlagoniens, dans laquelle on le régala de toutes sortes de danses guerrières; ensuite un musicien, pour lui plaire davantage, fit entrer une baladine, qui, étant armée d'un léger bouclier, dansa la *pyrrhique* avec tant de perfection, que les Paphlagoniens demandèrent si les femmes grecques alloient à la guerre; on lui répondit que oui, et qu'elles avoient chassé le roi de Perse de son camp.

Le même historien, dans la description du festin que Seuthe, prince de Thrace, fit aux Grecs, parle encore d'une autre espèce de *pyrrhique*. « Après le repas, dit-il, » entrèrent des hommes qui sonnèrent la charge avec » des flûtes et des trompettes de cuir de bœuf cru, » sur lesquelles ils imitoient la cadence de la lyre; et » Seuthe lui-même se levant, se mit à danser avec autant de vîtesse et de légéreté que s'il eût tâché d'éviter » un dard. »

Comme cette ancienne *pyrrhique* étoit une danse pénible, elle reçut dans la suite divers adoucissemens; il paroît que, du temps d'Athénée, la *pyrrhique* étoit une danse consacrée à Bacchus, où l'on représentoit les victoires de ce dieu sur les Indiens, et où les danseurs, au lieu d'armes offensives, ne portoient que des thyrses,

des roseaux et des flambeaux. C'est sans doute cette seconde espèce de *pyrrhique* dont le même auteur veut parler, lorsqu'il en fait une des trois sortes de danses qui appartenoient à la poésie lyrique. La *pyrrhique*, décrite par Apulée dans le dixième livre de ses *Milésiades*, porte aussi le caractère d'une danse tout-à-fait pacifique.

Néron aimoit beaucoup la *pyrrhique*; l'histoire rapporte qu'au sortir d'un spectacle qu'il venoit de donner au peuple, il honora du droit de bourgeoisie romaine tous les étrangers qui avoient dansé cette danse.

(M. de Jaucourt.)

PYRRHONISME.

Les Grecs étoient fatigués de disputes sur le vrai et le faux, sur le bien et le mal, sur le beau et le laid, lorsqu'il s'éleva parmi eux une secte qui fit en peu de temps beaucoup de prosélytes. Ce fut la *pyrrhonienne* ou *sceptique*. Dans les autres écoles, on avoit un systême reçu, des principes avoués; on prouvoit tout, on ne doutoit de rien : dans celle-ci, on suivit une méthode de philosopher toute opposée; on prétendit qu'il n'y avoit rien de démontré ni de démontrable; que la science réelle n'étoit qu'un vain nom; que ceux qui se l'arrogeoient n'étoient que des hommes ignorans, vains ou menteurs; que toutes les choses dont un philosophe pouvoit disputer restoient, malgré ses efforts, couvertes des ténèbres les plus épaisses; que plus on étudioit, moins on savoit; et que nous étions condamnés à flotter éternellement d'incertitudes en incertitudes, d'opinions en opinions, sans jamais trouver un point fixe d'où nous puissions partir et où nous puissions revenir et nous arrêter. D'où les *sceptiques* concluoient qu'il étoit ridicule de définir; qu'il ne falloit rien assurer; que le sage suspendroit en tout son jugement; qu'il ne se laisseroit point leurrer par la chimère de la vérité; qu'il régleroit sa vie sur la vraisemblance, montrant, par sa circonspection, que, si la nature des choses ne lui étoit pas plus claire qu'aux dogmatiques les plus décidés, du moins l'imbécillité de la raison humaine lui étoit mieux connue. Le *sceptique* étoit donc un ennemi commun.

Pyrrhon, disciple d'Anaxarque, exerça le premier cette philosophie pusillanime et douteuse, qu'on appelle de son nom *pyrrhonisme*, et de sa nature *scepticisme*. Si l'on examine la méthode des académiciens, on ne la trouvera pas fort éloignée de celle de Pyrrhon.

Ce philosophe débuta d'une manière qui ne dut guère moins offenser que surprendre : il dit qu'il n'y avoit rien d'honnête ni de déshonnête, rien de juste ni d'injuste, rien de beau ni de laid, rien de vrai ni de faux; ce furent là ses

premiers mots. L'éducation, l'usage commun, l'habitude, étoient, selon lui, les seuls fondemens des actions et des assertions des hommes. On assure que sa conduite fut conséquente à sa philosophie; qu'il ne se précautionnoit contre rien; qu'il ne se détournoit pas; qu'il alloit droit à un char, à un précipice, à un bûcher, à une bête féroce; qu'il bravoit, dans les occasions les plus périlleuses, le témoignage évident de ses sens, et que souvent il dut son salut à ses amis qui l'accompagnoient. Si cela est, il faut regarder Pyrrhon comme une de ces têtes qui naissent étonnées, et pour qui tout est confondu : mais il n'en est rien; il raisonnoit comme un insensé, et se conduisoit comme tout le monde. On lui remarqua seulement plus d'indifférence, plus d'indulgence et plus de résignation. N'ayant point d'avis, il n'étoit pas difficile de le déterminer; nulle notion du bien et du mal, comment pouvoit-on l'offenser? De quoi se seroit plaint un homme qui ne distinguoit pas la peine et le plaisir? La suprême tranquillité d'ame qu'il avoit acquise étonnoit Épicure. Ses concitoyens le créèrent grand prêtre. Quelle que fût sa philosophie, le bien étoit donc la règle de sa vie : il n'en faut pas douter. L'acatalepsie de Pyrrhon, c'est-à-dire l'impossibilité où il se croyoit de comprendre les choses, ne s'étendoit pas au rapport des sens : c'étoit une arme qu'il avoit inventée contre l'orgueil des dogmatiques, et qu'il n'employoit qu'avec eux. Il avoit ses sentimens particuliers dans l'école, et la conduite commune dans la société.

Pyrrhon avoit appris, sous Stilpon, l'art funeste de disputer pour et contre presque avec un même avantage : c'étoit un homme d'un caractère dur; il voyoit les philosophes répandus en une infinité d'écoles opposées, et les uns sous le lycée, les autres sous le portique, criant : « C'est moi qui possède la vérité, c'est ici qu'on apprend » à être sage; venez, messieurs, donnez-vous la peine » d'entrer : mon voisin n'est qu'un charlatan qui vous en » imposera ». Et ces circonstances concoururent à le conduire au scepticisme qu'il professa.

Pyrrhon eut beaucoup de sectateurs. Le premier dont on fasse mention est *Euriloque;* c'étoit un homme violent,

dont la conduite rendit de temps en temps ridicule une secte qui prêchoit le doute dans la recherche de la vérité, et le calme et la tranquillité de l'ame dans l'usage des passions. Il avoit gardé pour les sophistes la haine de son maître ; cependant ils le harcelèrent tellement en Élide par leurs questions épineuses, que d'impatience Euriloque jeta par terre son manteau, et se précipita dans l'Alphée, laissant un fleuve entre eux et lui.

La secte *pyrrhonienne* dura peu. Elle s'éteignit depuis Timon-le-Phliasien jusqu'à Enéfidème, contemporain de Cicéron. Il n'étoit pas possible qu'une secte qui ebranloit tout principe, qui disoit que le vice et la vertu étoient des mots sans idées, et qu'il n'y avoit rien en soi de vrai et de faux, de bien et de mal, de juste et d'injuste, d'honnête et de déshonnête; il n'étoit pas possible, dis-je, que cette secte fît de grands progrès chez aucun peuple de la terre. Le *sceptique* avoit beau protester qu'il avoit une manière de juger dans l'école et une autre dans la société, il est sûr que sa doctrine tendoit à avilir tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes. Nos opinions ont une influence trop immédiate sur nos actions, pour qu'on pût traiter le scepticisme avec indifférence. Cette odieuse philosophie cessa promptement dans Athènes, et fit peu de progrès dans Rome, sur-tout sous les empereurs.

Le pyrrhonien français, Lamotte-le-Vayer, naquit à Paris en 1586; c'est le Plutarque français. Il avoit beaucoup lu et beaucoup réfléchi. Il est *sceptique* dans son *Horatius Tubéron*, cynique dans son *Héxaméron rustique*. Libre dans ses écrits, et sévère dans ses mœurs, c'est un des exemples à objecter à ceux qui se hâtent de juger des actions des hommes par leurs discours.

Pierre-Daniel Huet marcha sur les traces de la Motte-le-Vayer, et se montra parmi nous un très-hardi contempteur de la raison.

Huet naquit, à Caen, en 1630 : ce fut un des hommes le plus savant que nous ayions eu ; les lettres, la philosophie, les mathématiques, l'astronomie, la poésie, les langues hébraïque, grecque et latine, l'érudition, toutes les connoissances, lui furent presque également fami-

lières. Il eut les liaisons les plus étroites avec la plupart des grands hommes de son siècle. Il inclina de bonne heure au scepticisme, prenant la force de son esprit qu'il trouvoit souvent au dessous des difficultés des questions pour la mesure de l'étendue de l'esprit humain; ce en quoi il y avoit bien peu d'hommes à qui il faisoit injustice, il en concluoit au dedans de lui-même que nous ne sommes pas destinés à connoître la vérité. De jour en jour ce préjugé secret se fortifioit en lui, et il ne connut peut-être qu'il étoit *sceptique* qu'au moment où il écrivit son ouvrage de la Foiblesse de l'Entendement Humain. On arrive au *pyrrhonisme* par deux voies tout-à-fait opposées, ou parce qu'on ne sait pas sssez, ou parce qu'on sait trop. Huet suivit la dernière, et ce n'est pas la plus commune.

Mais, parmi les sectateurs du *pyrrhonisme*, il ne faut pas oublier Michel de Montagne, l'auteur de ces Essais qui seront lus tant qu'il y aura des hommes qui aimeront la vérité, la force, la simplicité. L'ouvrage de Montagne est la pierre de touche d'un bon esprit. Prononcez de celui à qui cette lecture déplaît, qu'il a quelque vice de cœur ou d'entendement; il n'y a presque aucune question que cet auteur n'ait agitée pour et contre, et toujours avec le même air de persuasion. Les contradictions de son ouvrage sont l'image fidelle des contradictions de l'entendement humain. Il suit sans art l'enchaînement de ses idées; il lui importe fort peu d'où il parte, comment il aille, ni où il aboutisse. La chose qu'il dit, c'est celle qui l'affecte dans le moment. Il n'est ni plus lié, ni plus décousu en écrivant, qu'en pensant ou en rêvant. Quoique rien ne soit si varié que la suite des objets qui se présentent à notre philosophe, et qu'ils semblent amenés par le hasard, cependant ils se touchent tous d'une ou d'autre manière; et, quoiqu'il y ait bien loin de la matière des coches publics, à la harangue que les Mexicains firent aux Européens, quand ils mirent le pied pour la première fois dans le nouveau monde, cependant on arrive de Bordeaux à Cusco sans interruption, mais à la vérité par de bien longs détours. Chemin faisant, il se montre sous toutes sortes de faces, tantôt bon, tantôt dépravé, tantôt compatissant,

tantôt vain, tantôt incrédule, tantôt superstitieux. Après avoir écrit avec force contre la vérité des miracles, il fera l'apologie des augures; mais, quelque chose qu'il dise, il intéresse et il instruit.

Le scepticisme n'eut, ni chez les anciens, ni chez les modernes, aucun athlète plus redoutable que Bayle. La nature lui donna l'imagination, la force, la subtilité, la mémoire, et l'éducation fortifia en lui tout ce qui peut contribuer à faire sortir les qualités naturelles. Il apprit les langues grecque et latine; il se livra de bonne heure et presque sans relâche à toutes sortes de lectures et d'études. Plutarque et Montagne furent ses auteurs favoris. Ce fut là qu'il prit ce germe de *pyrrhonisme*, qui se développa dans la suite en lui d'une manière si surprenante. Il s'occupa de la dialectique avant vingt ans. Il étoit bien jeune encore lorsqu'il fit connoissance avec un ecclésiastique qui, profitant des incertitudes dans lesquelles il flottoit, lui prêcha la nécessité de s'en rapporter à quelque autorité qui le décidât: ce fut à la suite de ce conseil qu'il se détermina à abjurer publiquement la religion qu'il avoit reçue de ses parens. A peine eut-il fait ce pas, que l'esprit de prosélytisme s'empara de lui. Bayle, qui s'étoit déchaîné contre les convertisseurs, le devint; et il ne tint pas à lui qu'il n'inspirât à ses frères, à ses parens et à ses amis, les sentimens qu'il avoit adoptés. Mais un de ses frères, qui n'étoit pas un homme sans mérite, et qui exerçoit les fonctions de ministre parmi les réformés, le ramena au culte de sa famille. Le catholicisme n'eut point à s'affliger, ni le protestantisme à se glorifier de ce retour. Bayle ne tarda pas à connoître la vanité de la plupart des systèmes religieux, et à les attaquer tous, sous prétexte de défendre celui qu'il avoit embrassé. Le séjour de la France l'eût exposé aux persécutions; il se retira à Genève. Ce fut là que, passant d'une première abjuration à une seconde, il quitta l'aristotélisme pour le cartésianisme, mais avec aussi peu d'attachement à l'une de ces doctrines qu'à l'autre; car on le vit dans la suite opposer les sentimens des philosophes les uns aux autres, et s'en jouer également. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter ici le temps qu'il perdit à deux

éducations dont il se chargea successivement. Celui qu'il passa à professer la philosophie à Sedan, ne fut guère mieux employé. Les disputes, dans lesquelles il avoit misérablement vécu, commençant à s'appaiser, il s'occupa, nuit et jour, de son dictionnaire historique et critique dont il avoit formé le plan depuis long-temps : il en publia le premier volume en 1697. On connoissoit son esprit, ses talens, sa dialectique; on connut alors l'immensité de son érudition, et son penchant décidé au *pyrrhonisme*. En effet, quelles sont les questions de politique, de littérature, de critique, de philosophie ancienne et moderne, de théologie, d'histoire, de logique et de morale, qui n'y soient examinées pour et contre ? C'est là qu'on le voit semblable au Jupiter d'Homère qui assemble les nuages ; au milieu de ces nuages, on erre étonné et désespéré. Tout ce que Sextus Empiricus et Huet disent contre la raison, ne vaut pas un article choisi du dictionnaire de Bayle. On y apprend bien mieux à ignorer ce que l'on croit savoir.

Bayle eut peu d'égaux dans l'art de raisonner, peut-être point de supérieur. Personne ne sut saisir plus subtilement le foible d'un systême, personne n'en sut faire valoir plus fortement les avantages ; redoutable quand il prouve, plus redoutable encore quand il objecte; doué d'une imagination gaie et féconde, en même temps qu'il prouve, il amuse, il peint, il séduit. Quoiqu'il entasse doute sur doute, il marche toujours avec ordre : c'est un polype vivant, qui se divise en autant de polypes qui vivent tous ; il les engendre les uns des autres. Quelle que soit la thèse qu'il ait à prouver, tout vient à son secours, l'histoire, l'érudition, la philosophie. S'il a la vérité pour lui, on ne lui résiste pas ; s'il parle en faveur du mensonge, il prend sous sa plume toutes les couleurs de la vérité : impartial ou non, il le paroît toujours ; on ne voit jamais l'auteur, mais la chose.

Quoi qu'on dise de l'homme de lettres, on n'a rien à reprocher à l'homme. Bayle eut l'esprit droit et le cœur honnête ; il fut officieux, sobre, laborieux, sans ambition, sans orgueil, ami du vrai, juste, même envers

ses ennemis, tolérant, peu dévot, peu crédule, on ne peut moins dogmatique, gai, plaisant, conséquemment peu scrupuleux dans ses récits, menteur comme tous les gens d'esprit, qui ne balancent guère à supprimer ou à ajouter une circonstance légère à un fait, lorsqu'il en devient plus comique ou plus intéressant, souvent ordurier. On dit que Jurieu ne commença à être mal avec lui, qu'après s'être aperçu qu'il étoit trop bien avec sa femme; mais c'est une fable qu'on peut, sans injustice, croire ou ne pas croire de Bayle, qui s'est complu à en accréditer un grand nombre de pareilles. Je ne pense pas qu'il ait jamais attaché grand prix à la continence, à la pudeur, à la fidélité conjugale, et à d'autres vertus de cette classe; sans quoi, il eût été plus réservé dans ses jugemens.

Selon les *pyrrhoniens*, toutes les sciences ou connoissances humaines n'alloient tout ou plus qu'à l'apparence et à la vraisemblance. Ils déclamoient beaucoup contre les sens, et les regardoient comme la source principale de nos erreurs et de notre séduction.

Arcésilas fut le premier défenseur de *l'acatalepsie*, ou incompréhensibilité des choses. Voici comment il en raisonnoit: « On ne peut rien savoir, disoit-il, pas même » ce que Socrate croyoit ne pas ignorer, qu'on ne sait » rien. Cette impossibilité vient de la nature des choses » et de la nature de nos facultés, mais plus encore de » la nature de nos facultés que des choses. Il ne faut » donc ni nier ni assurer quoi que ce soit; car il est » indigne du philosophe d'approuver une chose fausse » ou une chose incertaine, et de prononcer avant que » d'être instruit. Mais tout ayant à peu près les mêmes » degrés de probabilité, un philosophe pour et contre » peut donc se déclarer contre celui qui nie ou qui assure » quoi que ce soit; sûr, ou de trouver enfin la vérité » qu'il cherche, ou de nouvelles raisons de croire qu'elle » n'est pas faite pour nous ». C'est ainsi qu'Arcésilas la chercha toute sa vie, perpétuellement aux prises avec tous les philosophes de son temps.

« Mais si ni les sens ni la raison ne sont pas des garans

» assez sûrs pour être écoutés dans les écoles de philo-
» sophie, ajoutoit-il, ils suffisent au moins dans la con-
» duite de la vie, où l'on ne risque rien à suivre des
» probabilités, puisqu'on est avec des gens qui n'ont pas
» de meilleurs moyens de se déterminer. »

Il suit de ce qui précède, que les premiers sceptiques ne s'élevèrent contre la raison que pour mortifier l'orgueil des dogmatiques; qu'entre les sceptiques modernes, les uns ont cherché à décrier la philosophie pour donner de l'autorité à la révélation; les autres pour l'attaquer plus sûrement, en ruinant la solidité de la base sur laquelle il faut l'établir; et qu'entre les sceptiques anciens et modernes, il y en a quelques-uns qui ont douté de bonne foi, parce qu'ils n'apercevoient dans la plupart des questions que des motifs d'incertitude.

Pour nous, nous conclurons que tout étant lié dans la nature, il n'y a rien, à proprement parler, dont l'homme ait une connoissance parfaite, absolue, complette, pas même des axiômes les plus évidens, parce qu'il faudroit qu'il eût la connoissance de tout.

Tout étant lié, s'il ne connoît pas tout, il faudra nécessairement que, de discussions en discussions, il arrive à quelque chose d'inconnu : donc, en remontant de ce point inconnu, on sera fondé à conclure contre lui ou l'ignorance, ou l'obscurité, ou l'incertitude du point qui précède, et de celui qui précède celui-ci, et ainsi jusqu'au principe le plus évident.

Il y a donc une sorte de sobriété dans l'usage de la raison, à laquelle il faut s'assujétir, ou se résoudre à flotter dans l'incertitude; un moment où sa lumière, qui avoit toujours été en croissant, commence à s'affoiblir, et où il faut s'arrêter dans toutes les discussions.

Lorsque, de conséquences en conséquences, j'aurai conduit un homme à quelque proposition évidente, je cesserai de disputer. Je n'écouterai plus celui qui niera l'existence des corps, les règles de la logique, le témoignage des sens, la distinction du vrai et du faux, du bien et du mal, du plaisir et de la peine, du vice et de la vertu, du décent et de l'indécent, du juste et de l'injuste, de l'honnête et du déshonnête. Je tournerai le dos à celui

qui cherchera à m'écarter d'une question simple, pour m'embarrasser dans des dissertations sur la nature de la matière, sur celle de l'entendement, de la substance, de la pensée, et autres sujets qui n'ont ni rive ni fond. L'homme un et vrai n'aura point deux philosophies, l'une de cabinet et l'autre de société ; il n'établira point dans la spéculation des principes qu'il sera forcé d'oublier dans la pratique.

(M. d'Alembert.)

PYTHIE.

Prêtresse du temple d'Apollon à Delphes : elle fut ainsi nommée à cause du serpent Python que ce dieu avoit tué, ou plutôt à cause du dieu qu'on consultoit, et dont elle déclaroit la volonté.

Dans les commencemens de la découverte de l'oracle de Delphes, plusieurs frénétiques s'étant précipités dans l'abîme, on chercha les moyens de remédier à de pareils accidens ; on dressa sur le trou une machine qui fut appelée *trépied*, parce qu'elle avoit trois barres sur lesquelles elle étoit posée, et l'on commit une femme pour monter sur ce trépied, d'où elle pouvoit, sans aucun risque, recevoir l'exhalaison prophétique.

On éleva d'abord à ce ministère de jeunes filles encore vierges, à cause de leur pureté, dit Diodore de Sicile, et de leur conformité avec Diane, et enfin parce qu'on les jugeoit plus propres, dans un âge tendre, à garder les secrets des oracles.

On prenoit beaucoup de précaution dans le choix de la *pythie*. Il falloit, comme on vient de le dire, qu'elle fût jeune et vierge; mais il falloit encore qu'elle eût l'ame aussi pure que le corps. On vouloit qu'elle fût née légitimement ; qu'elle eût été élevée simplement, et que cette simplicité parût jusque dans ses habits. Elle ne connoissoit, dit Plutarque, ni parfums, ni essences, ni tout ce qu'un luxe rafiné a fait imaginer aux femmes. Elle n'usoit ni du cinnamôme ni du ladanum. Le laurier et les libations de farine d'orge étoient tout son fard ; elle n'employoit point d'autre artifice. On la cherchoit ordinairement dans une maison pauvre, où elle eût vécu dans l'obscurité et dans une ignorance entière de toutes choses. On la vouloit telle que Xénophon souhaitoit que fût une jeune épouse, lorsqu'elle entroit dans la maison de son mari, c'est-à-dire qu'elle n'eût jamais rien vu ni entendu. Pourvu qu'elle sût parler et répéter ce que le dieu lui dictoit, elle en savoit assez.

La coutume de choisir les *pythies* jeunes dura très-long-temps; mais une *pythie* extrêmement belle ayant été enlevée par un Thessalien, on fit une loi qu'à l'avenir on n'éliroit, pour monter sur le trépied, que des femmes qui eussent passé cinquante ans; et, ce qui est singulier, c'est qu'afin de conserver au moins la mémoire de l'ancienne pratique, on les habilloit comme de jeunes filles, quel que fût leur âge.

On se contentoit, dans les commencemens, d'une seule *pythie;* dans la suite, lorsque l'oracle fut tout-à-fait accrédité, on en élut une seconde pour monter sur le trépied alternativement avec la première, et une troisième pour lui subvenir, en cas de mort ou de maladie. Enfin, dans la décadence de l'oracle, il n'y en eut plus qu'une, encore n'étoit-elle pas fort occupée.

La *pythie* ne rendoit ses oracles qu'une fois l'année, c'étoit vers le commencement du printemps. Elle se préparoit à ses fonctions par plusieurs cérémonies; elle jeûnoit trois jours, et, avant de monter sur le trépied, elle se baignoit dans la fontaine de Castalie. Elle avaloit aussi une certaine quantité d'eau de cette fontaine, parce qu'on croyoit qu'Apollon lui avoit communiqué une partie de sa vertu. Après cela on lui faisoit mâcher des feuilles de laurier cueillies encore près de cette fontaine. Ces préambules achevés, Apollon avertissoit lui-même de son arrivée dans le temple qui trembloit jusque dans ses fondemens. Alors les prêtres conduisoient la *pythie* dans le sanctuaire, et la plaçoient sur le trépied. Dès que la vapeur divine commençoit à l'agiter, on voyoit ses cheveux se dresser sur sa tête, son regard devenir farouche, sa bouche écumer, un tremblement subit et violent s'emparer de tout son corps. Dans cet état elle faisoit des cris et des hurlemens qui remplissoient les assistans d'une sainte frayeur. Enfin, ne pouvant plus résister au dieu qui l'agitoit, elle s'abandonnoit à lui, et proféroit par intervalles quelques paroles mal articulées que les prêtres recueilloient avec soin; ils les arrangeoient ensuite, et leur donnoient, avec la forme du vers, une liaison qu'elles n'avoient pas en sortant de la bouche de la *pythie*. L'oracle prononcé,

prononcé, on la retiroit du trépied pour la conduire dans sa cellule, où elle étoit plusieurs jours à se remettre de ses fatigues. Souvent, dit Lucain, une mort prompte étoit le prix ou la peine de son enthousiasme.

Cette vapeur divine qui agitoit la *pythie* sur le trépied, n'avoit pas toujours la même vertu. Elle se perdit insensiblement. Sur quoi Cicéron dit : « Cette vapeur qui étoit » dans l'exhalaison de la terre et qui inspiroit la *pythie*, » s'est donc évaporée avec le temps : vous diriez qu'ils » parlent de quelque vin qui a perdu sa force. Quel » temps peut consumer ou épuiser une vertu toute divine ? » Or, qu'y a-t-il de plus divin qu'une exhalaison de la » terre qui fait un tel effet sur l'ame, qu'elle lui donne et » la connoissance de l'avenir et le moyen de s'en expli- » quer en vers ? »

Un jour cette prêtresse d'Apollon donna deux oracles opposés, l'un aux Ioniens, et l'autre aux Achéens, au sujet des statues qu'ils regardoient comme leurs dieux tutélaires ; ce qui jeta, entre les peuples de même origine, une semence de discorde affreuse. Dans un temps éclairé, et chez une nation policée, on auroit puni très-sévèrement la prêtresse d'Apollon, pour se jouer ainsi des oracles.

Il ne faut pas confondre la *pythie* avec la sybille de Delphes, vraie vagabonde, qui alloit de contrée en contrée débiter ses prédictions, qui ne montoit jamais sur le sacré trépied, et qui prophétisoit sans le secours des exhalaisons qui sortoient du sanctuaire de Delphes.

Rousseau a bien peint la fureur de la *pythie* dans ces vers :

Ou, tel que d'Apollon le ministre terrible
Impatient du dieu dont le souffle invincible
Agite tous ses sens,
La *pythie* furieuse, la tête échevelée,
Du temple fait mugir la demeure ébranlée
Par ses cris impuissans.
Tel aux premiers accès d'une sainte manie
Mon esprit alarmé redoute du génie
L'assaut victorieux.

Il s'étonne, il combat l'ardeur qui le possède,
Et voudroit secouer du démon qui l'obsède
Le joug impérieux.
Mais sitôt que cédant à la fureur divine,
Il reconnoît enfin du dieu qui le domine
Les souveraines loix,
Alors tout pénétré de sa vertu suprême,
Ce n'est plus un mortel, c'est Apollon lui-même
Qui parle par ma voix.

(M. de JAUCOURT.)

Q.

QUADRILLE.

Fête galante, petite troupe de gens à cheval, superbement montés et habillés, pour exécuter des joûtes, des courses, et remporter des prix. Quand il n'y a qu'un *quadrille*, c'est proprement un tournois ou course. Les joûtes demandent deux partis opposés. Le carrousel en doit avoir au moins quatre, et le *quadrille* doit être composé au moins de huit on douze personnes. Les *quadrilles* se distinguent par la forme des habits, ou par la diversité des couleurs. Le dernier divertissement de ce genre qu'on ait vu dans ce royaume, est celui que donna Louis XIV en 1662, vis-à-vis des Tuileries, dans l'enceinte qui a retenu le nom de la place du Carrousel. Il y eut cinq *quadrilles*. Le roi étoit à la tête des Romains; son frère, des Persans; le prince de Condé, des Turcs; le duc d'Enguien son fils, des Indiens; le duc de Guise, si singulier en tout, des Américains. La reine mère, la reine régnante, la reine d'Angleterre, veuve de Charles II, étoient sous un dais à ce spectacle. Le comte de Sault, fils du duc de Lesdiguières, remporta le prix, et le reçut des mains de la reine mère.

(M. de Jaucourt.)

QUAKER.

Ce mot anglais veut dire trembleur ; c'est le sobriquet odieux qu'on s'est avisé de donner à une secte pacifique, dont la religion théorique a été cent fois tournée en ridicule, et dont on a été forcé de respecter la morale. Cette secte ne ressemble point pour les dogmes, et encore moins pour la conduite, à ces anabaptistes d'Allemagne du seizième siècle ; ramas d'hommes rustiques et féroces, qui poussèrent leur fanatisme sauvage aussi loin que peut aller la nature humaine abandonnée à ses emportemens.

Les *quakers* dont nous parlons s'élevèrent en Angleterre, au milieu des guerres civiles du règne de Charles Ier. Georges Fox, né dans un village du comté de Leicester, et fils d'un simple artisan, touché des malheurs de sa patrie, prêcha sans étude la morale, la charité mutuelle, l'amour de Dieu, un culte simple, et la nécessité de l'inspiration du Saint-Esprit, pour mériter le salut. Il blâma les vues intéressées des ministres anglicans, condamna la guerre comme une fureur, et le serment comme un outrage fait à Dieu. Cromwel le fit arrêter avec sa femme ; mais cette persécution multiplia ses disciples et ses sectateurs ; on les maltraita, on sévit contre eux, on les joua sur le théâtre ; ils supportèrent courageusement les mauvais traitemens, les prisons, et méprisèrent les satyres.

La secte fit les progrès les plus rapides ; Cromwel fut obligé de la craindre et de la respecter. Voyant que leur nombre augmentoit sans cesse, il leur fit offrir de l'argent pour les attirer à son parti ; mais ils furent incorruptibles, et il dit un jour que cette religion étoit la seule contre laquelle il n'avoit pu prévaloir avec des guinées.

Ils établirent pour premier principe de la morale religieuse la frugalité, la tempérance, la modestie, le recueillement ; 2° des pasteurs qui seroient nommés par l'assemblée des fidèles ; 3° ils embrassèrent l'opinion des anabaptistes sur le baptême et les sacremens ; 4° ils éta-

blirent que tous les hommes sont égaux par leur nature ; 5° qu'ils ont tous les lumières suffisantes pour obtenir le salut par une bonne conduite ; 6° qu'on sera justifié auprès de Dieu par sa propre justice ; 7° que l'esprit de Dieu habite en tout homme qui ne l'éteindra pas ; 8° enfin, pour se mettre en garde contre tout indigne commerce de mensonges et de flatteries, ils jugèrent qu'on doit également tutoyer les rois et les charbonniers en leur parlant, n'avoir pour les hommes que de la charité, et du respect pour les lois.

Voilà les principaux dogmes de cette secte : après cela, qu'on range tant qu'on voudra les *quakers* parmi les fanatiques, ce sont au moins des fanatiques bien estimables. Je ne puis m'empêcher de déclarer que je les regarde comme un peuple vraiment grand, vertueux, plein d'industrie, d'intelligence et de sagesse. Ce sont des gens animés des principes les plus étendus de bénéficence qu'il y ait jamais eu sur la terre. Leur charité se porte sur toute la race du genre humain, ne refusant à personne les miséricordes de Dieu. Ils reconnoissent publiquement que la liberté universelle est due à tout le monde. Ils condamnent les impôts, et néanmoins ils les paient, et s'y soumettent sans murmure. Enfin, c'est peut-être le seul parti chez les chrétiens, dont la pratique du corps entier réponde constamment à ses principes. Je n'ai point de honte d'avouer que j'ai lu et relu, avec un plaisir singulier, l'apologie du *quakérisme* par Robert Barclay ; il m'a convaincu que c'est, tout calculé, le système le plus raisonnable et le plus parfait qu'on ait encore imaginé.

Barclay mit au jour son ouvrage en 1675 ; l'épître dédicatoire à Charles II contient, non de basses adulations, mais des vérités hardies et des conseils justes. « Tu as » goûté, dit-il à Charles, à la fin de cette épître, de la » douceur et de l'amertume, de la prospérité et des » grands malheurs : tu as été chassé des pays où tu règnes ; » tu as senti le poids de l'oppression, et tu dois savoir » combien l'oppresseur est détestable devant Dieu et » devant les hommes : que si, après tant d'épreuves et » de bénédictions, ton cœur s'endurcissoit et oublioit le » Dieu qui s'est souvenu de toi dans tes disgraces, ton

» crime en seroit plus grand, et ta condamnation plus » terrible : au lieu donc d'écouter les flatteurs de ta cour, » écoute la voix de ta conscience, qui ne te flattera » jamais. Je suis ton fidèle ami et sujet, Barclay. »

Environ ce temps-là parut l'illustre Guillaume Penn, qui établit la puissance des *quakers* en Amérique, et qui les auroit rendus respectables en Europe, si les hommes pouvoient respecter la vertu sous des apparences ridicules. Il étoit fils unique du chevalier Penn, vice-amiral d'Angleterre, et favori du duc d'Yorck, depuis Jacques II. Il naquit à Londres en 1644, et fut élevé avec soin dans l'université d'Oxford; il y étudia avec un jeune *quaker*, qui en fit un partisan des plus zélés du quakérisme.

De retour chez le vice-amiral son père, au lieu de se mettre à genoux devant lui, et de lui demander sa bénédiction, selon l'usage des Anglais, il l'aborda le chapeau sur la tête, et lui dit : « Je suis fort aise, mon cher père, » de te voir en bonne santé». Le vice-amiral crut que son fils étoit devenu fou; il aperçut bientôt qu'il étoit *quaker*. Il mit en usage tous les moyens que la prudence humaine peut employer pour l'engager à vivre comme un autre; le jeune homme ne répondit à son père qu'en l'exhortant à se faire *quaker* lui-même. Enfin, le père se relâcha à ne lui demander autre chose, sinon qu'il allât voir le roi et le duc d'Yorck le chapeau sous le bras, et qu'il ne les tutoyât point; Guillaume répondit que sa conscience ne le lui permettoit pas, et qu'il valoit mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Le père, au désespoir, le chassa de sa maison. Le jeune Penn remercia Dieu de ce qu'il souffroit déjà pour sa cause; il alla prêcher dans la cité; il y fit beaucoup de prosélytes. Comme il étoit beau, bien fait, vif, et naturellement éloquent, les femmes de tout rang accouroient dévotement pour l'entendre. Sur sa réputation, Georges Fox vint du fond de l'Angleterre le voir à Londres. Tous deux s'embarquèrent pour la Hollande et l'Allemagne, en 1677, afin de gagner des prosélytes au quakérisme.

Leurs travaux eurent un heureux succès à Amsterdam; mais ce qui leur fit le plus d'honneur, et ce qui mit le plus leur humilité en danger, fut la réception que leur

fit la princesse palatine Elisabeth, tante de Georges Ier, roi d'Angleterre, femme illustre par son esprit et par son savoir, et à qui Descartes avoit dédié son roman de philosophie.

Elle étoit retirée à la Haye, où elle vit les amis; car c'est ainsi que l'on appeloit alors les *quakers* en Hollande. Elle eut plusieurs conférences avec eux; ils prêchèrent souvent chez elle; et s'ils ne firent pas d'elle une parfaite quakeresse, il avouèrent au moins qu'elle n'étoit pas loin du royaume des cieux. Les amis semèrent aussi en Allemagne, mais ils y recueillirent peu; on ne goûta pas la mode de tutoyer dans un pays où il faut prononcer toujours les termes d'altesse et d'excellence.

Penn repassa bientôt en Angleterre, sur la nouvelle de la maladie de son père, qui se réconcilia avec lui, le reçut avec tendresse, et finit ses jours entre ses bras. Il en hérita de grands biens, parmi lesquels il se trouvoit des dettes de la couronne pour des avances faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes. Le gouvernement donna à Guillaume Penn, en 1681, au lieu d'argent, tant pour lui que pour ses successeurs, la propriété et la souveraincté d'une province de l'Amérique septentrionale. Voilà un *quaker* devenu souverain.

Il partit pour ses nouveaux états avec deux vaisseaux chargés de *quakers* qui le suivirent. On appela dès-lors le pays Pensylvanie, du nom de Penn; il y fonda la ville de Philadelphie, qui est aujourd'hui très-florissante. Il commença par faire une ligue avec les Américains ses voisins; c'est le seul traité entre ces peuples et les chrétiens, qui n'ait point été juré et qui n'ait point été rompu. Le nouveau souverain fut aussi le législateur de la Pensylvanie; il donna des lois très-sages, dont aucune n'a été changée depuis lui. La première est de ne maltraiter personne au sujet de la religion, et de regarder comme frères tous ceux qui croient un Dieu.

A peine eut-il établi son gouvernement, que plusieurs négocians de l'Amérique vinrent peupler cette colonie. Les naturels du pays, au lieu de fuir dans les forêts, s'accoutumèrent insensiblement avec les pacifiques *quakers*. Autant ils détestoient les autres chrétiens, conquérans et

destructeurs de l'Amérique, autant ils aimoient ces nouveaux venus. En peu de temps, ces prétendus sauvages, charmés des *quakers*, vinrent en foule demander à Guillaume Penn de les recevoir au nombre de ses vassaux. C'étoit un spectacle bien nouveau qu'un souverain que tout le monde tutoyoit, et à qui on parloit le chapeau sur la tête; un gouvernement sans culte religieux, un peuple sans armes, des citoyens tous égaux, à la magistrature près, et des voisins sans jalousie. Guillaume Penn pouvoit se vanter d'avoir apporté sur la terre l'âge d'or dont on parle tant, et qui n'a vraisemblablement existé qu'en Pensylvanie.

Il revint en Angleterre pour les affaires de son nouveau pays après la mort de Charles II. Le roi Jacques, qui avoit aimé son père, eut la même affection pour le fils, et ne le considéra plus comme un sectaire obscur, mais comme un très-grand homme. La politique du roi s'accordoit en cela avec son goût. Il avoit envie de flatter les *quakers*, en abolissant les lois contre les non conformistes, afin de pouvoir introduire la religion catholique à la faveur de cette liberté. Toutes les sectes d'Angleterre virent le piége, et ne s'y laissèrent pas prendre, mais elles reçurent de Guillaume III et de son parlement cette même liberté qu'elles n'avoient pas voulu tenir des mains du roi Jacques. Ce fut alors que les *quakers* commencèrent à jouir, par la force des lois, de tous les priviléges dont ils sont en possession aujourd'hui. Penn, après avoir vu enfin sa secte établie sans contradiction dans le pays de sa naissance, alla faire un tour dans la Pensylvanie, en 1700, avec sa femme et sa famille.

Les siens et les Américains le reçurent avec des larmes de joie, comme un père qui revenoit voir ses enfans. Toutes ses lois avoient été religieusement observées pendant son absence; ce qui n'étoit arrivé qu'au seul Lycurgue avant lui. Il ne resta qu'un couple d'années à Philadelphie, et cependant n'en partit que malgré lui, pour aller solliciter à Londres des avantages nouveaux en faveur du commerce des Pensylvains. Il ne les revit plus; la reine Anne le reçut avec beaucoup de considération, et voulut souvent l'avoir à sa cour; mais l'air de Londres étant contraire à

sa santé, il se retira, en 1710, dans la province de Buckingham, où il finit ses jours, en 1718, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ce fondateur et législateur des *quakers* en Amérique, et leur principal soutien en Europe, a la gloire d'avoir formé un peuple où la probité paroît aussi naturelle que la bravoure chez les Spartiates. M. Penn est un véritable Lycurgue; et, quoique le premier ait eu la paix pour objet, comme l'autre a eu la guerre, ils se ressemblent dans la voie singulière où ils ont mis leurs peuples, dans l'ascendant qu'ils ont eu sur des hommes libres, dans les préjugés qu'ils ont vaincus, dans les passions qu'ils ont soumises.

Le quakérisme se soutient toujours en Pensylvanie, quoiqu'il soit vrai qu'il dépérit beaucoup à Londres. M. de Voltaire, qui m'a fourni la plus grande partie de cet article, remarque judicieusement que, par tout pays, la religion dominante, quand elle ne persécute point, engloutit à la longue toutes les autres. Les *quakers* ne peuvent pas jouir des honneurs de distinction, avoir part aux graces militaires, être membres du parlement, ni posséder aucun office, parce qu'ils condamnent la guerre, parce qu'il faudroit prêter serment, et qu'ils pensent qu'on ne doit point jurer; ils sont donc réduits au seul commerce; leurs enfans, enrichis par l'industrie de leurs pères, veulent jouir, avoir des honneurs, des places, des emplois; ils sont honteux d'être appelés *quakers*, et se font protestans pour être à la mode, et satisfaire leur ambition.

« Avoue, dit le *quaker* André Pitt à notre célèbre Voltaire, que tu as eu bien de la peine à t'empêcher de rire, » quand j'ai répondu à toutes tes civilités avec mon chapeau sur la tête et en te tutoyant. Cependant tu me » parois trop instruit pour ignorer que, du temps de » Jésus-Christ, aucune nation ne tomboit dans le ridicule » de substituer le plurier au singulier. On disoit à César » Auguste : Je t'aime, je te prie, je te remercie; il ne » souffroit pas même qu'on l'appelât M. *Dominus*. Ce ne fut » que long-temps après lui qu'on s'avisa de se faire appeler » *vous* au lieu de *tu*, comme si les hommes étoient dou» bles, et qu'on usurpât les titres impertinens de *grandeur*,

» d'*éminence*, de *sainteté*, de *divinité* même, que des » vers de terre donnent à d'autres vers, en les assurant » qu'ils sont, avec un profond respect et avec une fausseté » infâme, leurs très-humbles et très-obéissans serviteurs. » C'est pour être plus sur nos gardes contre cet indigne » commerce de mensonges et de flatteries que nous tu- » toyons également les rois et les charbonniers, que nous » ne saluons personne, n'ayant pour les hommes que de la » charité, et du respect que pour les lois. Nous portons aussi » un habit un peu différent que les autres hommes, afin » que ce soit pour nous un avertissement continuel de ne » leur pas ressembler. Les autres portent les marques de » leurs dignités, et nous celles de l'humilité chrétienne. » Nous fuyons les assemblées de plaisir, les spectacles, le » jeu; car nous serions bien à plaindre de remplir de ces » bagatelles des cœurs en qui Dieu doit habiter. Nous ne » faisons jamais de sermens, pas même en justice : nous » pensons que le très-haut ne doit pas être prostitué dans » les débats misérables des hommes. Lorsque nous com- » paroissons devant les magistrats pour les affaires des » autres, car nous n'avons jamais de procès, nous affir- » mons la vérité par un oui ou par un non, et les juges » nous en croient sur notre simple parole, tandis que » tant d'autres chrétiens se parjurent sur l'Evangile : nous » n'allons jamais à la guerre : ce n'est pas que nous crai- » gnions la mort; au contraire, nous bénissons le moment » qui nous unit à l'Etre des êtres; mais c'est que nous ne » sommes ni loups, ni tigres, ni dogues, mais chrétiens. » Notre Dieu, qui nous a ordonné d'aimer nos ennemis, » et de souffrir sans murmure, ne veut pas sans doute que » nous passions la mer pour aller égorger nos frères, » parce que des meurtriers, vêtus de rouge, coiffés d'un » bonnet haut de deux pieds, enrôlent des citoyens en » faisant du bruit avec deux petits bâtons sur une peau » d'âne bien tendue; et, lorsqu'après la bataille gagnée, » tout Londres brille d'illuminations, que le ciel est en- » flammé de fusées, que l'air retentit du bruit des actions » de grace, des cloches, des orgues, des canons, nous » gémissons en silence sur ces meurtriers qui causent » l'allégresse publique.»

Un chariot, chargé de bagages militaires, passoit un jour sur le pont de Londres; les commis, chargés de la perception du droit qui se paie sur ce pont, l'avoient arrêté : ce fut un sujet de querelle avec les soldats qui l'escortoient. Il s'amassa bientôt une foule nombreuse : les soldats prétendoient que le bagage appartenant aux troupes, il n'étoit point sujet au droit. Des injures on alloit en venir aux coups, et il y auroit eu du sang répandu, sans un *quaker* qui vint à passer. Il paya le droit exigé par le commis, exhorta les soldats à continuer leur route, et s'en alla. Chacun dit : C'est un *quaker*, et en un moment la foule fut dispersée.

(M. de JAUCOURT.)

QUALITÉ.

QUALITÉ, TALENT. Les *qualités* forment le caractère de la personne; les talens en font l'ornement. Les premières rendent bon ou mauvais, et influent fortement sur l'habitude des mœurs : les seconds rendent utile ou amusant, et ont grande part au cas qu'on fait des gens.

On peut se servir du mot de *qualité* en bien et en mal; mais on ne prend qu'en bonne part celui de talent.

L'homme est un mélange de bonnes et de mauvaises *qualités*, quelquefois bizarre, jusqu'à rassembler en lui les extrêmes. Il y a des gens à talent sujets à se faire valoir, et dont il faut souffrir les caprices pour en jouir : il vaut encore mieux essuyer ce désagrément de leur part, que supporter la fatigue des ennuyeux.

Les *qualités* du cœur sont les plus essentielles; celles de l'esprit sont les plus brillantes. Les talens qui servent aux besoins sont les plus nécessaires; ceux qui servent aux plaisirs sont les mieux récompensés.

On se fait aimer ou haïr par ses *qualités;* on se fait rechercher par ses talens.

Des *qualités* excellentes jointes à de rares talens font le parfait mérite.

(M. de JAUCOURT.)

QUANT, POUR.

Ces deux mots sont très-synonymes. *Pour* paroît cependant avoir meilleure grace dans le discours, lorsqu'il s'agit de la personne ou de la chose qui régit le verbe suivant. *Quant* semble y mieux figurer lorsqu'il s'agit de ce qui est régi par le verbe. On peut dire : *pour* moi, je ne me mêle d'aucune affaire étrangère; *quant* à moi, tout m'est indifférent.

La religion des personnes éclairées consiste dans une foi vive, dans une morale pure, et dans une conduite simple et vertueuse, guidées par l'autorité divine, et soutenues par la raison. *Pour* celle du peuple, elle consiste dans une crédulité aveugle, et dans les pratiques extérieures autorisées par l'éducation et affermies par la force de l'habitude. *Quant* à celle des gens d'église, on ne la connoîtra au juste que quand on aura séparé les intérêts temporels.

(M. de Jaucourt.)

QUATRAIN.

STANCE ou strophe composée de quatre vers qui doivent avoir un sens complet, et dont les rimes peuvent être suivies ou mêlées de manière que le premier et le dernier vers riment ensemble, ou le second avec le quatrième, comme dans ces vers de Malherbe :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est, se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier

Les *quatrains* de Pibrac étoient autrefois fort admirés parmi nous ; le style, qui en est suranné, les a fait abandonner : on pourroit dire d'eux, comme des distiques du vieux Caton, que, pour n'avoir pas l'élégance et l'harmonie des vers de Virgile, ils n'en ont pas moins de solidité.

La matière ordinaire des *quatrains* est la morale ; leur caractère, la gravité et la simplicité.

(ANONYME.)

QUIÉTISME.

La dispute du *quiétisme* qui s'éleva dans la France, dit M. de Voltaire, est une de ces intempérances d'esprit et de ces subtilités théologiques qui n'auroient laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent. Une femme sans crédit, sans véritable esprit, et qui n'avoit qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'église gallicane : son nom étoit Bouvières de Lamotte. Elle étoit née à Montargis, en 1649, où elle avoit épousé le fils de Guion, entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté, et un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle la spiritualité. Un barnabite du pays de Genève, nommé Lacombe, fut son directeur. Cet homme, connu par un mélange assez ordinaire de passions et de religion, et qui est mort fou, plongea l'esprit de sa pénitente dans les rêveries mystiques dont elle étoit déjà atteinte. L'envie d'être une sainte Thérèse en France ne lui permit pas de voir combien le génie français est opposé au génie espagnol, et la fit aller beaucoup plus loin que sainte Thérèse. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entière de son cœur. Elle alla avec son directeur dans le petit pays où l'évêque de Genève fait sa résidence; elle s'y donna de l'autorité par sa profusion en aumônes; elle tint des conférences; elle fit des prosélytes, et fut chassée par l'évêque, ainsi que son directeur. Ils se retirèrent à Grenoble; elle y répandit un petit livre, intitulé : *Le Moyen court*, et un autre sous le nom des *Torrens*, écrits du style dont elle parloit, et fut encore obligée de sortir de Grenoble.

Alors elle se rendit à Paris, conduite par son directeur; et l'un et l'autre ayant dogmatisé en 1687, l'archevêque

obtint un ordre du roi pour faire enfermer Lacombe comme un séducteur, et pour mettre dans un couvent madame Guion, qui s'étoit déjà fait de grandes protections. Ses amis et amies se plaignirent hautement que M. de Harlay, connu pour aimer trop les femmes, persécutât une femme qui ne parloit que de l'amour de Dieu. En particulier, la protection toute-puissante de madame de Maintenon rendit la liberté à madame Guion, qui vint à Versailles pour la remercier; s'introduisit dans Saint-Cyr, et assista aux conférences dévotes que faisoit M. l'abbé de Fénélon. Il étoit alors précepteur des enfans de France.

Né avec un cœur tendre, son esprit s'étoit nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût et de graces, il préféroit dans la théologie tout ce qui a l'air touchant et sublime à ce qu'elle a de sombre et d'épineux; son imagination s'échauffoit par la candeur et par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs passions. La sienne étoit d'aimer Dieu pour lui-même; il ne vit dans madame Guion qu'une ame éprise du même goût que lui, et se lia sans scrupule avec elle. Ainsi madame Guion, assurée et fière d'un tel partisan, continua de répandre dans Saint-Cyr toutes ses idées. L'évêque de Chartres s'en plaignit; l'archevêque de Paris menaça de recommencer ses poursuites. Madame de Maintenon, qui ne pensoit qu'à faire de Saint-Cyr un séjour de paix, et qui n'avoit en vue que son crédit et son repos, rompit tout commerce avec madame Guion. Enfin, l'abbé de Fénélon lui-même conseilla à son amie de s'en rapporter aux lumières du célèbre Bossuet, regardé comme un père de l'église. Elle le fit, communia de la main de ce prélat, et lui donna ses écrits à examiner.

Cependant M. de Fénélon ayant été élevé à l'archevêché de Cambrai, en 1695, Bossuet, devenu jaloux de la réputation et du crédit de son disciple, exigea qu'il condamnât madame Guion avec lui, et souscrivit à ses instructions pastorales. M. de Fénélon ne voulut lui sacrifier ni ses sentimens ni son amie; mais, au contraire, en partant pour son diocèse, il fit imprimer à Paris son livre des Maximes des Saints, ouvrage dans lequel il crut rectifier tout

tout ce qu'on reprochoit à madame Guion, et développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs qui s'élèvent au dessus des sens, et qui tendent à un état de perfection, où les ames ordinaires n'aspirent guère. M. de Meaux et ses amis se soulevèrent contre ce livre, et le dénoncèrent au roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il étoit peu intelligible. Madame Guion, accusée de dogmatiser toujours, fut mise en prison à Vincennes, où elle composa un volume de vers mystiques : on la transféra à la Bastille.

M Bossuet écrivit contre M. de Fénélon, et leurs écrits partagèrent la cour et la ville : tous deux envoyèrent leurs ouvrages au pape Innocent XII, et s'en remirent à sa décision. Les circonstances n'étoient nullement favorables à l'auteur du livre des Maximes ; le père de la Chaise n'osa soutenir M. de Cambrai, et madame de Maintenon l'abandonna. Louis XIV écrivit au pape qu'on lui avoit déféré le livre de l'archevêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux ; qu'il l'avoit fait remettre aux mains du nonce, et qu'il pressoit sa sainteté de juger.

La congrégation du saint office nomma, pour instruire le procès, un dominicain, un jésuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant et un augustin ; c'est ce qu'on appelle à Rome les consulteurs. Les cardinaux et les prélats laissent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie, pour se livrer à la politique, à l'intrigue ou aux douceurs de l'oisiveté. Les consulteurs examinèrent pendant trente-sept conférences trente-sept propositions, les jugèrent erronées à la pluralité des voix ; et le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condamna par un bref qui fut publié et affiché dans Rome, le 13 mars 1699.

L'évêque de Meaux triompha, mais l'archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite ; il se soumit sans restriction et sans réserve. Il monta lui-même en chaire à Cambrai pour condamner son propre livre ; il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un savant, qui pouvoit se faire un grand parti par la persécution même, cette candeur et cette simplicité lui gagnèrent tous les cœurs, et firent presque haïr

celui qui avoit remporté la victoire ; il vécut toujours depuis dans son diocèse en digne archevêque, en homme de lettres. La même année 1699, madame Guion sortit de la Bastille, et se retira à Blois, où elle mourut dix-huit ans après, le 9 juin 1717, dans les sentimens de la spiritualité la plus tendre.

(M. de JAUCOURT.)

QUINAULT.

Poète français, né à Paris en 1636, mort en 1688.

Quinault méconnut d'abord ses talens, et s'adonna sans succès à la comédie et à la tragédie. Il règne d'ailleurs dans ses pièces tragiques un ton fade et doucereux qui fit dire à Boileau :

> Les héros dans *Quinault* parlent bien autrement,
> Et jusqu'à *je vous hais*, tout s'y dit tendrement.

Ce poète, né avec une oreille fine et délicate et un cœur tourné à la tendresse, paroissoit plus propre à composer des vers lyriques, genre de poésie où en effet il réussit parfaitement. Sa poésie est légère et facile ; ses paroles sont toujours harmonieuses et sonores. On admire sur-tout dans ses opéra une adresse singulière à manier et à varier les sentimens consacrés à ces sortes de poèmes. Il avoit de plus une docilité merveilleuse à se conformer aux idées, ou plutôt aux caprices du musicien. On ajoute qu'il possédoit à un degré éminent le talent de la déclamation, et que Lully lui faisoit souvent réciter ses vers, jusqu'à ce qu'il eût saisi les inflexions de sa voix, pour les faire passer dans son récitatif. Il s'est élevé, du vivant de ce poète, bien des détracteurs de sa réputation ; mais la postérité lui a rendu justice, et reconnoît aujourd'hui que Lully doit la plus grande partie de sa gloire à *Quinault*. La musique de Lully est aujourd'hui tombée dans l'oubli ; mais on ne cessera point de lire et d'admirer les poèmes du créateur de notre scène lyrique.

Ce poète, d'un caractère doux, complaisant et sans fiel, ne chercha jamais à se venger des satyres injustes de ses contemporains. On croit qu'il étoit né de parens honnêtes ; mais la malignité de ses ennemis l'a fait fils d'un boulanger, et c'est à quoi Furetière fait allusion dans ce trait satyrique : « *Quinault*, dit-il, est la meilleure pâte » d'homme que Dieu ait jamais faite ; il oublie généra-

» lement les outrages qu'il a soufferts de ses ennemis, et » il ne lui en reste aucun levain sur le cœur. Il a eu quatre » ou cinq cents mots de la langue pour son partage, qu'il » blutte, qu'il sasse et ressasse, et qu'il pétrit le mieux » qu'il peut. »

Quinault fut formé, dès l'enfance, à la poésie par Tristan-l'Hermite, qui avoit vieilli dans la carrière du théâtre. Il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il composa sa première comédie, intitulée *les Rivales*. Les comédiens étoient alors dans l'usage d'acheter des auteurs les pièces de théâtre qu'on leur présentoit; au moyen de quoi, le profit de la recette étoit entier pour eux. Cet usage avoit son inconvénient; car il arrivoit assez souvent que la pièce ne faisoit pas fortune dans le public. Aussi les comédiens mettoient-ils un prix assez modique à leurs emplettes. Quelqufois la réputation de l'auteur faisoit acheter plus cher l'ouvrage. Tristan, pour rendre service à son élève *Quinault*, se chargea de lire aux comédiens la pièce des *Rivales*. Elle fut acceptée avec de grands éloges de la part des acteurs, qui convinrent d'en donner cent écus. Alors Tristan leur apprit que cette comédie n'étoit point de lui, mais d'un jeune homme, appelé *Quinault*, qui avoit beaucoup de talent. Cet aveu fit rétracter les comédiens : ils dirent à Tristan que la comédie dont il avoit fait la lecture, n'étant point de sa composition, ils ne pouvoient hasarder plus de cinquante écus sur sa réussite. Tristan insista en vain pour faire revenir les comédiens à leur première proposition; enfin il s'avisa d'un expédient pour concilier les intérêts de ces derniers et ceux de *Quinault* : il proposa d'accorder à *Quinault* le neuvième de la recette de chaque représentation pendant le temps que cette pièce seroit représentée dans sa nouveauté, et qu'ensuite elle appartiendroit aux comédiens. Cette condition fut acceptée de part et d'autre, et a été suivie depuis.

Quinault joignit au travail stérile du théâtre l'étude du droit, à laquelle il fut redevable de sa fortune; car la veuve d'un riche marchand, dont il arrangea les affaires avec succès, lui accorda par reconnoissance sa main et ses biens. Ce mariage le mit en état de traiter d'une

charge d'auditeur des comptes; mais, lorsqu'il croyoit s'en mettre en possession, on fit quelque difficulté de le recevoir. Les officiers de la chambre pensoient qu'il n'étoit pas de l'honneur d'une compagnie aussi grave d'admettre dans leur corps un homme qui avoit composé des tragédies et des comédies; mais cette opposition ne dura pas long-temps, et *Quinault* fut reçu. C'est à cette occasion qu'un plaisant fit l'épigramme qui finit ainsi :

Puisqu'il a fait tant d'auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être ?

Quinault renonça dès lors au théâtre de la comédie; mais ce fut pour se livrer entièrement à la poésie lyrique. Louis XIV, ayant goûté l'opéra qui ne faisoit que de naître en France, l'engagea à composer ces sortes d'ouvrages, et, pour l'encourager, lui accorda une pension de deux mille livres.

Ce poète se plut à chanter les louanges du roi, son bienfaiteur, dans les prologues de ses opéra. On pourroit peut-être lui reprocher d'avoir porté trop loin ces sortes de louanges. Après la bataille d'Hochstet, un prince allemand dit malignement à un prisonnier francais : « Monsieur, » fait-on maintenant des prologues en France ? »

Quinault se vit père de cinq filles; et un jour le roi lui ayant prescrit le sujet d'un opéra, il répondit par ce joli madrigal :

Ce n'est pas l'opéra que je fais pour le roi
Qui m'empêche d'être tranquille;
Tout ce qu'on fait pour lui paroît toujours facile.
La grande peine où je me voi,
C'est d'avoir cinq filles chez moi,
Dont la moins âgée est nubile.
Je dois les établir, et voudrois le pouvoir :
Mais à suivre Apollon on ne s'enrichit guère;
C'est, avec peu de bien, un terrible devoir
De se sentir pressé d'être cinq fois beau-père.
Quoi! cinq actes devant notaire
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir!
O ciel! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire!

Cependant *Quinault* ne devoit pas se plaindre de la fortune ; celle dont il jouissoit pouvoit le mettre en état de doter ses filles. Sa femme lui avoit apporté plus de cent mille écus ; le roi lui donnoit deux mille livres de pension, et Lully lui payoit chaque opéra quatre mille livres : mais on doit regarder comme une plainte de poète celle qu'il fait dans son madrigal.

(ANONYME.)

QUIPROQUO.

Terme purement latin, mais qu'on emploie en français pour signifier la méprise d'une personne qui a donné, pris, fait ou dit une chose pour une autre.

L'instituteur de l'archiduc Charles, un des frères de l'empereur, lui expliquoit le passage de l'ancien Testament, où il est dit que Salomon avoit trois cents femmes et sept cents concubines. Sur quoi, s'arrêtant tout-à-coup : Qu'est-ce que des concubines ? s'écria le jeune prince. L'instituteur, que la question embarrassoit, après avoir hésité quelques instans, lui répondit qu'on appeloit ainsi les dames du palais de Salomon; et se hâta de changer de discours.

Dès le soir même, à l'assemblée, l'archiduc, folâtrant avec toutes les dames de l'impératrice sa mère, leur dit, en souriant, qu'il savoit bien ce qu'elles étoient. Pressé d'expliquer ce qu'il entendoit par-là : *Vous croyez donc*, répondit-il, *que j'ignore encore que vous êtes les concubines de mon père* ? A ces mots, les dames de rougir et de ne savoir comment prendre la chose. Ce qui, ayant été remarqué par l'impératrice, et l'explication ayant suivi de près, fournit ample matière aux plaisanteries de la soirée.

Quiproquo se dit particulièrement de la méprise d'un apothicaire qui délivre à une personne un remède préparé pour une autre, ou qui, dans la composition d'un médicament, emploie une drogue pour une autre.

On le dit aussi par extension de toutes les fautes ou méprises qui se commettent en médecine, soit dans l'ordonnance, la préparation, ou l'application des remèdes.

On dit proverbialement : Dieu nous garde des *quiproquo* des apothicaires et des *et cætera* des notaires.

(ANONYME.)

QUOLIBET.

Ces sortes d'équivoques et de pointes, qu'on emploie trop communément dans les conversations, me paroissent encore plus insupportables que les proverbes; cependant on croit montrer beaucoup d'esprit, quand, pour désigner une personne qui est contrefaite dans sa taille, on dit : *La fortune lui a tourné le dos*. Le petit père André, prêchant un jour devant un grand prince, prit pour texte : *Omnis caro fœnum*, et commença son sermon par s'écrier: Foin de vous, monseigneur, foin de moi, foin de tous les hommes : *Omnis caro fœnum.* Si un diseur de bons mots est méprisable, que sera-ce d'un diseur de méchans mots, d'un homme à *quolibets* ? L'honnête homme doit écarter ce jargon qui sent la mauvaise éducation, et qui ne convient qu'à la lie du peuple. Quand il n'y auroit pas de facilité à trouver des *quolibets*, rien n'est plus ridicule que leur usage. Une fadaise difficile ne laisse pas d'être une fadaise; mais ces *quolibets*, ces équivoques, ces fades allusions, dont on trouve des magasins tout faits, ne servent qu'à confondre ceux qui s'en amusent avec les savetiers qui, d'ordinaire, sont les rieurs de leur voisinage.

(M. de Jaucourt.)

R

RABELAIS.

François Rabelais, né à Chinon en Touraine vers l'an 1483, mort à Paris en 1553.

Rabelais est bien connu par son *Pentagruel*, roman burlesque rempli d'érudition, de plaisanteries et de naïvetés. On a dit de lui que c'est moins le bon sens qui l'a fait écrire, qu'une imagination échauffée qui a prétendu se divertir, aux dépens de la pudeur de tout le genre humain. *C'est*, ajoute un illustre auteur moderne, *un philosophe ivre qui n'a écrit que dans le temps de son ivresse.* Peut-être aussi que *Rabelais*, qui craignoit que les critiques répandues dans son roman ne lui fussent funestes, affectoit d'y mèler des choses extravagantes, afin de faire passer ces critiques sans danger.

Rabelais insinue lui-même, dans un de ses prologues, qu'il y a dans son livre quelque chose de plus que l'écorce. « C'est pourquoi, dit-il, faut ouvrir le livre, et soigneu-» sement peser ce qui y est déduit. Lors connoîtrez que » la drogue dedans contenue, est bien d'autre valeur que » ne promettoit la boîte, c'est-à-dire que les matières » ici traitées ne sont tant folâtres que le titre au dessus » prétendoit. Et posez le cas qu'au sens littéral vous » trouviez matières assez joyeuses, et bien correspon-» dantes au nom, toutefois pas demeurer là ne faut, » comme au chant des syrènes, mais à plus haut sens » interpréter ce que par aventure cuidiez dit en guaieté » de cœur ». *Rabelais* prévenoit en sa faveur par son air franc et ouvert, par son expression vive et facile, par le son de sa voix qui étoit enchanteur. Il avoit le port noble et majestueux, un visage régulièrement beau, une physionomie spirituelle, des yeux pleins de feu et de douceur, qui annonçoient en même temps la gaieté de son caractère; et une imagination inépuisable dans les sujets plaisans. Tout son extérieur annonçoit un homme

dangereux, il prit celui de ces fous de cour, à qui l'on permettoit tout, parce qu'ils faisoient rire, et qui disoient souvent la vérité sans danger, parce qu'on les croyoit sans conséquence. Il n'est pas vrai cependant, quoi qu'on en ait dit, qu'il n'ait pas été deviné sous ce masque; car la Sorbonne et le parlement condamnèrent ses écrits. Mais les ordures et les extravagances dont ils étoient pleins empêchèrent du moins qu'on y fît une attention sérieuse et suivie. Sa gaieté lui fit des protecteurs; en l'excusant sur ses saillies, on sauva l'intention, et c'est sur-tout l'intention qu'on ne pardonne pas. Voilà ce qui fut cause qu'on laissa mourir en paix, dans le presbytère de Meudon, un homme nourri de l'esprit de la réforme, et dans le fond plus hardi, plus irréligieux cent fois que ceux qui la prêchoient en Europe. A l'égard de son talent, on l'a tour-à-tour trop exalté et trop déprécié. Ceux que rebutoit son langage bizarre, ont laissé là *Rabelais* comme un écrivain tont-à-fait insensé : ceux qui se sont un peu plus familiarisés avec lui, ont reconnu une imagination vraiment originale, une verve satyrique, souvent très-piquante, des connoissances en plus d'un genre, et beaucoup de traits heureux. En un mot, on ne peut croire qu'un homme que Lafontaine lisoit sans cesse, et dont il a souvent profité, n'ait été qu'un fou vulgaire.

(ANONYME.)

RACAN.

Honorat de Beuil, marquis de *Racan*, né en Touraine l'an 1589, d'une famille noble et bien alliée, fut l'un des premiers membres de l'académie française. A l'âge de seize ans, il entra page de la chambre du roi, sous Bellegarde, qui avoit pris Malherbe dans sa maison par l'ordre d'Henri IV. *Racan*, cousin-germain de madame de Bellegarde, eut occasion de voir ce grand maître en poésie, et il se forma sous lui. Le jeune *Racan* quitta la cour pour porter les armes; mais il ne fit que deux ou trois campagnes, et il revint à Paris après le siége de Calais. Ce fut alors qu'il consulta Malherbe sur le genre de vie qu'il devoit embrasser. Le poete, pour toute réponse, se contenta de lui réciter la fable du Meûnier, de son Fils et de l'Ane; fable ingénieuse, inventée par le Pogge, et imitée par Huet et par Lafontaine. Le marquis de *Racan* se décida pour le mariage. Quoiqu'il n'eût point étudié, et qu'il eût une si grande incapacité pour la langue latine, qu'il ne put jamais apprendre par cœur le *Confiteor*, la nature suppléa en lui à l'étude.

Il s'est acquis une grande réputation par ses bergeries ou églogues, et par ses odes sacrées ou paraphrases des Pseaumes. Il avoit un génie fécond, aisé, un caractère doux et simple; par conséquent, il ne lui manquoit rien pour être berger. Son principal mérite est d'exprimer avec grace les petits détails du genre pastoral, si difficiles à rendre dans notre langue. Aussi trouve-t-on dans ses bergeries des morceaux pleins d'agrémens et de délicatesse. Nous ne citerons de lui que sa chanson des Bergers, à la louange de la reine, mère de Louis XIII :

Paissez, chères brebis, jouissez de la joie
Que le ciel vous envoie.
A la fin sa clémence a pitié de nos pleurs;
Allez dans la campagne, allez dans la prairie,
N'épargnez point les fleurs,
Il en revient assez sous les pas de Marie.
Par elle renaîtra la saison desirée
De Saturne et de Rhée,

Où le bonheur rendoit tous nos desirs contens;
Et par elle on verra reluire en ce rivage
Un éternel printemps,
Tel que nous le voyons paroître en son visage.
Nous ne reverrons plus nos campagnes désertes,
Au lieu d'épis, couvertes
De tant de bataillons l'un à l'autre opposés:
L'innocence et la paix régneront sur la terre,
Et les dieux appaisés
Oublîront pour jamais l'usage du tonnerre.
La nymphe de la Seine incessamment révère
Cette grande bergère
Qui chasse de ses bords tout sujet de souci,
Et pour jouir long-temps de l'heureuse fortune
Que l'on possède ici,
Porte plus lentement son tribut à Neptune.
Paissez donc, mes brebis, prenez part aux délices
Dont les destins propices
Par un si beau remède ont guéri nos douleurs:
Allez dans la campagne, allez dans la prairie,
N'épargnez point les fleurs,
Il en revient assez sous les pas de Marie.

Toute cette pièce est d'une douceur admirable; et, comme elle est dans le ton lyrique, on sent bien qu'elle se prêteroit aisément au chant.

En qualité de disciple de Malherbe, *Racan* a fait aussi quelques odes, mais où les pensées ne sont point aussi serrées que dans celles de son maître. Ses paraphrases des Pseaumes sont ordinairement médiocres, cependant il s'y trouve des endroits d'une assez grande beauté. Tel est celui-ci: Ps. 92.

L'empire du Seigneur est reconnu par-tout;
Le monde est embelli de l'un à l'autre bout
De sa magnificence.
Sa force l'a rendu le vainqueur des vainqueurs;
Mais c'est par son amour plus que par sa puissance
Qu'il règne dans les cœurs.
Sa gloire étale aux yeux ses visibles appas:
Le soin qu'il prend pour nous fait connoître ici bas
Sa prudence profonde:
De la main dont il forme et la foudre et l'éclair,
L'imperceptible appui soutient la terre et l'onde
Dans le milieu des airs.
De la nuit du chaos, quand l'audace des yeux
Ne marquoit point encor dans le vague des cieux

De zénith ni de zône,
L'immensité de Dieu comprenoit tout en soi,
Et de tout ce grand tout, Dieu seul étoit le trône,
Le royaume et le roi.

On estime aussi son ode au comte de Bussy-Rabutin, dans laquelle il l'invite à mépriser la vaine gloire, et à jouir de la vie. Lafontaine, Despréaux, et, d'après lui, plusieurs beaux esprits, ont tous jugé très-favorablement du mérite poétique de *Racan*. Boileau a dit :

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits.
Racan chanter Philis, les bergers et les bois.

Il ne manquoit à *Racan* que de joindre l'opiniâtreté du travail à la facilité et à la supériorité du talent. Il est doux, coulant, aisé; mais son style manque de force, de nerf et de correction. Il réussit beaucoup mieux dans la poésie simple et naturelle que dans la poésie sublime. Les morceaux que nous avons déjà cités de lui sont remplis de beautés, au milieu desquelles règne un peu de cette négligence qu'on lui reproche avec raison. C'est ce que je puis encore justifier par ses stances à *Tircis*, qui passent pour son chef-d'œuvre, quoique ce ne soit pas celui de la poésie, mais qui me paroissent propres à piquer la curiosité de ceux qui aiment les graces de cet aimable poète. Voici les stances dont je veux parler; elles sont toutes philosophiques:

Tircis, il faut penser à faire une retraite;
La course de nos jours est plus qu'à demi faite.
L'âge insensiblement nous conduit à la mort:
Nous avons assez vu sur la mer de ce monde
Errer au gré des flots notre nef vagabonde;
Il est temps de jouir des délices du port.

Le bien de la fortune est un bien périssable;
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable:
Plus on est élevé, plus on court de dangers;
Les grands pins sont en butte aux coups de la tempête,
Et la rage des vents brise plutôt le faîte
Des maisons de nos rois, que les toits des bergers.

Oh! bienheureux celui qui peut de sa mémoire
Effacer pour jamais ce vain espoir de gloire,

Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs,
Et qui, loin, retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison, content de sa fortune,
A selon son pouvoir mesuré ses desirs.

Il contemple du port les insolentes rages
Des vents de la faveur, auteurs de nos orages,
Allumer des mutins les desseins factieux :
Et voit en un clin d'œil, par un contraire échange,
L'un déchiré du peuple au milieu de la fange,
Et l'autre à même temps élevé dans les cieux.

Cette chute me paroît d'une grande beauté; le poète termine par des réflexions sur lui-même :

Agréables déserts, séjour de l'innocence,
Où, loin des vanités de la magnificence,
Commence mon repos et finit mon tourment,
Vallons, fleuves, rochers, plaisante solitude,
Si vous fûtes témoins de mon inquiétude,
Soyez-le désormais de mon contentement.

Racan a traduit, ainsi que Malherbe, cette fameuse strophe d'Horace : *Pallida mors*. Je vais mettre les deux versions sous les yeux du lecteur pour le mettre à portée d'en juger par la comparaison. Voici celle de *Racan* :

Les lois de la mort sont fatales,
Aussi bien aux maisons royales
Qu'aux taudis couverts de roseaux.
Tous nos jours sont sujets aux parques;
Ceux des bergers et des monarques
Sont coupés des mêmes ciseaux.

Celle de Malherbe est plus connue :

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas nos rois.

Racan disoit un jour à Malherbe, qui lui trouvoit du génie pour la poésie, que Théophile, qui étoit en prison, accusé de plusieurs crimes, ne lui paroissoit coupable que d'un seul; c'étoit d'avoir fait fort mal le métier de poète dont

dont il se mêloit. S'il meurt pour cela, repartit Malherbe, vous ne devez pas avoir peur; car on ne vous prendra pas assurément pour un de ses complices.

Racan mourut à la Roche-Racan, en février 1670, à quatre-vingt-un ans. On recherchoit sa société. Sa mémoire lui fournissoit une foule d'historiettes et de bons mots; mais il avoit la voix basse. Un jour qu'il avoit fait un conte agréable dans une nombreuse compagnie, personne ne rit, parce qu'on ne l'avoit pas entendu. *Racan* s'adressa à Ménage, et lui dit: Je vois bien que je ne me suis pas fait entendre; traduisez-moi, je vous prie, en langue vulgaire.

Le conte des trois *Racans*, rapporté dans le Menagiana, n'est peut-être pas vrai; mais, comme il est fort plaisant, je vais le copier encore:

Deux amis de M. *Racan* surent qu'il avoit rendez-vous pour voir mademoiselle de Gournay. Elle étoit de Gascogne, fort vive et un peu emportée de son naturel; au reste, bel esprit; et, comme telle, elle avoit témoigné, en arrivant à Paris, grande impatience de voir M. de *Racan* qu'elle ne connoissoit pas encore de vue. Un de ces messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, et fit dire que c'étoit *Racan* qui demandoit à voir mademoiselle de Gournay. Dieu sait comme il fut reçu. Il lui parla fort des ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, et qu'il avoit étudiés exprès. Enfin, après un quart d'heure de conversation, il sortit, et laissa mademoiselle de Gournay fort satisfaite d'avoir vu M. de *Racan*.

A peine étoit-il à trois pas de chez elle, qu'on lui vint annoncer un second M. de *Racan*. Elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose, et qui remontoit. Elle se préparoit à lui faire un compliment là dessus, lorsque l'autre entra, et fit le sien. Mademoiselle de Gournay ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois s'il étoit véritablement M. de *Racan*, et lui raconta ce qui venoit de se passer. Le prétendu *Racan* fit fort le fâché de la pièce qu'on lui avoit jouee, et jura qu'il s'en vengeroit. Bref, mademoiselle de Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avoit été de l'autre, parce qu'il la loua davantage. Enfin, il passa chez elle pour

le véritable *Racan*, et le premier pour un *Racan* de contrebande.

Il ne faisoit que de sortir, lorsque M. de *Racan*, en original, demanda à parler à mademoiselle de Gournay. Elle perdit patience. Quoi ! encore des *Racans* ! dit-elle. Néanmoins on le fit entrer. Mademoiselle de Gournay le prit sur un ton fort haut, et lui demanda s'il venoit pour l'insulter ? M. de *Racan*, qui n'étoit pas un parleur fort ferré, et qui s'attendoit à une réception bien différente, en fut si surpris qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mademoiselle de Gournay, qui etoit violente, se persuada tout de bon que c'étoit un homme envoyé pour la jouer ; et, défaisant sa pantoufle, elle le chargea à grands coups de mule, et l'obligea de se sauver. « J'ai vu, ajoute » Ménage, j'ai vu jouer cette scène par Boisrobert, en » présence du marquis de *Racan*; et, quand on lui de- » mandoit si cela étoit vrai : Oui-da, disoit-il, il en est » quelque chose. »

Madame Desloges, célèbre par son esprit et par son zèle pour le calvinisme, avoit prêté à *Racan* le livre du ministre Dumoulin, intitulé : *Le Bouclier de la Foi*, et l'avoit obligé de le lire. *Racan*, après l'avoir lu, fit sur ce livre l'épigramme suivante :

Bien que Dumoulin en son livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur est toujours de suivre
Le prône de notre curé;
Toutes les doctrines nouvelles
Ne plaisent qu'aux fausses cervelles :
Pour moi, comme une humble brebis
Je vais où mon pasteur me range;
Et n'ai jamais aimé le change
Que des femmes et des habits.

Malherbe, ayant trouvé cette épigramme plaisante, l'écrivit lui-même sur le livre, et l'envoya à madame Desloges de la part de *Racan*. La dame fit répondre ces mauvais vers à Malherbe qu'elle crut auteur de cet épigramme, par Gomband, aussi vif qu'elle pour la religion prétendue réformée.

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejeté l'antiquité,
Et Dumonlin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.
Vous aimez mieux croire à la mode :
C'est bien la foi la plus commode
Pour ceux que le monde a charmés :
Les femmes y sont vos idoles,
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

(ANONYME.)

RACINE.

JEAN RACINE, né à Laferté-Milon l'an 1639, mort en 1699.

Racine fut élevé à Port-Royal. M. Lancelot, sacristain de cette abbaye, homme très-habile, lui apprit le grec, et, dans moins d'une année, le mit en état d'entendre les tragédies de Sophocle et d'Euripide. Elles l'enchantèrent à un tel point, qu'il passoit les journées à les lire et à les apprendre par cœur, dans les bois qui étoient autour de l'étang de Port-Royal. Il trouva le moyen d'avoir le roman de Théagène et de Chariclée en grec. Le sacristain lui prit ce livre, et le jeta au feu : huit jours apres, *Racine* en eut un autre qui éprouva le même traitement. Il en acheta un troisième et l'apprit par cœur : après quoi, il l'offrit au sacristain pour le brûler comme les autres.

Racine aima long-temps mademoiselle de Champmêlé. Il ne se dégoûta d'elle que lorsqu'elle l'eut quitté pour M. de Clermont-Tonnerre ; ce qui fit dire alors de cette fameuse actrice, *qu'un Tonnerre l'avoit déracinée*.

Racine et Despréaux, venant un jour de faire leur cour à Versailles, se mirent dans un carosse public avec deux bons bourgeois, qui s'en retournoient à Paris. Comme les deux poètes étoient contens de la cour, ils furent exrêmement enjoués pendant tout le chemin, et leur conversation fut la plus vive, la plus brillante et la plus spirituelle du monde. Les deux bourgeois étoient enchantés, et ne pouvoient se lasser de marquer leur admiration. Enfin, à la descente du carosse, tandis que l'un d'eux faisoit son compliment à *Racine*, l'autre s'arrêta avec Despréaux ; et l'ayant embrassé tendrement : « J'ai été en voyage, lui dit-il, avec des docteurs de » Sorbonne, et même avec de grands prédicateurs ; » mais je vous jure que je n'ai jamais ouï de si belles » choses que celles que je viens d'entendre. »

Racine disoit à ses enfans : Quand vous trouverez dans

le monde des personnes qui ne vous paroîtront pas estimer mes tragédies, et qui même les attaqueront par des critiques injustes : pour toute réponse, contentez-vous de les assurer que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour plaire au public, et que j'aurois voulu pouvoir mieux faire.

Racine auroit eu les passions extrêmement vives, si elles n'avoient été réprimées par la religion; sur quoi, Despréaux disoit : La raison conduit ordinairement les autres à la foi; mais c'est la foi qui a conduit *Racine* à la raison.

Ségrais dit que cette maxime de la Rochefoucault : *C'est une grande pauvreté de n'avoir qu'une sorte d'esprit*, fut écrite à l'occasion de *Racine* et de Despréaux, dont tout l'entretien rouloit sur la poésie, et qui, hors de là, ne savoient rien.

Racine étoit fort amer dans ses railleries. Ses amis ne trouvoient point grace auprès de lui, quand il leur échappoit quelque chose qui lui donnoit prise sur eux. Un jour, Despréaux ayant avancé à l'académie une proposition qui n'étoit pas juste, *Racine* ne s'en tint pas à une simple plaisanterie, qui part souvent du premier feu de la dispute; mais il tomba si rudement sur son ami, que Despréaux fut obligé de lui dire : Je conviens que j'ai tort; mais j'aime mieux avoir tort que d'avoir aussi orgueilleusement raison que vous l'avez.

Despréaux, accablé une autre fois des railleries de *Racine*, lui dit d'un grand sang-froid quand la dispute fut finie : Avez-vous eu envie de me fâcher? Dieu m'en garde, répond son ami. Eh bien, dit Despréaux, vous avez donc tort, car vous m'avez fâché.

Racine rapportoit de Versailles une bourse de mille louis, et trouva madame Racine qui l'attendoit à Auteuil dans la maison de Despréaux; il courut à elle; et, l'embrassant : Félicitez-moi, lui dit-il, voici une bourse de mille louis que la roi m'a donnée. Au lieu de lui répondre, elle lui porta aussitôt des plaintes contre un de ses enfans, qui, depuis deux jours, ne vouloit point étudier; une autre fois, reprit-il, nous en parlerons; livrons-nous aujourd'hui à notre joie. Elle lui représenta

qu'il devoit, en arrivant, faire des réprimandes à cet enfant, et continuoit ses plaintes, lorsque Despréaux qui, dans son étonnement, se promenoit à grands pas, perdit patience, et s'écria : Quelle insensibilité ! peut-on ne pas songer à s'occuper d'une bourse de mille louis !

Racine avoit envie d'être courtisan; mais il ne savoit pas l'être. Le roi le voyant un jour à la promenade avec M. Cavoye : Voilà, dit-il, deux hommes que je vois souvent ensemble; j'en devine la raison : Cavoye avec *Racine* se croit bel esprit, et *Racine* avec Cavoye se croit courtisan.

Le roi aimoit à entendre lire *Racine*, et lui trouvoit un talent singulier pour faire sentir les beautés des ouvrages qu'il lisoit. Dans une indisposition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque livre propre à l'amuser. *Racine* proposa une des vies de Plutarque. C'est du gaulois, répondit le roi; *Racine* répliqua qu'il tâcheroit, en lisant, de changer les tours de phrase trop anciens, et de substituer les mots en usage aux mots vieillis depuis Amiot; ce qu'il exécuta avec beaucoup de succès.

Lorsque Louis XIV partit pour aller faire le siége de Mons, il ordonna à ses deux historiens de le suivre. *Racine*, qui aimoit une vie plus tranquille, s'en dispensa. Le roi, à son retour, lui en fit des reproches : Je n'avois, sire, dit ingénieusement le poète, que des habits de ville; j'en avois ordonné de campagne, mais les villes que votre majesté assiégeoit ont été plus tôt prises que mes habits n'ont été faits.

Je me souviens, dit Valincourt, qu'étant un jour à Auteuil, chez Despréaux, avec Nicole et quelques autres amis d'un mérite distingué, nous mîmes *Racine* sur l'Œdipe de Sophocle. Il nous le récita tout entier, le traduisant sur-le-champ; et il s'emut à un tel point que tout ce que nous étions d'auditeurs nous éprouvâmes tous les sentimens de terreur et de compassion sur quoi roule cette tragédie. J'ai vu nos meilleurs acteurs sur le théâtre : j'ai entendu nos meilleures pièces; mais jamais rien n'approcha du trouble où me jeta ce récit; et, au moment même que

je vous écris, je m'imagine voir encore *Racine* avec son livre à la main, et nous tous consternés autour de lui.

Il revint à *Racine* que son Andromaque étoit beaucoup critiqué par le maréchal de Créqui et par le comte d'Olonne. Le maréchal n'avoit pas la réputation d'aimer trop les femmes, et le comte d'Olonne n'avoit pas lieu de se plaindre d'être trop aimé de la sienne. *Racine* fit là-dessus l'épigramme suivante qu'il adressoit à lui-même :

La vraisemblance est choquée en ta pièce
Si l'on en croit et d'Olonne et Créqui.
Créqui dit que Pyrrhus aime trop sa maîtresse ;
D'Olonne, qu'Andromaque aime trop son mari.

Racine avoit un oncle chanoine régulier d'Uzès, qui lui résigna son bénéfice : mais, comme il différa trop long-temps à prendre l'habit de cet ordre, un régulier lui disputa le bénéfice et l'emporta. La perte de son procès le détermina à composer sa comédie des Plaideurs. Aux deux premières représentations, les acteurs furent presque sifflés, et n'osèrent hasarder la troisième. Molière, qui étoit alors brouillé avec *Racine*, ne se laissa pas entraîner au jugement de la multitude, et dit, en sortant, que ceux qui se moquoient de cette pièce méritoient qu'on se moquât d'eux. Un mois après, les comédiens étant à la cour, et ne sachant quelle petite pièce donner à la suite d'une tragédie, risquèrent les Plaideurs. Louis XIV, qui étoit très-sérieux, en fut frappé, y fit même de grands éclats de rire, et la cour n'eut pas besoin de complaisance pour l'imiter. Les comédiens, partis de Saint-Germain, en trois carosses, à onze heures du soir, allèrent porter cette bonne nouvelle à *Racine* qui logeoit à l'hôtel des Ursins. Trois carosses, au milieu de la nuit, et dans un lieu où il ne s'en étoit jamais tant vu ensemble, réveillèrent tout le voisinage. On se mit aux fenêtres; et, comme on vit que les carosses étoient à la porte de *Racine*, et qu'il s'agissoit des Plaideurs, les bourgeois se persuadèrent qu'on venoit l'enlever pour avoir mal parlé des juges. Tout Paris crut l'auteur à la Conciergerie; et, ce qui donna lieu à une vision si ridicule, c'est qu'effectivement un vieux conseiller avoit fait grand bruit au palais sur cette comédie.

On demanda au grand Condé ce qu'il pensoit de la tragédie de Bérénice, qu'on jouoit depuis long-temps. Il répondit par ces deux vers, où Titus parle de sa maîtresse :

> Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
> Et crois toujours la voir pour la première fois.

Ce jugement est bien différent de celui que lui attribue un écrivain. Il prétend que *Racine* ayant demandé à ce prince ce qu'il pensoit de Bérénice, le grand Condé se mit à chanter ce refrain de chanson : *Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie.* Il passe pour constant aujourd'hui que cette réponse est de Chapelle.

Un jour que *Racine* lisoit une de ses pièces devant les comédiens, Baron s'avisa de lui faire quelques représentations sur la coupe des scènes: « Baron, lui dit notre » Euripide, ce ne sont point vos conseils que je vous demande. Je suis ici pour vous apprendre comment il faut » réciter mes rôles. »

Corneille étant, auprès de Ségrais, à une représentation de Bajazet, lui dit : Je me garderois bien de le dire à d'autres qu'à vous, parce qu'on croiroit que je n'en parlerois que par jalousie; mais, prenez-y garde, il n'y a pas un seul personnage dans Bajazet qui ait les sentimens qu'on doit avoir et qu'on a à Constantinople.

Dans le temps que *Racine* faisoit sa tragédie de Mithridate, il alloit tous les matins aux Tuileries, où travailloient alors beaucoup d'ouvriers. Là, récitant ses vers à haute voix, sans s'apercevoir seulement qu'il y eût personne dans le jardin, tout d'un coup il se trouva environné de tous ces ouvriers. Ils avoient quitté leur travail pour le suivre, le prenant pour un homme qui, par désespoir, alloit se jeter dans le bassin.

Racine a donné à Mithridate un caractère fort élevé. Aussi, de toutes les tragédies que Charles XII lut dans son loisir de Bender, aucune ne lui plaisoit autant que celle-là; et il montroit, avec le doigt, à un de ses ministres, tous les endroits qui le frappoient.

Dans le temps que *Racine* donna son Iphigénie, Coras

et Leclerc en donnèrent une autre qui n'est guère connue que par l'épigramme suivante attribuée à *Racine* :

Entre Leclerc et son ami Coras,
Tous deux auteurs rimant de compagnie,
N'a pas long-temps s'ourdirent de grands débats
Sur le propos de leur Iphigénie.
Coras lui dit : La pièce est de mon crû :
Leclerc répond : Elle est mienne et non vôtre.
Mais aussitôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait, l'un ni l'autre.

Le fameux Arnaud n'avoit lu de toutes les tragédies de *Racine* que *Phèdre*. Après l'avoir lue, il dit à l'auteur : Pourqúoi avez-vous fait Hypolyte amoureux ? Eh ! monsieur, repartit *Racine*, qu'auroient dit nos petits maîtres si je l'avois fait ennemi de toutes les femmes ?

Athalie fut d'abord mal reçue. On disoit que c'étoit un sujet de dévotion propre à amuser des enfans : un prêtre et un enfant en étoient, disoit-on, les principaux personnages. Despréaux tint bon. Il osa soutenir qu'*Athalie* étoit le chef-d'œuvre et du poète et de la tragédie, et que le public, tôt ou tard, y reviendroit. Il fut seul de son avis, et, malgré sa prédiction, *Racine* mourut persuadé qu'il avoit manqué son sujet, parce que la froideur du public pour cette tragédie lui fit croire qu'il n'avoit pas su la rendre intéressante. Cette pièce, faite pour Saint-Cyr, n'avoit jamais été jouée par les comédiens. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, voulut connoître quel effet elle produiroit sur le théâtre, et, malgré la clause insérée dans le privilége, il ordonna aux comédiens de la jouer. Le succès fut étonnant ; et les premières représentations faites à la cour donnoient un nouveau prix à cette pièce, parce que le roi Louis XV étoit à peu près de l'âge de Joas.

M. de Voltaire écrit à M. le marquis Scipion-Maffei : « Ne croyez pas que la coutume d'accabler nos pièces » d'un épisode inutile de galanterie soit due à *Racine*, » comme on le lui reproche en Italie. C'est lui, au con- » traire, qui a fait ce qu'il a pu pour réformer en cela » le goût de la nation. Jamais chez lui la passion de

» l'amour n'est épisodique, elle est le fondement de toutes » ses pièces, elle en forme le principal intérêt. C'est la » passion la plus théâtrale de toutes, la plus fertile en » sentimens, la plus variée. Elle doit être l'ame d'un » ouvrage de théâtre, ou en être entièrement bannie. » Si l'amour n'est pas tragique, il est insipide; et, s'il » est tragique, il doit régner seul : il n'est pas fait pour » la seconde place. C'est Rotrou, c'est Corneille, qui, » en formant notre théâtre, l'ont presque toujours défi- » guré par ces amours de commande; et voilà pourquoi » on joue si peu la plupart des pièces de Corneille. »

Racine étoit d'une taille médiocre; sa figure étoit agréable, son air ouvert, sa physionomie douce et vive. Il avoit la politesse d'un courtisan et les saillies d'un bel esprit. Son caractère étoit aimable, mais il passoit pour faux; et, avec une douceur apparente, il étoit naturellement très-caustique. Sa malignité vint de son amour-propre, trop sensible à la critique et aux éloges. Voulant détourner son fils aîné de la poesie, il lui avouoit que la plus mauvaise critique lui avoit causé plus de chagrin que les plus grands applaudissemens ne lui avoient fait de plaisir. Mais les défauts de ce grand homme furent effacés par de grandes qualités. Il eut, sur la fin de ses jours, une piété tendre, une probité austère. Il étoit bon père, bon époux, bon parent, bon ami, et il est immortel par ses ouvrages.

Outre ses tragédies, on a de lui, entre autres productions, des cantiques qu'il fit à l'usage de Saint-Cyr. Ils sont pleins d'onction et de douceur. On en exécuta un devant le roi, qui, à ces vers :

Mon dieu, quelle guerre cruelle!
Je trouve deux hommes en moi;
L'un veut que, plein d'amour pour toi,
Je te sois sans cesse fidèle;
L'autre à tes volontés rebelle
Me soulève contre ta loi.

dit à madame de Maintenon : « Ah ! madame, voilà deux hommes que je connois bien.

Boileau orna le portrait de *Racine*, son illustre ami, de ces quatre vers :

Du théâtre français l'honneur et la merveille,
Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits,
Et, dans l'art d'enchanter les cœurs et les esprits,
Surpasser Euripide et balancer Corneille.

(ANONYME.)

RACONTER.

C'EST faire le récit d'un fait, sans ajouter ni retrancher aux circonstances : sans cela, le récit devient un mensonge. L'histoire du faux Arnauld est une fourberie si compliquée, qu'elle est devenue presque impossible à *raconter*. On *raconte* d'Alexandre qu'il fit traîner à un char celui qui commandoit dans Gaza, quoique cet homme brave ne fût coupable, à ses yeux, que de s'être bien défendu. Il faut rabattre la moitié, et quelquefois le tout, de la plupart des choses merveilleuses qu'on entend *raconter*. Celui qui *raconte* sans cesse fatigue ; il montre beaucoup de mémoire et peu de jugement. Le talent de bien *raconter* est rare. (Voyez *Récit*.)

RAILLERIE.

La raillerie est un discours quelquefois innocent, et très-souvent condamnable. Un bel esprit du siècle dernier comparoit les *railleries* innocentes à des éclairs qui éblouissent sans briller. La *raillerie* piquante offense plus que la médisance, parce qu'elle porte deux coups à la fois, l'un à l'honneur, l'autre à l'amour-propre; elle flétrit et déconcerte : le tour malicieux qu'elle emploie ajoute presque toujours au chagrin qu'on éprouve d'être raillé d'un travers ou d'un défaut qu'on veut cacher. On aimeroit mieux être décrié dans l'absence que d'essuyer des plaisanteries en face. Quelque spirituelle que soit la *raillerie*, son usage n'est presque jamais bien placé. Elle ne peut s'exercer sur ceux que l'âge ou le caractère ont mis au dessus de nous; sur ceux qui sont au dessous, parce que l'éminence du rang se trouve à couvert de la repartie; rarement sur nos égaux : si on se la permet dans ce dernier cas, elle doit être très-sobre, très-délicate, très-modérée, et ne toucher qu'à des fautes légères, à des foiblesses permises, ou à des défauts dont on puisse soi-même plaisanter; autrement c'est un jeu trop dangereux. On sait les raisons de la haine implacable de la duchesse de Montpensier contre Henri III. Elle ne lui pardonna jamais ses *railleries*, et porta, dit Brantome, « sa bonne part de matières d'in-
» ventions de son gentil esprit et du travail de son corps
» à bâtir la funeste ligue qui fit périr ce prince; qu'après
» avoir bâti cette ligue, jouant un jour à la prime, ainsi
» qu'on lui disoit qu'elle mêlat bien les cartes, elle ré-
» pondit, devant beaucoup de gens : Je les ai si bien
» mêlées qu'elles ne se sauroient mieux mêler ni dé-
» mêler. »

S'il y a des occasions où la *raillerie* peut être permise, c'est principalement lorsqu'elle renferme une satyre ingénieuse et délicate d'un vice ou d'un ridicule. Voici un trait qui rappelle en effet le plus sublime usage que l'on ait jamais fait de l'ironie.

Barnevelt, célèbre pensionnaire de la Hollande, ayant embrassé le parti opposé à celui de Maurice, prince d'Orange, on l'accusa d'avoir voulu livrer le pays aux Espagnols, et il eut la tête tranchée à l'âge de soixante-douze ans : les juges qui le condamnèrent à mort eurent chacun deux mille quatre cents florins. Quelque temps après cette injuste exécution, un célèbre avocat dit à l'un des juges : « On dit de vous deux choses que je ne » saurois croire ; la première, que vous n'avez guère » d'esprit ; la deuxième, que vous êtes avare : la pre- » mière ne sauroit être vraie, car vous avez su trouver » le pensionnaire coupable d'un crime digne de mort, » ce que les plus habiles jurisconsultes n'ont pu faire ; » la deuxième n'est pas moins fausse, car vous avez aidé, » pour deux mille quatre cents florins, à rendre une » sentence que je n'aurois pas voulu rendre pour tous » les biens du monde. »

Un railleur de profession est communément un petit esprit et un mauvais caractère. Quelle occupation que celle de chercher perpétuellement le ridicule qu'il peut y avoir dans les choses et dans les personnes, et de le faire sentir, sans compter que cette habitude, qui est presque toujours applaudie par les autres, dégénère en une manie de voir tout d'un œil défavorable ce qui marque de la fausseté dans l'esprit !

Entendre *raillerie* et entendre la *raillerie* sont deux choses différentes : entendre *raillerie*, c'est prendre bien ce qu'on nous dit, c'est ne s'en point fâcher ; c'est non seulement savoir souffrir les *railleries*, mais aussi les détourner avec adresse, et les repousser avec esprit : entendre la *raillerie*, c'est entendre l'art de railler. Il y a peu de personnes qui entendent l'agréable et l'innocente *raillerie*.

M. de Jaucourt.)

RAISON. *

On peut se former diverses notions du mot *raison*. 1° On peut entendre simplement et sans restriction cette faculté naturelle dont Dieu a pourvu les hommes pour connoître la vérité, quelque lumière qu'elle suive, et à quelque ordre de matière qu'elle s'applique.

2° On peut entendre par *raison* cette même faculté considérée, non absolument, mais uniquement en tant qu'elle se conduit dans ses recherches par certaines notions que nous apportons en naissant, et qui sont communes à tous les hommes du monde. D'autres, n'admettant point ces notions, entendent par la lumière naturelle l'évidence des objets qui frappent l'esprit, et qui lui enlèvent son consentement.

3° On entend quelquefois par la *raison* cette lumière naturelle même, par laquelle la faculté que nous désignons par ce même nom se conduit. C'est ainsi qu'on l'entend ordinairement, lorsqu'on parle d'une preuve ou d'une objection prise de la *raison*, qu'on veut distinguer par-là des preuves et des objections prises de l'autorité divine ou humaine. Au contraire, on entend cette faculté que nous appelons *raison*, lorsqu'on dit que cette *raison* se trompe, ou qu'elle est sujette à se tromper, qu'elle est aveugle, qu'elle est dépravée; car il est visible que cela convient fort bien à la faculté, et nullement à la lumière naturelle.

4° Par *raison*, on peut aussi entendre l'enchaînement des vérités auxquelles l'esprit humain peut atteindre naturellement, sans être aidé des lumières de la foi. Les vérités de la *raison* sont de deux sortes; les unes sont ce qu'on appelle les vérités éternelles, qui sont absolument nécessaires, en sorte que l'opposé implique contradiction; et telles sont les vérités dont la nécessité est logique, métaphysique ou géométrique, qu'on ne sauroit renverser sans être mené à des absurdités. Il y en a d'autres qu'on peut appeler positives, parce qu'elles sont des lois qu'il a plu à Dieu de donner à la nature, ou parce qu'elles en

dépendent. Nous les apprenons ou par l'expérience, c'est-à-dire *à posteriori*, ou par la *raison*, et *à priori*, c'est-à-dire par des considérations tirées de la convenance, qui les ont fait choisir. Cette convenance a aussi ses règles et ses *raisons*; mais c'est le choix libre de Dieu, et non pas une nécessité géométrique qui fait préférer le convenable. Ainsi on peut dire que la nécessité physique est fondée sur la nécessité morale, c'est-à-dire sur le choix du sage, digne de sa sagesse, et que l'une aussi-bien que l'autre, doit être distinguée de la nécessité géométrique. Cette nécessité physique est ce qui fait l'ordre de la nature, et consiste dans les règles du mouvement et dans quelques autres lois générales que Dieu a établies en créant cet univers. Les lois de la nature sont toujours sujettes à la dispensation du législateur, qui peut, quand il lui plait, les arrêter et les suspendre; au lieu que les vérités éternelles, comme celles de la géométrie, ne sont assujétiés à aucune loi arbitraire.

Or c'est à ces dernières vérités que la foi ne sauroit jamais être contraire. La vérité ne peut jamais être attaquée par une objection invincible; car si c'est une démonstration fondée sur des principes ou sur des faits incontestables, formée par un enchaînement de vérités éternelles, la conclusion est certaine et indispensable; et ce qui y est opposé doit être nécessairement faux, autrement deux propositions contradictoires pourroient être vraies en même temps. Que si l'objection n'est point démonstrative, elle ne peut former qu'un argument vraisemblable, qui n'a point de force contre la foi, puisqu'on convient que les mystères de la religion sont contraires aux apparences. Il a été prouvé contre Bayle la conformité de la foi avec la *raison* prise pour cet enchaînement de vérités éternelles, qui sont absolument nécessaires. Il faut maintenant marquer les bornes précises qui se trouvent entre la foi et la *raison*.

1° Nulle proposition ne peut être reçue pour révélation divine, si elle est contradictoirement opposée à ce qui nous est connu, ou par une intuition immédiate, telles que sont les propositions évidentes par elles-mêmes, ou par des déductions évidentes de la *raison*, comme dans

les démonstrations, parce que l'évidence, qui nous fait adopter de telles révélations, ne pouvant surpasser la certitude de nos connoissances, tant intuitives que démonstratives, si tant est qu'elle puisse l'égaler, il seroit ridicule de lui donner la préférence, et parce que ce seroit renverser les principes et les fondemens de toute connoissance et de tout sentiment : de sorte qu'il ne resteroit plus aucune marque caractéristique de la vérité et de la fausseté, nulles mesures du croyable et de l'incroyable, si des propositions douteuses doivent prendre la place devant des propositions évidentes par elles mêmes. Il est donc inutile de poser comme articles de foi des propositions contraires à la perception claire que nous avons de la convenance ou de la disconvenance de nos idées. Par conséquent, dans toutes les choses dont nous avons une idée nette et distincte, la *raison* est le vrai juge compétent; et, quoique la révélation, en s'accordant avec elle, puisse confirmer ses décisions, elle ne sauroit pourtant dans de tels cas invalider ses décrets; et par-tout où nous avons une décision claire et évidente de la *raison*, nous ne pouvons être obligés d'y renoncer pour embrasser l'opinion contraire, sous prétexte que c'est une matière de foi. La *raison* de cela, c'est que nous sommes hommes avant que d'être chrétiens.

2° Comme Dieu, en nous accordant la lumière de la *raison*, ne s'est pas ôté la liberté de nous donner, lorsqu'il le juge à propos, le secours de la révélation sur des matières où nos facultés naturelles ne sauroient atteindre; dans ce cas, lorsqu'il a plu à Dieu de nous fournir ce secours extraordinaire, la révélation doit l'emporter sur toutes les résistances de notre *raison;* ces résistances n'étant ici fondées que sur des conjectures probables, parce que l'esprit n'étant pas certain de la vérité de ce qu'il ne connoît pas évidemment, mais se laissant seulement entraîner à la probabilité, il est obligé de donner son assentiment à un témoignage qu'il fait venir de celui qui ne peut tromper ni être trompé. Lorsque les principes de la *raison* ne nous font pas voir évidemment qu'une proposition est vraie ou fausse, dans ce cas la révélation manifeste a lieu de déterminer l'esprit, comme étant

étant un autre principe de vérité : et ainsi la proposition appuyée de la révélation devient matière de foi, et au dessus de la *raison*. La *raison* ne pouvant s'élever au dessus de la probabilité, la foi a déterminé l'esprit où la *raison* est venue à manquer.

Jusque là s'étend l'empire de la foi, et cela sans faire aucune violence à la *raison*, qui n'est point blessée ou troublée, mais assistée et perfectionnée par de nouvelles lumières émanées de la source éternelle de toute connoissance. Tout ce qui est du ressort de la révélation doit prévaloir sur nos opinions, sur nos préjugés et sur nos intérêts, et est en droit d'exiger de l'esprit un parfait assentiment. Mais une telle soumission de notre *raison* à la foi ne renverse pas pour cela les limites de la connoissance humaine, et n'ébranle pas les fondemens de la *raison*; elle nous laisse la liberté d'employer nos facultés à l'usage pour lequel elles nous ont été données.

Si l'on n'a pas soin de distinguer les différentes juridictions de la foi et de la *raison*, par le moyen de ces bornes, la *raison* n'aura point lieu en matière de religion, et l'on n'aura aucun droit de se moquer des opinions et des cérémonies extravagantes qu'on remarque dans la plupart des religions du monde. Qui ne voit que c'est là ouvrir un vaste champ au fanatisme le plus outré, aux superstitions les plus insensées ! Avec un pareil principe, il n'y a rien de si absurde qu'on ne croie. Par-là il arrive que la religion, qui est l'honneur de l'humanité, et la prérogative la plus excellente de notre nature sur les bêtes, est souvent la chose du monde en quoi les hommes paroissent les plus déraisonnables.

Quelqu'idée qu'on se fasse de la *raison*, tout le monde convient que ce n'est que par elle qu'on peut se conduire sagement dans les affaires civiles, et faire des progrès dans la recherche de la vérité. Il en faut conclure qu'elle n'est autre chose que la connoissance de la manière dont nous devons régler les opérations de notre ame.

Je ne crois pas, en m'expliquant de la sorte, m'écarter de l'usage ; je ne fais que déterminer une notion qui ne m'a paru nulle part assez exacte. Je préviens même toutes les invectives qu'on ne dit contre la *raison* que

pour l'avoir prise dans un sens trop vague. Dira-t-on que la nature nous a fait un présent digne d'une marâtre, lorsqu'elle nous a donné les moyens de diriger sagement les opérations de notre ame? Une pareille pensée pourroit-elle tomber dans l'esprit? Dira-t-on que quand l'ame ne seroit pas douée de toutes les opérations que nous lui attribuons, elle n'en seroit que plus heureuse, parce qu'elles sont la source de ses peines, par l'abus qu'elle en fait? Que ne reprochons-nous donc à la nature de nous avoir donné une bouche, des bras et d'autres organes, qui sont souvent les instrumens de notre propre malheur. Peut-être que nous voudrions n'avoir de vie qu'autant qu'il en faut pour sentir que nous existons, et que nous abandonnerions volontiers toutes les opérations de notre ame qui nous mettent si fort au dessus des bêtes, pour n'avoir que leur instinct.

Mais, dira-t-on, quel est l'usage que nous devons faire des opérations de l'ame? Avec quels efforts et avec combien peu de succès n'en a-t-on pas fait la recherche? Peut-on se flatter d'y réussir mieux aujourd'hui? Je réponds qu'il faut donc nous plaindre de n'avoir pas reçu la *raison* en partage: mais plutôt n'outrons rien; étudions bien les opérations de l'ame, connoissons toute leur étendue sans nous en cacher la foiblesse, distinguons-les exactement, démêlons-en les ressorts, montrons-en les avantages et les abus, voyons quels secours elles se prêtent mutuellement; enfin, ne les appliquons qu'aux objets qui sont à notre portée, et je promets que nous apprendrons l'usage que nous en devons faire. Nous reconnoîtrons qu'il nous est tombé en partage autant de *raison* que notre état le demandoit, et que si celui de qui nous tenons tout ce que nous sommes ne prodigue pas ses faveurs, il sait les dispenser avec sagesse.

Il y a trois opérations qu'il est à propos de rapprocher pour en faire mieux sentir la différence. Ce sont l'instinct, la folie et la *raison*. L'instinct n'est qu'une imagination dont l'exercice n'est point du tout à nos ordres, mais qui, par sa vivacité, concourt parfaitement à la conservation de notre être. Il exclut la mémoire, la réflexion et les autres opérations de l'ame. La folie

admet, au contraire, l'exercice de toutes les opérations, mais c'est une imagination déréglée qui les dirige. Enfin, la *raison* résulte de toutes les opérations de l'ame bien conduites. Si Pope avoit su se faire des idées nettes de ces choses, il n'auroit pas autant déclamé contre la *raison*, et encore moins conclu :

> En vain de la raison tu vantes l'excellence.
> Doit-elle sur l'instinct avoir la préférence?
> Entre ces facultés quelle comparaison !
> Dieu dirige l'instinct, et l'homme la raison.

Il est, au reste, bien aisé d'expliquer ici la distinction qu'on fait entre *être au dessus de la raison*, *selon la raison et contre la raison*. Toute vérité qui renferme quelques idées qui ne peuvent être l'objet des opérations de l'ame, parce qu'elles n'ont pu entrer par les sens, ni être tirées des sensations, est au dessus de la *raison*. Une vérité qui ne renferme que des idées sur lesquelles notre esprit peut opérer, est selon la *raison*. Enfin, toute proposition qui en contredit une qui résulte des opérations de l'ame bien conduites, est contre la *raison*.

(ANONYME.)

RAISON D'ÉTAT.

Quelques auteurs ont cru qu'il y avoit des occasions dans lesquelles les souverains étoient autorisés à se départir des lois sévères de la probité, et qu'alors le bien de l'état qu'ils gouvernent leur permettoit des actions injustes à l'égard des autres états, et que l'avantage de leur peuple justifioit l'irrégularité de leurs actions. Ces injustices, autorisées par la *raison d'état*, sont d'envahir le territoire d'un voisin dont les dispositions sont suspectes, de se rendre maître de sa personne, enfin de le priver des avantages dont il a droit de jouir, sans motif avoué, ou sans déclaration de guerre. Ceux qui maintiennent un sentiment si étrange se fondent sur le principe que les souverains, devant chercher tout ce qui peut rendre heureux et tranquilles les peuples qui leur sont soumis, ils sont en droit d'employer tous les moyens qui tendent à un but si salutaire. Quelque spécieux que soit ce motif, il est très-important, pour le bonheur du monde, de le renfermer dans de justes bornes; il est certain qu'un souverain doit chercher tout ce qui tend au bien-être de la société qu'il gouverne; mais il ne faut point que ce soit aux dépens des autres penples. Les nations ont, ainsi que les particuliers, des droits réciproques; sans cela, tous les souverains, ayant les mêmes droits, et se prétendant animés par les mêmes motifs, seroient dans un état de défiance et de guerre continuelle. Concluons donc que les représentans des peuples ne peuvent, non plus que les individus de la société, s'exempter des lois de l'honneur et de la probité; ce seroit ouvrir la porte à un désordre universel que d'établir une maxime qui détruiroit les liens des nations, et qui exposeroit les plus foibles aux oppressions des plus forts; injustices qui ne peuvent être permises, sous quelque nom que l'on cherche à les déguiser.

Une autre question est de savoir si la *raison d'état* autorise le souverain à faire souffrir quelque dommage à un particulier, lorsqu'il s'agit du bien de l'état : elle sera

facile à résoudre, si l'on fait attention qu'en formant la société, l'intention et la volonté de chaque individu a dû être de sacrifier ses propres intérêts à ceux de tous; sans cela, la société ne pourroit point subsister. Il est certain que le tout est préférable à sa partie : cependant, dans ces occasions toujours fâcheuses, le souverain se souviendra qu'il doit une justice égale à tous ses sujets dont il est le père commun; il ne donnera point pour des *raisons d'état* des motifs frivoles ou corrompus qui l'engageroient à satisfaire ses passions personnelles ou celles de ses favoris; mais il gémira de la nécessité qui l'oblige à sacrifier quelques-uns des membres pour le salut réel de toute la société.

(ANONYME.)

RAJEUNISSEMENT.

Sortir de l'état languissant d'une affreuse caducité ; quitter les incommodités, les rides, la foiblesse, la maigreur, qui en sont les compagnes inséparables ; cesser de ressentir un froid continuel, image terrible et avant-coureur de celui de la mort ; retirer enfin un pied chancelant déjà engagé dans la fosse pour rentrer dans le printemps d'une riante jeunesse, pour recommencer la carrière des plaisirs et des jeux, pour reprendre avec facilité l'exercice complet de toutes les fonctions de l'esprit et du corps, et en même temps la force, la vigueur, la santé et tous les agrémens qui sont attachés à cet âge charmant, et pouvoir enfin se préparer une longue chaîne de jours purs et sereins : telle est la révolution prodigieuse qui transforme le vieillard en jeune homme ; telle est la perspective séduisante que présente le *rajeunissement*, objet bien capable d'attirer les desirs empressés des foibles humains : l'art précieux de produire ces grandes merveilles, si célébré par les poètes, s'est enfin réalisé dans l'imagination échauffée des alchimistes ; entraînés par un enthousiasme présomptueux, ils se sont crus les arbitres de la vie et de la mort, les maîtres de faire revivre les plantes désséchées, de multiplier leurs fruits, de changer et transformer les saisons et les âges, etc.

Le plus ancien exemple de *rajeunissement* qu'on trouve dans les poètes, est rapporté par Ovide, qui raconte qu'au retour de l'expédition des Argonautes, Jason pria Médée son épouse, fameuse enchanteresse, de rajeunir Eson son père, accablé sous le poids des ans, et hors d'état de mêler les témoignages de sa joie à l'allégresse publique.

Les alchimistes, aux yeux de qui toute la mythologie n'est qu'une allégorie soutenue des travaux du grand œuvre, revendiquent l'opération de Médée comme leur appartenant, comme un des principaux procédés de la pierre philosophale, et ne doutent pas un moment de sa réalité et de son succès : les personnes qui n'ont pas pénétré dans les secrets hermétiques, imaginent avec assez de fondement que le récit d'Ovide n'est qu'une fiction

agréable, dont le seul but étoit de donner l'essor à son imagination, et d'amuser ses lecteurs; au reste, les explications morales qu'on a voulu donner de cette fable, ainsi que de bien d'autres, sont beaucoup moins satisfaisantes que celles qui sont fondées sur les prétentions des alchimistes.

La fameuse fontaine de Jouvence, qui avoit le pouvoir de rappeler à ceux qui s'y baignoient et qui en buvoient la jeunesse passée, ou de la rendre immortelle, quand on en éprouvoit la vertu avant d'en être privé, ne passe pareillement que pour une invention poétique : cependant le médecin *Déodatus*, qui a très-longuement écrit sur les moyens de vivre plus de cent vingt ans, pense que cette fontaine se trouve réalisée dans le nouveau monde : il s'appuie sur le témoignage de plusieurs historiens dignes de foi qu'il ne nomme pas, et qui rapportent qu'on a trouvé une île connue sous le nom de *Bonica*, dans laquelle il y a une fontaine dont les eaux, plus précieuses que le vin le plus délicat, ont l'admirable vertu de changer la vieillesse en jeunesse.

Il n'en est pas des alchimistes comme des poètes; ceux-ci n'ont jamais parlé sérieusement des méthodes de rajeunir; ils ne les ont exposées que comme les autres fables dont leurs ouvrages sont remplis, se gardant bien d'y ajouter foi eux-mêmes, et ne prétendant nullement en prouver et faire croire la réalité; mais ceux-là ont regardé le *rajeunissement* comme un des principaux effets de leur médecine universelle. Plusieurs fameux adeptes ont tous assuré positivement que ce remède avoit la vertu d'éloiguer ou de dissiper la vieillesse, et de conserver ou de faire renaître la jeunesse; et ils ne s'en sont pas tenus, ajoute Déodatus leur partisan zélé, à de simples promesses; ils ont confirmé leurs prétentions par des faits authentiques.

Cet auteur prétend prouver la possibilité et la réalité du *rajeunissement* dans les histoires suivantes qu'il rapporte.

Gallien, dit-il, fait mention d'un homme qui, cherchant à terminer une vie malheureuse, rendue plus insupportable encore par une lèpre générale dont il étoit couvert, se résolut d'avaler une bouteille de vin qu'il croyoit empoisonné par une vipère qui s'y étoit glissée, y avoit été

étouffée, et y étoit restée pendant quelque temps morte. A peine eut-il mis ce terrible dessein à exécution, qu'il est tourmenté par d'affreux vomissemens, et qu'enfin il tombe dans un assoupissement léthargique qui paroissoit mortel. Ce sommeil se dissipe, les vomissemens cessent, et bientôt après tous les poils de son corps se détachent, les ongles se déracinent, tous les membres se dessèchent, la mort sembloit prête à l'envelopper : des moissonneurs, qui l'avoient vu avaler ce prétendu poison, et qui le lui avoient même fourni, s'attendoient au dénouement naturel de ce spectacle tragique ; mais il se termina bien autrement. Une étincelle de vie parut ranimer pour un moment cet infortuné moribond, et les spectateurs virent, avec une admiration mêlée de crainte, de nouvelles chairs se former, les poils et les ongles renaître, la figure s'embellir, la vieille peau se séparer, en un mot un homme tout nouveau.

Valescus de Tarenta écrit que, dans une ville du royaume de Valence, il y avoit une abbesse courbée sous le poids des ans, à qui tout-à-coup les règles parurent, les dents se renouvelèrent, les cheveux noircirent, la fraîcheur et l'égalité du teint revinrent, les mamelles flasques et desséchées reprirent la fermeté et la rondeur propre au sein naissant des jeunes filles, à qui, en un mot, il ne manqua aucun attribut de la plus parfaite jeunesse. Elle fut si frappée de la nouveauté de cet événement, et en conçut une telle honte, qu'elle se cacha pour se soustraire aux yeux des spectateurs que la curiosité attiroit en foule.

Les nouveaux historiens portugais parlent d'un noble Indien qui a vécu trois cent quarante ans, et qui a éprouvé trois fois l'admirable vicissitude de la jeunesse et de la caducité. Ici se présente encore l'histoire merveilleuse de Jean Montanus, fameux médecin, qui, par le moyen de son elixir philosophique, revint, d'un âge très-avancé, dans la fleur de la jeunesse ; le même elixir opéra le même miracle, suivant le témoignage de Torquemada, sur un vieillard de cent ans, qui, avec la jeunesse, obtint encore cinquante ans de vie : quelques-uns ont attribué ces effets à la constitution particulière de ces deux personnes, dans

le dessein de frustrer de la vertu rajeunissante le remède dont elles s'étoient servi; mais on leur répond que cet elixir, peu soigneusement gardé, ayant été trouvé et pris par des poules, aussitôt leurs plumes tombèrent, et il en revint de nouvelles.

On ne sauroit douter que quelques chimistes n'aient découvert la pierre philosophale, c'est-à-dire le secret de la transmutation des métaux en or; il ne paroît pas qu'on puisse se refuser à l'authenticité de plusieurs faits rapportés par des témoins irréprochables; mais il s'en faut bien que la propriété qu'on lui attribue de rajeunir soit aussi solidement constatée.

Pour se convaincre combien peu le *rajeunissement* est praticable, qu'on se retrace le tableau de l'homme vivant, qu'on y examine les phénomènes et les effets de la vie, on verra que chaque instant de la vie est un pas vers la vieillesse et la mort; que telle est la structure de notre machine, que chaque mouvement qui entretient la vie est une cause qui en prépare de loin le ralentissement et la cessation; et plus l'exercice des fonctions est parfait, plus il tend directement et efficacement à ce but. Les changemens qu'éprouve la machine par la succession des âges sont opérés par les forces même de la vie, et sont d'une telle nature que tout l'art du monde s'y opposeroit en vain, encore moins pourroit-il les faire cesser quand ils sont formés; d'où il me paroît que le *rajeunissement* n'a jamais eu lieu, mais même est impossible. La reproduction des cheveux noirs ou des dents dans quelques vieillards, phénomènes bien attestés, ne décident rien du tout, et sont des attributs frivoles qui caractérisent mal la jeunesse, quand ils ne sont pas joints aux autres signes plus nécessaires et plus distinctifs.

Mais si le corps des vieillards ne rajeunit pas, du moins peut-on dire que leur esprit éprouve cette révolution? Non; car ils ne reprennent ni cette pénétration, ni cette vivacité d'imagination, ni cette activité de la mémoire propre aux jeunes gens. Mais ils franchissent un intervalle en apparence plus grand; ils retombent, comme on dit, dans l'enfance; ils reprennent la façon de penser conforme

à la foiblesse de cet âge ; dépourvus de soucis, d'inquiétude; délivrés de tous les objets de crainte, de tristesse, de mécontentement, qu'offre la raison à ceux qui sont encore soumis à son empire, ils prennent plaisir aux jeux des enfans, s'amusent de leurs poupées, et, comme eux, *equitant in arundine longâ ;* ce changement est une suite très-naturelle de la foiblesse de leur machine, et sur-tout des fibres du cerveau ; la force qui leur est nécessaire pour penser, pour imaginer, ayant cessé chez eux, ils sont au niveau des enfans qui ne l'ont pas encore obtenue.

(M. Vénel.)

RAMAZAN.

Nom de la lune pendant laquelle les Turcs font leur carême, avec un jeûne aussi patient qu'austère. Ni la condition des personnes, ni la longueur des jours, ni la chaleur, ni la fatigue du travail, ne les dispensent de cette abstinence. Dans la marche des troupes, où il semble que l'exercice de la guerre devroit bannir celui des institutions religieuses, les soldats turcs, qui fatiguent beaucoup en passant les déserts de l'Arabie pétrée, jeûnent avec autant de rigueur que les personnes les plus oisives. Voici les détails que Tournefort donne du *ramazan* ou carême des Turcs; car le nom du mois a passé à celui de leur carême.

Le carême, dit-il, a été établi pendant la lune de *ramazan*, parce que Mahomet publia que l'alcoran lui avoit été envoyé du ciel dans ce temps-là. Le jeûne qu'il ordonna est différent du nôtre, en ce qu'il est absolument défendu durant tout le cours de cette lune de manger, de boire, ni de mettre aucune chose dans la bouche, pas même de fumer, depuis que le soleil se lève jusqu'à ce qu'il soit couché. En récompense, tant que la nuit dure, ils peuvent manger et boire, sans distinction de viande ni de boisson, si l'on en excepte le vin; car ce seroit un grand crime d'en goûter, et ce crime ne s'expioit autrefois qu'en jetant du plomb fondu dans la bouche des coupables: on n'est pas si sévère aujourd'hui, mais on ne laisseroit pas d'être puni corporellement. L'eau-de-vie n'est pas épargnée la nuit pendant ce temps de pénitence, encore moins le sorbet et le café. Il y en a même qui, sous prétexte de pénitence, se nourrissent alors plus délicatement que le reste de l'année.

L'amour-propre, qui est ingénieux par-tout, leur inspire de faire meilleure chère dans les temps destinés à la mortification: les confitures consolent l'estomac des dévots, quoiqu'elles ne soient ordinairement qu'au miel et au résiné. Les riches observent le carême aussi sévèrement que les pauvres, les soldats de même que les religieux, et le sultan comme un simple particulier. Chacun se repose pendant le jour, et l'on ne pense qu'à dormir, ou au moins à éviter les exercices qui altèrent; car c'est un

grand supplice que de ne pouvoir pas boire de l'eau pendant les grandes chaleurs. Les gens de travail, les voyageurs, les campagnards, souffrent beaucoup; il est vrai qu'on leur pardonne de rompre le jeûne, pourvu qu'ils tiennent compte des jours, et à condition d'en jeûner par la suite un pareil nombre, quand leurs affaires le leur permettent. Tout bien considéré, le carême chez les musulmans n'est qu'un dérangement de leur vie ordinaire.

Quand la lune de Caban, qui précède immédiatement celle de *ramazan*, est passée, on observe avec soin la nouvelle lune. Une infinité de gens de toutes sortes d'états se tiennent sur les lieux élevés, et courent avertir qu'ils l'ont aperçue; les uns agissent par dévotion, les autres pour obtenir quelque récompense. Dès le moment qu'on est assuré du fait, on le publie par toute la ville, et on commence à jeûner. Dans les endroits où il y a du canon, on en tire un coup au coucher du soleil. On allume une si grande quantité de lampes dans les mosquées, qu'elles ressemblent à des chapelles ardentes, et l'on prend soin de faire de grandes illuminations sur les minarets pendant la nuit.

Les muezins, au retour de la lune, c'est-à-dire à la fin du jour du premier jeûne, annoncent à haute voix qu'il est temps de prier et de manger. Les pauvres mahométans, qui ont alors le gosier fort sec, commencent à avaler de grandes potées d'eau, et donnent avidement sur les jattes de riz. Chacun se régale avec ses meilleures provisions, et, comme s'ils appréhendoient de mourir de faim, ils vont chercher à manger dans les rues, après s'être bien rassasiés chez eux; les uns courent au café, les autres au sorbet. Les plus charitables donnent à manger à tous ceux qui se présentent. On entend les pauvres crier dans les rues : « Je prie Dieu qu'il remplisse la bourse de ceux qui » me donneront pour remplir mon ventre. » Ceux qui croient raffiner sur les plaisirs, se fatiguent la nuit autant qu'ils peuvent pour mieux reposer le jour, et pour laisser passer le temps du jeûne sans en être incommodés. On fume donc pendant les ténèbres, après avoir bien mangé; on joue des instrumens; on voit jouer les marionettes à la faveur des lampes.

Tous ces divertissemens durent jusqu'à ce que l'aurore éclaire assez pour distinguer, comme ils le disent, un fil blanc d'avec un fil noir : alors on se repose, et l'on donne le nom de jeûne à un sommeil tranquille qui dure jusqu'à la nuit. Il n'y a que ceux que la nécessité oblige de travailler qui vont à leur ouvrage ordinaire. Où est donc, selon eux, l'esprit de mortification qui doit purifier l'ame des musulmans? Ceux qui aiment la vie déréglée souhaiteroient que ce temps de pénitence durât la moitié de l'année, d'autant mieux qu'il est suivi du grand bairam, pendant lequel, par une alternative agréable, on dort toute la nuit, et l'on ne fait que se reposer tant que le jour dure.

(M. de JAUCOURT.)

RANCUNE, INIMITIÉ.

La rancune est une haine secrète et invétérée, qu'on garde au fond de son cœur jusqu'à ce qu'on ait trouvé l'occasion de l'exercer. L'*inimitié* est plus déclarée; elle paroît toujours ouvertement.

Le souvenir d'un tort ou d'un affront reçu conserve la *rancune* dans le cœur; elle n'en sort que lorsqu'on n'a plus aucun desir de vengeance, ou qu'on pardonne sincèrement. Les mauvais services et les discours désobligeans entretiennent l'*inimitié*; elle ne finit que lorsque, fatigué de chercher à nuire, on se raccommode, ou que persuadé par des amis communs on se réconcilie.

Les hommes sujets à la *rancune* sont à plaindre; ils portent en eux une furie qui les tourmente sans cesse, et qui fait toujours embrasser avec plaisir l'occasion de se venger. C'est une passion qui sait se couvrir de l'extérieur de l'amitié jusqu'au moment qu'elle trouve à se satisfaire. L'*inimitié* est un sentiment plus tranquille, elle n'empêche pas toujours d'estimer son ennemi, ni de lui rendre justice; mais elle empêche de le caresser, et de lui faire du bien, autrement que par certains mouvemens d'honneur et de grandeur d'ame, auxquels on sacrifie quelquefois sa vengeance.

La *rancune* est taciturne, sombre, mélancolique; quelque motif qu'elle puisse avoir, elle est d'un caractère triste et fâcheux, et a toujours quelque chose de bas; un courage fier refuse nettement le pardon, ou l'accorde de bonne grace. Il y a quelquefois de la noblesse dans l'*inimitié*, et il seroit honteux de n'en point avoir pour certaines personnes.

On a vu les sentimens être héréditaires, et l'*inimitié* se perpétuer dans les familles; les mœurs sont changées, le fils ne veut du père que la succession des biens. Les réconciliations parfaites sont rares; il reste souvent bien de la *rancune* après celles qui paroissent être les plus sincères; et la façon de pardonner qu'on attribue aux Italiens, est assez celle de toutes les nations.

Je crois qu'il n'y a que les perturbateurs du repos public qui doivent être l'objet de l'*inimitié* d'un philosophe. S'il y a un cas où la *rancune* soit excusable, c'est à l'égard des traîtres ; leur crime est trop noir pour qu'on puisse penser à eux sans indignation.

(ANONYME.)

RANG.

ORDRE institué entre les choses, ou par la nature, ou par l'art, ou par des conventions, ou par la justice. Entre les êtres, Dieu tient le premier *rang ;* les rois sont au second. Dans les cérémonies, chacun marche à son *rang*. Les citoyens occupent des *rangs* différens qu'ils doivent à la fortune, à la naissance, à la force ou au mérite. Un grand dit : Un homme de mon *rang*. J'ai dans cette compagnie le *rang* d'ancienneté. *Rang* se dit encore d'une longue suite d'objets placés sur une même ligne ; un *rang* de soldats, un *rang* d'arbres : il est quelquefois synonyme à *tour ;* chacun en son *rang* ou à son *tour* se mettra sur les *rangs*. Il est aussi relatif à *collocation ;* on le met au *rang* des saints, au *rang* des hommes illustres de la nation, etc.

(ANONYME.)

RANGÉ, RÉGLÉ.

On est *réglé* par ses mœurs et sa conduite; on est *rangé* dans ses affaires et dans ses occupations.

L'homme *réglé* ménage sa réputation et sa personne, il a de la modération, et il ne fait point d'excès; l'homme *rangé* ménage son temps et son bien, il a de l'ordre, et il ne fait point de dissipation.

A l'égard de la dépense à qui l'on applique souvent ces deux épithètes, elle est *réglée* par les bornes que l'on y met, et *rangée* par la manière dont on la fait. Il faut la *régler* sur ses moyens, et la *ranger* selon le goût de la société où l'on vit, de façon néanmoins que les commodités domestiques ne souffrent point de l'envie de briller.

(ANONYME.)

RÉCIT

RÉCIT.

LE RÉCIT est un exposé exact et fidèle d'un événement, c'est-à-dire un exposé qui rend tout l'événement, et qui le rend comme il est ; car, s'il rend plus ou moins, il n'est point exact ; et, s'il rend autrement, il n'est point fidèle. Celui qui raconte ce qu'il a vu, le raconte comme il l'a vu, et quelquefois comme il n'est pas ; alors le *récit* est fidèle sans être exact

Quiconque fait un *récit* est comme placé entre la vérité et le mensonge, il souhaite naturellement d'intéresser ; et comme l'intérêt dépend de la grandeur et de la singularité des choses, il est bien difficile à l'homme qui raconte, sur-tout quand il a l'imagination vive, qu'il n'a pas de titres trop connus contre lui, et que l'événement qu'il a en main se prête jusqu'à un certain point ; il lui est, dis-je, bien difficile de s'attacher à la seule vérité, et de ne s'en écarter en rien. Il voit sa grace écrite dans les yeux de l'auditeur, qui aime presque toujours mieux une vraisemblance touchante qu'une vérité sèche. Quel moyen de s'asservir alors à une scrupuleuse exactitude ?

Si l'on respecte les faits où on pourroit être convaincu de faux, du moins se donnera-t-on carrière sur les causes ! On se fera un plaisir de tirer les plus grands effets, les plus éclatans, d'un principe presque insensible, soit par sa petitesse, soit par son éloignement. On montrera des liaisons imperceptibles, on rouvrira des souterrains ; une légère circonstance mise hors de la foule deviendra le dénouement des plus grandes entreprises. Par ce moyen, on aura la gloire d'avoir eu de bons yeux, d'avoir fait des recherches profondes, de connoître bien les replis du cœur humain, et, par dessus tout cela, on captivera la reconnoissance et l'admiration de la plupart des lecteurs. Ce défaut n'est pas, comme on peut le croire, celui des têtes légères et vides de sens ; mais, pour être proche de la vertu, ce n'en est pas moins un vice.

Outre la fidélité et l'exactitude, le *récit* a trois autres qualités essentielles. Il doit être court, clair, vraisemblable. On n'est jamais long quand on ne dit que ce qui doit être

dit; la brièveté du *récit* demande qu'on ne reprenne pas les choses de trop loin, qu'on finisse où l'on doit finir, qu'on n'ajoute rien d'inutile à la narration, qu'on n'y mêle rien d'étranger, qu'on y sous-entende ce qui peut être entendu sans être dit; enfin qu'on ne dise chaque chose qu'une fois. Souvent on croit être court, tandis qu'on est fort long. Il ne suffit pas de dire peu de mots; il ne faut dire que ce qui est nécessaire.

Le *récit* sera clair quand chaque chose y sera mise en sa place, en son temps, et que les termes et les tours seront propres, justes, naïfs, sans équivoque, sans désordre.

Il sera vraisemblable quand il aura tous les traits qui se trouvent ordinairement dans la vérité, lorsque le temps, l'occasion, la facilité, le lieu, la disposition des acteurs, leurs caractères, sembleront conduire à l'action; quand tout sera peint selon la nature et selon les idées de ceux à qui on raconte.

Le *récit* acquiert une grande perfection quand il joint aux qualités dont on vient de parler la naïveté et la sorte d'intérêt qui lui conviennent: la naïveté plaît beaucoup dans le discours, par conséquent elle doit plaire également dans le *récit*. Quant à l'intérêt, celui du *récit* véritable est sans doute plus grand que celui du *récit* fabuleux, parce que la vérité historique tient à nous, et qu'elle est comme une partie de notre être. C'est le portrait de nos semblables, et par conséquent le nôtre. Les fables ne sont que des tableaux d'imagination, des chimères ingénieuses, qui nous touchent pourtant, parce que ce sont des imitations de la nature, mais qui nous touchent moins qu'elle, parce que ce ne sont que des imitations, etc.

A toutes ces qualités du *récit* ajoutons qu'il doit être revêtu des ornemens qui lui conviennent.

(M. de Jaucourt.)

RÉCITATIF.

Du côté du musicien, le *récitatif* est l'espèce de chant qui approche le plus de l'accent naturel de la parole; et, du côté du poète, c'est la partie de la scène destinée à cette espèce de chant.

Lorsqu'en Italie on imagina de noter la déclamation théâtrale, l'objet de la musique fut, comme celui de la poésie, d'embellir la nature en l'imitant, c'est-à-dire de donner à la déclamation chantée une mélodie plus agréable pour l'oreille, et, s'il étoit possible, plus touchante pour l'ame que l'expression naturelle de la parole, sans toutefois contrarier ni trop altérer celle-ci, en sorte que la ressemblance embellie fit encore son illusion.

Le principe de tous les arts qui se proposent d'imiter la nature, est que l'imitation soit quelque chose de ressemblant et non pas de semblable.

L'imitation est donc un mensonge, soit dans le moyen, soit dans la manière dont elle fait illusion; et ce qu'il y a de singulier, c'est que le témoignage confus que nous nous rendons à nous-mêmes que l'art nous trompe, est la cause du plaisir sensible et délicat que nous éprouvons à être trompés. Il doit donc y avoir dans l'imitation une ressemblance, afin que l'ame y soit trompée; mais il doit y avoir en même temps une différence sensible, afin que l'ame s'aperçoive et jouisse confusément de son erreur.

Ce n'est pas que la nature même, présentée sur un théâtre avec toute sa vérité, comme dans les combats de gladiateurs et d'animaux, ne pût faire une sorte de plaisir si, en elle-même, elle étoit assez belle ou assez touchante; mais ce plaisir seroit l'effet direct de la réalité, et non l'effet de la surprise que l'art nous cause, quand nous admirons son adresse, et que, semblable à Galathée, il se cache et se laisse encore apercevoir en se cachant.

Alternativement savoir et oublier que l'imitation est un artifice; sentir à chaque instant le mérite de l'art en le prenant pour la nature; jouir par sentiment des apparences de la vérité, et, par réflexion, des charmes du mensonge,

voilà le composé réel, quoiqu'ineffable, du plaisir que nous font les arts d'imitation.

J'ai dit que le mensonge étoit tantôt dans le moyen, tantôt dans la manière dont s'opéroit l'illusion : dans le moyen, lorsque, par exemple, la peinture, avec une toile et des couleurs, imite des contours, des reliefs, des lointains, etc.; dans la manière, lorsque le moyen de l'art et celui de la nature sont les mêmes, et que l'art ne fait que le modifier d'une manière qui lui est propre, et qui donne de l'avantage à l'imitation sur le modèle. C'est ainsi que la tragédie fait parler en vers et d'un ton plus élevé que ne le fut jamais le ton de la nature; c'est ainsi que la comédie réunit dans un seul caractère plus de traits de ridicule, et dans une seule action plus d'incidens et de rencontres singulières que le même espace de temps ne nous en eût fait voir dans la réalité; c'est ainsi enfin que, dans l'opéra, on a permis de porter la licence de la fiction jusqu'à faire parler en chantant.

De même tous les arts d'imitation ont leurs *données*, et les seules conditions qu'on leur impose sont l'illusion et le plaisir.

S'il est donc vrai que le chant, comme les vers, embellisse l'imitation de la parole, sans détruire l'illusion, on auroit tort de se refuser au nouveau plaisir qu'il nous cause : ce ne sera jamais un peuple doué d'une oreille sensible qui se plaindra qu'on parle en chantant.

Les Italiens ont trouvé dans cette licence une source intarissable de sensations délicieuses; et leur imagination, assez vive pour être encore séduite par une imitation éloignée de la nature, n'a presque pas mis de bornes à la liberté accordée au musicien.

Les Français, jusqu'ici, ont été plus sévères, par la raison peut-être que leur imagination est moins vive, ou leur organe moins sensible.

Cependant, chez les Italiens même, l'art, timide dans sa naissance, se tint le plus près qu'il lui fût possible de la nature. Le *récitatif*, c'est-à-dire une déclamation notée et non mesurée, ou quelquefois seulement accompagnée par la symphonie, et, avec elle, soumise aux lois de la

mesure et du mouvement, fut d'abord tout ce qu'on osa se permettre : dans la suite on fut plus hardi.

Or, de savoir s'il falloit s'en tenir à cette première simplicité, ou jusqu'à quel point l'art pouvoit s'étendre et s'éloigner de la vérité à condition de l'embellir, c'est un problême que la spéculation ne peut résoudre, mais dont l'expérience et le sentiment, chez les différens peuples du monde, nous donnent la solution.

La scène déclamée est ce qu'il y a de plus ressemblant au ton naturel de la parole; la scène, chantée sans accompagnement et sans mesure, est ce qui approche le plus de la déclamation; le récit obligé s'en éloigne un peu davantage, soit parce qu'il est accompagné, et que cette alliance de la symphonie avec la voix n'a point de modèle dans la nature, soit parce qu'il est mesuré, et que l'expression naturelle de nos pensées et de nos sentimens ne l'est pas; enfin, l'air est encore une imitation plus altérée, plus éloignée de la vérité; car la rondeur, la symmétrie et l'unité du chant ne ressemblent que de très-loin aux modulations libres et naturelles de la voix.

Si donc on ne cherchoit dans l'expression musicale que la vérité de l'imitation, et si, pour produire l'illusion, il falloit que l'imitation fût fidelle, il n'y auroit aucun doute que la musique la plus parfaite seroit le simple *récitatif*; et ce *récitatif* lui-même, moins naturel que la déclamation, n'en eût pas dû prendre la place.

Mais, dans l'imitation, on ne cherche pas seulement la vérité, on y desire, comme je l'ai dit, la vérité embellie, c'est-à-dire une impression plus agréable que celle de la vérité même ou de son exacte ressemblance; il s'agit donc ici d'un calcul de plaisirs.

Ne demandez-vous qu'à être émus par le tableau le plus frappant d'une action pathétique, fuyez loin du théâtre où l'on chante, et allez à celui où des acteurs habiles donnent aux passions leur accent naturel : une voix étouffée, une voix déchirante, les gémissemens, les cris, les sanglots d'un Brisard, d'une Dumesnil, vous feront plus d'illusion et une impression plus profonde que les éclats de voix d'une Lemaure, ou que les sons mélodieux d'une Faustine ou d'un Farinelli; et à l'avantage de l'expression

se joindra celui d'un poëme où le génie, n'étant gêné sur rien, n'a eu rien à sacrifier. (Voyez *Lyrique.*)

Mais voulez-vous joindre au plaisir d'être ému d'étonnement, de crainte ou de pitié, celui d'avoir l'oreille agréablement affectée par une succession ou par un ensemble de sons touchans, de sons harmonieux, allez au théâtre où l'on chante, et demandez à ce théâtre que l'art du chant y soit porté au plus haut degré d'expression et de charme.

Qu'on se rappelle donc ce qu'on s'est proposé, lorsque de la tragédie on a fait l'opéra. On a voulu jouir à la fois des plaisirs de l'esprit, de l'ame et de l'oreille. Il a donc fallu d'abord que la déclamation fût non seulemont expressive, mais encore mélodieuse; et, tant qu'on n'a pas eu d'autre chant que le *récitatif*, on a eu raison de lui donner tout l'agrément qu'il pouvoit avoir ; de là les cadences, les ports de voix, les tenues, les prolations que les Français y ont introduits pour en faire un chant plus flatteur.

Les Italiens, plus sévères, se sont fait un *récitatif* plus rapide et plus simple; mais, en revanche, ils y ont mêlé des morceaux d'un caractère plus marqué et d'une expression plus énergique : dans ces morceaux qu'ils appellent *récitatif obligé*, la mesure et le mouvement sont prescrits ; la symphonie, qui accompagne la voix, la soutient et la fortifie ; elle fait plus, elle devient un nouvel organe de la pensée ; et, dans les silences même de la voix, elle supplée par l'expression à ce qui se passe au dedans de l'ame, ou, pour ainsi dire, autour d'elle.

Mais, dans le courant de la déclamation, les Italiens et les Français avoient également senti que, toutes les fois que la nature indiqueroit des mouvemens plus décidés, des inflexions plus sensibles, il falloit saisir ce moment pour rompre la monotonie du récit ou du dialogue par un chant plus marqué, qui se détacheroit du *récitatif* continu, et qui, saillant et isolé, réveilleroit l'attention de l'oreille en lui offrant un plaisir nouveau. De là ces chants phrasés et cadencés que Lulli et les Italiens de son temps employoient dans la scène. Mais quel charme pouvoient avoir des airs le plus souvent tronqués et mutilés, ou renfermés dans le cercle étroit d'une phrase simple et concise, n'ayant pour

tout caractère qu'un mouvement lent ou rapide, ou qu'une succession de sons détachés ou liés ensemble, tantôt plus adoucis, et tantôt plus forcés, presque toujours sans mélodie, sans agrément dans le motif, sans précision dans la mesure, sans symmétrie dans le dessin !

Jusque-là, il est au moins très-douteux que la déclamation eût gagné à être chantée ; car, du côté de la nature, elle avoit évidemment perdu de son aisance, de sa rapidité, de sa chaleur et de son énergie; et, du côté de l'art, qu'avoit-elle acquis pour compenser toutes ces pertes ?

Mais, dès que le chant périodique et symmétrique fut inventé, tout le prix, tout le charme de la musique, fut senti; l'ame connut tout le plaisir que pouvoit lui apporter l'oreille; l'Italie et l'Europe entière ne regrettèrent plus rien.

La France elle seule continuoit à s'ennuyer d'une musique monotone qu'elle applaudissoit en bâillant, et qu'elle s'obstinoit par vanité à faire semblant de chérir. Non seulement elle dédaignoit de connoître cette forme d'airs périodiques dont Vinci étoit l'inventeur, et que Leo, Pergolèse, Galuppi, Jumelli, avoient portée à un si haut degré d'expression et de mélodie; mais ce *récitatif obligé*, cette déclamation passionnée, énergique, où Porpora avoit excellé, nous étoit encore étrangère : l'orchestre étoit chez nous le seul acteur qui connût la précision des mouvemens et de la mesure; encore l'oublioit-il lui-même, forcé d'obéir à la voix. Le charme et le pouvoir du chant nous étoient inconnus au point qu'on attachoit à des accompagnemens sans dessin le grand mérite de l'artiste, et que l'on faisoit consister l'excellence de la musique dans les accords. C'est presque uniquement à cette partie subordonnée que le célèbre Rameau appliquoit son génie, et qu'il a dû tous ses succès. Le don d'inventer les dessins, de les développer, de les varier avec grace, et d'assortir au même caractère la mélodie et le mouvement, en un mot le don de la pensée musicale, le seul auquel les Italiens attachent le nom de génie, Rameau en faisoit peu de cas, et ne daignoit l'employer qu'à ses airs de danse, dans lesquels il a excellé. Injuste envers lui-même, il se glorifioit de son savoir et de son art, et méconnoissoit son génie.

Combiner des accords est le travail de l'homme habile ; les choisir, savoir les placer, est le travail de l'homme de goût. Inventer des chants analogues au sentiment ou à la pensée, et dont la modulation variée dans sa belle simplicité enchante à la fois l'ame et l'oreille, voilà l'inspiration qui, dans le musicien, répond à celle du poète, et c'est ce qui, dans notre musique vocale, a été presque inconnu jusqu'à nous.

Cependant comme on ne sauroit prendre sincèrement du plaisir à s'ennuyer, on juge bien que les Francais n'épargnoient rien pour se déguiser à eux-mêmes la fatigante monotonie de leur musique vocale. Les faux agrémens qu'ils y mêloient aux dépens de l'expression, se multiplioient tous les jours ; quelques belles voix ayant excellé, les unes à former des cadences brillantes, et les autres à déployer des sons pleins et retentissans, le besoin d'aimer ce qu'on avoit, et l'habitude qu'on s'étoit faite insensiblement d'admirer ce qui étoit difficile et rare, enfin l'émotion physique de l'organe auquel une belle voix plaît comme une cloche harmonieuse, cette émotion que l'on croyoit être, sur la foi d'un long préjugé, le dernier degré de plaisir que pouvoit faire la musique, en imposoit à une nation qui ne connoissoit rien de mieux.

Mais, jusqu'à ce que des hommes bien organisés et doués d'une ame sensible aient réellement trouvé le beau, ils éprouvent une inquiétude secrète et confuse qu'aucune espèce d'illusion ne peut calmer ; de là les efforts, les dépenses et toutes les ressources inutiles qu'on a si long-temps employées pour sauver les Français du dégoût de leur opéra ; diversité dans les poèmes, multiplicité des machines, magnificence vraiment royale, comme l'appelle la Bruyère, dans les décorations et les vêtemens ; usage immodéré des danses, jusqu'à faire disparoître l'action théâtrale pour ne plus voir que des ballets ; multitude presque innombrable de jeunes beautés assemblées pour en décorer le spectacle, que n'a-t-on pas mis en usage ? Et ce théâtre a toujours été le seul dont les entrepreneurs successivement ruinés n'ont pu soutenir la dépense, dans ce même Paris où, sans secours, et presque sans moyens, on a vu fleurir le théâtre du Vaudeville.

La cause de cette décadence continuelle de l'opéra français, n'est autre que le dégoût invincible qu'on aura toujours pour une musique dénuée de chant : le *récitatif*, quel qu'il soit, réduit à sa simplicité monotone, fatiguera toujours l'oreille ; le *récitatif obligé*, quelque expression que l'on donne à l'harmonie qui l'accompagne, quelque énergie qu'elle ajoute aux accens dont il est formé, ne répandra jamais dans la scène assez de variété, d'agrémens et de charmes ; les chœurs multipliés se détruiront l'un l'autre, et ne feront plus que du bruit ; les danses prodiguées deviendront insipides, comme tous les plaisirs dont on a la satiété.

A ce spectacle, un seul moyen de plaire, toujours varié, toujours sensible, toujours inépuisable dans ses ressources, c'est le chant, parce qu'il prend toutes les formes du sentiment et de la pensée ; qu'en même temps qu'il flatte l'oreille, il touche l'ame ; qu'il parle à l'esprit comme aux sens, et que dans sa période il réunit le double avantage de faire attendre, desirer et jouir. Tel étoit le pouvoir que les anciens attribuoient à la période oratoire ; et si l'art de tenir l'esprit suspendu dans l'attente de la pensée avoit sur eux tant de puissance qu'il leur faisoit considérer l'orateur comme tenant enchaînées les oreilles de tout un peuple, que penser de l'art du musicien qui exercera le même empire, non pas sur l'esprit, mais sur l'ame, et qui saura donner le même attrait à l'expression du sentiment ?

Concluons que la partie essentielle de la musique, c'est le chant ; que le *récitatif* simple en est la partie foible ; que le *récitatif obligé*, qui, dans les mouvemens rompus et tumultueux des passions, peut emprunter de l'harmonie tant d'énergie et de puissance, n'est pourtant pas ce qu'on desire le plus vivement et dont on se lasse le moins ; que c'est de la beauté du chant périodique et mélodieux que l'ame et l'oreille sont insatiables, et que par conséquent le poète qui écrit pour le musicien doit regarder la partie du *récitatif* simple comme celle qui exige le style le plus concis, le plus léger, le plus rapide, afin que l'oreille impatiente d'arriver au chant ne se plaigne jamais qu'on l'arrête au passage ; la partie du *récitatif obligé*, comme

celle qui demande à être employée avec le plus de sobriété, afin que le sentiment de l'harmonie ne soit point émoussé par la fatigue de n'entendre que des accords sans dessin ; et la partie du chant mélodieux et fini, comme celle dont la distribution doit être son premier objet, afin que le charme de la mélodie, le vrai plaisir de ce spectacle, se reproduise sous mille formes, et que s'il altère la vérité de l'expression naturelle, ce ne soit que pour l'embellir.

Telle doit être, je crois, l'intention commune du poète et du musicien; et, si jamais elle est remplie dans l'opéra français, comme il est sûr qu'elle peut l'être, c'est alors que le prestige de la musique, joint à celui de la peinture, des fêtes et du merveilleux qu'y répandra la poésie, fera de ce spectacle un véritable enchantement.

Mais jusque-là qu'on ne se flatte pas de nous faire goûter un *récitatif* pur et simple, ce ne seroit pas pour l'oreille un plaisir digne de compenser celui d'une déclamation naturelle et d'une poésie affranchie des contraintes de la musique. Nous permettons à l'opéra une déclamation notée, parce que la scène parlée trancheroit trop avec la chant; mais ce n'est que dans l'espérance et en faveur du chant que nous consentons qu'on altère la déclamation naturelle ; c'est là le pacte du théâtre lyrique : qu'il nous fasse donc entendre ce qu'il promet, de beaux airs, des duo touchans, des morceaux de peinture et d'expression où tout le charme de la mélodie et toute la puissance de l'harmonie se réunissent et se déploient : non seulement alors nous permettons au *récitatif* de se dégager des ports de voix, des trils, des cadences, des prolations, etc.; mais nous exigeons qu'il renonce à tous ces ornemens futiles, et qu'aussi simple, aussi vrai, aussi courant qu'il sera possible, il ne fasse que rapprocher par un peu plus d'analogie la déclamation de la scène de ces morceaux de chant qu'elle doit amener. Le chant est la partie essentielle et desirée de l'opéra, le *récitatif* en est la partie accidentelle et tolérée : il faut passer par là pour arriver à ces endroits délicieux où l'oreille et l'ame se promettent de s'arrêter et de jouir; mais le chemin leur paroîtra long si leur espérance est trompée, et l'intérêt de l'action la

plus vive aura lui-même bien de la peine à nous sauver de l'impatience et de l'ennui.

(M. Marmontel.)

Le récitatif est une manière de chant qui approche beaucoup de la parole; c'est proprement une déclamation en musique, dans laquelle le musicien doit imiter, autant qu'il est possible, les inflexions de voix du déclamateur. Ce chant est ainsi nommé *récitatif*, parce qu'il s'applique au récit ou à la narration, et qu'on s'en sert dans le dialogue.

On ne mesure point le *récitatif* en chantant; car cette cadence qui mesure le chant gâteroit la déclamation; c'est la passion seule qui doit diriger la lenteur ou la rapidité des sons. Le compositeur, en notant le *récitatif* sur quelque mesure déterminée, n'a en vue que d'indiquer à peu près comment on doit passer ou appuyer les vers et les syllabes, et de marquer le rapport exact de la basse continue et du chant. Les Italiens ne se servent pour cela que de la mesure à quatre temps, mais les Français entre-mêlent leur *récitatif* de toutes sortes de mesures.

Le *récitatif* n'est pas moins différent chez ces deux nations que le reste de la musique. La langue italienne, douce, flexible, et composée de mots faciles à prononcer, permet au *récitatif* toute la rapidité de la déclamation. Ils veulent d'ailleurs que rien d'étranger ne se mêle à la simplicité du *récitatif*, et croiroit le gâter en n'y mêlant aucun des ornemens du chant. Les Français, au contraire, en remplissent le leur autant qu'ils peuvent. Leur langue, plus chargée de consonnes, plus âpre, plus difficile à prononcer, demande plus de lenteur, et c'est sur ses sons ralentis qu'ils épuisent les cadences, les accens, les ports de voix, même les roulades, sans trop s'embarrasser si tous ces agrémens conviennent au personnage qu'ils font parler, et aux choses qu'ils lui font dire. Aussi, dans nos opéra, les étrangers ne peuvent-ils distinguer ce qui est *récitatif* et ce qui est air. Avec tout cela, on prétend en France que le *récitatif* français l'emporte infiniment sur l'italien; on y prétend même que les Italiens en conviennent,

et l'on va jusqu'à dire qu'ils ne font pas de cas de leur propre *récitatif*. Ce n'est pourtant que par cette partie que le fameux Porpora s'immortalise aujourd'hui en Italie, comme Lulli s'est immortalisé en France. Quoi qu'il en soit, il est certain que, d'un commun aveu, le *récitatif* français approche plus du chant, et l'italien de la déclamation. Que faut-il de plus pour décider la question sur ce point?

Plus la langue est accentuée et mélodieuse, plus le *récitatif* est naturel et approche du vrai discours. A cet égard, la langue italienne surpasse, il est vrai, toutes les langues connues de l'Europe; mais des langues moins mélodieuses peuvent cependant être employées de façon à contenir assez d'accent musical, pourvu que le sujet soit passionné. Klopstock et Ramler nous en ont convaincus pour la langue allemande. Quiconque ne connoîtroit la langue anglaise que pour l'avoir étudiée dans des dialogues familiers ne s'imagineroit jamais qu'on pût faire dans cette langue des vers aussi harmonieux que les meilleurs vers de l'Enéide, et cependant Pope l'a fait. Il dépend donc du poète de faire des vers propres à mettre en musique, même dans une langue peu mélodieuse.

Le grand Rousseau prouve aussi que la langue française est susceptible d'accent musical: presque toutes ses cantates sont composées de vers tres-harmonieux. Peut-on voir rien de plus propre à mettre en musique que la cantate de Circé? Et ces beaux vers:

> Dans le sein de la mort ses noirs enchantemens
> Vont troubler le repos des ombres;
> Les mânes effrayés quittent leurs monumens;
> L'air retentit au loin de leurs longs hurlemens;
> Et les vents, échappés de leurs cavernes sombres,
> Mêlent à leurs clameurs d'horribles sifflemens,

comparés à ceux qui les suivent:

> Inutiles efforts! amante infortunée!
> D'un dieu plus fort que toi dépend ta destinée;
> Tu peux faire trembler la terre sous tes pas,
> Des enfers déchaînés allumer la colère;
> Mais tes fureurs ne feront pas
> Ce que tes attraits n'ont pu faire,

ne sont-ils pas la preuve la plus convaincante que non

seulement la langue française, maniée par un homme de génie, n'est pas destituée d'accent musical, mais que même elle a un accent très-varié.

Le *récitatif obligé* est celui qui, entre-mêlé de ritournelles et de traits de symphonie, oblige, pour ainsi dire, le récitant et l'orchestre l'un envers l'autre, en sorte qu'ils doivent être attentifs et s'entendre mutuellement. Ces passages alternatifs de *récitatif* et de mélodie revêtue de tout l'éclat de l'orchestre sont ce qu'il y a de plus touchant, de plus ravissant, de plus énergique dans toute la musique moderne. L'acteur, agité, transporté d'une passion qui ne lui permet pas de tout dire, s'interrompt, s'arrête, fait des réticences, durant lesquelles l'orchestre parle pour lui; et ces silences, ainsi remplis, affectent infiniment plus l'auditeur que si l'acteur disoit lui-même tout ce que la musique fait entendre. Jusqu'ici, la musique française n'a su faire aucun usage du *récitatif obligé*. L'on a tâché d'en donner quelqu'idée dans une scène du *Devin du Village*, et il paroît que le public a trouvé qu'une situation vive, ainsi traitée, en devenoit plus intéressante. Que ne feroit point le *récitatif obligé* dans des scènes grandes et pathétiques, si l'on en peut tirer ce parti dans un genre rustique et badin?

(J. J. ROUSSEAU.)

RÉCOMPENSE.

PRIX accordé pour quelqu'action qu'on juge bonne et utile. Dans la croyance des chrétiens, et même des déistes, il y a des châtimens et des *récompenses* à venir. Il y a des philosophes qui nient l'immortalité de l'ame et la vie future, admettant l'existence de Dieu, parce que la vertu, selon eux, est suffisamment *récompensée* par elle-même, et le vice suffisamment puni dès ce monde-ci; raisonnement bien faux, puisque ce que l'on voit de plus ordinaire parmi les hommes, c'est la vertu persécutée et le vice récompensé, ou du moins prospérer. Ces grands philosophes croient encore, ou plutôt s'efforcent de croire que la loi qui anéantit les êtres sans retour est universelle, et s'exécute sur l'homme, ainsi que sur tous les autres animaux.

Rien ne dégoûte plus de bien faire, que les *récompenses* mal placées; mais l'homme vertueux n'en remplit pas moins tous ses devoirs, persuadé des solides *récompenses* que Dieu lui réserve.

Quelle bizarrerie dans nos lois! Tous les crimes ont leur punition, aucune vertu n'a sa *récompense;* comme si les hommes n'avoient pas autant de besoin d'être encouragés à la vertu qu'effrayés du vice. En cela les Chinois sont plus sages que nous. On dit: Pourquoi vous *récompenser?* vous avez fait votre devoir. Mais ne m'en a-t-il rien coûté pour faire ce devoir?

(ANONYME.)

RÉCONCILIER.

C'EST rapprocher des personnes que quelque démêlé avoit séparées. Un petit intérêt brouille souvent les meilleurs amis, et ce n'est qu'avec peine qu'on parvient à les *réconcilier*. La vie des amans est une alternative de réconciliations, et de brouilleries. Il y a des offenses qu'on n'oublie jamais, et des hommes avec lesquels on ne se *réconcilie* point. Le mépris est irréconciliable. Il y a aussi des haines irréconciliables.

(ANONYME.)

RECONNOISSANCE.

La reconnoissance est un acte excellent de bienveillance pour les personnes qui se sont montrées bienfaisantes envers nous, et cet acte nous excite fortement à rendre la pareille autant que nous le pouvons, mais toujours sans donner aucune atteinte au bien public. Si vous aimez mieux une définition plus exacte et moins philosophique, la *reconnoissance* est le sentiment d'un bienfait qu'on a reçu.

Ce sentiment attache fortement au bienfaiteur, avec le desir de lui en donner des preuves par des effets sensibles, ou du moins d'en trouver les occasions.

Il ne faut point confondre ce sentiment noble et pur avec une adulation servile, qui n'est autre chose qu'une demande déguisée. On ne voit que trop souvent de ces bas adulateurs toujours avides, jamais honteux de recevoir, se passionnant sans rien sentir, et prodiguant des éloges pour obtenir de nouvelles faveurs. Leurs propos, leurs transports, leurs panégyriques, annoncent la fausseté. La *reconnoissance*, de même que l'amour, ne s'exprime peut-être jamais de si mauvaise grace que quand elle est véritable.

« Les branches d'un arbre, dit le bramine inspiré, » rendent à la racine la sève qui les nourrit; les fleuves » rapportent à la mer les eaux qu'ils en ont empruntées. » Tel est l'homme reconnoissant: il rappelle à son esprit » les services qu'il a reçus, il chérit la main qui lui » fait du bien; et, s'il ne peut le rendre, il en con» serve précieusement le souvenir. Mais ne reçois rien » de l'orgueil ni de l'avarice; la vanité de l'un te livre » à l'humiliation, et la rapacité de l'autre n'est jamais » contente du retour, quel qu'il puisse être. »

Je veux même que la *reconnoissance* coûte à un cœur délicat, c'est-à-dire, qu'il se l'impose avec peine, quoiqu'il la ressente avec plaisir, quand il s'en est une fois chargé. Il n'y a point d'hommes plus reconnoissans que ceux qui ne se laissent pas obliger par tout le monde; ils

ils savent les engagemens qu'ils prennent, et ne veulent s'y soumettre qu'à l'égard de ceux qu'ils estiment. On n'est jamais plus empressé à payer une dette que lorsqu'on l'a contractée avec répugnance, et l'honnête homme qui n'emprunte que par nécessité gémiroit d'être insolvable.

Comme les principes des bienfaits sont fort différens, la *reconnoissance* ne doit pas être toujours de la même nature. Quel sentiment, dit très-bien M. Duclos, dois-je à celui qui, par le mouvement d'une pitié passagère, n'a pas cru devoir refuser une parcelle de son superflu à un besoin très-pressant? Que dois-je à celui qui, par ostentation ou par foiblesse, exerce sa prodigalité sans acception de personne, sans distinction de mérite ou d'infortune? A celui qui, par inquiétude, par un besoin machinal d'agir, d'intriguer, de s'entremettre, offre à tout le monde indifféremment ses démarches, ses sollicitations et son crédit? Mais une *reconnoissance* légitime et bien fondée emporte beaucoup de goût et d'amitié pour les personnes qui nous obligent par choix, par grandeur d'ame et par pure générosité. On s'y livre tout entier, car il n'y a guère au monde de plus bel excès que celui de la *reconnoissance*. On y trouve une si grande satisfaction, qu'elle peut seule servir de récompense.

La pratique de ce devoir n'est point pénible comme celle des autres vertus; elle est, au contraire, suivie de tant de plaisir, qu'une ame noble s'y abandonneroit toujours avec joie, quand même elle ne lui seroit pas imposée : si donc les bienfaiteurs sont sensibles à la *reconnoissance*, que leurs bienfaits cherchent le mérite, parce qu'il n'y a que le mérite qui soit véritablement reconnoissant.

Le poids de la *reconnoissance* est bien léger quand on ne le reçoit que des mains de la vertu; mais affecter de la *reconnoissance* pour des graces qu'on n'a point reçues, c'est travailler bassement à en obtenir.

Il y a de prétendus actes de *reconnoissance* qui ne sont que des procédés, quelquefois même intéressés; comme il y a chez les amans des témoignages de colère et de

ressentiment, qui ne sont que des signes d'une passion prête à se réveiller avec plus de force.

Quelques hommes offensent, et puis ils se fâchent; la surprise où l'on est de ce procédé ne laisse pas de place au ressentiment : quelques-uns se vantent de services qu'ils ne vous ont point rendus, et par là ils vous dégagent des liens de la *reconnoissance*.

On se loue des grands, on s'épuise en termes de *reconnoissance;* cela signifie souvent qu'on se loue soi-même, en disant d'eux tout le bien qu'ils nous ont fait, ou même qu'ils n'ont pas songé à nous faire. On loue les grands, dit la Bruyère, pour marquer qu'on les voit de près, rarement par estime ou par *reconnoissance :* on ne connoît pas souvent ceux que l'on loue. La vanité ou la légéreté l'emportent quelquefois; on est mal content d'eux, et on les loue.

(M. de JAUCOURT.)

RECTITUDE.

Ce mot, au figuré, désigne la droiture, l'intégrité, la *rectitude* des mœurs, la *rectitude* des jugemens. Molière a dit dans son Misantrope :

> Mais cette rectitude
> Que vous voulez en tout avec exactitude,
> Cette pleine droiture où vous vous renfermez,
> La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez ?

Messieurs de Port-Royal et le dictionnaire de l'académie emploient ce mot assez souvent; la *rectitude* de mon cœur me gardera contre l'injustice.

(ANONYME.)

REDONDANCE.

VICE ou défaut qui consiste à multiplier mal-à-propos les paroles.

Les termes parfaitement synonymes doivent être retranchés d'un discours, si l'on veut y éviter la *redondance* qui rend le style foible et languissant.

Boileau a bien dépeint ce défaut, et moins encore pour les mots que pour le fond des choses, dans ces vers :

Un auteur, quelquefois trop plein de son objet,
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet ;
S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face :
Il me promène après de terrasse en terrasse:
Ici s'offre un perron, là règne un corridor,
Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or :
Il compte les plafonds, les ronds et les ovales ;
Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.
Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
Et je me sauve à peine au travers du jardin.

Ce mot *redondance* est plus latin que français, et nous ne pouvons le rendre en français que par les mots de *superfluité* ou d'*abondance stérile*.

(ANONYME.)

RÉFLEXION. *

La réflexion est une opération de notre ame, qui dirige successivement son attention sur les diverses parties d'nn tout. C'est la *réflexion* qui la retire de la dépendance où elle est de tous les objets qui agissent sur elle. Maîtresse par son moyen de se rappeler les choses qu'elle a vues, elle y peut porter son attention et la détourner de celles qu'elle voit ; elle peut ensuite la rendre à celles-ci, ou seulement à quelques-unes, et la donner alternativement aux unes et aux autres. A la vue d'un tableau, par exemple, nous nous rappelons les connoissances que nous avons de la nature et des règles qui apprennent à l'imiter ; et nous portons notre attention successivement de ce tableau à ces connoissances, et de ces connoissances à ce tableau, ou tour-à-tour à ses différentes parties. C'est par une suite de cette liberté où nons met la *réflexion* de disposer de notre attention, que nous pouvons, à notre gré, ou fixer nos regards sur le tronc d'un arbre, ou les élever sur la tige, et les promener ensuite sur les branches, les feuilles, les fleurs. Nous pouvons prendre de nouveau une feuille, et procéder de même dans l'examen que nous en faisons. Il est vrai que l'exercice donne la facilité de manier, pour ainsi dire, l'attention, et qu'ici, comme par-tout ailleurs, la coutume perfectionne la nature.

Cette manière d'appliquer de nous-mêmes notre attention tour-à-tour à divers objets, ou aux différentes parties d'un seul ; c'est donc ce qu'on appelle *réfléchir*. On ne peut mieux en faciliter l'exercice qu'en s'occupant des objets qui, exerçant davantage l'attention, lient ensemble un plus grand nombre de signes et d'idées. Tout dépend de là : cela fait voir que l'usage où l'on est de n'appliquer les enfans, pendant les premières années de leurs études, qu'à des choses auxquelles ils ne peuvent rien comprendre, ni prendre aucun intérêt, est peu propre à développer leurs talens ; cet usage ne forme point de liaison d'idées, ou les forme si légères qu'elles ne se conservent point.

C'est à la *réflexion* que nous commençons à entrevoir tout ce dont l'ame est capable ; tant qu'on ne dirige point soi-même son attention, l'ame est assujétie à tout ce qui l'environne, et ne possède rien que par une vertu étrangère ; mais si, maître de son attention, on la guide selon ses desirs, l'ame alors dispose d'elle-même, en tire des idées qu'elle ne doit qu'à elle, et s'enrichit de son propre fonds.

L'effet de cette opération est d'autant plus grand que par elle nous disposons de nos perceptions à peu près comme si nous avions le pouvoir de les produire et de les anéantir. Que parmi celles que j'éprouve actuellement j'en choisisse une, aussitôt la conscience en est si vive, et celle des autres si foible, qu'il me paroîtra qu'elle est la seule chose dont j'aie pris connoissance ; qu'un instant après je veuille l'abandonner pour m'occuper d'une de celles qui m'affectoient le plus légérement, elle me paroîtra rentrer dans le néant, tandis qu'une autre m'en paroîtra sortir. La conscience de la première, pour parler moins figurément, deviendra si foible, et celle de la seconde si vive, qu'il me semblera que je ne les ai éprouvées que l'une après l'autre. On peut faire cette expérience en considérant un objet fort composé. Il n'est pas douteux qu'on n'ait en même temps conscience de toutes les perceptions que ses différentes parties, disposées pour agir sur les sens, font naître ; mais on diroit que la *réflexion* suspend à son gré les impressions qui se font dans l'ame, pour n'en conserver qu'une seule.

La géométrie nous apprend que le moyen le plus propre à faciliter notre *réflexion*, c'est de mettre sous les sens les objets même des idées dont on veut s'occuper, parce que la conscience en est plus vive ; mais on ne peut pas se servir de cet artifice dans toutes les sciences. Un moyen qu'on emploiera par-tout avec succès, c'est de mettre dans nos méditations de la clarté, de la précision et de l'ordre. De la clarté, parce que plus les signes sont clairs, plus nous avons conscience des idées qu'ils signifient, et moins par conséquent elles nous échappent : de la précision, afin que l'attention, moins partagée, se fixe avec moins

d'effort : de l'ordre, afin qu'une première idée plus connue, plus familière, prépare notre attention pour celle qui doit suivre.

La *réflexion* qui nous donne le pouvoir de distinguer nos idées, nous donne encore celui de les comparer, pour en connoître les rapports. Cela se fait en portant alternativement notre attention des unes aux autres, ou en la fixant en même temps sur plusieurs. Quand des notions peu composées font une impression assez sensible pour attirer notre attention sans effort de notre part, la comparaison n'est pas difficile : mais les difficultés augmentent à mesure que les idées se composent davantage et qu'elles font une impression plus légère. Les comparaisons sont, par exemple, communément plus aisées en géométrie qu'en métaphysique. Avec le secours de cette opération nous rapprocherons les idées les moins familières de celles qui le sont davantage ; et les rapports que nous y trouvons établissent entre elles des liaisons très-propres à augmenter et à fortifier la mémoire, l'imagination, et par contre-coup la *réflexion*.

Quelquefois, après avoir distingué plusieurs idées, nous les considérons comme ne faisant qu'une seule notion : d'autres fois nous retranchons d'une notion quelques-unes des idées qui la composent ; c'est ce qu'on nomme composer et décomposer ses idées. Par le moyen de ces opérations nous pouvons les comparer sous toutes sortes de rapports, et en faire tous les jours de nouvelles combinaisons. Pour bien conduire la première, il faut remarquer quelles sont les idées les plus simples de nos notions, comment et dans quel ordre elles se réunissent à celles qui surviennent : par-là on sera en état de régler également la seconde ; car on n'aura qu'à défaire ce qui aura été fait, cela fait voir comment elles viennent l'une et l'autre de la *réflexion*.

La *réflexion* n'a point lieu dans les enfans nouveaux nés, et même les personnes en âge de raison ne réfléchissent pas à beaucoup près sur tout ce qu'elles voient et sur tout ce qu'elles font. On voit des personnes qui, emportées par la vivacité de leur tempérament, et n'ayant pas été accou-

tumées à la *réflexion*, parlent, jugent, agissent conformément à l'impression actuelle qu'elles éprouvent, et ne se donnent jamais la peine de peser le pour et le contre des partis qu'on leur propose : on peut passer ainsi sa vie dans la société ; mais les sciences, c'est-à-dire les véritables sciences, les théories, ne s'acquièrent qu'à l'aide de l'attention et de la *réflexion* ; et quiconque néglige ces secours ne fera jamais de progrès dans les connoissances spéculatives.

(ANONYME.)

FIN DU TOME NEUVIÈME.



TABLE

Des articles contenus dans le neuvième Volume.

Les articles marqués d'une étoile sont ceux qui ont déjà paru dans la collection imprimée en 5 vol. *in*-12, à Genève, 1769, sous le même titre d'*Esprit de l'Encyclopédie.*

P.

R.

FIN DE LA TABLE.

